LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, vendredi 26 octobre 1962 / saint Evariste, pape et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 11 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

Thant ouvre les négociations sur la crise cubaine

Khrouchtchev accepte la trêve; Kennedy est prêt à discuter, mais maintient le blocus

NATIONS UNIES. (PC, UPI) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a entrepris aujourd'hui des négociations avec les Etats-Unis, l'Union soviétique et Cuba, en vue d'arriver à un règlement pacifique de la crise mondiale provoquée par le blocus de Cuba.

Le secrétaire général rencontrait, en effet, aujourd'hui les délégués des trois pays, MM. Stevenson, Zorine et Garcia, en vue d'entretiens préliminaires à une conférence qui réunirait les quatre diplomates.

Les chefs des deux grandes puissances ont déjà répondu au message du secrétaire général de l'ONU. Le président Kennedy s'est déclaré prêt à négocier, tout en insistant sur sa détermination de maintenir le blocus tant que les bases de lancement de fusées à Cuba n'auront pas été démantelées.

Le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, a pour sa part accepté de se rendre à l'invitation de M. Thant et de suspendre volontairement l'envoi d'armes à Cuba pour une période de deux à trois semaines.

Par ailleurs, souligne-t-on dans les milieux américains, la réponse du président Kennedy à U Thant et les instructions données à M. Stevenson de se tenir à la disposition du secrétaire général ne modifient en rien la politique américaine de quarantaine et d'interdiction.

En effet, M. Thant n'a pu obtenir la promesse que le blocus de Cuba serait levé durant les négociations.

M. Thant verrait donc sa tâche singulièrement rétrécie ; en fait, il ne lui appartiendrait que de déterminer s'il est possible de trouver une formule qui garantirait pleinement le respect du statu quo, c'est-à-dire qui empêcherait tout nouveau renforcement militaire de Cuba.

L'existence de garanties, dit-on dans les milieux américains de l'ONU, est jugée absolument indispensable par les Etats-Unis en vue des actes récents des Soviets et de Cuba qui ont démontré d'une manière éclatante le fait qu'on ne peut pas faire foi à un accord avec l'URSS sans vérification et garanties adéquates.

Par ailleurs, la venue de M. Khrouchtchev aux Nations unies est du domaine des probabilités maintenant que la crise cubaine a pris cette tournure. Le leader soviétique chercherait à rencontrer le président Kennedy et aussi le premier ministre Macmillan si ce dernier jugeait bon de faire le voyage, lui aussi.

Dernière heure

Evacuation de populations en Russie

WASHINGTON (par M.P. Dean) — On vient d'apprendre dans la capitale américaine qu'en plus d'interdire ses frontières à tous les voyageurs étrangers et de restreindre rigoureusement les déplacements du personnel diplomatique accrédité à Moscou, l'U.R.S.S. procède sur son territoire à des évacuations de populations.

Le gouvernement américain, qui a rappelé dans la capitale son délégué à l'O.N.U. M. Adlai Stevenson, étudie actuellement la signification de ces mesures et tente de déterminer s'il s'agit d'un bluff soviétique ou du preambule à une attaque contre les Etats-Unis. On semble croire qu'il s'agit plutôt d'un bluff.

Quelle que soit l'explication retenue, on considere presque inévitable que la tension internationale, qui avait diminué depuis deux jours, reprenne de plus belle à la suite de ces mesures.



MEME LES PETITS savent qu'il existe une crise cubaine, que de méchants bonshommes se cherchent querelle et que la guerre, aussi impensable qu'elle apparaisse, n'est pas impossible. Aussi apprennent-ils comme une leçon d'histoire la façon de se protéger. On voit ci-dessus, des bambins dans une école de Floride, tapis sous leurs pupitres. Demain, ce sera un autre exercice plus sérieux jusqu'au jour où, au son d'une sirène, on leur apprendra à se ruer vers des abris, jusqu'ici inexistants. Ce monde des adultes est vraiment étrange !

(Téléphoto UPI)

Tant que les navires russes viendront

Washington est fermement décidé à maintenir le blocus de Cuba

(D'après AFP,PA) — Le cargo "Maruela", battant pavillon libanais et affrété par l'URSS, a été intercepté aujourd'hui par des unités de la flotte américaine qui ont envoyé une équipe de visite à bord. L'interception a eu lieu au large de Nassau. L'équipe de visite américaine a signalé que la coopération du personnel était bonne et qu'il n'y a eu aucune difficulté.

Par ailleurs, des sources gouvernementales dignes de foi, à Washington, ont déclaré qu'il n'est pas exclu que le premier arraisonnement d'un cargo battant pavillon soviétique ait lieu aujourd'hui.

D'autre part, certains experts militaires britanniques seraient enclins à douter que les photos américaines d'installations de rampes de lancement à Cuba soient une "preuve positive" de la présence dans ce pays de fusées strategiques. Le chroniqueur militaire du journal "The Times", de Londres, écrit aujourd'hui que les experts du ministère britannique de l'Air sont convaincus de l'authenticité de ces photos, mais que d'autres milieux militaires sont beaucoup moins convaincus à propos du caractère probant des photos.

Par ailleurs, le gouvernement americain est fermement decidé à maintenir le blocus de l'île des Antilles tout en examinant la possibilité d'un règlement pacifique de la crise.

C'est ce qu'indique la réponse du président Kennedy à la proposition du secrétaire général de l'ONU, U Thant, de "geler" pendant deux ou trois semaines tant les opérations américaines de quarantaine que les expéditions d'armes soviétiques vers Cuba.

Tout en acceptant l'idée de conversations préliminaires sur d'éventuelles négociations, le président Kennedy n'a ni accepté ni rejeté la proposition de M. Thant. Mais quelques instants après la publication de cette réponse, lue par M. Stevenson, la Maison Blanche indiquait que les mesures de quarantaine se poursuivront tant que les navires soviétiques continueront leur route vers Cuba.

Pour sa part l'URSS a annoncé, par l'entremise de ses journaux, qu'elle se prépare à envoyer à Cuba plusieurs navires marchands qui transporteront des marchandises pacifiques. C'est ainsi que selon "Komsomolskaya Pravda", le port d'Odessa procede actuellement au chargement d'un lot de riz à destination de Cuba, de tracteurs et de camions. Le journal "Troud", organe des syndicats, signale que l'usine de Tcheliabinsk vient de fabriquer 500 tracteurs "destinés à être utilisés sous les tropiques" et qui seront envoyés à Cuba.

L'ambassade de Cuba à Londres a émis aujourd'hui un communiqué qui affirme que le blocus unilateral imposé par les Etats-Unis contre Cuba, "est un acte de guerre contraire à la loi internationale".

Le communiqué poursuit : "Cuba a seulement obtenu de ce pays amis, des aliments, des produits industriels et des médicaments à cause de l'embargo illégal établi par les Etats-Unis."

A Washington, on souligne que des navires soviétiques continuent de se diriger vers Cuba et que le blocus est le seul moyen de vérifier d'une façon précise à la fois les mouvements de navires et les marchandises qu'ils transportent.

Un pétrolier passe

Dans les milieux officiels américains, on affirme cependant

Voir WASHINGTON en page 2

K voulait pousser les USA à attaquer Cuba

par M. P. DEAN

(exclusif à LA PRESSE)

WASHINGTON — Qu'est-ce qu'il va se passer maintenant à la suite du blocus américain de Cuba ? Pas de guerre mondiale (pour le moment tout au moins) parce que les forces de représailles des Etats-Unis sont en état d'alerte continuelle et que Khrouchtchef ne risquera certainement pas l'anéantissement de son pays dans une guerre mondiale contre les Etats-Unis.

Mais est-ce que l'équilibre mondial sera bouleversé ? Est-ce que la Turquie est en danger ? Est-ce que Berlin est en danger ? Est-ce qu'il peut y avoir une levée négociée du blocus ou est-ce que les Etats-Unis seront forcés de toute façon d'attaquer Cuba et est-ce qu'une telle attaque accentuerait les dangers de guerre ?

Pour répondre à ces questions, il faut réexaminer brièvement les raisons pour lesquelles Khrouchtchev a installé des fusées nucléaires à Cuba et les raisons pour lesquelles Kennedy a choisi le blocus.

LE JEU DE KHROUCHTCHEV

Khrouchtchev savait que les Américains s'apercevraient que des fusées nucléaires russes avaient été installées à Cuba. Si Washington ne réagissait pas, Khrouchtchev obtenait une nouvelle base d'où il pourrait éliminer 90 pour cent de la force de frappe américaine, s'il se decidait de lancer une attaque imprévue.

Si les Américains ne réagissaient pas et permettaient à Khrouchtchev de compléter l'installation d'une grande base de fusées offensives, Khrouchtchev aurait pu conclure qu'il n'aurait rien à craindre s'il tâchait d'éliminer Berlin.

La majorité des conseillers de Kennedy sont d'avis que Khrouchtchev voulait surtout mettre le courage et la détermination des Américains à l'épreuve, pour voir s'il pouvait se permettre une attaque contre Berlin. Une minorité des conseillers du président préferent une autre explication et je crois qu'ils ont raison :

Cette minorité croit que Khrouchtchev voulait provoquer les Etats-Unis et forcer Kennedy à attaquer Cuba. Si Kennedy ne réagissait pas, Khrouchtchev aurait sa base nucléaire et l'équilibre de la terreur serait bouleversé. Si Washington réagissait, comme il l'a fait, Khrouchtchev forçait Kennedy à jouer le rôle de l'agresseur, à jouer le rôle du Goliath.

Khrouchtchev sait que la diplomatie mondiale sera mobilisée pour éviter la guerre. Et quand la diplomatie mondiale entreprend le processus de médiation, quand l'ONU joue le rôle de l'arbitre, il est inévitable qu'on demande aux Etats-Unis de faire certaines concessions pour convaincre les Russes et les Cubains de démanteler leurs fusées.

TROC CUBA-TURQUIE ?

Déjà on est en train de dire aux Américains de faire un troc — démanteler la base américaine en Turquie si la Russie démantèle sa base à Cuba; neutraliser Berlin. Le Brésil recommande la dénucléarisation de l'Afrique et de l'Amérique latine. Les Afro-Asiatiques parlent de l'abolition de toutes les bases sur le périmètre des deux geants. En d'autres mots, toute proposition (surtout le troc Turquie-Cuba, la neutralisation de Berlin et l'élimination des bases) donnerait à la Russie quelque avantage qu'elle n'a pas maintenant.

Est-ce qu'il y a parmi ces propositions quelques-unes que les E.-U. pourraient accepter ? Ils accepteraient la dénucléarisation de l'Amérique latine et de l'Afrique mais sous inspection efficace et internationale à Cuba comme ailleurs. La Maison Blanche ne croit pas que Khrouchtchev aurait intérêt à accepter cette proposition; il perdrait Cuba sans rien gagner en échange. L'abolition de toute base (surtout de celles du Japon) est inacceptable aux Etats-Unis.

Le troc Turquie-Cuba serait acceptable aux Etats-Unis parce que la base américaine en Turquie n'est pas considérée comme efficace; son établissement fut une erreur; la base ne survivrait pas à une attaque russe et elle ne vaut par conséquent pas grand'chose. Mais les Etats-Unis demanderaient que la chose ne soit pas présentée comme un troc et qu'il y ait à Cuba et en Turquie un réseau infaillible d'inspection. Pour la Russie, qui refuse toute inspection, ceci serait un précédent fâcheux.

A Berlin, il n'y a pas d'accord possible. La seule façon de changer le statu quo serait le "désengagement", le retrait de part et d'autre des troupes occidentales et communistes et la création en Europe centrale d'une zone neutralisée.

Voir K VOULAIT POUSSER LES USA en page 2

L'Inde proclame l'état d'urgence

NOUVELLE-DELHI. (Reuter) — L'état d'urgence a été proclamé officiellement, aujourd'hui, en Inde et un comité ministériel de six membres a été constitué en vue de coordonner les efforts du pays dans sa lutte contre l'invasion chinoise. Ce comité spécial est considéré par certains observateurs politiques comme un "cabinet de guerre".

Radio-Delhi a par ailleurs annoncé que le gouvernement avait pris les décisions suivantes pour faire face à la situation critique à la frontière tibétaine: la date de la rentrée des Chambres a été devancée de 10 jours et la session reprendra le 8 novembre; la garde nationale sera renforcée dans tous les Etats et une grande campagne d'épargne sera lancée à travers tout le pays.

Par ailleurs, le parti socialiste indien a réclamé la rupture des liens diplomatiques avec la Chine et trois leaders du parti de droite Swatantra ont réclamé le renvoi du ministre de la Défense, M. Krishna Menon.

Tous les partis d'opposition, y compris le parti communiste, ont condamné le gouvernement de Pékin et accordé leur plein appui au premier ministre Nehru. Les chefs communistes ont déclaré que l'invasion chinoise "allait à l'encontre du principe de coexistence accepté par le communisme international".

Résistance indienne

Pendant ce temps, les troupes indiennes, qui avaient été repoussées hier de la ville frontalière de Tawang, ont résisté, aujourd'hui, à deux attaques des troupes communistes à Walong, près de la frontière de la Birmanie.

La capture de Tawang, centre administratif de la région, a donné aux Chinois le contrôle de la vallée du fleuve Namyang qui coule du Bhutan jusque dans les plaines indiennes. On croit que les troupes chinoises feront une pause apres cette victoire et se regrouperont tout en faisant à l'Inde de nouvelles propositions de négociations.

A l'Ouest, au Ladakh, les troupes chinoises se seraient emparées d'un poste frontalier dans la région de Galwan, mais ont été repoussées d'un autre poste situé près de l'aéroport de Chushul.

Truman critique Diefenbaker

INDEPENDENCE, Mo. (PA) — L'ancien président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a critiqué hier l'attitude que le Canada a adoptée face à la crise cubaine.

Il a notamment declaré que le premier ministre Diefenbaker a refusé d'associer le Canada à l'appui quasi-unanime accordé par les pays occidentaux au blocus de Cuba.

"Nous les avons appuyés au cours de crises antérieures, a-t-il dit des Canadiens, ils devraient faire de même maintenant".

Le premier ministre Diefenbaker avait déclaré hier aux Communes que le Canada a l'intentiton d'appuyer les Etats-Unis et ses autres alliés dans la crise cubaine. Il avait auparavant signalé que son gouvernement a décidé de prendre toutes les mesures possibles, afin que l'espace aérien canadien ne soit pas utilisé pour le transport d'armements vers les bases soviétiques de Cuba.

Au cours de sa conference de presse, M. Truman a précisé que "les pays d'Amérique latine ont pris position pour les Etats-Unis ... Cela m'incite à trouver l'attitude du Canada insuffisante".

M. Truman a par ailleurs exprimé sa méfiance vis-à-vis les conferences au sommet. "Je ne crois pas à ces rencontres, a-t-il dit, j'ai participé à deux d'entre elles et elles n'ont donné aucun résultat".

Scandale immobilier en Floride: une escroquerie de $100 millions

KANSAS CITY, (PA) — Quatre dirigeants de la National Association of Better Business Bureaus (organismes fondés pour combattre la fraude et l'escroquerie ; il existe un Better Business Bureau), ont profité hier d'un congrès régional de l'association pour alerter le public au sujet d'un scandale immobilier qui se déroule dans le sud-ouest de la Floride et qui, selon eux, coûtera plus de $100 millions aux victimes.

Voici les noms de ces dirigeants : MM. Victor H. Nyborg, Rye, New-York, président de l'association ; Lowell P. Nicholas, gérant du bureau de Des Moines, Iowa ; Kenneth Barnard, président du bureau de Chicago ; Joe B. Birkhead, directeur du bureau de Kansas City.

M. Barnard expose qu'aucun scandale de grandeur comparable n'a surgi récemment. "Les spéculations immobilières floridiennes des années 1920 tombent dans l'insignifiance quand on les compare à celles d'aujourd'hui. Quand le scandale éclatera, comme c'est certain, des milliers de gens feront le diable."

Les victimes

Les escrocs que vise M. Barnard vendent des terrains de valeur douteuse, difficiles d'accès, à des acheteurs peu fortunés, qui n'ont pas vu la marchandise, cherchent la terre pour s'y retirer ou comme placement. Il s'agit ordinairement de ventes à tempérament. M. Nyborg ajoute : "Les victimes de cette escroquerie seront les retraités. Beaucoup y ont déja anéanti leurs épargnes. Généralement ils ne sont pas assez riches pour voyager et vérifier le terrain qu'ils achètent. S'ils le voyaient, ils n'en voudraient pas.".

De son côté M. Nicholas déclare : "Il faudrait avoir 25 ans et un caractère de défricheur pour s'installer sur certaines de ces terres."

Ces messieurs citent quelques exemples d'abus de confiance. Le vendeur annonce que le terrain est pourvu de tous les services publics, alors qu'en fait il s'agit d'un desert balayé par le vent, sans aucune commodité. Un autre terrain est inondé la moitié de l'année.

Au Texas, on a vendu un morceau de côte immergé à six pouces; un domaine à peu près inaccessible au sommet d'une montagne près d'El Paso.

Réussite du 6e essai-H à haute altitude des Etats-Unis

HONOLULU. (PA, AFP) — Les Etats-Unis ont procédé, la nuit dernière, à leur sixième essai nucléaire à haute altitude dans le Pacifique, au-dessus de l'île Johnson. L'essai a été cette fois couronné de succès et a produit un éclair qui a illuminé un bref instant le ciel d'Honolulu, à quelque 1,000 milles du lieu de l'explosion. L'explosion était d'une puissance d'un million de tonnes de TNT.

Le Commandement stratégique de l'air des Etats-Unis a par ailleurs lancé aujourd'hui avec succès, de la base Vandenberg, une fusée Atlas-D. Ce dernier lancement a été décrit comme un "exercice de routine".

Khrouchtchev ne saurait résister aux Nations unies

— *Diefenbaker*

OTTAWA (PC) — M. Diefenbaker a déclaré hier que M. Khrouchtchev, "aussi puissant qu'il est, ne saurait résister à l'autorité . . . des Nations unies."

Le premier ministre du Canada commentait, au cours d'une interview, l'acceptation par M. Khrouchtchev d'une demande pour faire cesser les envois d'armes soviétiques à Cuba.

M. Diefenbaker a ajouté : "Cela revèle certainement une fois de plus la force et le prestige, l'autorité des Nations unies."

"Cependant, si ce n'avait été des actes des Etats-Unis, je suis certain qu'il, M. Khrouchtchev n'aurait pas pris cette attitude."

Prières pour la paix aux Etats-Unis

CITE du VATICAN. (AFP) — Les cardinaux et evêques des Etats-Unis, présents à Rome à l'occasion du Concile, ont adressé un bref message aux catholiques de leur nation pour leur demander "de consacrer le dimanche prochain, fête du Christ-Roi, à des prieres pour obtenir la bénédiction de Dieu pour le président et son gouvernement".

"Nous demandons", poursuit le message, "aux catholiques des Etats-Unis d'implorer la divine Providence afin que soit préservée la paix dans la liberté et la justice".

Le message porte la signature des cardinaux Spellman, MacIntyre, Cushing, Meyer, Ritter et celle de Mgr O'Boyle, archevêque de Washington.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Une heureuse suggestion

Il y a de ces mesures, vitales à la bonne marche des affaires publiques, et essentielles à la protection des payeurs de taxes.

Au programme de l'Union nationale on propose la permanence de deux comités bipartites dont la formation par un gouvernement au pouvoir serait certainement grandement à désirer.

Le premier, le Comité des comptes publics, formé d'un certain nombre de députés du gouvernement et de l'opposition, offrirait l'occasion, tous les ans, de faire venir des témoins et de produire tout document nécessaire ou utile à l'étude des dépenses du gouvernement provincial, l'année précédente.

Les règlements de la Chambre prévoient la formation d'un tel comité à chaque session. Il est en effet régulièrement nommé, mais il ne siège jamais. En réalité, il n'a pas

voir LA DEMOCRATIE, page 2

Programmes des partis municipaux page 22

Accusations de fraude de $85,230

Mandats contre deux employés de la Voirie

QUEBEC. (PC) — Le procureur-général, M. Georges-Emile Lapalme, a annoncé à Québec, que des mandats d'amener avaient été émis par un juge de Trois-Rivières contre deux employés du ministère de la Voirie.

Il a précisé que la Sûreté provinciale avait appréhendé M. Georges Masson, employé de la Voirie dans le comté de Maskinongé et qu'elle recherchait M. Viateur Grimard, chef des cantonniers dans le même comté. M. Grimard a quitté sa résidence pour un lieu inconnu.

Les deux hommes sont accusés d'avoir, entre le 1er janvier 1955 et le 21 juin 1960, fraudé le Trésor provincial d'une somme globale de $85,230 au moyen de listes de paie frauduleuses.

Deux cents personnes du comté sont présentement interrogées par la Sûreté provinciale en marge de cette fraude.

M. Lapalme a déclaré qu'on engageait des personnes, en les faisant travailler un certain temps, les remerciant ensuite, en laissant leurs noms sur la liste de paye de la Voirie pendant assez longtemps.

Toutes les personnes ainsi engagées devaient travailler 60 heures par semaine à raison de $3 l'heure.

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 36
Comiques / 37
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 44, 45
Horoscope / 24
Les patrons / 29
Les Tribunaux / 10
Loisirs et récréation / 20
Mots croisés / 13
Radio et Télévision / 46
Spectacles et Concerts / 12
Sports / 40 à 43
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 9

LA MÉTÉO

CIEL VARIABLE, FROID.
MIN.: 30 MAX.: 35

VOIR DETAILS EN PAGE 2



Emilien Lafrance (Lacordaire): "Quand Danny Boy parle de boisson, il sait ce qu'il dit !"



les propos du timide

Bonhomie ou bonasserie ?

Inutile de nier : quelque mal qu'on en dise, la télévision nous arrange, nous, parents. Trop souvent, nous démissionnons en sacrifiant nos petits diables au mauvais goût, contre un peu de notre sacro-sainte paix, cet ingénieux alibi de notre impatience.

En revanche, nos petits barbares nous font payer chèrement les défaillances de notre autorité. Le souper retraite d'un quart-d'heure ; le calme que nos agités simulent à l'heure du dodo, recouvre une sournoise tentative contre la règle de huit-heures. Cependant, notre mollissante fermeté se fait attraper, quand le plus impressionnable s'éveille en sursaut, pour nous sangloter qu'il a peur de "l'Homme Invisible" ou du "Robot", hôtes de ses cauchemars.

Nous voudrions que la lecture et les livres d'images aient la séduction de l'écran. La littérature est plus accommodante pour les parents : un bouquin se feuillette à toute heure, se reprend là où on l'a laissé, toujours pareil à lui-même, fût-il corné. Il n'a pas le fuyant des bandes animées qui galopent au pas et à l'oeil du temps, plus souvent du contre-temps. La télévision, hélas !... ne remet pas à demain, à tout à l'heure, à tout de suite même. Elle impose ses usages, en sabotant nos horaires et nos humeurs.

Jamais n'avons-nous vu autant qu'aujourd'hui jusqu'à quel point le progrès nous asservit. Quand le savant a délivré l'atome, il a enchaîné l'homme à qui il en faisait l'offrande.

Qu'on m'excuse !... Je dois m'arrêter. Mon indiscipliné de fiston me réclame des "bons-hommes". Il est deux heures. J'allume l'appareil, mais la magie ne s'opère pas. Pas de "bons-hommes" ! Il me regarde méchamment, moi, le dieu déchu, incapable de lui servir ses Yogi Bear, Popeye et consorts.

Que ne voit-il pas, le petit sacripant, que le plus bonhomme de tous, c'est son père ?

ALBERT BRIE



UN MORT ET UN BLESSE LORS D'UN INCENDIE — M. Eugène Daunais, âgé de 52 ans, a perdu la vie peu après 2 h. ce matin alors que M. R. Cloutier, âgé de 24 ans et domicilié au numéro 1019 St-Denis, a été asphyxié et conduit à l'hôpital St-Luc à la suite d'un incendie qui s'est déclaré au café Monarch situé au numéro 162 de la rue Ste-Catherine est. L'incendie a nécessité la présence d'une cinquantaine de pompiers de quatre casernes sous la direction conjointe du chef de division A. Letendre et du chef de district Lucien Bouchard. Les pompiers n'ont mis que 45 minutes pour circonscrire l'incendie, lequel s'était déclaré vers 2 h.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Les Six proposent à la G.-B. un plan d'intégration très précis

BRUXELLES. (AFP) — La douzième session ministérielle des négociations sur l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun s'est ouverte hier après-midi au ministère belge des Affaires étrangères, à Bruxelles, sous la présidence de M. van Houten, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas.

La réunion d'hier a été entièrement consacrée aux problèmes de l'intégration de l'agriculture des Iles britanniques dans la politique agricole commune européenne. La session se poursuit aujourd'hui. Elle se continuera probablement demain.

M. Edward Heath, lord du sceau privé et chef de la délégation britannique, est assisté de M. Christopher Soames, ministre de l'Agriculture et gendre de sir Winston Churchill.

Au nom des Six, M. van Houten a présenté à la délégation britannique le plan préparé par les ministres des pays du Marché commun pour faciliter l'adaptation de l'agriculture des Iles britanniques à la politique agricole commune pendant la période transitoire.

Les ministres des Six avaient arrêté ce plan, hier matin, au cours d'une réunion préparatoire.

Le plan des continentaux prévoit :

1) la fin immédiate, dès l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, des subventions à la production dans l'agriculture britannique;

2) leur remplacement par une subvention dégressive à la consommation;

3) l'application de ce plan à tous les produits agricoles britanniques pendant la période transitoire;

4) la suppression de ces mesures de transition au plus tard le 1er janvier 1970, date à laquelle prend fin la période transitoire du Marché commun.

L'ingéniosité de ce plan a été soulignée par plusieurs ministres des Six ainsi que par M. Sicco Mansholt, vice-président de la commission exécutive du Marché commun et expert en agriculture.

Hausse des prix

En effet, le producteur britannique verra le prix d'achat de ses produits relevé sensiblement dès la première année de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

D'autre part, le relèvement du prix des produits agricoles pour les consommateurs pourra être amorti et ne dépassera pas 4 à 5%. De la sorte, les dépenses du budget britanniques pour les subventions à la consommation seront inférieures à celles faites jusqu'à présent pour les subventions à la production.

Autre avantage : Si, pour une raison ou un une autre, le prix des produits agricoles tombait en Grande-Bretagne au-dessous du prix moyen fixé par le Marché commun, la commission exécutive de la CEE interviendrait sur le marché britannique à l'aide de fonds communautaires pour garantir aux producteurs britanniques la vente de leurs produits aux prix déterminés.

Enfin, le plan des Six stipule que les prix minima et maxima en vigueur dans la Communauté européenne pour les produits agricoles au moment de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun seront immédiatement applicables à l'agriculture du Royaume-Uni.

K VOULAIT POUSSER LES USA

SUITE DE LA PAGE 1

La Maison Blanche est convaincue qu'au fond, Khrouchtchev ne veut pas établir des zones d'influence fixes, qu'il n'accepterait jamais une situation dans laquelle il ne pourrait pas tenter d'agrandir l'empire communiste. Cette interprétation de l'attitude de Khrouchtchev pousse les Américains à conclure que les zones neutralisées sont dangereuses parce que les frontières n'y sont pas distinctes — il n'y a pas de ligne précise dans ces zones pour qu'on puisse dire à Khrouchtchev que s'il la dépasse, il risque la guerre. Au moins, c'est ce que croit Washington.

Et alors ? Alors, je crois que Khrouchtchev, s'il ne peut pas obtenir des concessions importantes, préférera voir Cuba détruite dans une attaque américaine — une attaque qu'il appellerait l'incident hongrois des Américains. Est-ce que ça veut dire la fin de l'ONU ? Pas forcément. Kennedy, ayant démontré son anticommunisme ferme, peut maintenant ignorer la critique de la droite contre son opposition à Tshombé; il est donc fort probable que les États-Unis aideront l'ONU beaucoup plus énergiquement au Congo dorénavant. Et avec le Congo et le Moyen-Orient, l'ONU aura deux rôles qu'aucune autre organisation ne peut jouer.

$55,000,000 pour les écoles spécialisées

Le gouvernement provincial consacrera $55,000,000 à la construction d'écoles techniques et commerciales au cours des trois prochaines années, a annoncé hier le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie. S'adressant aux étudiants de l'Université Sir George Williams, M. Gérin-Lajoie a dit que le problème de l'enseignement technique et professionnel était une des préoccupations majeures du gouvernement, et que "personne ne devrait quitter l'école sans un entraînement professionnel quelconque".

Le ministre a également annoncé une hausse prochaine des salaires des professeurs d'écoles techniques et professionnelles et la construction d'une école normale pour former des professeurs d'écoles techniques.

En réponse à une question, il a affirmé que le gouvernement ne faisait pas de discrimination à l'endroit des universités, qu'il considère comme aussi importantes pour l'avenir de la province que l'enseignement secondaire. Il s'en est pris à M. Daniel Johnson, qui aurait déclaré que le gouvernement ne devrait pas dépenser trop pour les universités, mais plutôt concentrer ses efforts aux niveaux inférieurs de l'enseignement.

M. Gérin-Lajoie a dit que la nationalisation de l'électricité, loin de détruire l'entreprise privée, allait justement permettre à cette dernière de s'étendre partout dans la province.

Tout comme Montréal

Laval aura son "comité des affaires étudiantes"

QUEBEC. (par Renaud Santerre) — Le recteur de l'université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, vient d'annoncer la formation d'un "comité des affaires étudiantes" qui a pour but de faciliter les relations entre les autorités universitaires et l'association générale des étudiants.

Cette décision marque, d'après le président de l'AGEL, M. Claude Frenette, une étape importante dans l'évolution de l'université.

C'est l'aboutissement d'une longue crise entre le conseil universitaire et l'AGEL, crise qui a atteint son apogée à l'automne de 1960 lorsque les autorités universitaires décidaient d'expulser trois rédacteurs du Carabin, l'hebdomadaire des étudiants, à la suite de la publication d'articles litigieux.

C'est la première fois que la participation des étudiants à un niveau quelconque de l'administration de l'université est admise par les autorités universitaires et institutionnalisée.

Le comité nouvellement formé, qui est constitué d'un président, de trois représentants nommés par le recteur et de trois étudiants nommés sur recommandation de l'AGEL, s'intégrera aux rouages administratifs de l'université.

Ce comité sera, temporairement du moins, consultatif et étudiera tous les problèmes qui lui seront soumis par l'administration universitaire ou l'AGEL relativement aux affaires étudiantes. Il aura la responsabilité de soumettre des suggestions et des recommandations auprès des deux parties.

On prévoit que M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'université, présidera le comité, qui comptera, probablement, les professeurs André Desgagné, Lorenzo Roy et André Bisson comme représentants des autorités universitaires. Ces trois professeurs avaient spécialement été chargés de mener avec l'AGEL les négociations qui ont abouti à ce résultat.

Un comité similaire, formé de deux étudiants, deux professeurs et deux représentants de l'administration, existe depuis deux ans à l'université de Montréal.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

siégé depuis l'époque de 1935 et 1936.

Il est vrai que ce comité établi selon la répartition des partis en Chambre, serait dominé par les députés du gouvernement, mais on sait ce qu'une minorité peut accomplir dans de tels cadres, même si la majorité tente de bloquer l'opposition. Les séances sont publiques.

Un gouvernement ne peut indéfiniment refuser, sans un sursaut sérieux de l'opinion publique, de fournir les informations requises par la minorité, dans un tel cadre.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, avait annoncé son intention, à la suite de demandes répétées de l'Union nationale, de faire siéger le comité au cours de la session cet automne ; on sait cependant que, depuis, des élections ont été déclenchées.

Mais une proposition encore plus intéressante peut-être, car elle serait une innovation, c'est l'institution d'un Comité de surveillance des achats, contrats et des autres transactions du gouvernement.

Cette mesure préconisée par l'Union nationale mériterait quelques explications de la part de Daniel Johnson.

Le patronage est enraciné profondément dans l'administration publique.

Un Comité de surveillance, formé de députés ministériels et de l'opposition, mettrait sûrement un frein aux tentations que subissent les personnes qui s'intéressent à la chose publique.

Encore là l'utilité de cette mesure se retrouve dans le fait que tout se passerait en public.

Si un gouvernement achetait d'une compagnie pour $1,000,000, au cours d'une année, l'opposition serait en posture pour demander des informations au sujet de la compagnie.

Pour être d'une utilité réelle ce comité devrait siéger pour prendre en considération les actes que le gouvernement veut poser et non ceux qu'il a posés il y a six mois ou un an, car, à ce moment-là, le comité n'ajouterait rien aux pouvoirs actuels de la Chambre.

L'histoire nous enseigne que dans les administrations publiques il est à peu près impossible d'éliminer complètement le patronage et la corruption.

Tant qu'il y aura des hommes intéressés à trouver des moyens de faire de l'argent facilement, ils découvriront des moyens.

Tant qu'il y aura des hommes intéressés à se servir de la chose publique pour s'enrichir personnellement, ils découvriront les moyens de le faire.

Mais le peuple est en droit d'exiger de leurs administrations qu'il devienne de plus en plus difficile et dangereux de se servir des fonds publics pour se faire des fortunes personnelles.

(Tous droits réservés)

Les diplomates de l'ouest sont immobilisés en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les répercussions du discours du président Kennedy n'ont pas fini de se faire sentir à travers le monde. On apprend aujourd'hui que le gouvernement soviétique a interdit aux diplomates occidentaux tout voyage hors de Moscou, c'est du moins ce que rapportent des sources diplomatiques.

L'interdiction est entrée en vigueur mardi, soit le lendemain où le président Kennedy a annoncé le blocus de Cuba du fait de l'établissement de bases de missiles dans cette île des Caraïbes.

Stevenson à Washington

Simultanément, la Presse associée annonce que M. Adlai Stevenson a pris aujourd'hui l'avion à New York pour se rendre à Washington où il aura un entretien avec le président dans le courant de la journée en vue d'arrêter une stratégie en regard des pourparlers qui seront incessamment entamés à l'ONU pour déterminer la possibilité d'engager des négociations au sujet de la crise cubaine.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, vient également d'arriver à Washington et on annonce qu'à cause de la gravité de la situation, M. Kennedy a décidé de contremander le voyage qu'il devait faire au Brésil le mois prochain.

Les diplomates cubains

Entre temps, les diplomates cubains multiplient les démarches. M. Carlos Maristany Sanchez, ambassadeur de Cuba en Hollande, a affirmé textuellement aujourd'hui au cours d'une conférence de presse : "Il n'existe pas de bases de fusées et il n'y a pas d'armes offensives à Cuba." Il a en outre affirmé que le blocus américain était général et s'appliquait à tous les navires à destination de Cuba, le but des Etats-Unis, a-t-il précisé, étant d'affamer le peuple cubain.

L'ambassadeur de Cuba à Berne, de son côté, a fait part au gouvernement suisse du "désir de paix du gouvernement de La Havane". Il a déclaré que Cuba était "toujours disposé à négocier n'importe quel différend par les moyens pacifiques pour autant que ceux-ci n'entraînent pas une atteinte à la souveraineté."

Trafic maritime

Pendant que les hommes d'Etat s'affairent, on note une certaine agitation dans le trafic maritime. La Fédération norvégienne des armateurs conseille à ses navires, actuellement dans la mer des Caraïbes, d'utiliser le passage entre la République dominicaine et Porto-Rico, de préférence aux autres routes considérées comme "zones dangereuses".

D'autre part, on signale un trafic inusité de navires soviétiques dans la Mer Noire. Dans la seule journée du 25 octobre, 20 bateaux soviétiques ont passé les Dardanelles — chiffre record en 1962.

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

que le seul contact entre forces navales américaines et navires soviétiques est celui qui a eu lieu dans la journée d'hier à l'occasion du passage d'un pétrolier soviétique. Un porte-parole du secrétariat de la Défense a confirmé qu'aucune équipe de visite n'était montée à bord du pétrolier "Bucarest", intercepté de bonne heure hier par la Marine américaine. Il a refusé de préciser quel moyen de communications les navires américains et soviétique avaient employé avant que le pétrolier fût autorisé à poursuivre sa route vers Cuba.

Interrogé sur les raisons de l'autorisation donnée au "Bucarest" de se rendre à Cuba, le porte-parole a répondu que la configuration de ce cargo avait suffi aux autorités responsables pour leur donner la certitude que c'était effectivement des produits pétroliers qu'il transportait.

12 cargos font demi-tour

Le même porte-parole a souligné d'autre part que la Marine s'était effectivement assurée de la volte-face de 12 autres cargos soviétiques qui auparavant se dirigeaient vers Cuba. Il a affirmé n'avoir aucun renseignement sur les opérations ultérieures des 12 navires et ne pas savoir notamment si ceux-ci se regrouperaient en convoi éventuellement escorté par des unités de la Marine soviétique.

La quarantaine continue toujours, a poursuivi le fonctionnaire du secrétariat de la Défense, pour deux raisons : 1— des navires soviétiques continuent de se diriger sur Cuba et nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'ils transportent ; 2— la construction des bases de missiles et de bombardiers continue à Cuba au même rythme rapide.

Dans le royaume de Dieu il y a des derniers qui seront premiers, et des premiers qui seront derniers.

(Lc 13, 30)

Fonds de stabilisation

Le Canada devrait combler son déficit d'un milliard de dollars d'ici janvier

-- Dr Seymour Harris

par Gilles PRATTE

Le Canada se remet magnifiquement de la crise qui a provoqué la dévaluation de son dollar, et devrait avoir comblé d'ici la fin de l'année son déficit d'un milliard de dollars au fonds de stabilisation.

C'est un économiste américain, professeur à l'université Harvard, conseiller du gouvernement Kennedy, qui tenait ces réjouissants propos au Redpath Hall de l'université McGill, dans le cadre d'une série de conférences sur les affaires internationales.

Le Dr Seymour Harris a également souligné que la majorité des économistes américains seraient d'accord avec une forme de dévaluation du dollar américain pour stabiliser l'économie du pays, en fonction du Marché commun européen.

Mais le gouvernement américain n'est pas du tout de cet avis, et là-dessus, le Dr Harris se range du côté de Kennedy plutôt que de celui de ses confrères, estimant, entre autres raisons, qu'une dévaluation du dollar serait une atteinte au prestige des USA.

Le conférencier a cependant remarqué qu'une dévaluation du dollar américain pourrait peut-être stimuler les échanges commerciaux avec les pays du Marché commun, l'Allemagne pouvant obtenir davantage pour ses marks, le France pour ses francs, l'Italie, pour ses lires...

Mais avant d'en arriver à la dévaluation, le Dr Harris espère que d'autres solutions pourront être trouvées.

Il a aussi remarqué, avec un petit ton de regret, que les Américains ont beaucoup trop tendance à acheter ce qui vient d'Europe au lieu de ce qui est "made in USA".

Comme preuve, il a mentionné l'enthousiasme des Américains pour les voyages en Europe, mentionnant qu'ils aiment s'entourer de choses étrangères, de paysages étrangers, de cultures étrangères.

Le gouvernement a décidé de répondre du tac au tac, et tente par tous les moyens d'attirer aux USA les touristes européens.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec : ensoleillé avec périodes nuageuses se couvrant dans la soirée. Quelques chutes de neige légère aujourd'hui. Plus fréquentes dans la soirée. Froid. Vents de l'est de 20 milles aujourd'hui. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 40 ; Sainte-Agathe 35 ; Québec 38.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : généralement nuageux avec chutes de neige intermittente aujourd'hui. Froid. Vents de l'est de 20 milles. Maximum aujourd'hui à Témiscamingue 35 ; Val-d'Or, Rouyn-Noranda 32.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Saint-Maurice et Lac Saint-Jean : ciel clair avec périodes nuageuses aujourd'hui. Chutes de neige occasionnelles. Froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Chicoutimi 32.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : ciel clair avec quelques périodes nuageuses dans l'après-midi et chutes de neige. Froid. Vents du sud-est de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Baie-Comeau, Sept-Iles, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 35.

DOMAINE TRUDEAU

ST-JEROME

Maintenant Ouvert

3 et 4 chambres à coucher

Bungalow et niveaux multiples

COMPTANT et PAIEMENTS MENSUELS très bas

★ Fenêtres panoramiques ou en aluminium.
★ Portes en acajou naturel et comptoir en arborite.
★ Ventilateur et hotte ★ Coiffeuse
★ Tuiles céramiques et appareils de salle de bain de couleur.
★ Et plusieurs autres item intéressants.



PROFESSIONNELLEMENT CONSTRUIT PAR
LA RIVIERE DU NORD DEVELOPMENT CORP.

DIRECTIONS : Sortie No 18 de l'autoroute suivez les affiches, route No 11 — Suivez les affiches.

Buvez Peer's
ORANGE TROPICALE

GAGNEZ UN PRIX !
Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de
PEER'S
Les breuvages rafraîchissants

dimanche PROCHAIN LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER
OUI
AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

GAIN DE 24 HEURES GRÂCE AU NOUVEAU SERVICE MARCHANDISES

Ce nouveau service *quotidien* du Canadien National, en vigueur à compter du 28 octobre, mettra un jour de moins à transporter les marchandises de Vancouver à Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et les Maritimes, *sans frais supplémentaires.*

Ce gain de 24 heures sera particulièrement apprécié par les importateurs, les entrepreneurs de transports et les expéditeurs de fruits, de viandes, de poissons, de pâte à papier, de contreplaqué et, en général, de toutes les marchandises qui requièrent une livraison bon marché, rapide et sûre.

LIVRAISON À MONTRÉAL LE MATIN DU 5e JOUR

Si vous désirez obtenir des renseignements plus complets, communiquez avec le représentant du service marchandises du CN à Montréal (877-5500). Et, à partir du 28 octobre, gagnez 24 heures sur chaque expédition.

De VANCOUVER à l'EST du CANADA

CN

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 11



— IL DOIT ÊTRE CHEVALIER DE COLOMB

M. Drapeau demande l'élection de tous les candidats du PCM

M. Guy Cormier, dans son "Premier-Montréal", en p. 4, souligne la nécessité d'une OPPOSITION

par Raymond MASSE

Sans ambages et avec insistance, M. Jean Drapeau demande aux Montréalais appelés aux urnes dimanche de voter de façon que les 46 membres du prochain conseil municipal — le maire et les 45 conseillers — soient tous des porte-étendard du Parti civique de Montréal dont il est le chef-fondateur.

Orateur clé à un ralliement d'environ 200 personnes qui l'ont chaleureusement accueilli à l'école Ste-Croix, rue Centre, dans le secteur de Pointe-St-Charles, hier soir, M. Drapeau n'a pas été évasif, loin de là : "Tous et chacun des candidats du Parti civique de Montréal méritent d'être élus . . . 42 des 45 candidats aux postes de conseiller ont déjà siégé à l'hôtel de ville. Il faut que le conseil municipal élu dimanche ait un mandat non équivoque".

Il élabora : "Il y a des batailles à livrer dans l'intérêt des Montréalais. Il faut que nous ayons un mandat éclatant afin que, lorsque nous discuterons avec les gouvernements supérieurs, le caractère unanime de ce mandat ne fasse pas de doute. Nous avons besoin de tous nos candidats. C'est une équipe complète et bien balancée. Il faut, à l'hôtel de ville, des gens consciencieux et capables de prendre leurs responsabilités".

La carte d'identit ?

Quant aux deux référendums prévus, M. Drapeau compte que les Montréalais favoriseront un mandat maximum de quatre ans ainsi que l'établissement d'une "carte d'identité pour voter".

Au sujet de cette carte, il

Voir M. DRAPEAU en page 6

La campagne tire à sa fin

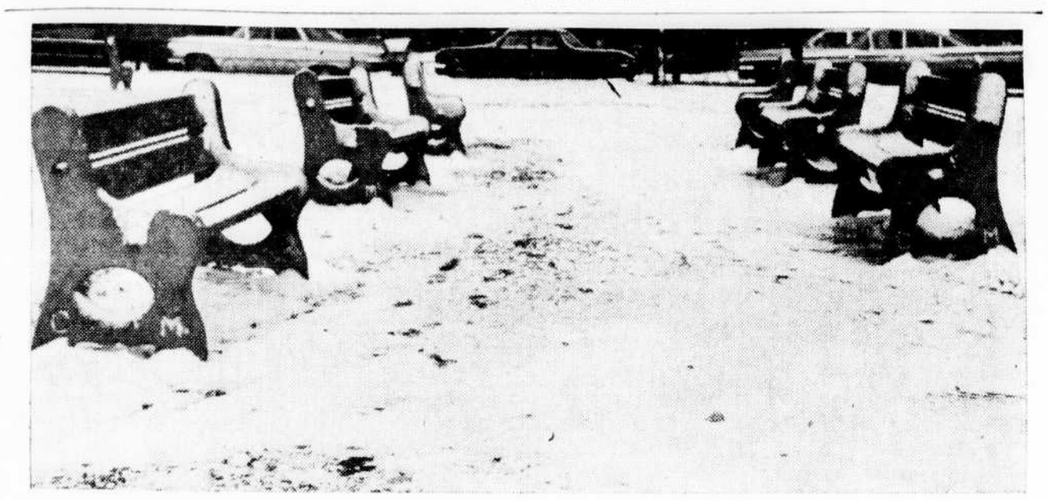
Il n'y a ce soir que deux ralliements dans la campagne électorale municipale qui prendra fin demain.

Le Parti des citoyens, dont le candidat à la mairie est M. Sarto Fournier, tiendra une assemblée publique dans la salle de l'école De Salaberry, 1720, rue Beaudry.

Quant à la Ligue d'action civique, dont le candidat au poste de premier magistrat est M. Paul Lambert, "un colloque sur la politique municipale" tiendra lieu d'assemblée publique, à l'école Cherrier, à l'intersection des rues Cherrier et St-Hubert.

Il s'agit d'"une rencontre de M. Lambert et des candidats aux sièges de conseiller recommandés par la LAC avec la population".

Pour sa part, le Parti civique de Montréal a clôturé hier soir sa campagne électorale.



TROP ET TROP PEU — Il n'y en avait pas encore assez pour les enfants, mais il y en avait déjà trop pour les habitués des parcs et, surtout, pour les automobilistes. A preuve, les embouteillages que l'on a signalés ce matin sur à peu près tous les ponts de l'île de Montréal. Il y avait eu une première chute de neige plus tôt cette semaine, mais celle de ce matin a été la première que l'on ait pu voir "rester" quelques heures.

Le directeur Robert demande :

Pas de boisson, même avec repas, dimanche

Les débits d'alcool de la ville de Montréal fermeront-ils ou ne fermeront-ils pas leurs portes dimanche, jour de la votation ?

Le directeur J.-Adrien Robert, de la police municipale, le souhaite; ainsi en est-il des autorités de la PP.

Mais de quelle façon cette fermeture sera-t-elle imposée ?

C'est la discussion qu'ont tenue ce matin M. Robert et l'inspecteur-chef Gérard Houle, de la PP.

La loi municipale ordonne la fermeture des débits d'alcool le jour de l'élection. La loi provinciale restreint le privilège des hôteliers et resaturateurs, le dimanche, en leur enjoignant de servir un repas avec toute commande de breuvage alcoolique.

L'inspecteur Houle a suggéré au directeur Robert d'appliquer sa loi municipale.

M. Robert a sollicité l'aide de la PP.

Pour trancher la question, M. Houle a communiqué avec M. Alphonse Cantin, c. r., procureur-général adjoint et vers 11 h. 30 attendait la réponse de ce dernier.

Il semble bien, sans présumer de la décision des autorités, que la prohibition temporaire sera imposée jusqu'à l'heure de la fermeture des polls, dimanche soir.

FAITS divers

Une auto volée heurte un poteau dans une chasse à l'homme

Le propriétaire de la luxueuse voiture qui a été volée hier soir dans le nord de la métropole aura certes de la difficulté à reconnaître son bien. Après une poursuite qui s'est déroulée à plus de 80 milles à l'heure dans les rues de la ville, la voiture a heurté un poteau de fer, à l'angle des rues Craig et Ste-Elisabeth, a ensuite enfoncé deux automobiles, et s'est finalement arrêtée de travers sur le trottoir. La voiture volée avait été prise en chasse à l'angle des rues Ste-Catherine et Fullum par la voiture 2-3. Les deux adolescents âgés de 16 et 19 ans qui se trouvaient dans l'auto n'auraient pu se rendre très loin, car l'alerte avait été donnée et une dizaine d'autos-patrouille débouchaient de toutes les rues. Après avoir été pansés à l'hôpital St-Luc, les deux adolescents ont été écroués à la Sûreté, où une

Voir FAITS DIVERS en page 6

Selon M. Lambert :

Coût exhorbitant de l'excavation à la Place des Arts

"M. Drapeau peut-il nous dire pourquoi le coût de l'excavation à la Place des Arts a été de $1.20 la verge cube, alors que, pour des projets de cette envergure, le coût habituel est de $0.80. Pourquoi ce gaspillage éhonté alors que le projet coûte déjà trop cher ?"

M. Paul Lambert, candidat à la mairie sous la bannière de la Ligue d'action civique, a sommé Me Drapeau de répondre à cette question avant le 28 octobre, alors qu'il s'adressait, hier midi, aux étudiants de l'Université de Montréal.

"S'il a quelque respect pour les citoyens de Montréal, Me Drapeau devra répondre à cette question", a ajouté M. Lambert qui a ensuite repassé, en compagnie des étudiants universitaires, les grandes lignes du programme que la Ligue d'action civique entend mettre en

Voir M. LAMBERT en p. 6

Mise en garde de M. Gabriel Morin

Interrogé, hier après-midi, au sujet de rapports à l'effet que des personnes frappent en son nom à des portes en vue de demander qu'on leur remette les cartes qu'il leur a adressées ces jours derniers, M. Gabriel Morin, greffier de la Cité et aussi président de l'élection municipale fixée à dimanche, a déclaré ne pas avoir autorisé qui que ce soit à ce faire.

"Je n'ai autorisé personne à recueillir les avis que j'ai envoyés, à titre de président, conformément à la loi, aux électeurs pour leur indiquer notamment l'endroit où ils doivent voter", dit M. Morin.

"Au contraire, comme cela se produit à chaque élection, j'ai écrit au directeur des Postes pour lui demander de retourner à moi-même ou au secrétaire de l'élection, M. Albert Castonguay, les avis, qui, pour une raison ou une autre — déménagement, décès, etc. — ne peuvent être livrés à leur destinataire", ajouta M. Morin.

A lire en page 22 :
Les programmes des trois partis

Les propriétaires-unis du taxi remettent un mémoire aux candidats

par Claude GENDRON

A quelques jours seulement des élections municipales de Montréal, l'Association des propriétaires unis du taxi a fait parvenir à tous les candidats en lice, tant à la mairie qu'au conseil, un mémoire exposant les principaux problèmes du taxi et apportant des suggestions pour les résoudre.

Et comme éléments de solution, l'Association propose :

- **la limitation du nombre des permis de taxi à "un par 700 personnes";**
- l'établissement de deux sortes de permis, l'un de flotte et l'autre individuel;
- la négociabilité du commerce du taxi selon une valeur réelle, comme cela se pratique à New-York;
- l'établissement d'une Commission permanente du taxi.

"Ces suggestions, a expliqué le vice-président de l'Association, M. Marcel Lapierre, ont été acceptées par nos membres. Ceux-ci sont unanimes à déclarer que l'industrie du

Voir LE TAXI en page 6

Au Canadien Pacifique

Les négociations entrent dans la phase critique

Les pourparlers qui se poursuivent depuis cinq jours entre le Canadien Pacifique et la Fraternité des agents de train (CTC) sont entrés aujourd'hui dans une phase critique.

Les négociations continues présidées par le médiateur fédéral, M. William Dickie, ont réussi à éliminer de nombreux points du litige, et M. Dickie se déclarait hier soir satisfait de la marche des pourparlers Mais on est arrivé aujourd'hui au noeud des débats, et c'est de leur issue que dépend la grève prévue pour lundi. Si les négociations, qui ont repris à 10 h. 30 ce matin, n'aboutissent pas à une entente, les 6,000 agents de train du CP cesseront alors de travailler. La compagnie a déjà commencé à se préparer à la grève éventuelle, en avertissant ses 60,000 employés qu'ils seront à leur tour mis à pied, et mercredi dernier, en prévenant ses passagers de ce que si la grève éclate, ils devront se servir d'un autre moyen de transport. D'ici 24 heures, le CP doit ordonner à ses préposés aux expéditions de refuser des marchandises puisqu'ils n'en pourront garantir la livraison . . . l'ordre ne sera évidemment donné que si la grève n'est pas évitée par la négociation.

Si la grève a lieu, le service du CP sera interrompu sur les 17,000 milles de voies.

M. Dickie a été désigné comme médiateur il y a une semaine par le ministre fédéral du Travail, après que les pourparlers entre les deux parties eurent échoué une seconde fois en sept jours. Au cours des deux derniers jours des négociations, M. Dickie s'est longuement entretenu avec les dirigeants des deux groupes ainsi qu'avec les deux équipes de négociateurs. Il lui semble que l'attitude des deux parties en cause est plus encourageante depuis quelques jours.

Le litige porte sur les règlements de travail. Les agents du PC gagnent en moyenne de $4,600, à $7,000 par année, et les deux parties ont apparemment convenu d'une hausse de salaire de huit p. 100.

Un "gardien" qui a reçu de l'argent des deux candidats?

Exception ou règle générale ? Les travailleurs "professionnels" d'élection reçoivent-ils, à l'occasion, des émoluments des . . . deux côtés ?

A quelques heures d'intervalle, alors qu'il était toujours le témoin de la Couronne, à l'enquête sur les irrégularités de l'élection de Fabreville, Frank Saulnier, camionneur de son métier, et "gardien" en périodes électorales, a déclaré qu'il avait reçu une somme d'argent de l'un des candidats à la mairie, pour soutenir ensuite qu'il en avait reçu aussi de son adversaire.

Cela peut sembler bizarre au commun des électeurs. Mais nullement à ceux pour qui les scrutins, quels qu'ils soient, sont une occasion apparente de "faire quelques piastres vite", selon une expression qui a normalement cours, en période élec-

Voir UN "GARDIEN" en page 6

L'affaire Lemay

Yvon Lemieux passera quatre ans en prison

par Maurice MORIN

Une nouvelle phase de l'affaire Lemay s'est déroulée ce matin aux assises en cour du Banc de la Reine.

En effet Yvon Lemieux, 20 ans, qui avait été accusé de conspiration et de vol avec le chatelain de Mont Rolland s'est reconnu coupable devant l'honorable juge Maurice Cousineau et a écopé de quatre ans de pénitencier. Le vol pour lequel le jeune Lemieux sera privé de sa liberté pour les quatre prochaines années était d'un montant d'un demi-million de dollars environ. Il avait été commis dans les circonstances que l'on sait entre le 30 juin 1961 et le 3 juillet de la même anée à la succursale de la ban-

Voir YVON LEMIEUX en p. 6



LA COMEDIENNE MICHELE MORGAN était depuis mardi parmi nous. Cette photo a été prise hier matin au moment où elle s'embarquait à bord d'un réacté d'Air France qui la ramenait à Paris. Elle était accompagnée de Gérard Oury, metteur en scène de son dernier film "Le crime ne paie pas".



APRES LE PASSAGE DU TRAIN . . . c'est tout ce qui reste de la cabine du camion dans laquelle se trouvait M. André Chicoine, âgé de 21 ans, de Ste-Rosalie. Le camion a été heurté par un convoi des Chemins de fer nationaux, au passage à niveau de St-Hilaire. Sous la violence du choc, le lourd camion a été sectionné en trois parties, qui ont été projetées à [illegible] endroits différents. La tragédie s'est produite vers 9 h. hier matin. Le conducteur a évidemment été tué sur le coup.

photo Jean Desjardins

RBI GOBLIN
GATEAU 79c ch.
Gâteau étagé Hallowe'en 69c ch.
BEIGNES HALLOWE'EN 69c douz.
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

aux 4 librairies Pilon
AGENDAS 1963 — FRANÇAIS
No 750 F(1504F)
• 1 jour à la page 8" x 5½"
• Couverture flexible en similicuir
• Couverture : Noir • Rouge • Vert • Brun
$2.35
JOLIS AGENDAS 1963
Idéals pour offrir en cadeau ! Si commodes pour l'usage personnel ! Hâtez-vous ! Placez vos commandes dès maintenant pour obtenir l'impression sur la couverture de noms de personnes ou de compagnies !
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI OU FILTRE

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Les PANIERS DE FRUITS DE FANTAISIE DIONNE AJOUTENT PRESTIGE A VOS BONS SOUHAITS
Plaquemines — Coings — Avocats — Raisin noir — Grenades — Poires Bartlett — Melon Honey Dew — Melon Casaba — Melon Cranshaw — Melon Santa Claus — Châtaignes italiennes — Limettes — Gros ananas, etc., etc.
MOULES — PALOURDES — PERVANCHES
MORUE NOIRE D'ALASKA
PETONCLES FRAIS — SAUMON FUME
HUITRES FRAICHES EN VRAC OU ECAILLES
MIEL DE NOUVELLE SAISON
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE. Tél.: VI. 9-2341

AVIS
AUX GARAGISTES
ET AUX AJUSTEURS D'ASSURANCE
EQUIPEMENTS SPECIAUX pour "REDRESSEMENT" DE CHASSIS D'AUTOMOBILES ET DE ROUES
Nos équipements sont en opération pour tous travaux de châssis d'automobiles et de roues.
Exécuté par des experts, nous vous assurons un travail rapide, parfait et économique.
Service de remorquage dans les environs de Montréal, GRATIS
Nous serons heureux de vous fournir toutes informations.
S'adresser à M. YVON PARENT chez
Jarry Automobile Incorporée
PONTIAC — ACADIAN — BUICK — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C.
1068, BOUL. des LAURENTIDES
PONT-VIAU FACE A MIRACLE MART Tél. : 669-2681

A Hampstead

Ouverture d'une nouvelle artère

Une ouvelle artère de Hampstead reliant l'avenue Van Horne (Chemin Fleet) aux limites ouest de la Côte-St-Luc sera ouverte à 5 h. demain après-midi.

Le boul Cavendish débouchant sur le chemin Fleet (avenue Van Horne), il sera désormais plus facile aux automobilistes se trouvant sur l'avenue Van Horne ou le boul. Décarie de se rendre au boul. Cavendish.

ELU PRESIDENT



M. FELICIEN RIVARD, ingénieur forestier en chef à la International Paper Company, qui a été élu président de la Corporation des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec lors de leur congrès annuel à Québec. M. Rivard est natif de Grondines, comté de Portneuf, et fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à l'université Laval. Il est au service de la C.I.P. depuis 1934. Membre du Richelieu, il s'intéresse activement à plusieurs sociétés de conservation et de foresterie.

LE TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

taxi de la ville de Montréal doit viser indiscutablement tant les intérêts du public que les intérêts des propriétaires de taxis et que les règlements du taxi doivent tendre à satisfaire autant les opérateurs de taxi que le public lui-même".

Cette déclaration de principe faite, le mémoire ne constitue pas nécessairement une critique du nouveau règlement du taxi adopté au cours de l'été. "Plusieurs articles sont bons et doivent demeurer, dit M. Lapierre, mais certaines corrections peuvent y être apportées et surtout on pourrait le compléter".

Ainsi, l'Association croit que l'article XII, limitant à un seul le nombre de permis que peut détenir une personne, devrait être abrogé, puisqu'il détruit toute ambition légitime et classe le propriétaire de taxi dans un groupe tout à fait à part des autres commerçants ou hommes d'affaires.

Par ailleurs, l'Association suggère qu'on facilite la négociabilité du commerce en permettant au vendeur d'obtenir un permis temporaire, dans le cas d'une mauvaise transaction, et en trouvant un moyen d'inciter les banques à charte à prêter sur la valeur commerciale réelle du commerce du taxi. Celle-ci serait alors établie sur le revenu du taxi garanti par la limitation proportionnelle du nombre des permis.

Ces suggestions élimineraient les possibilités de monopole ainsi que l'usure dans le financement des entreprises de taxi si petites soient-elles, explique le mémoire.

UN "GARDIEN"

SUITE DE LA PAGE 3

torale.

Témoin depuis deux jours, devant le juge T.-A. Fontaine, Saulnier a été finalement déclaré... témoin hostile, hier après-midi, à la requête de Me Gérard Laganière, le procureur de la Couronne.

Cela ne veut cependant pas dire que la défense a endossé pour autant tout ce qu'il a déclaré dans le box.

Et, à un certain moment, Me André Fauteux, représentant l'accusé qui subit présentement son enquête, a franchement déclaré à la cour qu'il ne croyait à peu près rien de ce que le camionneur avait dit ou pouvait dire.

Et il en avait dit...

Au cours de la matinée, par exemple, Me Fauteux était brusquement intervenu dans son interrogatoire pour lui demander à brûle-pourpoint :

"N'est-il pas vrai qu'à un certain moment le candidat Nadon a offert $20 à un certain Racicot pour aller briser les jambes du sous-officier rapporteur Conrad Lamarche (l'accusé qui subit présentement son enquête) ?

Vivement, le témoin répondit alors :

"Mais ce n'est pas à Racicot qu'il a offert cette somme. C'est à moi."

Mis en présence de la déclaration qu'il a par ailleurs faite à l'inspecteur Omer Auclair, l'investigateur spécial du procureur général, Saulnier a eu beaucoup d'hésitations.

Il a dit ne pas serappeler beaucoup de choses, mais avoir été aidé par Racicot pour en débiter d'autres, et il a finalement soutenu que certaines des affirmations contenues dans cette déclaration étaient peut-être vraies. Mais que, évidemment, sa mémoire était beaucoup plus vivace en juin dernier qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Me Laganière se fait toutefois fort insistant pour tenter de mettre tous les faits devant la cour.

Il évoqua donc certains passages particuliers de cette déclaration.

Celui, par exemple, où Saulnier rappelle un incident survenu dans l'après-midi du scrutin, entre le maire Dagenais et l'un de ses organisateurs, M. Raymond Rouleau.

Selon ce qu'il avait déclaré à M. Auclair, le maire aurait demandé à Rouleau : Ça va ?

Ce dernier aurait alors répondu :

"Nous en avons "une cinquantaine" de passés".

Et le maire aurait rétorqué : "Continuez".

Me Laganière demande donc à Saulnier si ce passage-là est exact.

Il commence par déclarer qu'il ne se souvient pas de cela.

Puis il modifie ses dires en déclarant :

"C'est possible que cela se soit dit".

Et, sur ce, l'instruction est ajournée à mercredi après-midi, alors qu'on continuera à tenter d'épuiser la liste des 81 témoins soumis par la Couronne à l'ouverture de l'enquête.

M. DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 3

assure les contribuables que c'est là le meilleur moyen d'écarter à jamais "le passage de télégraphes". Il ajoute : Cette même carte "pourra être utile dans un tas de circonstances, bien qu'elle ne serait obligatoire que dans les bureaux de scrutin. Si la réponse de dimanche n'est pas assez catégorique, le gouvernement (provincial) pourra hésiter à l'accorder. Voter 'oui' concernant la carte d'identité permettra d'écarter le fléau des 'télégraphes'.".

En réponse à ceux qui accusent le Parti civique de Montréal de dépenser "une fortune" depuis le début de la campagne électorale qui s'achève, M. Drapeau a souligné qu'il importe de souligner que "des milliers de personnes travaillent bénévolement" à ses côtés et aux côtés des 45 candidats qui l'épaulent.

Non sans faire allusion à ses adversaires qui affirment que le métro projeté coûtera $300,000,000, M. Drapeau a riposté : "Si l'on avait voulu faire du "graft" (c'est le mot connu, dit-il), nous aurions accepté un projet déjà proposé à notre arrivée au pouvoir, en 1960, et nous aurions accepté que le métro coûte $300,000,000. Il y avait du "graft" pour tout le monde là-dedans. $300,000,000 ? Ce sont des affirmations malicieuses. Et cela prouve qu'ils sont à court d'arguments".

Avant que M. Drapeau soit accueilli par la "Marche militaire" (de Schubert) exécutée, au piano, par quatre écolières, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif sortant de charge et candidat au siège no 1 du district de Laval, a révélé, aux applaudissements de l'assistance, qu'un projet de rénovation urbaine relatif au secteur de la Pointe-St-Charles "est prêt à être soumis dès la première assemblée du prochain conseil".

Après avoir noté que, contrairement à ce que prétendent des adversaires du PCM, l'administration dont il est le président s'est grandement préoccupée du fardeau des taxes, M. Saulnier a affirmé que lorsqu'elle a demandé aux Chambres provinciales de geler le nouveau rôle d'évaluation, le printemps dernier, des membres de la Ligue d'action civique et de ce qui est maintenant le Parti des citoyens n'ont pas dit un seul mot pour appuyer une telle requête.

"Nous nous engageons à trouver une nouvelle formule de taxation, sans quoi nous continuerons à utiliser l'ancien rôle.

Puis, en riposte aux flèches lancées la veille par M. Sarto Fournier, candidat à la mairie du Parti des citoyens, M. Saulnier a réitéré que "jamais une administration n'a fait autant que l'administration actuelle pour la défense civile".

Et, à l'adresse du "colonel Lambert qui voudrait que les hôtels requis pour l'exposition soient déjà construits", M. Saulnier a déclaré : "Nous prenons l'engagement de loger sans difficulté et sans son aide toutes les personnes qui viendront visiter l'exposition de 1967".

Relativement au problème du stationnement, un sujet déjà traité par M. Lambert, M. Saulnier a réitéré : "C'est la première fois qu'une administration se penche sur ce problème. Depuis le 10 août 1961, la Cité a aménagé et ouvert 56 terrains de stationnement".

Enfin, M. Saulnier a clamé que "les candidats du Parti civique de Montréal seront les meilleurs serviteurs que vous pouvez espérer".

C'était l'assemblée de clôture de la campagne électorale du PCM.

YVON LEMIEUX

SUITE DE LA PAGE 3

que de la Nouvelle-Ecosse sise au 451 ouest, de la rue Ste-Catherine. On sait que Georges Lemay, un instigateur de cette gigantesque affaire, est toujours au large.

Un autre inculpé dans la même cause, Roland Primeau, reconnu coupable lui de conspiration après un long procès devant jury, avait été envoyé à l'ombre pour 13 ans.

En parlant de la fuite de Georges Lemay, Me Claude Wagner, procureur chef adjoint de la Couronne, a eu un lapsus en disant "enfoui" au lieu d'enfui ce qui a permis au juge Cousineau de déclarer : "Il a peut-être été enfoui".

Mes Dollard Dansereau, C.R., et Léo-René Maranda avaient réclamé la clémence du tribunal à l'endroit de leur client soulignant que le jeune Lemieux n'avait jamais eu maille à partir avec la police, qu'il n'avait retiré aucun cent du fruit du vol et qu'il avait été l'instrument de Lemay.

Deux autres victimes de la route

M. Florient Ratelle, de Saint-Jérôme, dont l'âge et l'adresse sont inconnus pour le moment, a perdu la vie tôt ce matin sur la route 11, non loin de La-Sarre, Abitibi. Cette portion du chemin subit actuellement des réparations et il semble que M. Fortier a perdu le contrôle de sa voiture pour aller donner dans une clôture qui borde la route. Selon la police la voiture de la victime a été déchirée par l'acier et M. Ratelle a été tué sur le coup. Ses deux frères qui apparemment le suivaient à faible distance dans une autre voiture ont identifié la victime.

Femme tuée dans un accident de la circulation

Mme Roméo Fortier, âgée de 46 ans, a perdu la vie tôt ce matin non loin de l'angle des rues St-Denis et Mont-Royal après qu'elle eut été happée par une automobile qui se dirigeait vers le nord de la métropole. Mme Fortier était domiciliée au numéro 3500 de la 43ème avenue à Ville Saint-Michel.

8 ans de prison

Julien Martel, âgé de 31 ans, de Montréal, a été condamné, hier, par le juge Germain Lacoursière, à Arthabaska, à huit ans de prison pour sa participation au hold-up de $12,120 commis le 26 novembre 1961 à la Caisse Populaire de Saint-Cyrille. Comme la sentence ne débutait qu'hier et que le prévenu était déjà incarcéré depuis la date du vol, il écope donc, de fait, d'une sentence de neuf ans.

La date du procès de son complice, Oscar Adam, 34 ans, de Montréal également, a été ajourné au 21 janvier prochain.

On se souvient que l'an dernier, à la Caisse populaire de Saint-Cyrille, deux bandits armés et masqués de cagoules rouges, ont pris la fuite dans la forêt après cet attentat. Mais il neigeait abondamment ce jour-là, et le sergent C. Farah-Lajoie et le caporal Yvan Boucher, de la PP, n'eurent qu'à suivre durant cinq heures la piste des fugitifs pour finalement leur mettre la main au collet et récupérer la totalité des argents volés.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

accusation de vol sera probablement retenue contre eux.

Cambriolages

Au cours d'une nuit particulièrement paisible du point de vue policier, des malfaiteurs ne se sont emparés que de quelques milliers de dollars en articles divers, dont $1,100 en fourrures et bijoux au logis de Mme Irénée Parent, 4020, Parc Lafontaine, app. 4; $1,000 d'articles semblables chez M. A. Erickson, 10720, rue Jeanne-Mance; et $900 d'ustensiles à la New Health Kitchen, 5320, 13e avenue, Rosemont.

Enfin dans l'auto de M. Jack Walram, de Ville Saint-Laurent, immobilisée en face du no 7340, rue de Normanville, des inconnus ont raflé pour $2,000 d'articles.

Une fillette de trois ans se noie

GRANBY, (PC) — Une bambine de trois ans, fille de M. et Mme Gaston Depaul, a succombé à l'immersion dans les eaux de la rivière Yamaska, hier après-midi. Des recherches en vue de retrouver le corps de la fillette n'ont donné aucun résultat.

M. LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

pratique une fois portée au pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal.

Il a notamment traité de l'Exposition mondiale de 1967, du métro et des améliorations considérables que ce parti politique veut apporter au système routier de la métropole.

M. Lambert était accompagné de son épouse.

Centre de la mode

La construction d'un centre d'une quinzaine de magasins et boutiques de modes a débuté récemment à Montréal. Ce centre de modes sera terminé le printemps prochain.

QUIDI VIDI INC.

ROUTE STE-MARGUERITE, Ste-Adèle en bas

Nous annonçons... à notre clientèle

QUE NOTRE RESTAURANT SERA FERME

du 5 novembre au 4 décembre

L'AMI DU QUÉBEC

VAN KAMP

GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

Exigez le "Gros Gin" Trois Etoiles

Hulstkamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

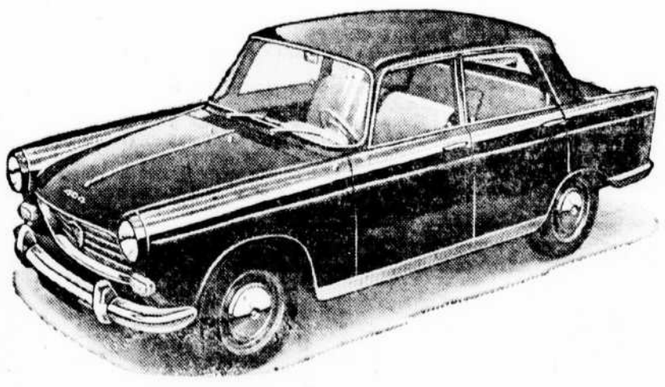
ACHETEZ La Patrie

GAGNEZ

UNE PEUGEOT 404

OU 14 autres prix en argent

POUR NOËL



VOICI CE QUE VOUS AVEZ A FAIRE :

Faites-nous parvenir l'en-tête de "La Patrie" ou un facsimilé avec votre nom, adresse et votre numéro de téléphone au journal "La Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Vous serez éligible au tirage de la magnifique Peugot 404 d'une valeur de $3,000.00

2e prix	$100.00
3e prix	$ 50.00
2 prix de	$ 25.00
et 10 prix de	$10.00 chacun

Le tirage sera fait publiquement le 18 décembre 1962. Les gagnants seront annoncés dans "La Patrie", édition du 20 au 26 décembre 1962.

C'est aussi simple que ça !

Envoyez autant de participations que vous voulez

Les employés de "La Patrie" ne sont pas éligibles

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

dimanche PROCHAIN LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER OUI AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

AUDIENCES PUBLIQUES

CANADA

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LA FISCALITE

En prévision des audiences qu'elle doit tenir, la Commission royale invite les organismes, associations et particuliers à lui communiquer des renseignements pouvant l'aider à s'acquitter de son mandat. **Elle a été chargée de faire enquête et rapport sur l'incidence et les effets des impôts décrétés par le Parlement du Canada, y compris toutes les modifications qui pourront surgir au cours de l'enquête relativement au fonctionnement de l'économie nationale, à la marche des affaires, à l'organisation de l'industrie et à la situation des particuliers; de présenter des recommandations tendant à une amélioration des lois fiscales et de leur application compatible avec le maintien d'une source suffisante de revenus.** Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, la Commission désire obtenir des renseignements et être saisie de propositions portant sur ce qui suit :

a) la répartition des fardeaux parmi les contribuables résultant des taux, exemptions, dégrèvements et allocations actuellement prévus dans l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, l'impôt sur les biens transmis par décès, ainsi que dans les taxes de vente et d'accise, compte tenu également de la compétence et des pratiques des provinces et des municipalités;

b) les effets du régime fiscal sur l'embauchage, les niveaux de vie, l'épargne et les placements, la productivité industrielle ainsi que la stabilité et l'essor économiques;

c) les dispositions des lois existantes ayant pu donner lieu au cours des années à des anomalies ou injustices ou exigeant des mesures pour corriger les imperfections qui permettent le recours à des moyens en vue d'éluder une juste imposition;

d) les effets de l'impôt sur le revenu, des taxes de vente et d'accise et des droits sur les biens transmis par décès, sur le revenu et les placements, effets qui ont des répercussions sur la balance des paiements internationaux et sur les relations économiques avec d'autres pays;

e) la meilleure manière de formuler les lois fiscales pour encourager les Canadiens à devenir propriétaires de l'industrie canadienne sans décourager l'entrée de capitaux d'investissement au Canada;

f) les changements à effectuer pour en arriver à plus de clarté et de simplicité dans les lois fiscales et à plus d'efficacité dans leur application.

Les mémoires provenant d'organismes et d'associations devront être établis en 35 exemplaires, dactylographiés à double interligne sur un seul côté de feuilles de papier-ministre (8 pouces ½ sur 14), avec une marge de deux pouces. On est prié de s'entendre avec le secrétaire pour la présentation de ces mémoires.

La présentation d'exposés écrits de la part de particuliers peut aussi faire l'objet d'une entente avec le secrétaire.

Les lieux et les dates des audiences seront annoncés sous peu.

Les organismes, associations et particuliers se proposant de communiquer des exposés à la Commission sont priés d'en informer le secrétaire sans délai, mais en tout cas au plus tard le 1er décembre 1962.

SECRETAIRE
Commission Royale d'Enquête sur la Fiscalité
Boîte postale 466
Ottawa.

MAINTENANT EN VENTE CHEZ IGA

1,001 MOYENS D'ÉCONOMISER

UNE AUTRE PUBLICATION LELAND lp

UNE SERIE DE VOLUMES QUI VAUT SON PESANT D'OR

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DU BRICOLEUR D'APRÈS MÉCANIQUE POPULAIRE

VOL. 1 A-Ar



MARCHE-À-SUIVRE ENTIÈREMENT ILLUSTRÉE... FACILE À CONSULTER... SIMPLE COMME "A-B-C"!

ARTISANAT
PEINTURE
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES
PLOMBERIE
TRUCS DE BRICOLAGE
JARDINAGE ET PELOUSE
RÉPARATIONS ÉLECTRIQUES
ENTRETIEN DE LA MAISON
TRAVAIL SUR MÉTAUX
SUGGESTIONS POUR LA CUISINE
CONSEILS MÉNAGERS
TRAVAIL SUR BOIS
DÉCORATION D'INTÉRIEUR
RÉPARATIONS DE RADIO ET T.V. ... ETC.

Faites-le VOUS-MÊME... épargnez des CENTAINES DE DOLLARS chaque année!

18 MAGNIFIQUES VOLUMES

ACHETEZ UN VOLUME PAR SEMAINE JUSQU'À CE QUE VOTRE SÉRIE SOIT COMPLÈTE!

OFFRE DE LANCEMENT! VOLUME 1 seulement 59¢ les vols 2 à 18 seulement $1.29 ch

ICI & LA

DANS LA METROPOLE ET EN BANLIEUE

LE COMITE DE CREUSAGE DE LA RIVIERE DES MILLE-ILES tiendra une importante assemblée, mardi soir prochain, à 8 h. 15 p.m., à l'hôtel de ville de Ste-Rose.

Le maire Olier Payette invite tous les maires riverains ou leurs représentants, les clubs nautiques et Chambres de commerce à assister à cette assemblée. A l'étude, le projet de faire continuer le chenal reliant Ste-Rose à Lachenaie sur la rivière des Mille-Iles.

* * *

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUEBEC — Lors de l'assemblée annuelle de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec, M. Roger Bisson a été élu président pour l'année 1963. Les autres dirigeants élus sont : MM. Th. Jolicoeur, de Montréal, R. E. Fisher, de Montréal, P. Hamel, de Québec, comme vice-présidents ; M. Lehoux, de Québec, trésorier et A. Codère, de Sherbrooke, secrétaire.

* * *

L'AMICALE DE L'ORPHELINAT SAINT-ARSENE — Le conseil de l'Amicale de l'orphelinat Saint-Arsène, toujours désireux de rencontrer les anciens les invite avec leur épouse ou leur amie à un souper aux fèves qui aura lieu demain soir dans les nouvelles salles de l'institution. Le souper débutera à 7 h. 15 sous la présidence d'honneur de M. Maurice-T. Custeau, député de Jeanne-Mance, ancien élève, et de Mme Custeau. Il y aura visite de la nouvelle construction. Les anciens présenteront une courte comédie. Jeux et chants seront au programme. La soirée se clôturera par de la danse. Des anciens, artistes de la radio et de la télévision, figureront au nombre des invités d'honneur.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le modérateur de l'Amicale, le Frère Marc-Antoine, CR. 4-5523, ou avec le président Lionel Goyer, à CR. 6-4749, en soirée seulement.

* * *

LA DISTRIBUTION DE CAOUTCHOUCS AUX ENFANTS INFIRMES se fera, cette année encore, sous les auspices de l'Assemblée Dollard (4e degré) des Chevaliers de Colomb, demain après-midi, à 2 h. 30, à l'école Victor-Doré, 1350, boul. Métropolitain. M. Roger Gagnon, Fidèle navigateur, y invite tout particulièrement les femmes des membres.

* * *

CLUB DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE—M. Yves Prevost sera le conférencier invité, lundi prochain, à la réunion du Club des anciens de Ste-Marie. Il parlera de la société et de l'éducation.

* * *

DANSES POPULAIRES A PONT-VIAU — La saison de danses populaires, à Pont-Viau, commencera demain soir, à 8 h., à l'école St-Marcel, angle des rues Alexandre et Tourangeau.

* * *

SANG VERSE DANS LA JOIE A POLYTECHNIQUE — 1,400 étudiants de Polytechnique ont fourni 1,200 bouteilles de sang à la Croix-Rouge lors de la campagne de sang en cette faculté. Et ce dans une atmosphère de kermesse. C'est ce que communique avec fierté l'Association des étudiants de Polytechnique.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS A L'EMPLOI DE LA COMPAGNIE MARCONI (SECTION CANADIENNE) dont les membres ont accumlé au total plus de 7,000 années de service dans le monde des communications radiophoniques internationales, se réuniront samedi soir à 7 h., à l'hôtel Queen, à l'occasion de leur 25e banquet annuel. La réunion sera présidée par M. Cyprian Ferland, de la compagnie Canadian Marconi.

Tenez vos reins ceints et vos lampes allumées. Soyez semblables à des gens qui attendent leur maître à son retour de noces, afin de lui ouvrir dès qu'il viendra et frappera.

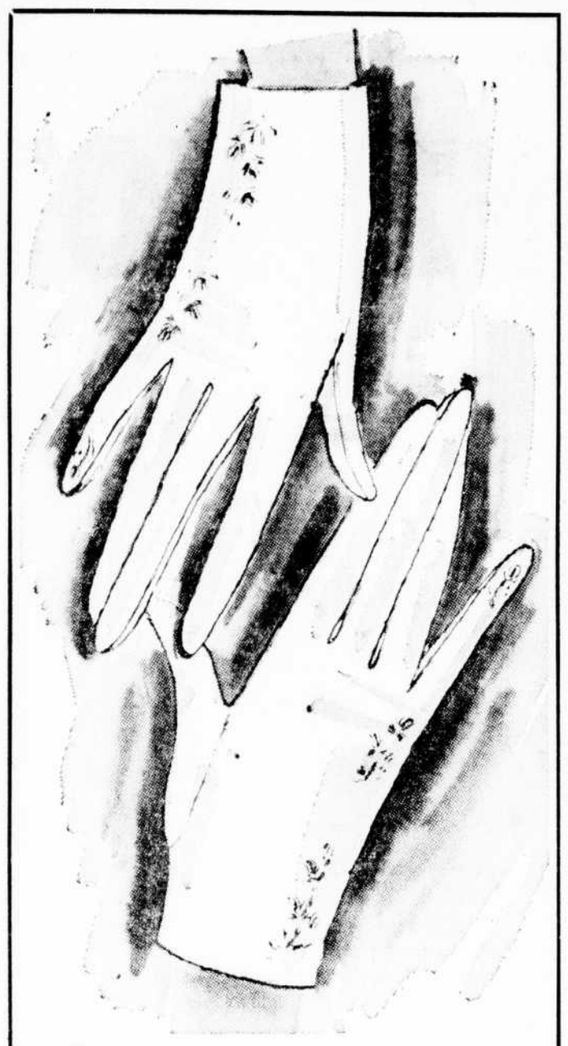
(Lc 12, 35-36)

MONTRÉALAIS
IL FAUT continuer!
CHAQUE VOTE SERT À CEUX QUI VOUS SERVENT BIEN
oct. 28 X
VOTEZ POUR DRAPEAU
VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

Callosités
Douleur. Sensation de brûlure. Sensibilité de la plante du pied
SOULAGEMENT SUPER-RAPIDE!
Pour un prompt et agréable soulagement, procurez-vous les Zino-pads du Dr. Scholl. Ils enlèvent les callosités d'une des façons les plus rapides connues de la science médicale.

Dr Scholls Zino-pads

MORGAN



Gants cousus-main coton noir ou blanc!

La paire **1.89**

Accessoire indispensable, complément de toute toilette féminine. Gants "courts" coton lavable, deux modèles avec délicate broderie... bouton nacré au poignet. Piqûres surjetées à la main... prix modeste! Noir ou blanc; pointures 6½ à 7½.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

GANTS POUR DAMES... RAYON 20... REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Répétition d'une vente à succès!
Luxueux manteaux... cols de vison!

$139





Chanceuse, si vous avez 5 pi. 4 po. ou moins... Nous offrons deux modèles de manteaux les plus populaires... et à très bas prix pour ces tailles! Les deux, de fabrication canadienne reconnue... riches lainages importés, vison somptueux... les deux, doublés entièrement, entre-doublés et chamois; tailles petites 6 à 16.

A. Modèle couturier ; col anneau en luxueux vison. Faille noire avec vison teint noir, bouclé taupe avec vison bleu argenté.

B. Manteaux amples en faille worsted, fermeture de brandebourgs, col châle vison. Noir avec vison teint noir, gris avec vison saphir.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MANTEAUX POUR DAMES — RAYON 65 ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Lundi prochain le 29 octobre
JOUR "JUNIOR LEAGUE"
CHEZ MORGAN AU CENTRE DE LA VILLE
CONCOURS! PRIX! ATTRACTIONS SPECIALES!



Offre-vous une détente inimaginable!

Bas nylon Supp-Hose* entièrement diminués ou sans couture!

La paire **4.95**

Nylon entièrement diminué. Voile de nylon solide, ajustement proportionné assurant un galbe confortable à la cheville et à toute la jambe. Il masse la jambe en secret, affine la cheville et supprime radicalement la fatigue. Pied nylon : beige blush, taupe mist ou blanc ; pied coton : beige pâle, taupe mist ou blanc.
Nylon sans couture. Aussi transparent que vos bas de ville. C'est le bas qui vous procure un bien-être maximum. Avec pied nylon en taupe mist ou blanc.
Pointures : 8½ - 9½ et 10-11, moyen ; 9½-10 et 10½-11, long ; 10½-12 extra-long.
*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

BAS POUR DAMES... RAYON 19... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Blouse Susan Van Heusen... à devant tuxedo!

7.98

Blouse Van Heusen dont la coupe tuxedo du devant a été empruntée à la chemise masculine tout en gardant une proportion bien féminine! Broacloth Terylene*-et-coton, blanc immaculé, plis piqués devant, col à pointes et manchettes doubles. Tailles 10 à 18.
*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS SEPARABLES... RAYON 14... ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Délicate lingerie de fillettes!
...coupe élégante, souple tricot Arnel!

La petite demoiselle aussi raffole des vêtements de nuit et de la lingerie délicate et soyeuse! Morgan vous offre plusieurs vêtements Arnel* rehaussés broderie et dentelle... Choix de rose pâle ou bleu... agréables suggestions comme cadeaux à donner aux adolescentes! Tailles 8 à 14.
*Marque déposée

Jupons, pyjamas "baby doll" ou chemises de nuit **2.98 ch.**

Peignoirs **3.98 ch.**

ECRIRE OU TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS POUR FILLETTES — RAYON 70 — AU TROISIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

LES CINQ MAGASINS MORGAN **OUVERTS CE SOIR** ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Le juge Norris blâme la FAT-COI pour sa tentative d'intimidation

Le juge T. G. Norris a blâmé hier le puissant cartel des syndicats maritimes de la FAT-COI pour sa tentative d'intimidation contre un des principaux chefs syndicaux du Canada.

Le juge Norris, chargé de faire enquête sur les violences dans le monde ouvrier des Grands-Lacs, commentait une résolution adoptée par le cartel qui traitait M. William Dodge, vice-président du Congrès du travail du Canada, de "scab" et de briseur de grève". Le juge a ajouté qu'il n'y a rien de pire que de porter une attaque contre un témoin quand il témoigne.

Le juge a fait ces réflexions après que l'avocat du CTC Me Maurice Wright eut qualifié l'attaque portée contre M. Dodge de tentative de semer la confusion dans le public avant les audiences de la Commission fédérale d'enquête sur la désorganisation de la navigation et le malaise ouvrier dans la région des Grands-Lacs.

Manque de scrupule

"L'attitude dénuée de tout scrupule adoptée par le cartel des syndicats maritimes est impartinente, répréhensible et digne de mépris" a ajouté Me Wright. "Le cartel des syndicats maritimes, une organisation d'un autre pays, qui n'est pas responsable devant cette commission d'enquête, crée un tribunal irrégulier et décide de la culpabilité de M. Dodge alors qu'il comparait devant la commission d'enquête et pendant que le Syndicat international des gens de mer procède à son interrogatoire contradictoire.

Voilà la preuve de leur manque d'objectivité et de loyauté.

Le juge Norris a aussi fait allusion à une déclaration de M. Paul Hall, chef du CSM et du SIGM en Amérique du nord, selon laquelle les principes qui furent à la base de la formation de la Commission qu'il préside sont injustes.

L'avocat Joseph Nuss du SIGM a terminé heir l'interrogatoire de M. Dodge qui a affirmé que le CTC n'a commencé d'attaquer le SIGM qu'après son expulsion du CTC survenue lors du congrès de la centrale syndicale en 1960.

M. Dodge a convenu que le CTC doit lui-même faire maison nette, mais a ajouté que la centrale syndicale ne pouvait instituer une enquête interne sur les agissements du SIGM parce que le CTC n'avait pas les pouvoirs de demander des dossiers, assigner des témoins et protéger ceux qui veulent témoigner.

Le CTC accuse la FAT-COI de tromper le public

Le Congrès du Travail du Canada a accusé hier le département des métiers maritimes de la FAT-COI de tromper délibérément le public au sujet de l'enquête fédérale sur la dispute ouvrière et la lutte des Grands Lacs.

M. Maurice Wright, conseiller de la centrale de 1,070,000 membres, a fortement critiqué la résolution du département qui a traité hier le vice-président exécutif du CTC, M. William Dodge, de "briseur de grève et de canaille".

Il a critiqué la tenue d'une réunion du département en même temps qu'une séance de la commission d'enquête Norris.

"Alors que M. Dodge était encore dans la boîte des témoins, de fortes critiques ont été dirigées vers lui", a-t-il dit.

L'avocat du CTC a commenté qu'il ne pouvait s'imaginer qu'une organisation canadienne irait tenir une réunion privée à Washington en même temps qu'un juriste américain se prépare à rendre jugement.

Le juge Norris a déclaré que les critiques formulées par M. Paul Hall, président du département et de l'Union internationale des marins de l'Amérique du Nord, montraient un manque de connaissance et d'appréciation de la justice britannique.

Hier, le juge Norris a critiqué le président de FAT-COI, M. George Meany, soulignant que le chef syndical avait éludé ses responsabilités en tant que dirigeant de cette importante centrale ouvrière.

Le juge a reproché au président Meany de ne pas avoir vu personnellement aux problèmes résultant des rivalités entre le syndicat SIU relevant de la centrale américaine et l'Union canadienne des marins (CMU), affiliée au CTC.

Le juge Norris a déclaré qu'il portait cette affirmation en public dans l'espoir qu'elle parviendrait aux oreilles de M. Meany qui n'aurait pas dû se permettre de laisser toute la responsabilité en la matière au président de la section maritime de l'AFL-CIO.

Les affirmations du juge Norris ont été entendues au cours de la 34e session de l'enquête en cours, tenue à Montréal.

L'union se défend aujourd'hui

L'Union internationale des gens de mer doit produire aujourd'hui sa défense contre les accusations portées devant la commission Norris, à l'effet qu'elle se serait adonnée à des pratiques antidémocratiques, à la corruption et serait responsable de la violence sur les Grands Lacs.

Le contre interrogatoire de M. William Dodge, vice-président du Congrès du travail du Canada, entre dans sa dernière phase alors que la Commission ouvre aujourd'hui sa 36e audition. M. Dodge, qui a été dans la boîte au témoins ces quatre derniers jours doit présenter ses dernières dépositions aujourd'hui.

Enquête sur l'industrie de la chaussure

Le ministre du Travail, M. René Hamel, a chargé le conseiller technique de son ministère, M. Gilles Néron, de tenir une enquête dans la province sur les problèmes d'ordre économique et social que soulève la mise en vigueur des récents amendements au décret de l'industrie de la chaussure.

Les syndicats intéressés, dont ceux de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure (CSN) se sont plaints des amendements apportés au décret, le 22 septembre dernier. Ils ont prétendu que l'industrie de la chaussure subirait un préjudice grave du fait des modifications proposées.

Dans ses représentations, la Fédération soumettait au ministère du Travail que les taux de salaire du décret ne tenaient nullement compte des salaires prévalant dans l'industrie de la chaussure et plus particulièrement des salaires convenus au cours de la négociation de conventions collectives de travail qui seraient de 10 à 20 pour cent supérieurs à ceux sanctionnés par le ministère du Travail.

Le mandat confié à M. Néron réclame la préparation d'un état comparatif des salaires moyens payés dans les différents centres de fabrication de chaussures de la province avant et après l'amendement au décret, ainsi que l'étude des conséquences économiques des amendements à l'intérieur de la province et en regard de la concurrence de l'extérieur.

Dans les milieux syndicaux on espère que cette enquête sera conduite avec célérité et qu'elle apportera des conclusions qui permettront de réclamer des modifications au décret de l'industrie de la chaussure.

Grèves et conflits ouvriers en septembre

Le Québec a 70 pour cent des pertes de temps au pays

OTTAWA. (DNC) — Plus de 70 pour cent des pertes de temps attribuables à des conflits ouvriers en septembre, au Canada, se sont produites dans la province de Québec.

Selon le rapport préliminaire des grèves et lock-out publié hier par le ministre du Travail, M. Starr, il y a eu en septembre moins d'arrêts qu'au mois précédent et moins de travailleurs impliqués bien que la perte en jours-ouvriers ait été plus élevée.

Au total, on a compté 48 arrêts de travail au Canada, et 10,482 travailleurs ont été touchés, ce qui a occasionné une perte de 116,350 jours-ouvriers. En août, on avait compté 54 arrêts de travail, 11,531 travailleurs et la perte avait été de 74,540 jours-ouvriers.

De l'ensemble pour septembre, plus de 77 pour 100 des pertes de temps sont attribuables à la grève des travailleurs de l'industrie des produits chimiques de Shawinigan, à celle des travailleurs de l'industrie des produits du verre à Hamilton (Ontario) et Montréal, et à celle des travailleurs de la metallurgie à Tracy, près de Sorel.

Tous les arrêts de travail ont été enregistrés dans des industries relevant de l'autorité provinciale. Vingt-trois se sont produits en Ontario, 12 en Colombie-Britannique, huit dans le Québec, deux au Nouveau-Brunswick et un dans chacune des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Seize des arrêts de travail en septembre, dont huit qui étaient terminés à la fin du mois, ont impliqué au moins 100 travailleurs chacun.

Par industrie, voici la répartition des conflits du mois : industrie manufacturière, 20; construction, 19; commerce, 4; transports et services d'utilité publique, 2; industrie forestière, services et administration publique, un chacun.

Les policiers de Longueuil

Tentative de règlement hors des tribunaux

(L.L.B.) — Les conseillers juridiques du conseil et de la Fraternité des policiers de Longueuil ont décidé, d'un commun accord, de tenter un dernier effort en vue de régler le différend qui oppose les deux organismes, avant l'instruction du procès, fixé aux 13 et 14 novembre prochains.

Me Aimé Lacroix, pour le conseil, et Me René Beaudry, pour la Fraternité, ont exposé, à la première séance du tribunal tenue hier, aux bureaux du ministère du Travail, les différents points du litige qui oppose présentement d'une part, le conseil et le chef de police Paul Charon, d'autre part, le syndicat des policiers.

On se rappelle que la décision de la Fraternité de se rendre à l'arbitrage a été prise à la suite du renvoi du constable Harris Pépin, ancien président du comité des griefs, le 3 octobre dernier.

M. W.-D. St-Cyr, élu président des plombiers

Les membres de la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage, de Montréal, viennent d'élire leur nouveau conseil de direction. Au cours de la même réunion, ils prenaient connaissance du programme de bien-être qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, et dont 6,000 plombiers pourront bénéficier.

M. W.-D. St-Cyr a été élu président. Les autres membres du conseil sont MM. L. Hirbour, J. Goldberg, respectivement premier et deuxième vice-présidents ; J. D. Vaillancourt, secrétaire ; R. Gagnon, trésorier ; J.-C. Lazon, J. Hardy et J. Hoey, directeurs.

Le plan de bien-être, a-t-on appris, pourra être mis en vigueur dès le début de l'année prochaine, après qu'il aura été ratifié par le ministre du Travail. Il procure aux ouvriers de la construction de Montréal des bénéfices de retraite et d'assurance-vie pour lesquels le coût sera réparti entre les deux parties.

Un communiqué de la corporation ajoute que "c'est une forme de sécurité compatible avec l'évolution sociale de notre milieu et que les entrepreneurs ont été heureux de l'accorder à leur personnel principalement en considération de l'instabilité caractéristique de la main-d'oeuvre dans le domaine de la construction."

ANNONCE

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant.29F



COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
OF-21

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

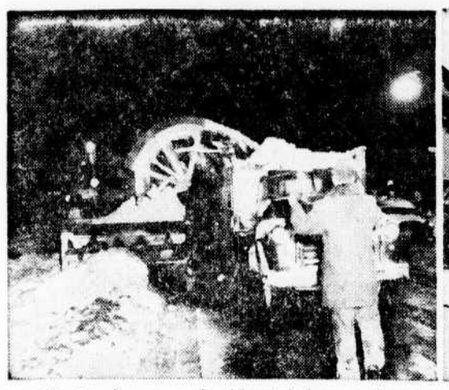


Qui s'y connait bien... choisit bien!

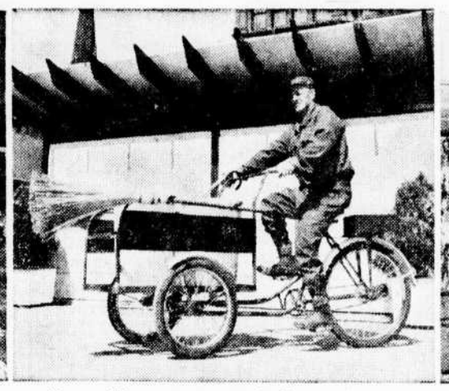
Choisissez Gaston de Lagrange V.S.O.P. No 131-I

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE • MONTRÉAL

AIMEZ-VOUS MIEUX ÇÀ?



Toutes les rues de Montréal, grandes et petites, déneigées plus rapidement que jamais après chaque tempête et entretenues tout l'hiver.



Une ville propre et belle, grâce à 50,000 nouveaux arbres — 40 chiffonniers permanents montés sur tricycle — et à l'installation de milliers de paniers à déchets.



En moins de 2 ans, 12 piscines de plus, dont 10 en plein air, où 600,000 baigneurs ont pris leurs ébats l'été dernier.

VOTEZ POUR LA SEULE ADMINISTRATION

capable

- **DE GARDER VOS RUES PROPRES** *en hiver et en été...*
- **D'EMBELLIR VOTRE VILLE**
- **DE PENSER À VOS ENFANTS**



Réélisez

JEAN DRAPEAU

ET TOUS SES CANDIDATS

VOTEZ OUI X VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

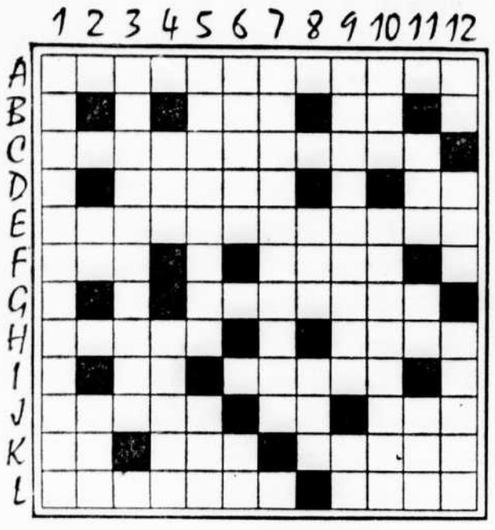


C'est l'heure ...de la sweet cap!

goûtez cette saveur!

sweet caporal
VRAIMENT DOUCES • TOUJOURS FRAÎCHES

MOTS CROISÉS



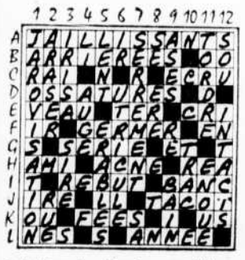
Horizontalement :

A.—Erigé en système.
B.—De bon matin — Petit ruisseau.
C.—Substances dont on vit.
D.—Détruit — Interjection qui sert à appeler.
E.—Situation d'une personne qui n'est pas soumise à une autre autorité.
F.—Partie du pain — Fer ou acier laminé en feuille.
G.—Fruits de la vigne.
H.—Refusera d'admettre — Supprimer.
I.—Affirmation enfantine — A l'envers : punition, châtiment infligés à celui qui commet une infraction.
J.—Corps céleste — Sud-Ouest — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
K.—Deux lettres de **loup** — Mèche de cheveux rebelles — Amas de brouillards plus ou moins épais.
L.—Suppression de la voyelle finale d'un mot devant une voyelle initiale ou un **h** muet — Indique le superlatif apsolu.

Verticalement :

1.—Qui a ou qui affecte une sensibilité un peu romanesque.
2.—Négation — Terre.
3.—Secrètement.
4.—Plante officinale — Clairsemés.
5.—Retirera les tripes de — Ouvrage établi au bord d'une rivière pour diriger le cours de l'eau
6.—Membres d'une communauté religieuse — Fille d'Inachos.
7.—Soins, égards.
8.—Partie du corps humain — Atome.
9.—Caractère irréel — Note.
10.—Pronom relatif — Plante aquatique.
11.—Aride — Pronom personnel— Pièce de bois auquel se lie tout le système de la charrue.
12.—A l'intérieur — Interjection qui marque l'étonnement — Courroies.

Solution demain



Solution du dernier problème

dimanche
PROCHAIN
LE
PARTI CIVIQUE
DE MONTRÉAL
VOUS RECOMMANDE
DE VOTER
OUI
AUX DEUX
RÉFÉRENDUMS

"ACHETEZ LE SEAU FAMILIAL"
SEULEMENT $3.95



Nourrit 5 ou 6 personnes
Appelez RE. 9-5555
pour livraison rapide du
poulet Colonel Sanders
"Achetez-en un seau"



Le Boudoir



Michel Sauro
Son exubérance
et les sons de
son nouvel orchestre



Ralph Smith
aux claviers
Baldwin
Rythmes et sons
prodigieux

Danse tous les soirs
Décor different — Atmosphère pittoresque
RESTAURANT REVEILLON
5000 est, rue Sherbrooke, près Pie IX
STATIONNEMENT GRATIS 255-2823

Qui dit Corby,
DIT BEL ET BIEN
un vrai whisky canadien

DISTILLERS SINCE 1859
Corby's
Special
Selected
Canadian Whisky
DISTILLED AGED AND BOTTLED UNDER
CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION BY
H. Corby Distillery Limited
CORBYVILLE ONTARIO CANADA
FULLY MATURED 8 YEARS IN WOOD

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.

Achetons en toute confiance **EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI** en toute connaissance de cause, bien entendu



Robes élégantes et si pratiques

Fourreau bellefair de tricot double

A. Modèle classique, corsage orné de piqûres, élastique à la taille qui porte ceinture assortie. Une robe que vous pouvez garnir comme bon vous semble. Tons de gris, rouge. Tailles 10-20. **16.95**

B. Modèle boutonné au devant, manches ¾, encolure bijoux élastique à la taille qui est accentuée d'un ceinturon. Tons de vert et anthracite. Tailles 10-20. **19.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

ROBES (RAYON 341) AU TROISIEME CHEZ EATON



Ces manteaux tout laine !

Toujours en demande!

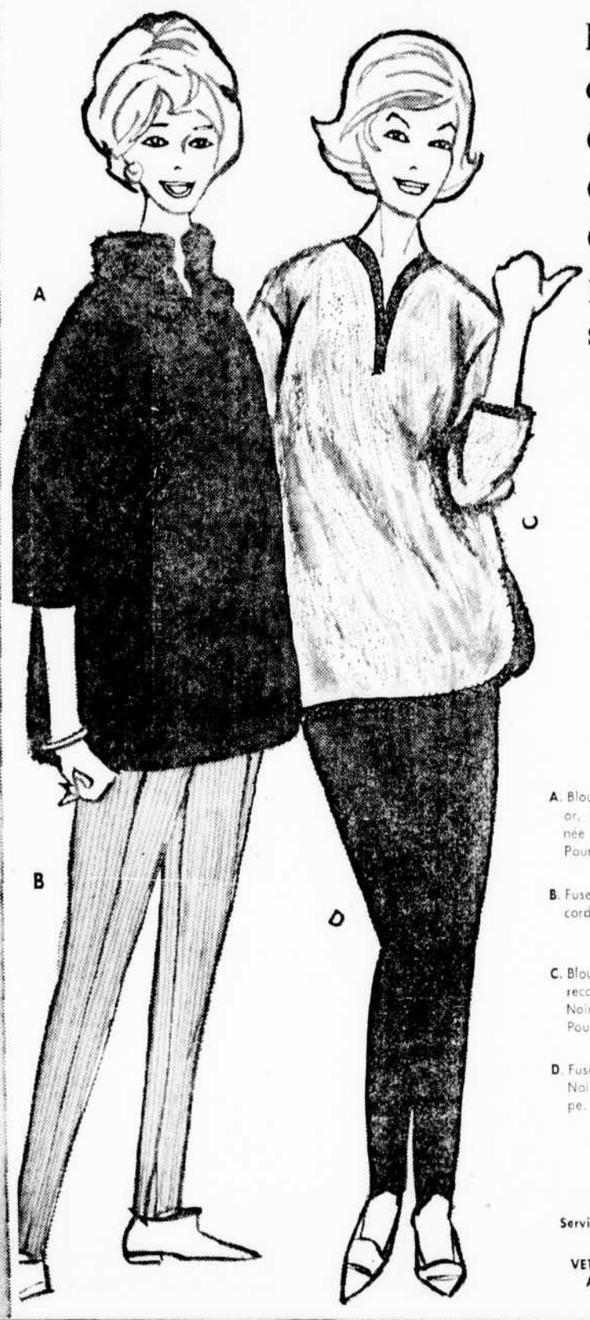
CHACUN **38.00**

Nous reproduisons ici, deux jolis modèles de ces chauds manteaux tout laine, doublés de peluche "Orlon". Couleurs rouge, vison, noir et bleu. A—tailles 12 à 20, B—tailles 10 à 18.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MANTEAUX "AU PETIT BUDGET" (RAYON 345)
AU QUATRIEME, CHEZ EATON

Fuseaux et blouses!



Beaux ensembles de fuseaux extensibles et blouses pour les sportives

Blouses A **19.95**
et C **25.00**
B et D Fuseaux **14.95**

A. Blouse "Orlon" pelucheux. Tons or, beige, vert mousse, rouge, ornée d'un liséré de soutache noir. Pour tailles 10 à 16. **19.95**

B. Fuseaux extensibles faits de nylon cordé. Noir, royal, or. Tailles 7-15. **14.95**

C. Blouse avec col dégagé, boutons recouverts de molleton "Orlon". Noir, blanc, beige, royal, rouge. Pour tailles 10 à 16. **25.00**

D. Fuseaux extensibles tissu shantung. Noir, rouge, royal, vert mousse, taupe. Tailles 7 à 15. **14.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service de commandes téléphoniques

VETEMENTS SPORT, (RAYON 346), AU TROISIEME, CHEZ EATON

Accessoires pratiques et élégants

en cuivre massif ou acier pour la cheminée



A. ECRAN DE FOYERS — Genre à tirette centrale. 36" x 28" ou 31" de hauteur. Choix de cadres en acier noir à garniture cuivre ou cuivre massif. Treillis acier noir. **19.99**

B. ECRANS DE FOYERS DE LUXE —Cadres en cuivre massif, base attrayante perforée. Treillis acier noir. Tirettes à chaînes sur les côtés. 36" x 28" ou 31" de hauteur. **29.99**

C. GARNITURES DE FOYER 5 PIECES — Fabrication robuste en cuivre massif. Hauteur 29". Comprend : un support, un tisonnier, une brosse, des pinces et une pelle. **24.99**

D. GARNITURES DE FOYER, 4 PIECES. — Acier fini noir. Hauteur 25". Comprend : un support, un tisonnier, une brosse et une pelle à bordure de cuivre. **10.99**

E. PORTE-BUCHES — Cuivre massif. 20" x 12" **12.99**

F. PORTE-BUCHES — Acier noir, garniture cuivre. 19" x 12". **9.99**

G. GRILLES — Acier fini noir. Type à 6 pieds. Deux dimensions. 24" **9.99**
18" **6.99**

H. PLAQUES MURALES — Genre décoratif, cuivre massif. Diamètre 14¼". Paysages divers (seulement 1 représentée). **2.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

CLIENTS DE L'EXTERIEUR : Ecrivez au Service d'Achats EATON, Montréal.

GARNITURES DE CHEMINEES (RAYON 370), AU SEPTIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui

L'hiver arrive à grands pas ! . . . pour tous vos achats . . . le magasin du sous-sol Eaton !
Venez ce soir (vendredi) jusqu'à 9 h. et demain samedi de 9 h. 30 jusqu'à 6 heures.



Pardessus d'hiver laine/cachemire

SPÉCIAL **35.00**

3.75 par mois — 10 mensualités

C'est un achat spécial Eaton !
Un prix bien au-dessous du prix habituel !

C'est un article unique — à ce bas prix — pour hommes et jeunes gens ! Eaton a obtenu ce prix extrêmement bas avec cet "achat spécial" à un des plus grands manufacturiers canadiens de pardessus !

- Très belle apparence de l'étoffe laine et cachemire mixte, Légèreté . . . et confort douillet . . . une garantie contre le froid!
- Manches demi-raglan et modèle droit avec poches à rabat coupées en biais.
- Doublure mi-hauteur en rayonne . . . il existe aussi des ⅞.
- Teintes unies et à motifs : quadrillés ombrés et tons fondus. Belles teintes gris moyen, anthracite, olive et quelques bleus

Tailles 34 à 46 avec modèles pour les tailles : petites, courantes et grandes.

ACHAT AVANT-SAISON = ECONOMIE

Pas de versement comptant sur les achats par Plan budgétaire. (seule la taxe est payable à l'achat)

VETEMENTS D'HOMMES (RAYON 929), AU SOUS-SOL, CHEZ EATON.



MANTEAUX FILLETTES

De prix plus élevés . . .

SPECIAL **14.14**

C'est un achat de manteaux d'hiver de belle coupe pour fillettes. Belle étoffe "tout laine" avec doublure rayonne et col simili-fourrure. Modèles ajustés et amples . . . au choix. Couleurs variées. Tailles : 7-8-10-12 ans dans le lot.

RAYON 911, AU SOUS-SOL

COSTUMES BAMBINS

Echantillons et excédents

SPECIAL **6.99**

Vêtements une pièce ou deux pièces de prix plus élevés. Tissus en nylon doublés d'un chaud matelassé. Quelques modèles avec des garnitures en tissus-fourrure. Grand choix de formes et de coloris. Tailles : de 6 mois à 4 ans dans le lot.

RAYON 910, AU SOUS-SOL

VENEZ DE BONNE HEURE POUR FAIRE VOTRE CHOIX !

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles, S.V.P.

NE MANQUEZ PAS LES **26** SPÉCIAUX "NON ANNONCÉS" SAMEDI À TOUS LES RAYONS DU MAGASIN DU SOUS-SOL

Quantités limitées ! En vente jusqu'à épuisement du stock ! Hâtez-vous !

T. EATON Co OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Achetons en toute confiance

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. — Samedi, toute la journée, de 9 h. 30 à 6 h.

Eaton a découvert pour vous !



CHANDAILS 3 USAGES

Voici un pullover réversible, importé d'Australie. Il est fait de laine gonflante. Il a une encolure en pointe et un col qui, roulé à l'intérieur donne l'effet d'une encolure classique. Le chandail est réversible si vous désirez changer sa couleur. Choix de tons de gris et rouge, ou vert foncé et ton or. Tailles : moyenne et large.

39.95



CONFECTIONNE AU CANADA

Pullover à encolure en pointe, devant en suède, manches et dos de tricot de laine gonflante, doublure au devant. Riche teinte de vert olive foncé. Tailles : petite, moyenne, large.

27.95

Cardigan assorti qui s'attache au moyen de 5 boutons. S'obtient en brun chocolat, mêmes tailles et même prix.



CARDIGAN "MONZA"

De style Bavarois, ce chandail est importé d'Europe. Il est fait de grosse laine shetland en motif de fantaisie, orné de boutons type argent. Choix de vert foncé, gris ou bleu. Tailles : moyenne et large.

39.50

Pullover assorti avec encolure en pointe, mêmes tons.

32.50



CARDIGAN ECOSSAIS

Le cardigan classique en poil de chameau, créé par "Munrospun" vient d'Edinburgh, Ecosse. 5 boutons et deux poches au devant constituent sa garniture. Couleur chameau. Tailles 38, 40, 42.

37.50

Pullover assorti, encolure en pointe. Mêmes tailles et même prix.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHEMISERIE (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON

Paletots suédine ville-et-campagne doublés laine de mouton pour hommes et jeunes gens



45.00

C'est un modèle très chaud et très en vogue, sa longueur est de 36". Il est fait de suédine de coton de bonne qualité, avec empiècement devant et dos; croisé à 4 boutons, col châle en mouton, poches biaisées à rabats et pleine doublure (laine de mouton). Coloris : noir, loden ou olive. Tailles 36 à 44.

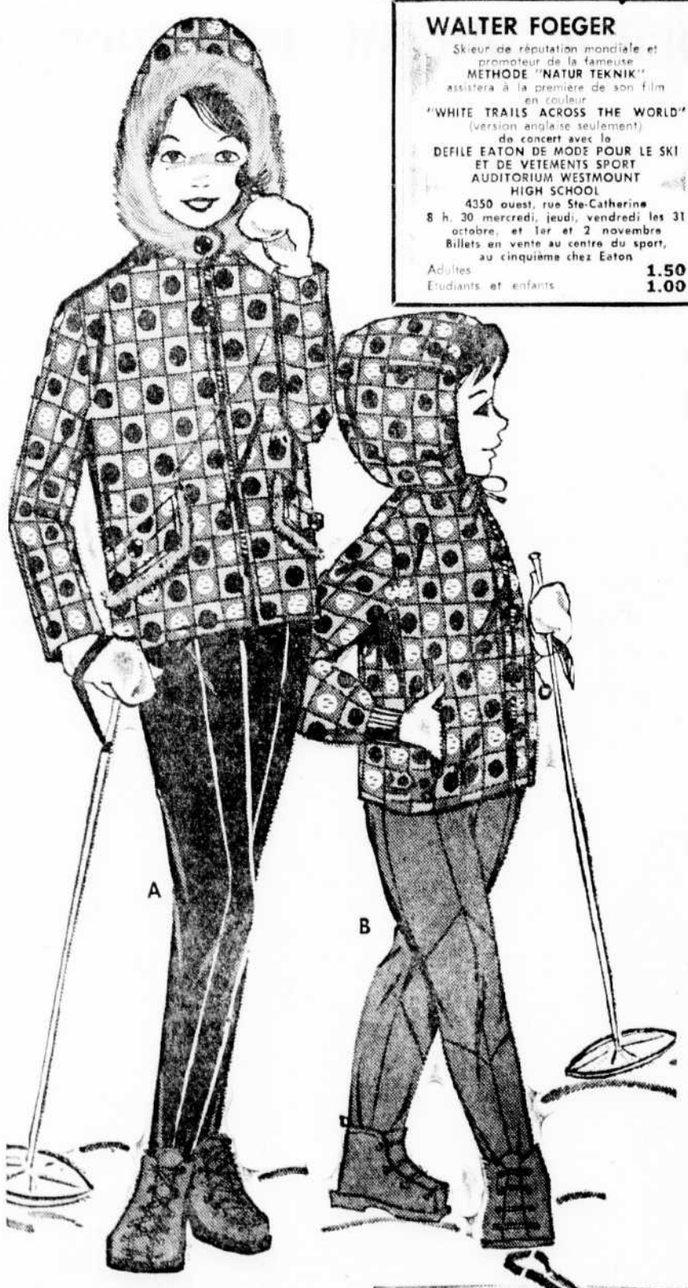
RAYON 329, AU DEUXIEME, CHEZ EATON

WALTER FOEGER

Skieur de réputation mondiale et promoteur de la fameuse METHODE "NATUR TEKNIK" assistera à la première de son film en couleur "WHITE TRAILS ACROSS THE WORLD" (version anglaise seulement) de concert avec le DEFILE EATON DE MODE POUR LE SKI ET DE VETEMENTS SPORT AUDITORIUM WESTMOUNT HIGH SCHOOL 4350 ouest, rue Ste-Catherine 8 h. 30 mercredi, jeudi, vendredi les 31 octobre, et 1er et 2 novembre Billets en vente au centre du sport, au cinquième chez Eaton

Adultes 1.50
Etudiants et enfants 1.00





A

B

A L'originalité pour leurs ainées

Quel ravissant modèle ! Veste de coton tissée de motifs multicolores et pantalon de nylon et coton noir élastifié au dos, à bretelles détachables et chaude doublure matelassée. Capuchon doublé de peluche rayonne, glissière au côté et aux chevilles. 2 poches. Tailles: 7, 8, 10 et 12.

22.98

RAYON 211, AU TROISIEME

En exclusivité chez Eaton

B Élégance Bonnie Brae

Pour les benjamines de la famille, ces jolies vestes de coton, tissées de motifs Jacquard avec capuchon à cordon coulissant, poches à glissière et doublure matelassée. Pantalon coton et nylon fuselé à genoux doubles harmonisant la veste. Cuivre ou bleu... Tailles : 4 à 6x.

17.99

RAYON 210, AU QUATRIEME

Economies d'avant-saison

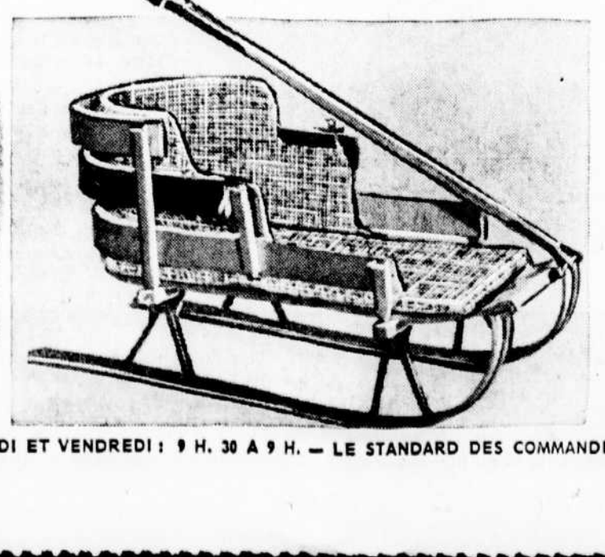
TRAINEAUX

Fabriqués de solide bois franc fini ton naturel avec dossier haut et rond, poignée résistante et lames bois à base acier. Environ 36" de longueur.

6.99

Spécial samedi

Coussin en vinyle quadrillé rouge **1.98**



ARTICLES DE SPORT D'HIVER (RAYON 527) AU CINQUIEME, CHEZ EATON

Conçus pour le curling

Des pullovers laine/angora

Faits de laine (60%) et angora (40%), ces pullovers sont entièrement diminués et finis à la main, ont des manches longues, une encolure bateau. Ils sont exécutés dans un point de fantaisie avec des tons contrastants dont, au choix, — blanc avec or et noir — blanc avec rouge et noir — blanc avec bleu et noir — blanc avec beige et noir. Tailles : petite, moyenne, grande.

22.95

... des indispensables

Pantalons extensibles...

Confectionnés de tissu extensible composé de nylon, viscose et laine, ils sont munis d'une large bande élastique à la taille pour assurer tout le confort, ils sont conçus spécialement pour le sport. Choix de marine ou noir. Courts, réguliers, longs... Tailles 10 à 20.

25.00

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS SPORT POUR DAMES (RAYON 246), AU TROISIEME, CHEZ EATON



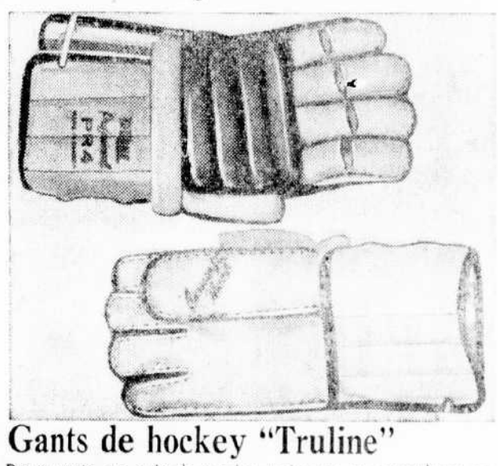
"TRULINE" LA MARQUE EATON QUI S'IMPOSE!



Culottes de hockey coussinées

Culotte en coutil de coton avec coussinage de caoutchouc-mousse à la taille, aux hanches et au dos avec protège-cuisses moulés. Se fait en rouge ou bleu. Tailles : 30 à 44.

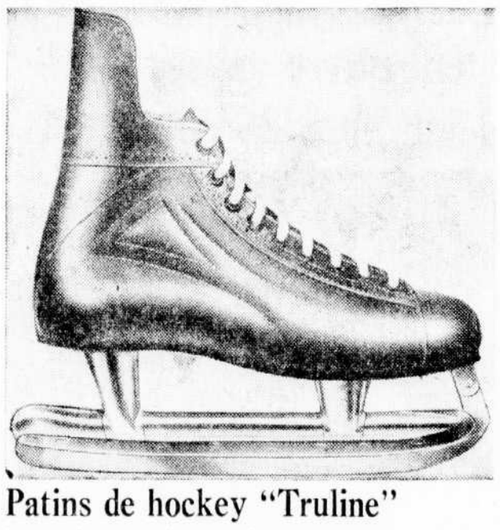
6.95



Gants de hockey "Truline"

Recouverts en cuir de vache, poignets et avant-bras en fibre moulée.

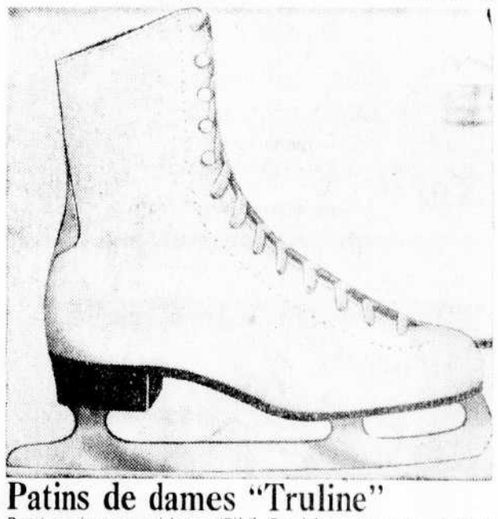
Modèles pour Pee Wee (6 à 8 ans) **4.95** | Senior (10 à 12) **9.95**
Junior (8 à 10) **7.95** | Pro (12 ans et plus) **12.95**



Patins de hockey "Truline"

Patins de bonne qualité en cuir véritable et doublure cuir. Lames en acier trempé. Pas de demi-pointures :

Hommes 6 à 12 **13.95** | Garçons 3 à 5 **12.95** | Jeunes gens 12 à 2 **11.95**



Patins de dames "Truline"

Bottine chevreau blanc "Elk". Doublure en cuir. Patin à lame Sheffield. Pointures et demi-pointures pour dames : 3 à 10. **13.95**
Fillettes 11 à 2 pas de demi-pointures. **12.95**

CENTRE DES SPORTS (RAYON 261), AU CINQUIEME, CHEZ EATON



Offrez-lui en un et réalisez son rêve !

Ensembles de hockey du Canadien de Montréal

Un ensemble authentique du club de hockey Canadien qui fera la joie du joueur en herbe. Il consiste en un chandail à col roulé tout laine avec écusson de son club favori, une paire de bas pleine longueur et une tuque assortie ; les coloris sont bleu, blanc et rouge (naturellement). Tailles petite, moyenne et grande. L'ensemble **6.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU DEUXIEME CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

CAHIER No 2 / PAGES 15-24 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / COURRIER / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 11

Les chefs en tournée

Les libéraux nous livrent pieds et poings liés à la finance étrangère

-- Daniel Johnson

par Jacques MONNIER

CHICOUTIMI. — M. Daniel Johnson, parlant à une assemblée régionale à Chicoutimi, a pris violemment à partie, hier soir, M. Jean Lesage et son gouvernement parce qu'ils travailleraient contre l'émancipation économique des Canadiens français, en favorisant des maisons de finance étrangères au détriment de celles du Québec: on nous livre pieds et poings liés, dit-il.

"Pourquoi, M. Lesage, sur les instructions de M. George Marler, n'y a-t-il pas eu une seule compagnie canadienne-française et une seule compagnie canadienne-anglaise de la province de Québec à participer aux négociations en vue du dernier emprunt de $32,000,000 contracté par la Corporation de Montréal métropolitain ?

"D'après un article de la "Gazette", les fonds ont été empruntés aux Etats-Unis. Les agents, auxquels on a eu recours, ont été des compagnies américaines et des compagnies canadiennes - anglaises ayant leur siège social à Toronto, particulièrement la First Boston Corporation, A. E. Ames, la Dominion Securities Corporation, Woody Gundy and Co., a dit le chef de l'Union nationale.

"Cela signifie que M. Lesage, qui parle, avec des trémolos dans la voix, de l'émancipation économique du Québec, nous a livrés pieds et poings liés aux maisons de finance de l'extérieur, de Toronto et des Etats-Unis . . ."

Le chef de l'Union nationale a déclaré qu'il n'est pas "un fanatique", mais qu'il doit se rendre à l'évidence.

"Qu'on m'indique une seule émission d'obligations par le gouvernement de l'Ontario (ou une seule émission d'obligations à remboursement, garanti par le gouvernement de l'Ontario) qui ait été faite par l'entremise d'une firme canadienne-française de Montréal ou d'ailleurs, alors je ne critiquerai plus . . ." fait-il observer.

M. Johnson a rappelé que l'ancienne "Commission métropolitaine" et la cité de Montréal, autrefois, empruntaient toujours par l'intermédiaire de courtiers canadiens dont l'établissement avait son siège social dans la province de Québec, et que cela se faisait avec la collaboration de courtiers du Québec.

Or, a-t-il noté, depuis l'avènement du gouvernement Lesage, les uns et les autres ont été "mis dehors".

Au temps de l'Union nationale, on traitait avec un syndicat composé de :

1—La Banque de Montréal;
2—Ames, de Toronto;
3—Le "Crédit interprovincial" de Jean-Louis Lévesque.

Depuis 1961, alors que M. Lesage détient le portefeuille des finances, tous les emprunts de la province de Québec et de l'Hydro-Québec ont été conclus avec un syndicat formé seulement de :

1—La Banque de Montréal et 2—Ames. On s'est débarrassé du seule Canadien français du groupe, commente le chef de l'Union nationale.

Ce n'est pas de cette façon, pense M. Daniel Johnson, qu'on en arrivera à l'émancipation économique du Québec. Pour la libération des Canadiens français, il faudrait nécessairement les encourager.

C'est pourquoi M. Johnson promet que, le jour où il aura formé un gouvernement, les emprunts de la province, ou les emprunts dont le remboursement est garanti par la province, seront contractés par l'entremise de compagnies ayant leur siège social au Québec.

Personne ne sera mis de côté, mais tous auront leur part aussi bien la Banque de Montréal et la Royal Bank que la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale, aussi bien Royal Securities et Greenshield que L.-G. Beaubien, le "Crédit Interprovincial" et nos caisses populaires.

Le chef de l'Union nationale voit, dans la situation qui existe depuis deux ans, une hémorragie qui prive la province de centaines de millions de dollars.

Le gouvernement ne punit pas les comtés dans l'opposition

- Jean Lesage

par Roger NANTEL

Portant la parole dans un comté encore détenu par l'Union nationale, le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier après-midi que son gouvernement n'a jamais "puni" un comté représenté à Québec par un député de l'opposition.

"D'ailleurs, vous de Huntingdon, savez que nous avons accordé les contrats aux plus bas soumissionnaires, qui étaient souvent nos adversaires politiques", a-t-il déclaré à la foule qui l'écoutait parler dans la grande salle du Château de Huntingdon.

Affirmant que son parti ne se livrera jamais aux tactiques employées par M. Maurice Duplessis lorsque ce dernier avait intimé à la population de Shawinigan de voter pour son candidat si elle voulait son pont, M. Lesage a cependant fait une réserve.

'Toutes choses étant égales, nous favorisons nos amis. Si toutes les choses en jeu sont égales, je le répète. Il est évident que nous ne sommes pas pour favoriser quelqu'un qui nous trahira, mais plutôt ceux qui nous sont fidèles. Ce n'est pas là du patronage, mais de la bonne administration", a déclaré le premier ministre.

Une journée épuisante

La journée d'hier, au cours de laquelle M. Lesage a visité les comtés de Châteauguay, Huntingdon, Beauharnois et Vaudreuil-Soulanges tout en prononçant plus d'une demi-douzaine de discours, a sûrement été l'une des plus épuisantes de la campagne pour le chef libéral.

Piloté par les candidats de ces comtés (MM. Georges Kennedy, Kenneth Fraser, Gérard Cadieux, tous voulant supplanter un député UN, ainsi que le ministre provincial de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, M. Lesage s'est arrêté à Châteauguay - Centre, Ste-Philomène, Ste-Martine, Howick, Ormstown — où il a visité une usine de textile — ainsi que Huntingdon, Valleyfield et Dorion. De cet endroit, il a fait une brève incursion en territoire plus anglophone, Hudson Heights.

Les besoins des familles

Parlant dans la salle du collège de Valleyfield devant un auditoire formé en bonne partie d'étudiants, le leader libéral a rappelé ce que son gouvernement a fait dans le domaine de l'éducation.

"Ce qu'il faut, a-t-il dit, c'est d'avoir des lois en éducation et sécurité sociale si bien structurées qu'elles tiennent compte parfaitement des besoins de la famille.

"Contrairement à ce que suggère le chef de l'Opposition, il ne faut pas envoyer de sbires dans les maisons pour savoir qui peut payer et qui ne peut pas payer. D'ailleurs, en existe-t-il vraiment beaucoup qui ont les moyens de payer pour l'éducation complète de leurs enfants . . . ?

"Et quel barème va-t-on utiliser ? Il n'y en a qu'un : c'est la charge de famille, si l'on veut respecter la justice sociale", a-t-il dit.



AUCUN CANDIDAT NPD DANS L'ELECTION. — C'est la nouvelle qu'annonce M. Roméo Mathieu, président du Conseil provincial provisoire du NPD, au cours d'une conférence de presse donnée hier. A sa gauche, M. Yvan Legault, membre du Conseil provincial provisoire.

photo LA PRESSE

Pas de candidats du NPD aux élections provinciales

par Teddy CHEVALOT

Les néo-démocrates ne présenteront aucun candidat dans cette élection. C'est la décision qui a été prise par le Conseil provincial provisoire du NPD, et qui a été communiquée hier, à l'issue d'une conférence de presse par M. Roméo Mathieu, son président.

M. Roméo Mathieu a déclaré qu'il y a environ un mois, trois opinions prédominaient dans le conseil provincial. Certains soutenaient qu'il fallait que le NPD participe à l'élection, d'autres s'opposaient à cette participation, et enfin, les derniers déclaraient que la participation des néo-démocrates ne devait être que symbolique.

Aussi, devant ces divergences d'opinions, le Conseil provincial a fait une étude approfondie de la question, et il en est venu à la conclusion donnée ci-haut : pas de candidats NPD dans cette élection.

Pour justifier cette abstention des néo-démocrates de la bataille électorale, M. Roméo Mathieu a déclaré que son parti avait été pris par surprise par l'annonce de cette élection, que donc il n'était pas prêt à affronter l'électorat car pour soutenir une campagne efficace, il lui fallait, non seulement mettre sur pied des organisations de comté, mais aussi organiser une campagne de recrutement, sans compter que le NPD se devait d'adopter un programme réaliste qui puisse répondre aux besoins de la province.

Et, a-t-il dit : "Pour toutes ces raisons, mais pour ces raisons seulement, le NPD provincial a décidé de ne pas présenter de candidats".

Parlant de la nationalisation de l'électricité, M. Roméo Mathieu a soutenu que son parti a toujours été en faveur de cette étatisation et qu'il l'a même prônée avant les vieux partis. Toutefois, il a rejeté toute alliance avec quelque parti que ce soit sur cette question, et, donc, il ne suggère pas à ses membres et sympathisants de voter pour l'un des partis en lice.

Si le NPD est en faveur de la nationalisation, il la désire, toutefois, dans le contexte d'un programme complet de planification industrielle et économique. Par le fait même, les néo-démocrates déplorent la démagogie avec laquelle on fait présentement campagne pour cette nationalisation, en la présentant, notamment, comme panacée universelle de notre redressement économique, "ce qui pourtant n'est pas" a déclaré M. Roméo Mathieu.

Interrogé sur la possibilité pour le NPD provincial de devenir un parti independantiste, le président du Conseil provincial provisoire du NPD a déclaré qu'il n'en était pas question. "Nous ne voulons pas exploiter le nationalisme des Canadiens-français, a-t-il affirmé, car nous ne voyons aucun avenir dans le séparatisme chez nous".

"Lesage est une créature de C. D. Howe," déclare Johnson

CHICOUTIMI. — Alors qu'il parlait au Centre d'apprentissage de Chicoutimi, M. Daniel Johnson a déclaré, hier soir, que M. C. D. Howe, ayant financé l'élection de M. Jean Lesage comme chef du parti libéral provincial, celui-ci, à cause du service ainsi rendu, s'est refusé, une fois devenu chef du gouvernement, à instituer un impôt spécial frappant la production de l'électricité.

"Je me suis demandé pourquoi, et je me demande encore pourquoi, le gouvernement Lesage a décidé de nationaliser seulement la distribution de l'électricité dans votre région, alors qu'il étatisera distribution et production d'électricité ailleurs ?"

M. Daniel Johnson s'est aussi demandé si M. Jean Lesage avait les mains libres vis-à-vis de différentes compagnies d'électricité, dont notamment celles ayant pour présidents MM. Peter Thompson et Jules Brillant, ainsi que l'ALCAN.

"Je pose ces questions. Tirez vous-mêmes les conclusions", a-t-il déclaré.

Il s'est étonné du fait que, malgré les demandes expresses de M. René Paré et des représentants du Conseil supérieur de la coopération, du Conseil des oeuvres du Québec, de l'UCC, et des syndicats ouvriers, MM. Jean Lesage et René Lévesque aient refusé de prendre en considération les suggestions qu'ils faisaient à l'effet d'imposer une taxe spéciale sur la production de l'électricité, ceci en vue de financer l'assurance-hospitalisation.

"Et, a-t-il conclu, il y a un problème que je veux fouiller. Quelle relation y a-t-il eu exactement entre M. C. D. Howe, vice-président de l'ALCAN, et trésorier de M. Lesage, et le refus du gouvernement Lesage à taxer la production de l'électricité ? La question est, à mon avis, beaucoup plus inquiétante que même le cas de MM. Peter Thompson et Jules Brillant".

Comme l'a été le Dr Hamel par Duplessis

Jean-Jacques Bertrand sera trahi par Johnson

--Lesage

DORION. (par R. N.) — Le 1er ministre de la province a prévenu hier soir M. Jean-Jacques Bertrand que son chef, M. Johnson, se prépare à lui faire ce que M. Duplessis avait fait au Dr Philippe Hamel, en 1936 : le balancer par dessus bord dès que l'occasion se présentera !

"Le chef de l'Opposition est l'héritier spirituel de M. Duplessis. Or, ce dernier avait laissé le Dr Hamel parler de nationalisation de l'électricité puis, une fois élu, l'avait trahi. C'est ce que M. Johnson se prépare à faire à M. Bertrand ; je l'avertis . . .", a affirmé M. Jean Lesage, qui parlait hier soir à une assemblée nombreuse dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

"Ce que veut le chef de l'Union nationale, a aussi dit M. Lesage, c'est le retour au système de ristournes, de patronage, d'immobilisme. Il ne pense qu'à cela. Nous avons un chef de l'Opposition qui est hanté . . ."

Le chef libéral s'en est également pris violemment à une suggestion faite ces jours-ci par M. Johnson. Ce dernier aurait en effet affirmé que la plupart des bénéfices sociaux et les paiements gouvernementaux aux élèves du cours supérieur ne sont accordés que suivant les besoins individuels.

Et lorsqu'un journaliste lui a demandé quels barèmes il entendait utiliser pour déterminer ces besoins, le chef de l'Opposition aurait répondu que l'on pourrait peut-être forcer les citoyens à porter une carte indiquant le montant de leur revenu imposable.

"Mais où vivons-nous ? a demandé M. Lesage. S'il y a un secret bien gardé en démocratie, c'est la déclaration d'impôt personnel. Or, M. Johnson veut se mettre le nez dedans . . . Il veut vous enlever quelque chose auquel vous avez déjà tous droit maintenant. C'est un bouleversement épouvantable dans notre système qu'il propose".

Si des libéraux sont pris en flagrant délit de patronage, ils sortiront !

-- René Lévesque

par Pierre GODIN

GRANBY. — Au cours d'un véritable "discours-marathon" de près de trois heures, hier soir à Granby, dans le comté de Shefford, le ministre des Richesses naturelles Rene Lévesque a déclaré que "s'il y a des gars du parti libéral qui sont accusés de patronage, avec preuves à l'appui, ils sortiront !"

"On a ça dans le sang, le patronage", a-t-il dit. C'est une véritable institution. C'est dans nos moeurs. Mais depuis deux ans, nous faisons des efforts pour en sortir. Nous le combattons, mais c'est pas facile à vaincre."

"Un gouvernement, c'est pas parfait", a ajouté M. Lévesque. Il y a encore du patronage. Mais c'est la première fois au Québec qu'un gouvernement s'y attaque de front.

"Cette année encore, il va se faire des bouts de chemin, ici et là, pour motifs électoraux. C'est une tradition qu'on ne peut pas abandonner comme ça. Mais quand même, il ne faut pas faire une politique de ça", a dit M. Lévesque.

Comment expliquer cette plaie du patronage ? s'est demandé M. Lévesque. Tous les gros contrats étant donnés à des entreprises non canadiennes-françaises, a-t-il souligné, il se produit le fait suivant, savoir que comme peuple, on se rabat sur le "veau d'or" qu'est le gouvernement.

"C'est notre pote". Voilà une explication du patronage. Notre seul gâteau, c'est le budget de la province. Et on se le partage."

Une électro-sidérurgie

Abordant le problème de l'industrie lourde au Québec, M. Lévesque a révélé qu'avant longtemps, plus vite que l'on ne pense, le Québec aura son aciérie. Il s'agira vraisemblablement d'une électro-sidérurgie, c'est-à-dire un procédé de fabrication de l'acier au moyen de fours électriques.

Des études ont été entreprises sur le sujet depuis un an. Il semble que le Québec imiterait l'exemple de la Norvège, un petit pays très riche en énergie hydroélectrique, comme le Québec, et qui s'en sert pour compenser son manque de charbon pour alimenter son industrie métallurgique.

Frank Hanley et Arsène Gagné témoigneront

Un député et un ancien député provincial sont parmi les quinze premiers témoins qui ont été assignés pour déposer à l'enquête préliminaire de l'ex-directeur André Thivierge, de la Police des liqueurs de la province, et de son principal adjoint, le sous-inspecteur Jean Gauthier.

Le député est le représentant "indépendant" de Ste-Anne, M. Frank Hanley.

L'ex-député est M. Arsène Gagné, qui représentait la circonscription de Laurier à l'Assemblée législative avant le scrutin du 22 juin 1960.

Dans le premier cas, il appert qu'une personne très proche de M. Hanley aurait été sur la liste de paye de la police des liqueurs, aux dernières années du régime Duplessis.

C'est devant le juge Emile Trottier que s'instruira l'enquête qui pourrait bien prendre plusieurs jours, sinon plusieurs . . . semaines. Me Bruno J. Pateras occupera pour la Couronne, assisté de Me Jacques Bellemarre.

En fin d'après-midi, par ailleurs, le procureur de Thivierge, Me Jean-Paul Ste-Marie, C.R., a fait parvenir à toutes les parties intéressées une motion pour détail qui réclame des précisions multiples et la production de centaines de documents, préalablement à l'ouverture de l'enquête.

Dès la comparution des accusés, le procureur de Gauthier, Me Gilles Duguay, avait présenté une requête du même genre, mais oralement.

BLOC-NOTES ELECTORAL

M. Jean Lesage, donne une conférence de presse, cet avant-midi, à Montréal. M. Lesage se rendra ensuite dans le comté de Hull, qu'il parcourra en compagnie du candidat libéral de l'endroit, M. Oswald Parent.

A 3.00 p.m., MM. Lesage et Parent tiendront une assemblée politique à St-André-Avellin, à la salle la Caravane.

A 5 h. 30 p.m., M. Lesage arrivera à Hull où il rencontrera les maires des environs réunis à l'hôtel de ville. A 8 h. 30, il tiendra une assemblée à l'école Reboul. MM. Oswald Parent et Alexis Caron, député fédéral du comté, seront les orateurs.

* * *

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, termine aujourd'hui sa visite au Saguenay, en participant ce soir à un ralliement qui réunira les électeurs de la région de Roberval. Immédiatement après l'assemblée, Me Johnson prendra l'avion à direction des Iles-de-la-Madeleine : il y tiendra une assemblée, samedi, à 2 heures p.m., à Cap-aux-Meules.

* * *

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a déclaré hier soir que la région de Montréal serait fermée, à compter de minuit hier soir et pour une période de deux jours, à toute émission de caractère politique.

On connait le règlement qui interdit toute émission politique au cours des deux jours qui précèdent la tenue d'élections.

L'interdiction qui, en vertu de ce règlement, affecte la région de Montréal, est motivée par la tenue d'élections municipales à Montréal, dimanche prochain. Mais un porte-parole du BGR a expliqué que selon l'interprétation de l'organisme, l'interdiction frappe du même coup les émissions qui se rapporteraient à la politique provinciale.

* * *

M. Jean-Jacques Bertrand accompagnera M. Lucien Thinel, candidat de l'Union nationale dans Terrebonne, à l'occasion d'un ralliement qui se tiendra à Ste-Agathe, ce soir, à 8 h. 30 p.m.

D'autre part, plusieurs autres assemblées de l'Union nationale se tiendront ce soir dans la région métropolitaine.

M. William M. Cottingham, ancien ministre des Mines et candidat dans Argenteuil adressera la parole en anglais aux électeurs de Milles Iles.

M. Maurice Bellemare, ancien ministre d'Etat, ira parler en faveur de M. Rolland Dion, candidat dans Stanstead, en la salle St-Jean-Bosco de Magog, à 8 h. 30 p.m.

M. Léo Filion, candidat dans Rouville, tiendra une assemblée à 8 h. ce soir, en la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Une réception, genre "soupe aux feves", sera offerte ce soir à 7 h. p.m. au Centre Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. La réception sera sous la présidence d'honneur de Mme Daniel Johnson. Seront aussi présents à cette réunion, Mme Hughette Proulx et le candidat du comté, M. Maurice Rousseau.

M. Antonio Elie, ancien ministre d'Etat, rencontrera ses électeurs de Yamaska, à St-Gérard, à 8 h. p.m.

Ce soir, à 8 h. 30 p.m., Me Maurice Majeau, candidat dans Joliette tiendra une assemblée à Notre-Dame de Lourdes.

M. Alister Somerville, tiendra une assemblée, ce soir, à 8 h. 30 p.m., au Gymnase Notre-Dame d'Huntingdon.

Enfin, aux Cascades, à 8 h. p.m., une assemblée réunira les électeurs du comté, sous la présidence de M. Loyola Schmidt, candidat de l'Union nationale.

* * *

Le président de la Fédération des étudiants libéraux du Québec, M. Denis Hardy, annonce la formation d'un comité d'organisation qui groupera tous les étudiants qui désirent travailler aux élections provinciales de novembre pour le parti libéral. Le président de ce comité est Me Michel Robert. Il est assisté par Mlle Francine Jodoin, de l'Université de Montréal ; Mlle Sharon Sholzberg, de l'Université McGill ; M. Jean-S. Prieur, du Collège Loyola et M. Michael Miller, de l'Université Sir George Williams. Le comité travaillera en étroite collaboration avec l'organisation centrale du parti libéral.

* * *

Un ancien lutteur, aujourd'hui voyageur de commerce, M. Raymond Couture, a décidé de se porter candidat "Union nationale indépendant des électeurs", dans Montréal-Ste-Marie, "afin de pouvoir s'occuper tout spécialement de trouver une solution au problème des chauffeurs de taxi de Montréal". M. Couture fera la lutte à M. Edgar Charbonneau, candidat Union nationale officiel et député sortant, contre qui il confesse n'avoir aucun grief spécial, et contre M. Paul Bertrand, candidat libéral.

* * *

Un ancien organisateur du parti libéral, M. Jean-Paul Lapointe, a annoncé sa candidature comme député indépendant dans le comté de Gaspé-Nord à l'élection provinciale du 14 novembre. Ses adversaires seront MM. Claude Jourdain, qui représentait cette circonscription comme député libéral à la dernière législature, et François Gagnon, candidat de l'Union nationale.

Laporte nie les accusations de Bruneau

par Guy LAMARCHE

Me Pierre Laporte, candidat libéral dans le comté de Chambly, a démenti hier les accusations portées contre lui par son adversaire et un homme d'affaires de Pont-Viau. Il s'est dit prêt à se soumettre à une enquête du bureau du procureur général et à abandonner la vie publique si on découvre des irrégularités, mais à deux conditions essentielles :

— que l'enquête ait lieu et que le rapport soit déposé avant le mardi 6 novembre prochain, dernier jour pour le désistement d'un candidat;

— que Me Jean Bruneau, candidat de l'Union nationale, s'engage par écrit à abandonner la vie publique immédiatement et pour toujours si l'enquête donne raison à Me Laporte.

"Il va sans dire, a dit également M. Laporte, que mes procureurs étudient tous les recours possibles en justice contre MM. Bruneau et Corbeil."

Comme on le sait, ces deux personnes avaient, la veille, accusé M. Laporte d'avoir usé de son influence, alors qu'il était journaliste, pour obtenir des contrats à la compagnie que préside M. Corbeil, lequel affirme avoir été obligé en retour de verser de l'argent au candidat Laporte.

M. Corbeil avait fourni deux affidavits, un photostat de chèque et un photostat de contrat de vente pour démontrer ses déclarations. De son côté, Me Bruneau avait accusé M. Laporte d'avoir forcé des compagnies à lui verser des honoraires-commissions pour qu'il s'emploie à leur obtenir des contrats.

C'est un Pierre Laporte révolté qui a reçu hier les journalistes dans son bureau pour leur déclarer carrément : "En somme, c'est la fabrication de preuve qui continue."

Triple dénégation

M. Laporte a dit ensuite qu'il allait dégonfler les accusations libelleuses portées contre lui.

"Première accusation mensongère, dit-il : j'aurais forcé des compagnies à utiliser mon bureau d'avocat en retour de faveurs politiques. Trois noms ont été mentionnés par Bruneau. Ces trois compagnies ont immédiatement fait des déclarations pour nier avec vigueur cette assertion. Quant au compte d'honoraires que m'a payé la compagnie de Pierre Corbeil, il m'était dû pour des services professionnels nombreux."

"J'ai décidé de soumettre immédiatement au syndict du Barreau de Montréal le cas. Je lui fournirai tous les renseignements lui permettant de juger ma conduite."

"La compagnie de Pierre Corbeil me doit un autre compte d'honoraires. J'en réclame le paiement depuis des mois. Je donne immédiatement instruction à mes procureurs de poursuivre cette compagnie en justice. On verra alors si le compte est dû ou s'il ne l'est pas".

"On a juré de me battre par tous les moyens, y compris les calomnies et les affidavits truqués. C'est le début de "l'opération salissage".

"L'Union nationale, dit-il, a commencé sa campagne par "l'opération diversion". Parlons d'autre chose, a dit M. Johnson en faisant allusion à la nationalisation de l'électricité. Cette manoeuvre a échoué.

"Ce fut ensuite "l'opération épouvantails à corneilles", avec les dangers que la religion courait dans une province jetée aux mains des libéraux. Cette opération également a été complètement ratée".

"Nous voilà dans la troisième : "L'opération salissage". Elle échouera aussi. Heureusement, il y en aura une quatrième, le 14 novembre. Celle-là, ce sera "l'opération néttoyage". Les citoyens nous débarrasseront à tout jamais de l'Union nationale et de ses salisseurs professionnels."

Démentis de deux compagnies

Des porte-parole de deux compagnies ont, à la demande de M. Laporte, apporté des démentis aux accusations de M. Bruneau.

M. Charles Martel, de La Verrerie Martel Ltée, a dit que c'est la compagnie qui a retenu les services de M. Pierre Laporte. "Il n'a jamais ni de près ni de loin sollicité ce travail, a dit M. Martel. Nous sommes entièrement satisfaits des services qu'il nous rend".

M. Martel avait déclaré à un reporter de LA PRESSE, plus tôt dans la journée : "M. Laporte n'a jamais touché de commissions sur des contrats que cette compagnie aurait obtenus du gouvernement, puisqu'elle n'en a jamais eu. Les honoraires fixes de M. Laporte sont de $100 par mois."

Quand à M. D. V. Ronald, vice-président de la RBT Printing and Litho Co., il "affirme très catégoriquement que l'engagement de M. Laporte comme avocat de la compagnie s'est fait avant qu'il soit élu député."

"Nous sommes satisfaits de son travail, dit M. Ronald, et jamais nous n'avons profité de sa position au parlement pour obtenir des contrats d'impression de la province de Québec. Nous avons obtenu très peu de contrats du gouvernement et à chaque fois, ce fut par l'entremise du département des achats après avoir soumis nos prix."

Le témoin-clef nie tout

M. Laporte s'attaque ensuite à la deuxième accusation. "J'aurais touché, dit-il, $700 sur la vente de je ne sais quelle marchandise vendue au gouvernement. Je transmets à la presse à ce sujet une déclaration de M. Louis Viau, qui est censé m'avoir remis l'argent. Elle parle par elle-même."

M. Louis Viau, vendeur, déclare que c'est faux qu'il ait remis à M. Pierre Laporte, alors journaliste, une somme d'argent quelconque. L'affirmation de M. Corbeil est, dit-il, sans fondement.

"Il n'a jamais été question d'indemniser M. Laporte de quelque manière que ce soit pour les services occasionnels qu'il pourrait nous rendre."

"M. Laporte s'est strictement limité à nous faire connaître à Québec et il a toujours insisté sur le fait que nous pourrions éventuellement obtenir des contrats à deux conditions : que notre marchandise soit de bonne qualité et que nous soyons les plus bas soumissionnaires."

M. Viau explique ensuite qu'il a brisé toute relation avec M. Corbeil parce que ce dernier lui est apparu comme un "homme peu fiable et terriblement menteur".

"Corbeil voulait profiter"

Enfin, troisième accusation: Corbeil aurait remis de l'argent à M. Laporte à la suite d'une transaction entre sa compagnie et la compagnie Transat Automobiles Inc.

"Mais si j'avais des intérêts dans cette compagnie, comme on l'a dit, ce n'est plus une commission cela, c'est une diminution sur le prix!"

"Je nie formellement cette accusation, qui n'est pas plus fondée que la précédente. Notons de plus qu'il s'agit d'une transaction entre deux compagnies privées et que le gouvernement n'était nullement intéressé dans l'affaire."

"La vérité, dit M. Laporte, c'est que Corbeil a tenté sans relâche d'obtenir par favoritisme du gouvernement ce qu'il ne pouvait obtenir par les voies ordinaires. Ayant échoué, il a choisi une méthode incroyablement basse de se venger de moi. On notera qu'il s'est tout naturellement adressé à l'Union nationale, le parti du patronage et des méthodes électorales malodorantes."

Une enquête

M. Laporte a terminé sa déclaration en réclamant une enquête mais à la condition que son adversaire y risque aussi sa peau.

"Je suis prêt à demander au département du procureur général de la province de faire enquête sur les trois points suivants :

1 — Pierre Laporte est-il intervenu de quelque façon auprès de quelque département que ce soit, avant ou après son élection, pour faire obtenir à quelqu'un ou à une compagnie un avantage indu, ou quelque chose d'illégal ?

2 — Pierre Laporte a-t-il obligé des gens ou des sociétés à le prendre comme avocat ?

3 — Pierre Laporte a-t-il touché quelque somme d'argent que ce soit à laquelle il n'avait pas normalement droit et légalement droit ?

Et M. Laporte de s'engager par écrit à quitter la vie publique si une réponse affirmative à une ou plusieurs questions est donnée à l'enquête à la condition que son adversaire risque aussi son avenir politique.

"Nous verrons si Me Bruneau a le courage de ses calomnies," a dit M. Laporte en terminant.

Laporte : "Bériault est ici" Bériault : "Laporte a menti"

M. Pierre Laporte a commencé hier sa déclaration aux journalistes en "informant ceux-ci que M. Jean-Marie Bériault travaille pour M. Jean Bruneau, candidat de l'Union nationale dans le comté de Chambly".

Rejoint hier soir au téléphone, Me Bériault a dit que c'est absolument faux. Il ne se mêle ni de près ni de loin à l'élection.

M. Laporte a affirmé que "Me Bériault a été aperçu par plusieurs témoins dans St-Hubert". Aucune des personnes présentes à la conférence de presse n'a cependant affirmé l'avoir vu elle-même.

Me Bériault, qui a été suspendu du Barreau de Montréal pour avoir eu des intérêts dans un club de nuit, est présentement en appel d'une condamnation à deux ans d'emprisonnement pour fabrication de preuve lors de l'élection provinciale de 1960.

Me Bériault a dit hier que depuis le déclenchement de l'élection, il n'a pas parlé à M. Bruneau, il n'est pas venu à St-Hubert ni ailleurs dans le comté et n'a pas l'intention d'y aller.

"Je ne m'occupe pas d'élection, a-t-il déclaré, ni directement ni indirectement et je n'ai pas l'intention de m'en occuper. Les affirmations de M. Laporte sont une invention et M. Laporte est un menteur public."

REMILLARD AUSSI

M. Laporte a "également informé" les journalistes que M. Bruneau "compte parmi ses organisateurs actifs le maire de Jacques-Cartier, le célèbre J.-Léo Aldéo Rémillard".

"Voilà l'entourage de mon accusateur", avait-il conclu.

Armand Maltais se déclare en faveur de la nationalisation

QUEBEC (P. O'N.) — **"Comme nationaliste, je suis en faveur de la nationalisation de toutes les compagnies d'électricité dans le Québec. Et je suis heureux de dire que je n'ai pas à jouer à la cachette quant à mes opinions là-dessus",**

C'est en ces termes que Me Armand Maltais, député sortant de Québec-Est, et l'un des principaux lieutenants de M. Daniel Johnson a annoncé, hier soir, devant ses électeurs sa position au sujet de la nationalisation.

Visiblement ému, Me Maltais a poursuivi en disant que le problème tel que posé par M. Lesage constitue un outrage à la conscience nationaliste, un drame qui ferait plus de mal à la fierté nationale que tous les cataclysmes qu'elle avait connus:

"Quelle division malheureuse alors que tout allait si bien."

Tout en se gardant de tenir des propos séparatistes, Me Maltais a affirmé que la nation canadienne-française existait sociologiquement et qu'en conséquence "nous devions tout faire pour nous émanciper économiquement aussi bien que politiquement".

Me Maltais a qualifié l'unanimité libérale sur le sujet de la nationalisation de pseudo-unanimité, d'unanimité de parade qui rimait en fait à une forme de bâillon. "C'est pourquoi, a-t-il ajouté, on ne saurait endosser la manière selon laquelle les libéraux posent le problème de la nationalisation".

Me Maltais a conclu que la seule façon de respecter l'opinion des électeurs, c'était de leur permettre de juger l'administration Lesage d'abord et de se prononcer ensuite en toute liberté sur la nationalisation de l'électricité, par le moyen d'un référendum "dégagé des passions politiques, de toute partisannerie, bref, en toute connaissance de cause".

Le député sortant de Québec-Est a par ailleurs critiqué le gouvernement Lesage en insistant surtout sur l'irréalisme des promesses qu'il avait faites en 1960, notamment en matière d'exploitation des ressources naturelles, d'autonomie fiscale et de taxation.

Me Maltais a parlé devant une foule enthousiaste presque exclusivement composée de travailleurs; ils ont manifesté bruyamment à plusieurs reprises et sont intervenus pour traiter M. Lesage de menteur, St-Georges-Côté de fou et les libéraux de salisseurs publics.

LES MONTREALAISES AUX

urnes

PAR RENAUDE LAPOINTE

Sans aucun doute, les femmes qui s'intéressent vivement aux affaires municipales n'ont pas manqué d'aller entendre dans leur quartier les exposés des candidats en présence ou de les écouter à la radio, et celles qui s'y intéressent modérément ont au moins lu dans les journaux les programmes des chefs de partis, quelques comptes rendus de leurs assemblées et certains éditoriaux sur tel ou tel point important.

CETTE PETITE CHRONIQUE NE PEUT AJOUTER GRAND CHOSE A LEUR BAGAGE DE RENSEIGNEMENTS, MAIS AUX AUTRES, A CELLES QUE CES DISCOURS ET PALABRES NE PEUVENT QU'ENNUYER PARCE QU'ELLES N'ONT JAMAIS ETE ENTRAINEES A LES COMPRENDRE ET QUI BENEFICIENT QUAND MEME DU DROIT DE VOTE, JE VOUDRAIS AUJOURD'HUI INDIQUER DU DOIGT LES REALISATIONS QUI, DANS UN PROGRAMME MUNICIPAL, SONT LES PLUS SUSCEPTIBLES DE LES TOUCHER, ELLES ET LEURS ENFANTS, ET QUI RISQUENT DE RETENIR A UN MOINDRE DEGRE L'ATTENTION DE LEURS MARIS.

En premier lieu, les parcs et terrains de jeux ont une grande importance. Etes-vous satisfaites des améliorations apportées depuis deux ans, au coût d'un million et demi, entre autres : 10 piscines et pavillons, 3 pataugeuses et 3 abris ?

Voyez-vous avec plaisir le projet d'aménager en parc d'amusement l'île Ronde, qui sera ensuite reliée à l'île Ste-Hélène ? Trouvez-vous trop élevés les prix d'admission aux piscines et croyez-vous que les prochains administrateurs pourraient les diminuer ou les abolir sans augmenter les taxes ?

VIENNENT ENSUITE LA CUEILLETTE DES DECHETS, LE DENEIGEMENT, L'ETAT DES RUES ET TROTTOIRS, LA PROPRETE, L'ECLAIRAGE ET L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE EN GENERAL. CROYEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE MIEUX AU MEME PRIX OU A MEILLEUR COMPTE ? ETES-VOUS D'AVIS QUE LES CONSEILLERS DE VOTRE DISTRICT S'OCCUPENT SUFFISAMMENT DE VOS INTERETS, REMARQUES OU RECLAMATIONS ET QUE LE COMITE EXECUTIF PREND NOTE DE LEURS INTERVENTIONS EN VOTRE FAVEUR ?

Au chapitre des bibliothèques, par exemple, pensez-vous que la ville peut faire davantage et avez-vous constaté des améliorations de ce côté ? Sur un plan différent, avez-vous l'impression d'être mieux protégées par la police telle qu'elle a été réorganisée ?

Si vous avez une voiture, votre champ d'observation s'élargit singulièrement. Vous pouvez alors étudier et comparer les plans des différents chefs en vue d'améliorer la circulation et le stationnement.

ON RECONNAIT AUX FEMMES UN DON D'INTUITION TOUT SPECIAL. APRES AVOIR CONSACRE UN CERTAIN TEMPS A LA REFLEXION, APPELEZ DONC FINALEMENT A LA RESCOUSSE VOTRE INTUITION LORSQU'IL S'AGIRA DIMANCHE DE CHOISIR L'EQUIPE QUI DIRIGERA LES DESTINEES DE MONTREAL PENDANT LES QUATRE PROCHAINES ANNEES. LAISSEZ-LA, CETTE INTUITION, REPONDRE A LA QUESTION SUIVANTE : "AVEC QUELLE EQUIPE NOUS SENTIRONS-NOUS LE PLUS EN SECURITE ?"

Le 31 octobre de l'UNICEF

On ne peut hésiter devant la tirelire mondiale tendue par une main enfantine



LA FAIM EST PARTOUT — Cette photo de trois petits affamés a pu être prise à Montréal ou aux antipodes. La misère touche les deux-tiers de l'humanité sur la planète et des familles entières vont chaque jour dormir sans avoir mangé, alors que les bêtes sont mieux partagées. L'UNICEF tendra sa tirelire par l'intermédiaire d'une main d'enfant le 31 octobre.

C'est une tradition maintenant, les enfants qui le jour de l'Hallowe'en se couvrent d'oripeaux et se cachent derrière des masques pour concurrencer les vrais fantômes, n'oublient plus un accessoire essentiel à leur costume, la tirelire de l'UNICEF.

Toutes les pièces de monnaie, petites et grandes, qui se glissent dans la fente des boîtes de fer blanc s'en vont de par le monde soulager la misère des autres enfants, la faim qui frappe leur famille et la maladie qui s'en prend déjà à leur corps privés de nourriture.

Si cette quête d'enfants en faveur d'autres enfants a quelque chose de touchant, ce qui est plus touchant encore, c'est de penser à la leçon d'humanité qu'ils en peuvent tirer. Peut-on imaginer que ces petits devenus grands pourront ensuite se tourner contre leurs semblables les armes à la main ?

La famille, le village et toute la vie ethnique développent le sens national de l'enfant, mais rarement peut-il se rendre compte que les habitants de la planète ne sont qu'une grande famille dont les dissemblances ne sont qu'apparentes. L'UNICEF désire développer le sens international des jeunes en même temps qu'elle crée un fond d'assistance pour les déshérités. Les deux-tiers de l'humanité souffrent de la faim quotidiennement.

Ceux et celles qui désirent obtenir des tirelires mondiales peuvent s'adresser à la présidente de cette journée de l'UNICEF, Mme Sylvia Lamothe, secrétariat général pour la boul. Dorchester. Tél. 937-4646 province de Québec, 1634 ouest.

NOUVELLES BRÈVES

Recettes "présidentielles"

WASHINGTON. (UPI) — Le président et Mme Kennedy ainsi que d'autres personnalités du monde politique de Washington ont révélé quelques-unes de leurs recettes favorites qui seront publiées dans un livre d'art culinaire intitulé "Second Helping". Il est dû à l'initiative du Women's National Press Club.

Le plat favori du président est le boeuf Stroganoff. Mme Kennedy, pour sa part, suggère un menu entièrement français : Potage "célestine", poulet à l'estragon, coeurs d'artichauts farcis et sautés aux champignons, tomates grillées, sala le verte au fromage brie, bombe glacée mandarin.

Etat de panique

KEY WEST, Floride. (UPI) — Plusieurs épouses de marins et leurs enfants ont quitté cette pointe de la Floride qui n'est située qu'à 90 milles de Cuba. Elles ont été pressées par leurs époux de quitter cet endroit dangereux où ils craignent pour leur vie, à la suite du blocus de Cuba. Mme John E. Boon a déclaré en montant à bord de l'avion : "J'ai peur et personne ne peut calmer ce sentiment. Je serais restée ici n'eut été mes enfants." Elle tenait un enfant de quatre ans par la main et un autre d'un mois, dans ses bras. Elle est retournée à Roanoke, Vancouver, où demeurent ses parents et ceux de son mari.

Boon, instructeur à l'école naval de Sonar, a déclaré à son tour qu'il ne pouvait se concentrer sur son travail tellement il était inquiet pour les siens.

"Pays d'hommes"

VANCOUVER. (PC) — Wendy Moir, étudiante à la faculté de droit à l'Université de la Colombie-Britannique, ne garde que de bons souvenirs de son séjour en Pologne. Elle faisait partie du groupe des 50 étudiants canadiens qui ont participé à un séminar organisé par la Fédération mondiale des universités. Le groupe a demeuré près de deux semaines à Cracovie.

"La jeunesse polonaise aime le jazz, a déclaré la jeune fille, et les garçons sont excessivement gentils. Ils ont le sens de l'humour et pratiquent le baise-main après chaque danse.

Même si les femmes ont beaucoup d'opportunités dans le monde du travail il n'en demeure pas moins que la Pologne est un pays d'hommes".

Le prince Philip ne va jamais aux cuisines

LONDRES. (PA) — "Je n'ai jamais vu personne faire la cuisine à la maison, tout ce que je mange me vient déjà tout préparé", a déclaré le prince Philip alors qu'il visitait l'Exposition des jeunes et qu'il voyait des jeunes filles s'affairer à faire cuire du steak.

Sur le train qui le ramenait à Londres, le séduisant prince mangea le plat que les jeunes filles lui avaient fait parvenir avant son départ. Il le trouva excellent.



LA PLUS VIEILLE DEMOISELLE DE FRANCE — Mlle Marie Coudière vient de fêter ses 103 ans. Elle demeure depuis toujours dans la commune de Rognonas (Bouches-du-Rhône). Elle n'a jamais quitté la maison paternelle et elle assistait encore cette année à la fête locale. Elle dut consulter le médecin seulement une fois dans toute sa vie. C'était la veille de ses cent ans et elle venait de se casser un poignet. On se demande quel est le secret de sa longévité et de son excellente santé. On sait qu'elle est célibataire, prend une nourriture saine, aime le vin et ne manque jamais de prendre un petit digestif après chacun de ses repas.

sur votre bloc notes

Choristes demandés

Pour compléter la formation d'un choeur mixte qui désire monter des oeuvres majeures et les présenter au public, on demande des sopranos et des altos. Pour tous renseignements s'adresser à M. Maurice Boivin, directeur de la chorale du sanctuaire Saint-Jude d'Ahuntsic, CR. 2-0398.

Réunion des volontaires

Un hommage aux travailleurs bénévoles et un appel à tous ceux et celles qui auraient du temps libre à consacrer aux diverses oeuvres du Montreal Volunteer Bureau feront l'objet de la réunion du mardi, 30 octobre, à 8 h. du soir, au Moyse Hall.

Le Dr Paul Bourgeois, directeur médical à l'hôpital Notre-Dame prononcera une causerie sur "Les bénévoles dans un hôpital". La pièce "Mrs Wonderful" de Marilyn Karpman, sera présentée. Pour de plus amples détails, composer : HU. 8-0733.

Mesdames, ne confondez plus !

Le MARCHÉ COMMUN n'a rien à voir avec nos épiceries à chaîne

par **Nicole MONGEAU**

Je parcourais, samedi dernier, les allées d'un super-marché de la ville en poussant mon chariot chargé des victuailles de la semaine, quand je fus littéralement clouée sur place en entendant deux bonnes dames causer du Marché commun. Leurs explications fantaisistes m'éberluèrent. Elles avaient tout bonnement compris que le Marché commun n'était rien d'autre qu'un de ces super-étalages de produits alimentaires qu'on tentait d'installer dans certains pays d'Europe.

Mon âme de journaliste s'émut "de leur grande misère" et je décidai sur-le-champ de tenter une explication de ce qu'est, en réalité, le Marché commun. Ces explications resteront volontairement succinctes car je n'ai rien d'un économiste ni d'un financier. Elles veulent simplement vous empêcher de vous laisser prendre aux étourdissantes élucubrations de certains Jo-connaissants.

Pour entrer tout doucement dans des explications qui vous paraîtront peut-être arides, permettez-moi de vous souligner d'abord qu'il y a plus d'un Marché commun. Il y a celui des économistes et des industriels; celui qui, si votre mari est dans les affaires, lui occasionne de pénibles migraines (parlez-lui des tarifs douaniers, et vous verrez); il y a le Marché commun des polémistes, celui des statisticiens. Il y a aussi un Marché commun qui n'affiche pas son nom, qui s'insinue, dans nos journées et qu'en fin de compte, nous trouvons installé chez nous qui achetons fromages et vins français, coutellerie et cameras allemandes, toiles imprimées "made in Belgium", etc., etc.

Sans le vouloir particulièrement, nous sommes au sein du Marché commun et nous y resterons de plus en plus. Autant savoir immédiatement ce qu'il implique, quels sont ces soucis et ce qu'en retireront les six pays qui en font partie actuellement.

L'A-B-C de l'Europe

Trois organismes représentent les communautés européennes : la C.E.C.A. (communauté européenne charbon-acier), la C.E.E. (communauté économique européenne) qui a pris le nom de Marché commun et l'Euratom (communauté européenne de l'énergie atomique).

La C.E.C.A. Créée en 1952, elle constitue un Marché commun pour les consommateurs de charbon et d'acier des six pays : France, Belgique, Alle-

Voir LE MARCHE COMMUN en page 18

MONTRÉALAIS
IL FAUT continuer!
CHAQUE VOTE SERT A CEUX QUI VOUS SERVENT BIEN
oct. 28 X
VOTEZ POUR DRAPEAU
VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

C'EST UNE GRANDE FIESTA DE MODES RAVISSANTES

CHEZ Reitman's "LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

A LA place Ville-Marie

LA GALERIE DE BOUTIQUES LA PLUS IMPORTANTE, LA PLUS MODERNE AU CANADA

En plus des modes de goût habituelles à Reitman's vous trouverez les bas

Ballerina* ET Supp-hose*

parmi les marques les plus renommées au Canada.

*Marques déposées.

Venez nous visiter . . . vous êtes le bienvenu . . . nous sommes si orgueilleux de la conception élégante et spacieuse de nos facilités modernes de magasinage.

HEURES D'AFFAIRES
9.30 a.m. à 6 p.m. chaque jour, excepté les jeudis et vendredis jusqu'à 9.30 p.m.

TELEPHONE : 861-3034

176 magasins fashionables d'un océan à l'autre

Luxueuses habitations en banlieue
. . . SELON VOS DESIRS



"LE DEVON"

31,500 Echangez votre présente maison sans ennuis pour une maison neuve en nous confiant le soin de toutes les démarches nécessaires. Nous vendrons votre vieille maison ou l'accepterons en échange, tout en vous donnant les conseils d'architecte à titre gratuit. Cinq modèles principaux au choix. Prix à compter de $25,900. Chaque maison peut être modifiée selon vos goûts personnels, sans frais supplémentaires.

COMMENT S'Y RENDRE ! Rendez-vous à un demi-mille à l'ouest du rond-point de Dorval ; tournez à gauche de la station Texaco et surveillez notre affiche.

Fairway Courts

1271 avenue Carson — Dorval 631-5516

BIRKS

Pour la mariée . . .
l'ensemble harmonisé
"LAURENTIAN"



Service de table, diners et réceptions feront dorénavant partie de la vie de cette jeune mariée ; il en va d'ailleurs de même dans toutes les familles. L'hôtesse avisée sait bien que le raffinement du service relève la saveur des mets les plus simples . . . Depuis très longtemps, la porcelaine, le cristal et l'argenterie Birks sont synonymes d'élégance et d'hospitalité dans les foyers canadiens.

Notre ensemble "Laurentian" :

L'argenterie Sterling Birks : couvert de quatre pièces : 24.75
La porcelaine Minton : couvert de cinq pièces : 34.50*
Le cristal taillé à la main : couvert de cinq pièces : 21.45

**Modèle Laurentian "Gold"*

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND



BAL-MUSETTE — Mme Georges Desrosiers, présidente du comité des billets pour le Bal-Musette, qui aura lieu dans les salons de l'Union nationale française, le vendredi 9 novembre prochain, au bénéfice de l'ACCORD.

photo André Larose



AU PROFIT DE L'OEUVRE DES PETITS SOULIERS — Le bal de la Ligue de la Jeunesse féminine de Montréal aura lieu cette année le vendredi 2 novembre, à l'hôtel Windsor. Sur la photo un groupe de débutantes qui seront présentées à leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier ce soir-là. Dans l'ordre habituel, assises : Mlles Josanne Ryan, Niké Coulouridès, Mary Bonar, Pierrette Beaudin, Lucie Trottier; debout : Mlles Carole Parenteau, Michelle Rolland, Ariane Berthiaume, Julie Bélanger et Suzanne Badeaux.

photo LA PRESSE



Mme J.-D. DESROSIERS, de Saint-Hyacinthe, est la présidente d'honneur au thé annuel organisé par la Ligue des Petits Lits Blancs de Saint-Hyacinthe. Cette réception aura lieu, le dimanche 28 octobre, de 4 h. à 6 h. de l'après-midi, au Grand Hôtel de Saint-Hyacinthe.

RÉCEPTIONS

L'Association des Avocates de la Province de Québec reçoit au Club Canadien, à Montréal, ce soir, vendredi, à 9 heures, en l'honneur de Mesdames Claudette Bélanger, Ruth Goldwater, Adela Pattison, Lillian Reinblatt et de Mlles Joyce Blond, Joyce Carruthers, Louise des Trois-Maisons, Michelle Falardeau, Mary Herzberg et Marylin Howlett, récemment admises au Barreau.

* * *

Mme Maurice Sainte-Marie recevait, mercredi soir, le corps consulaire, membres du Cercle International Sainte-Marie, à l'occasion de la première réunion de la 18e saison de cette fondation. La conférencière présentée par Mme Sainte-Marie était Mme Coutlée (Réjane Desrameaux) qui avait intitulé sa causerie : "Personnages marquants du régime français au Québec" et qui l'illustra de poupées en costume d'époque. Ces poupées historiques iront bientôt à Paris en exposition à la Maison du Québec.

* * *

Le docteur Léon Lortie, président du Conseil des Arts, pour la région metropolitaine et Mme Lortie, M. Jean-C. Lallemand, Me Philippe Ferland, c.r., et Mme Ferland ainsi que Mme Jacob Elkin, recevront les invités d'honneur, à l'issue du premier concert de la 23e série des Concerts Sarah Fischer. Cette réception offerte par le comité honoraire de ces concerts aura lieu au Salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, le lundi 29 octobre. Mme M. Varon, épouse du Conseiller de l'ambassadeur d'Israël à Ottawa; le consul d'Israël et Mme B. Sela; M. et Mme Y. Narkiss de Montréal et leur suite assisteront au concert et à la réception qui suivra.

* * *

M. et Mme J. C. Bonar, de Westmount, recevront à leur résidence, en l'honneur de leur fille, débutante de la saison, Mlle Mary Stuart Bonar, le samedi 15 décembre, de six à huit heures.

* * *

M. et Mme Alexandre Cousineau ont fêté récemment, au milieu de parents et d'amis, leur noces de diamant. A cette occasion, une messe fut célébrée en leur honneur, à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

* * *

M. et Mme J. Robert de St-Mathieu de Laprairie ont été l'objet d'une fête intime qui groupait plus de cent invités, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.





FIANÇAILLES — MLLE MONIQUE LAVALLEE, fille de M. et Mme Paul Lavallée, de Ville Mont-Royal, et M. MARC VEZINA, fils de M. et Mme François Vézina, également de Ville Mont-Royal, dont les fiançailles ont été annoncées.



M. ET MME ANDRE DAIGNEAULT, (LYSE BROWN) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Sainte-Claire, de Tétreaultville. La mariée est la fille de M. Paul Brown, de Montréal, et de Mme Brown, décédée, et le marié est le fils de M. et de Mme Donat Daigneault, également de Montréal.

Faire-Part

M. et Mme Edmour Lefebvre d'Ahuntsic, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Suzanne, avec M. Gilles Leduc, fils de M. et Mme Fernand Leduc, de Chateauguay, Station. Le mariage a été béni récemment, à l'église Saint-Jude d'Ahuntsic.

* * *

M. et Mme Eric Manconi, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Diane, à M. Pierre Denoncourt, fils de M. Louis Denoncourt et de Mme Antoinette Denoncourt.

* * *

Le docteur et Mme Gérard Rolland, d'Outremont, ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur fille Françoise, avec M. Pierre Manseau, fils du docteur et de Mme Paul Manseau, de Montréal.

* * *

M. et Mme Emile Arsenault (Gertrude Gauthier), de Brooklyn, New York, annoncent les fiançailles de leur fille Evelyn, avec M. Gilles Farand, fils de M. et Mme Marcellin Farand (Cecile Rodrigue), de Saint-Clet, Qué.

* * *

M. et Mme Jean Lamarche, de Québec, ont l'honneur de faire part des récentes fiançailles de leur fille Danielle, i.l., avec M. Lucien Lafleur, étudiant en chirurgie dentaire, fils de M. et Mme Camille Bouliane, d'Outremont. Le R. P. Clément Lamarche, s.j., a béni les fiançailles.

* * *

On annonce le mariage de M. Louis Auger, de Leclercville, avec Mme Arthur Brisson, de Fortierville. La bénédiction nuptiale leur a été donnée, dans l'intimité, par M. l'abbé Odilon Sylvain.



M. et Mme JEAN-GUY LAJEUNESSE, (LISE ASSELIN) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Sainte-Philomène de Rosemont. La mariée est la fille de M. et Mme Joseph Asselin, de Rosemont, et le mariée, le fils de M. et Mme Isidore Lajeunesse, de Mont-Laurier, Qué.

M. Emile Plamondon a l'honneur de faire part du récent mariage de sa fille Françoise, avec M. Ronald Gibert, fils de M. et Mme Fernand Gibert. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église Saint Antonin, de Montréal.

* * *

M. et Mme J. Joffre Saint-Pierre, de Saint-Elzéar, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Liette, avec M. Jean-Guy Labelle, fils de M. et Mme Paul Labelle, de Saint-Jérôme. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église Saint-Elzéar, de Laval. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée.

A noter...

Institut des Ingénieurs canadiens — Le chapitre de Montréal reçoit à son dîner-dansant annuel, ce soir, vendredi, à l'hôtel Windsor. Mmes L.-A. Deschamps, C. G. Kingsmill, J.-P. Carrière et J.-R. Sabourin faisaient partie du comité féminin.

Bazar annuel — C'est demain soir, samedi, qu'aura lieu, au salon Normandie, de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, le bazar annuel organisé par le club de dames suisses "Edelweiss" sous le patronage du consul général de Suisse et de Mme Jean Piffaretti. Le bazar sera suivi d'une soirée dansante. La présidente du Club est Mme Alfred Bandi.

Au Club musical et littéraire de Montréal — La conférence-concert d'ouverture en trentième saison artistique du Club musical et littéraire de Montréal, aura lieu le jeudi 1er novembre, à 9 h. du soir, à la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. L'hôte d'honneur et conférencier, M. Jean-Raymond Boudou, écrivain, poète, a intitulé sa causerie : "La poésie, les femmes et l'amour", avec le concours de la grande comédienne Tania Fédor et Michelle Aubrey, lauréate du Conservatoire de la province de Québec. L'artiste invitée sera Sylvia Saurette, soprano. Marie Globenski l'accompagnera au piano. Cette première manifestation de la saison sera présidée par M. Gérard Gamache, directeur du Club.

Au Centre culturel d'Outremont — Une soirée dansante a été organisée pour demain, samedi, au 1357 de la rue Van Horne. Pour renseignements, communiquer avec Mlle Thérèse Trudeau à CR. 2-7040.

Thé de la saison — La section de Montréal du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy" recevra à un thé pour marquer la reprise de ses activités. Cette matinée qui débutera à 3 heures de l'après-midi, aura lieu au club des Ingénieurs, au 1175 de la Côte du Beaver Hall, le mardi 30 octobre.

Partie d'huîtres — Le Mess des Sergents du Régiment de Maisonneuve organise une partie d'huîtres pour le samedi, 3 novembre. Cette soirée aura lieu à l'arsenal du Régiment, au 175 est de la rue Craig.

Partie de cartes — Les amis des Scouts de l'Immaculée-Conception organisent une grande partie de cartes, dans la salle paroissiale située au 1981 est, de la rue Rachel, sous la présidence d'honneur du R. P. Paul Mayer, s.j., curé de la paroisse. Cette soirée, qui aura lieu le mercredi 31 octobre, a pour but de venir en aide aux 150 jeunes scouts et louveteaux de la paroisse de l'Immaculée-Conception. A cette occasion, de nombreux prix de présence seront offerts. Invitation particulière aux anciens du groupe scout de l'Immaculée-Conception. Pour tout renseignement au sujet de cette partie de cartes, téléphonez à LA. 4-1534.

Simpson MONTRÉAL

Votre fourrure sera-t-elle prête pour l'hiver?



Ne tardez pas... confiez-la à Simpson avant que l'hiver soit là! Examinez soigneusement votre fourrure et posez-vous les questions suivantes :

1. **Ma fourrure a-t-elle besoin de réparations ?**
   Simpson est à votre entière disposition pour vous indiquer un coût approximatif sans aucune obligation.
2. **Ma fourrure est-elle démodée ?**
   Nos maîtres-fourreurs la remodeleront suivant votre choix **OU** transformeront votre fourrure ancienne en un manteau de tissu doublé de fourrure.
3. **Ma fourrure demande-t-elle le procédé "Hollanderizing" ?**
   Ce procédé rajeunit votre fourrure tout en la nettoyant, aide les peaux à conserver leurs huiles naturelles et par suite, souplesse et beauté.

Pour de plus amples renseignements, composez VI. 2-3241, local 479

SIMPSON — REPARATION ET ENTREPOSAGE DES FOURRURES, (738), ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

moi, mes souliers *allons bien voyager!*



Ce petit bout d'homme marche et court environ 11 milles par jour. Vous voyez d'ici l'importance de le bien chausser. Vous trouverez à notre établissement les meilleures marques de souliers qui soient ajustés scientifiquement par des experts.



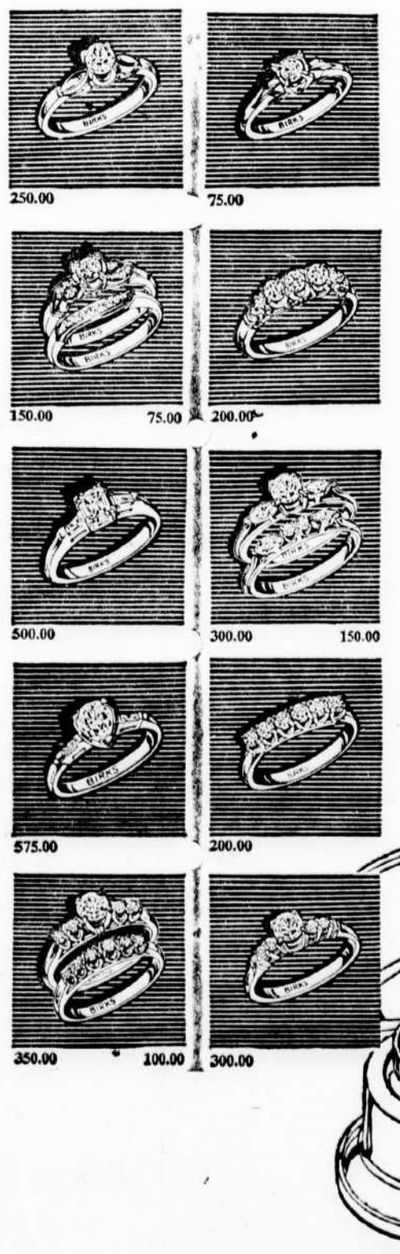
Choix des meilleurs souliers pour femmes, hommes et enfants

CENTRE D'AJUSTEMENT

Jacques bernard limitée

3680, ST-DENIS, près Cherrier • 844-9501

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR • OUVERT JUSQU'A 9.30 HRES LE VENDREDI SOIR



BIRKS B·B

Valeur insurpassable de diamants au Canada

Birks achète ses pierres directement des lapidaires. Les bagues de fiançailles Birks sont de modèle exclusif, créées et réalisées dans les ateliers mêmes de Birks.

Les diamants sont scientifiquement examinés au point de vue couleur, taille et éclat.

Et c'est beaucoup plus leur qualité que leur poids qui détermine leur choix.

CONDITIONS BUDGETAIRES

10% de dépôt, le solde payable en 10 versements égaux, plus un léger supplément pour les frais d'administration.

Les bagues ci-contre sont vendues dans un écrin en argent sterling et avec un certificat d'assurance, sans supplément de prix

BIRKS JOAILLIERS

COMMANDES TELEPHONIQUES UN. 6-1411

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

FAUCHER C'EST LE GRAND CENTRE D'ÉCONOMIE POUR TOUS!

BAROMETRE-HYGROMETRE & THERMOMETRE
20" DE HAUT
Très pratique durant toute l'année! Choix de finis: noyer, acajou, etc. Profitez de cette offre intéressante!
SPECIAL FAUCHER **$11.95**

RASOIR ELECTRIQUE **PHILISHAVE** "SPEEDFLEX"
SPECIAL FAUCHER **$21.95**





TERMES FACILES
Ensemble de
3 VALISES pour DAMES
MADLINER
Choix de teintes: bleu, blanc et gris.
SPECIAL FAUCHER l'ensemble pour **$34.95**

Venez les voir!

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?



50% D'ESCOMPTE SUR DIAMANTS
GARANTIS A-1, première qualité

FAUCHER vous offre un magnifique choix de bagues à diamant. De plus, vous paierez selon vos moyens! Futurs fiancés, ne manquez pas de venir admirer la merveilleuse collection de bagues de FAUCHER, où l'économie va de pair avec la qualité.

JONC GRATUIT POUR HOMMES avec l'ACHAT DE TOUT ENSEMBLE

Venez en foule et profitez de ces grandes aubaines avant les Fêtes!

Profitez de nos facilités de paiement selon le plan **I.A.C.**

FERS A REPASSER

SUNBEAM, modèle chromé	$15.50
SUNBEAM, modèle SM2	11.99
G.E. F95	PRIX FAUCHER
G.E. F71	PRIX FAUCHER
SUNBEAM A-1	$11.95
WESTINGHOUSE HS39 "Spray"	16.50
WESTINGHOUSE HS-29	14.95
HOOVER 0131	13.95
PRESTO LH01	12.95
M. RICHARD ZA-75	10.95
M. PROCTOR 996	11.95
SILEX 10232	9.95
UNIVERSAL 3026	11.95

GRILLE-PAIN

G.E. T31	PRIX FAUCHER
SUNBEAM T10	$20.95
SUNBEAM T-35	28.95
MISS WINSTED 710	10.75
M. PROCTOR 1484	12.95
M. PROCTOR 20719, 4 tranches	21.88
M. PROCTOR 20820	24.95
M. BEACH 2T	21.95
SILEX 20205	9.95
WESTINGHOUSE TP22	18.50
DOMINION 1140, 4 tranches	17.95
DOMINION 1135	13.95
LASKO, 111-A	10.95
M. MAID 6092	11.75
M. MAID 6094, 4 tranches	17.95

POELES A FRIRE

SUNBEAM FPS-5C	$26.95
SUNBEAM FPM-5C	18.95
G.E. S21	PRIX FAUCHER
G.E. S22	PRIX FAUCHER
G.E. S4	PRIX FAUCHER
G.E. S2	PRIX FAUCHER
PRESTO 5532	16.95
WESTINGHOUSE F28	18.95
TOASTESS 66R	9.95
LASKO 160	17.95
H. BEACH 2RF	20.95

RASOIRS ELECTRIQUES

SUNBEAM "Lady", modèle L55	SPECIAL	$13.95
SCHICK "Lady", Crown Jewel	SPECIAL	13.95
PHILISHAVE "Coquette"	SPECIAL	7.95
PHILISHAVE "Speedflex"	SPECIAL	21.95
RONSON CFL 300	A PRIX	FAUCHER
SUNBEAM, modèle no 555	SPECIAL	21.95
REMINGTON "Lady"	SPECIAL	13.95
REMINGTON Auto-Home	SPECIAL	22.95
REMINGTON Rolomatic	SPECIAL	19.95
RONSON "Lady"	A PRIX	FAUCHER
SCHICK, 3 vitesses	SPECIAL	15.95
SCHICK "Varsity"	SPECIAL	7.95
SCHICK "Lady"	SPECIAL	7.95

SECHOIRS A CHEVEUX

SUNBEAM HD	$18.95
GENERAL ELECTRIC D-1	PRIX FAUCHER
RONSON "De Luxe"	A PRIX FAUCHER
RONSON	A PRIX FAUCHER
LADY VANITY	18.95
TORCAN	10.95
SAMSON DOMINION 1805	22.95
WESTINGHOUSE HZ-10	22.95
SUPER chromé	8.95
SUPER couleur	6.50
OSTER chromé	19.95
SUNBEAM, modèle DHD	24.95

GRILLETTES

SUNBEAM, C.G.	SPECIAL $34.50
G.E. G-1	PRIX FAUCHER
M. MAID 9150	$18.95
SUPER 120	16.95
TOASTESS T51-P	5.95
TOASTESS T51-1	6.50
TOASTESS T51-W	7.50
DOMINION 1225	24.95
UNIVERSAL 3705	12.95
UNIVERSAL 3905	19.95

BOUILLOIRES

G.E. K60	PRIX FAUCHER
WESTINGHOUSE K32	$10.95
G.E. K47	PRIX FAUCHER
G.S.W. D-40	$9.95
G.S.W. S-40	6.75
FILTRO 5001	7.95
DOMINION 5155	6.95
EVERBRIGHT	5.50

PERCOLATEURS

SUNBEAM AP-16	$27.95
SUNBEAM AF-20	31.25
G.E. P-402	PRIX FAUCHER
G.E. P-410	PRIX FAUCHER
G.E. P-403	PRIX FAUCHER
H. BEACH 15-CM	24.49
H. BEACH 16-CM	17.29
UNIVERSAL 4488	13.95
DORMEYER CP8	17.49
REMINGTON 1914	10.95
WESTINGHOUSE PE-583	11.95
FILTRO 41	11.29
FILTRO 21-C	10.95
QUEEN ANNE 6901	5.95

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

SUNBEAM, no 630A	SPECIAL	$71.95
GENERAL ELECTRIC, no VC3	A PRIX	FAUCHER
GENERAL ELECTRIC, no VC4	A PRIX	FAUCHER
HOOVER, no 869	SPECIAL	$48.95
HOOVER, no 681	SPECIAL	72.95
EUREKA, no 1020	SPECIAL	77.95
HOOVER, no 881	SPECIAL	51.95
RCA WHIRLPOOL, no E90	SPECIAL	95.50
RCA WHIRLPOOL, no E60	SPECIAL	59.00
FAIRBANKS-MORSE, D115	SPECIAL	49.95
SUNBEAM, no 635	SPECIAL	53.95

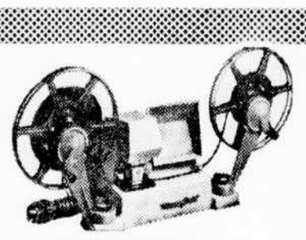
POLISSEUSES ELECTRIQUES

SUNBEAM 620	SPECIAL	$24.95
SUNBEAM 610	SPECIAL	34.95
HOOVER 5332	SPECIAL	26.95
HOOVER 5456	SPECIAL	30.95
HOOVER, modèle à shampooing		56.95
REGINA, D111, 3 brosses	SPECIAL	46.95
REGINA, C400	SPECIAL	38.95
EUREKA, 1962-670	SPECIAL	29.95
WESTINGHOUSE, VP20	SPECIAL	39.95
ARROW, P3C, 3 brosses	SPECIAL	49.95
STERLING, 3 brosses	SPECIAL	36.95

SPECIAUX SUR FILMS



ANSCO MOVIE-CHROME, 8 mm. Dev. inclus	$3.09
ANSCOCHROME 135 — 12 poses	$1.25
ANSCOCOLOR 120, 620, 127	89c
Kodachrome II 8 mm.	$3.85
Kodachrome II 135-20	$3.35
Kodachrome II 135-36	$5.25
Films, noir et blanc, 620, 127	3 pour 98c



VISIONNEUSE 8 mm. "MANSFIELD REPORTER"
- Ecran très brillant de 2¼" x 3¼"
- Mise au point précise
- Colleuse incluse

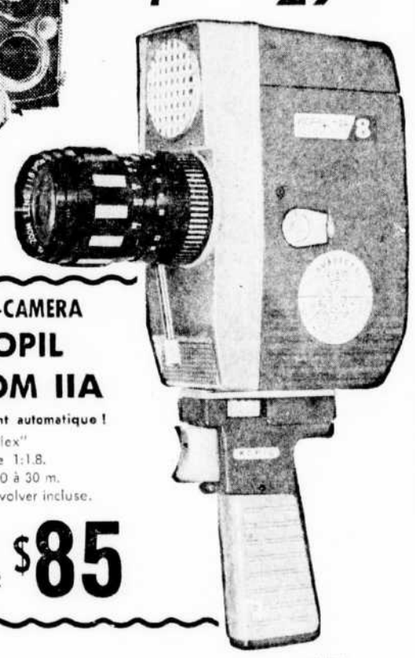
SPECIAL FAUCHER **$28.95**

LA TRES POPULAIRE
YASHICA "A"

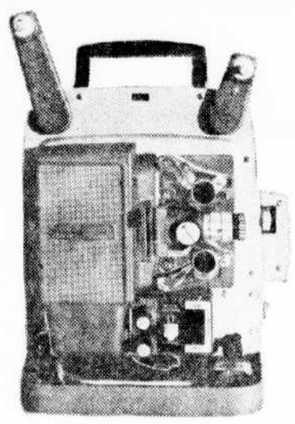


- Caméra de type "Reflex" à deux objectifs, Optique de prise de vue Yashikor 3.5
- Mise au point sur grand verre dépoli
- 12 photos sur film 120 (2¼ x 2¼)
- Synchronisateur pour la lampe-éclair.

Etui en cuir pour **$7.95**
SPECIAL **$29.95**



TOUJOURS DES FOULES D'AUBAINES!



PROJECTEUR 8 mm. BELL & HOWELL
Modèle no 254-RA
- Insertion automatique
- Marche arrière et arrêt sur l'image
- Objectif FILMORAVA ZOOM
- Puissance de plus de 500 watts

SPECIAL FAUCHER **$104.95**

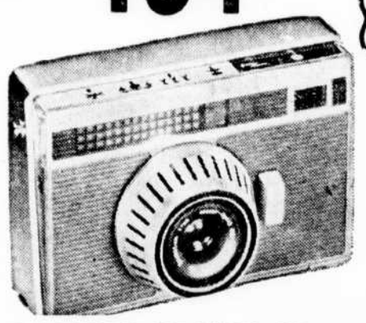
CINE-CAMERA KOPIL ZOOM IIA
Entièrement automatique!
- Visée "Reflex"
- Objectif de 1:1.8.
- Zoom de 10 à 30 m.
- Poignée revolver incluse.

GRAND SPECIAL FAUCHER **$85**



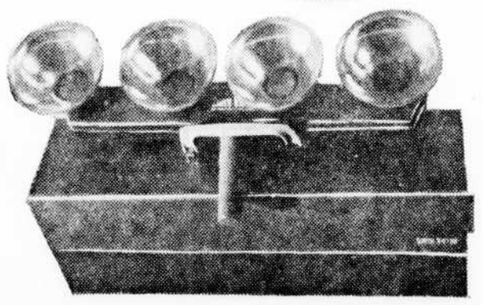
CAMERA YASHICA 35 EE
- Appareil 35mm. entièrement automatique
- Viseur télémétrique à cadre lumineux
- Objectif ultra-lumineux YASHINON 1:1.9/45 mm. qui corrige pour la couleur
- Obturateur COPAL à 1/500e de sec. Synchronisation intégrale.

SPECIAL DE LANCEMENT **$82.95**
Etui en cuir — **$12.95**



CAMERA PRAKTI 35mm
La plus automatique des automatiques
Objectif "Meyer" 40 mm. entièrement contrôlé par la cellule photoélectrique. Vitesse automatique à 1/250e de seconde.

SPECIAL FAUCHER **$59.95**



BARRE de PROJECTEURS pour CINEMATOGRAPHIE
- Barre de 4 lampes
- Puissance de 1,500 watts
- Coffret de métal inclus

A CE BAS PRIX
GRAND SPECIAL **$9.50**
Lampes EBR de 300 w.: **$1.30** ch.



MAGNETOPHONE SONY
Modèle no 521
Enregistrement et reproduction stéréophoniques sur 4 pistes. Modèle à 3 vitesses. Haut-parleurs et amplificateurs de haut rendement.

A PRIX EXTRA-SPECIAL



MERVEILLEUX MAGNETOPHONE
de marque reconnue
- Peut recevoir une bobine de ruban de 7".
- Enregistrement parfait.
- Deux vitesses.

SPECIAL FAUCHER **$79.95**



MAGNETOPHONE SONY
- Léger, compact et solide. Dim.: 13" x 6⅞" à 10¼".
- Un seul bouton... permettant de choisir instantanément ARRET — REPETITION — ENREGISTREMENT — REBOBINAGE et MARCHE AVANT RAPIDE. Débit maximum: 2 watts; prise d'un watt pour microphone, un watt pour radio. Microphone, ruban, bobine et corde de raccord sont compris dans cet exceptionnel...

A BAS PRIX FAUCHER

MAGNETOPHONES KORTING



Appareils très perfectionnés pour enregistrement et reproduction stéréophoniques sur 4 pistes et à 2 vitesses.
Modèle no MT-158
Modèle no MT-155
A BAS PRIX FAUCHER

GRANDS SPECIAUX SUR MAGNETOPHONES

GRUNDIG, modèle no 7K45, 4 pistes et reproduction stéréo. EN SPECIAL **$270**

PENTRON, modèle "Astrasonic", 2 pistes et reproduction monophonique. EN SPECIAL **$175**

KORTING, modèle no MT-155, 4 pistes, reproductions monophonique et stéréo.
BAS PRIX FAUCHER

KORTING, modèle no MT-158, 4 pistes, enregistrement et reproduction stéréo.
BAS PRIX FAUCHER

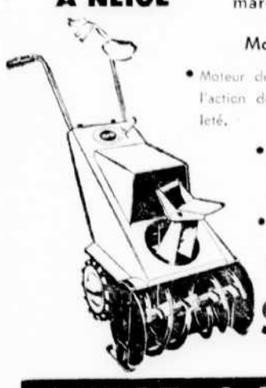
Nous avons beaucoup d'autres modèles A PARTIR DE **$125**
(Quantités limitées)

Venez visiter notre studio de la haute fidélité au 2e étage!



MAGNETOPHONE SONNY
Modèle no 111 compact et portatif
Dimensions: 8¾" x 4½" x 7¾". Sonorité remarquable due à un puissant haut-parleur de 3" x 6" d'un débit maximum de 2 watts. La piste double donne 4 heures de jeu à la vitesse de 1⅞ de pouce à la seconde. Sonorité équilibrée grâce au microphone dynamique Sony. Inclus: microphone, ruban, bobine, corde de radio, ruban de raccord et mallette.
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

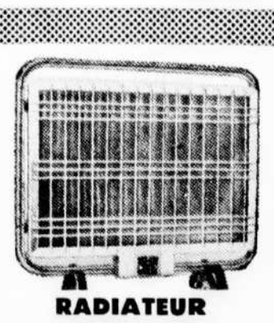
SOUFFLEUSE A NEIGE De marque **REO**



Modèle no 415
- Moteur de 2½ c.v. protégé contre l'action de l'humidité et de la saleté.
- Démarreur à enroulement, facile à faire fonctionner.
- 1 an de garantie

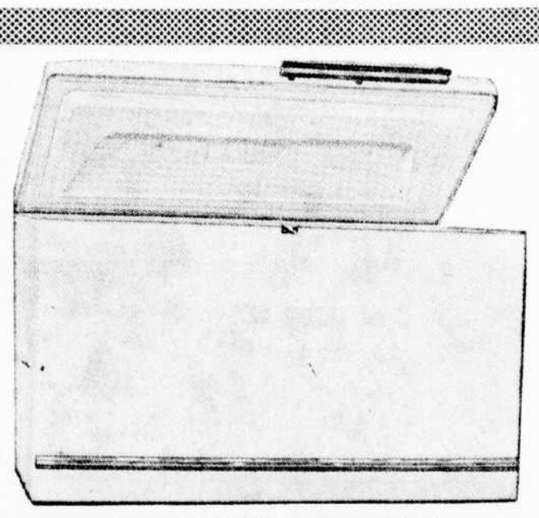
SPECIAL FAUCHER **$149**

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA



RADIATEUR MARK HOT
Modèle no 100-A
Puissance de 1,000 watts
Thermostat facile à régler, qui contrôle la température de la pièce. En plus d'être conçu pour le confort, cet appareil constitue un ornement pour la maison.

PRIX FAUCHER **$29.95**



CONGELATEURS
Des aubaines introuvables ailleurs!

ROY no 2010, "Custom"	$269	PHILCO no 18FV02, 18 p.c.	$239
ROY no 2000, "De Luxe"	$259	PHILCO no 15FC08, 15 p.c., antigivre	$469
ROY no 1710, "Custom"	$249	PHILCO no 20FH05, 20 p.c.	$359
RCA WHIRLPOOL no HC17H, 17 p.c.	$249	KELVINATOR no KC17, 17 p.c.	$239
RCA WHIRLPOOL no HC17H, 17 p.c.	$279	KELVINATOR no KOF17F, 17 p.c.	$239
RCA WHIRLPOOL no HC22H, 22 p.c.	$255	WESTINGHOUSE no VW17, 17 p.c.	$239
RCA WHIRLPOOL no HC22H, 22 p.c.	$295	KELVINATOR no FCD21, 21 p.c.	$299
RCA WHIRLPOOL no GD15H, 15 p.c.	$219	FRIGIDAIRE no VFD-11, 11 p.c.	$239

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

9055, boulevard PIE-IX — 321-9290
251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

Le plus grand choix de brûleurs au gaz à Montréal

DUO-THERM 1306, avec thermostat — 30,000 B.T.U.	$99.00
SPACE HEATER VC-30, avec thermostat — 30,000 B.T.U.	$89.50
CVG-35, avec thermostat — 35,000 B.T.U.	$129.50
McDONALD 335, avec thermostat — 35,000 B.T.U.	$69.50
3350, avec thermostat — 37,500 B.T.U. — Radiant	$79.50
LAWSON 5650, avec thermostat — 50,000 B.T.U. — Radiant	$99.50
BELANGER BC-46, avec thermostat — 46,000 B.T.U.	$79.95
BC-60, avec thermostat — 60,000 B.T.U.	$89.95
DEARBORN DURCK45-B, 45,000 B.T.U. — Radiant	$129.00
BUC-2525-N, 25,000 B.T.U.	$89.50
COLEMAN 2101 — 18,500 B.T.U.	$49.95
2102 — 50,000 B.T.U.	$79.95
MIRACLE 2106, de luxe, avec éventail et thermostat 50,000 B.T.U.	$129.00
82106 — 50,000 B.T.U.	$89.95
COLEMAN 2002 — 35,000 B.T.U. Plancher	$155.00
2003 — 50,000 B.T.U. Plancher	$169.00
SUPERFLAME DEL-50-N-PB, thermostat — 50,000 B.T.U. Radiant	$119.00
DEH-50-N-PB — 50,000 B.T.U. — Radiant	$99.00

Le plus grand choix de chaufferettes à Montréal

No 4100. Chaleur radiante, 1,000 watts avec thermostat	$29.95
No 100A. Chaleur radiante, 1,000 watts avec thermostat	$29.95
No 100AC. Chaleur radiante, 1,000 watts avec thermostat	$39.50
No 500. Modèle de plinthe, 1,000 watts avec thermostat	$28.95
C-12T. Modèle de plinthe, 1,000 watts avec thermostat	$28.95
C-138T. Avec éventail 8" de diam., thermostat — 1,500 watts	$32.95
No C-181-T. Avec éventail 8", thermostat, 1,500 watts	$15.95
No C-181T. Avec éventail 8", thermostat, 1,500 watts	$19.95
No C-158T. Avec éventail 8", thermostat, 1,500 watts	$21.50
No C-211T. Avec éventail 8", thermostat, 1,500 watts	$12.95
No C-200. 1,500 watts	$9.95
No C-41T. 1,500 watts, avec éventail et thermostat	$12.95

Le plus grand choix de brûleurs à l'huile

COLEMAN No 871, 35,000 B.T.U.	$54.50
No 871, 35,000 B.T.U.	$67.50
No 4113, 35,000 B.T.U.	$64.50
No 4114, 50,000 B.T.U.	$84.50
McDONALD No 2362, 23,000 B.T.U.	$49.95
No 3560, 35,000 B.T.U.	$59.95
No 3805, 38,500 B.T.U.	$72.50
No 4561, 45,000 B.T.U.	$84.50
No 5462, 54,000 B.T.U.	$109.00
BELANGER No 355, 35,000 B.T.U.	$49.95
No 375, 37,500 B.T.U.	$72.50
ENTERPRISE No 101, 35,000 B.T.U.	$52.50
L'ISLET No 36-62, 38,000 B.T.U.	$59.95
No 45-62, 45,000 B.T.U.	$84.50
DUO-THERM No C-35M, 35,000 B.T.U.	$59.95
SUPERFLAME No 09CB, 35,000 B.T.U.	$59.95
No 09CW, 35,000 B.T.U.	$67.50

N.B.: NOUS AVONS AUSSI LES CHAUFFERETTES ELECTRO-MAID
Installation gratuite pour brûleurs au gaz

Course de 10 milles au "P'tit Bonheur"

M. Paul Larue, président de la section d'athlétisme léger au Centre de Loisirs Immaculée-Conception, annonce qu'un marathon de 10 milles se tiendra le dimanche 11 novembre à l'auberge "le P'tit Bonheur", au lac Quenouilles (près de Ste-Agathe).

On sait que M. Larue et son épouse sont les dévoués aubergistes du "P'tit Bonheur", que le Centre I.-C. a récemment inauguré le 21 octobre.

Cet événement sportif comportera trois courses : d'un mille, pour la classe juvénile ; de 3 milles, pour la classe junior, et de 10 milles, pour la classe ouverte. Le départ de cette dernière course se fera à 2 h. de l'après-midi, à Ste-Agathe.

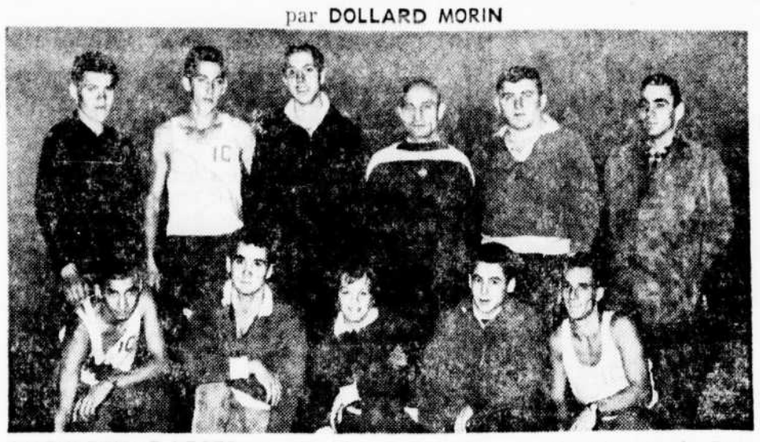
Le coût d'inscription aux deux premières courses est de 50 cents, et pour le marathon, de $1. Les inscriptions et la cotisation doivent être envoyées avant le 3 novembre à : M. Paul Larue, Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, Montréal 34.

A noter que cette compétition est sanctionnée par la Fédération de Piste et Pelouse de la province de Québec. Même des coureurs de l'Ontario y sont déjà inscrits.

Ce marathon aura lieu quelle que soit la température. D'autre part, les athlètes qui désirent arriver un jour ou deux avant la compétition pourront faire leurs réservations au "P'tit Bonheur" en signalant : LA. 2-1109.

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN



L'ATHLETISME LEGER constitue l'une des sections les plus vivantes du Centre de Loisirs Immaculée-Conception. Sous l'habile direction de l'instructeur Basil Dumitru, les jeunes athlètes y suivent un entraînement rigoureux et ont remporté de beaux succès à de récentes compétitions. Les jeunes gens et jeunes filles qui désirent pratiquer l'athlétisme léger, sont invités à s'inscrire au plus tôt dans cette section dont M. Paul Larue est le dévoué président (LA. 2-1109). Ci-haut, un groupe des jeunes athlètes parmi lesquels on voit (rangée du haut) : M. PAUL LARUE (à dr.) et M. BASIL DUMITRU (au centre).

Aux Loisirs St-Charles

Une mascarade est organisée par les Loisirs St-Charles, 2115, rue Centre, à l'occasion de l'Hallowe'en. Elle aura lieu demain soir et l'on demande que tous soient costumés; il y aura des prix pour les plus beaux travestis et même l'orchestre apportera un programme approprié.

Cela signifie que la nouvelle saison est bel et bien lancée aux Loisirs St-Charles, dont l'exécutif est sous la présidence de M. Léopold DeGongre. Une vingtaine d'équipes de hockey ont été mises sur pied et bénéficient, cette semaine, de périodes de pratique à l'aréna du nouveau centre St-Charles, du Service des parcs de Montréal.

Mardi, ont également débuté à ce centre municipal les activités récréatives pour les enfants d'âge pré-scolaire (4 à 6 ans). Elles se continueront chaque mardi, de 2 h. à 3 h.

En outre, les Loisirs St-Charles invitent les parents à faire profiter leurs enfants des cours de diction qui ont lieu le samedi matin, à 9 h., au sous-sol de l'église paroissiale. Mme Paul-E. Perrault en est la dévouée responsable (WE. 5-2294).

Au même endroit, il y a le Ciné-Jeunes, le dimanche après-midi, à 2 h. A noter qu'on y aurait besoin de surveillants adultes.

De nouveau, les quilles comptent de nombreux adeptes, aux Loisirs St-Charles, et les ligues mixtes y connaissent du succès. D'autre part, il y a le Ciné-Club dont la prochaine séance, pour les adolescents et les parents, aura lieu le dimanche 4 novembre, à 8 h. A l'affiche, ce sera : "L'enfant à la voix d'or", avec le petit Joselito. Il y aura des prix de présence.

Le 10 novembre, à 8 h., au sous-sol de l'église, se tiendra la grande partie de cartes au profit des Loisirs. Il y aura de très nombreux prix de présence et tous y sont cordialement invités.

Au Centre St-Denis

Sous la dynamique impulsion de son nouveau gérant, M. André Laflamme, le Centre de Loisirs St-Denis, sis au 5115, rue Rivard, connaît un regain de vie. Plusieurs activités nouvelles ont été ajoutées au programme et il y a effervescence dans les différentes sections.

Demain soir, à 8 h., ce sera la grande danse de l'Hallowe'en, avec deux orchestres réputés. Les costumes seront même fournis aux intéressés et il y aura 10 prix pour les travestis les plus originaux. Pour réservations, téléphoner à : 274-9833.

En outre, demain après-midi, à 1 h., une matinée spéciale sera offerte aux enfants. Ceux-ci auront la joie d'applaudir la troupe de Jacques Zouvi. La direction du centre invite les enfants à s'y rendre en costumes et même à apporter des citrouilles qu'ils auront décorées pour la circonstance. De nombreux prix leur seront distribués.

Pour permettre aux parents de faire librement leurs emplettes ou leur ménage, le samedi matin, le Centre St-Denis organise alors pour les enfants de 5 ans et plus, de 9 h. à 11 h. 30, de la gymnastique et des jeux, avec moniteurs. Le responsable de cette activité est Normand Caya.

Parmi les autres activités, mises à la portée des jeunes et des moins jeunes, il y a : **Travaux manuels** (cuir repoussé, cuivre ciselé, etc.) : le jeudi soir, de 6 h. 30 à 7 h. 30, avec le moniteur André Themens ; **Folklore,** pour les 16 ans et plus, le mardi soir, à 8 h., avec l'équipe "Brim-borio" (la présidente Huguette Martel y invite chaleureusement jeunes gens et jeunes filles).

Soirée des hommes : le mercredi, à 8 h. (au 3e étage) ; **Etudes et devoirs,** tous les soirs, du lundi au vendredi, de 6 h. 30 à 8 h. (les 12 ans et plus peuvent y faire leurs travaux scolaires, dans la tranquillité).

Natation : cours mixtes, le jeudi soir, de 9 h. à 10 h., en collaboration avec les piscines du Service des parcs ; **Badminton,** le jeudi soir, à 8 h., avec trois moniteurs, pour équipes mixtes ; **Hockey intérieur,** le mercredi soir, de 8 h. à 11 h., pour les garçons de 14 à 20 ans (André Girard en est le responsable) ; **Quilles pour les jeunes** le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; **Club de ski,** actuellement en formation, avec le responsable Gilles Robichaud (invitation à ceux et celles qui désirent appartenir au club "les jeunes Sportifs" ; téléphoner à CR. 4-9833).

Il y aura aussi des cours de **ballet** pour les enfants de 6 ans et plus, avec Mlle Bernadette Béliveau, du Ballet National, et Mlle Marie Côté, de l'Opéra de Lille. Pour renseignements: WE. 7-1471.

D'autre part, la bibliothèque du centre est ouverte aux jeunes, le vendredi soir, et aux parents, le jeudi soir, de 7 h. à 10 h. Il y a également un Ciné-Club, des conférences et des soirées éducatives. On annonce que mardi soir prochain, 30 octobre, à 8 h. 15, la troupe scoute St-Denis présentera une conférence avec M. Roland Foisy, commissaire national des Eclaireurs. Tous y sont invités ; l'entrée sera libre.

Au Club Social

On fêtera l'Hallowe'en demain soir, au Club Social Villeray, 7076, rue St-Hubert. Un programme spécial sera alors offert aux gens libres. Pour ceux-ci, il y aura également soirées récréatives, dimanche et jeudi ("autour d'une tasse de café"). Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

"Aux 4 Vents"

L'équipe "Aux 4 Vents" avait déjà annoncé qu'elle reprendrait ses soirées publiques le samedi 27 octobre. A cause des élections municipales, il lui est impossible d'obtenir sa salle et elle se voit obligée de remettre sa première soirée au samedi 10 novembre.

Partie de cartes

Une grande partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales se tiendra le mercredi soir, 31 octobre, à 8 h., à la salle Ste-Elisabeth, 670, rue de Courcelle. Il y aura plus de 200 prix de présence et une agréable soirée pour tous.

L'Age d'Or

Les personnes âgées du Plateau Mont-Royal et des environs ont tenu une agréable réunion, mercredi soir, au centre Laurier du Service des parcs de Montréal. Elles y ont jeté les bases d'un club de l'Age d'Or et procédé à l'élection d'un comité provisoire. Les élus ont été : Mme Branchaud, présidente, M. J.-Arthur Gagnon, vice-président, Mme Beauchamp, secrétaire, et M. Herman, trésorier.

A cette réunion, organisée sous la direction de Mme Laurette Douillard, monitrice de district et responsable des activités de l'Age d'Or au Service des parcs, assistèrent M. René Bélisle, surintendant de la Récréation, et son assistant, M. Roger Faubert, ainsi que M. Grégoire Marcil, moniteur spécialisé de l'Atelier folklorique, qui s'occupa à l'issue de l'assemblée, de faire danser les personnes âgées.

Celles-ci auront à leur disposition le centre Laurier, 1115 est, rue Laurier, pour leurs activités de loisirs : le mardi, l'après-midi et le soir; le jeudi après-midi et le samedi soir. Lundi prochain, 29 octobre, à 2 h., le nouveau comité provisoire y tiendra une réunion pour préparer un programme de loisirs.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 8 h. 30, au centre récréatif **St-Simon-Apôtre,** 195, rue de Beauharnois, grande soirée de danse avec orchestre pour marquer l'ouverture de la saison ; pour les 16 ans et plus.

— A 9 h. 30, au Laval Curb Service, première danse masquée de la saison, organisée par la Chambre de commerce de **Duvernay.** Orchestre, prix aux meilleurs travestis, buffet froid, etc.

— A 8 h., à l'école secondaire **Jean XXIII,** angle des rues Marie et Grande-Allée, à **Laflèche:** 4e Gala annuel des Sports organisé par le Centre des jeunes (lutte, boxe, levers de poids, judo, culture physique).

— A 8 h., à l'école second. **St-Viateur,** 7316, rue Garnier (près Everett), Mtl : "Gala-Reconnaissance" organisé par l'équipe "Feuille d'Erable", danse avec 2 orchestres, artiste invité, prix de présence.

— A 8 h., aux Loisirs **Ste-Brigide,** 1174, rue Champlain, soirée dansante avec l'équipe "Horizon" (FFQ), entrée libre.

— A 8 h. 30, aux Loisirs **Sts-Martyrs,** 9920, rue Parthenais, danses folkloriques avec les équipes "Etincelles de Joie" et "Tiouli" (FFQ).

Demain et dimanche : grand bazar à **St-Jean-de-Matha,** [illegible] ; le dimanche après-midi, pour les enfants.

Demain matin : de 10 h. à midi, séance de patinage de fantaisie, dans les arénas du Service des parcs de Montréal ; le soir, de 8 h. à 11 h., patinage libre (25 cts pour les enfants, 75 cts pour les adultes).

En bref...

Un octroi de $1,000 vient d'être reçu du ministère de la Jeunesse à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ville Montmorency. Cette O.T.J. accueille plus de 1,000 enfants et leur offre, entre autres, deux magnifiques piscines. M. Georges Bouchard est le président de cette oeuvre de loisirs et M. Fernand Houde, le secrétaire. En 1961, cette O.T.J. avait un budget de $25,361.

A Trois-Rivières, la ligue féminine de ballon-panier reprendra ses activités, le 2 novembre, sous la présidence de M. Paul Germain. Elle groupe 4 équipes et joue ses parties au Pavillon Mgr St-Arnaud.

dimanche PROCHAIN LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER OUI AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

l'hiver venu... CHOISISSEZ STANFIELD!



Les sous-vêtements THERMAL très chauds, très confortables

C'est le tricot de choix de l'homme actif. Il a été fabriqué de manière à incorporer des milliers de poches minuscules retenant la chaleur du corps et l'isolant contre le froid. Les fins filés de coton sont à l'épreuve du rétrécissement, de telle sorte que le tricot ne se déforme pas, même à la suite de lavages répétés.

Les gilets Thermal, disponibles en deux épaisseurs, sont à encolure brevetée renforcée en nylon, à manches longues et courtes. Tailles petite, moyenne et grande (S.M.L.). Prix variant de $2.50 à $3.98. Léger supplément pour taille supérieure.

Les caleçons à ceinture élastique ont un double siège longue durée et des chevilles qui s'ajustent confortablement. Tailles 30 à 44. Prix variant de $2.98 à $3.98. Léger supplément pour taille supérieure.

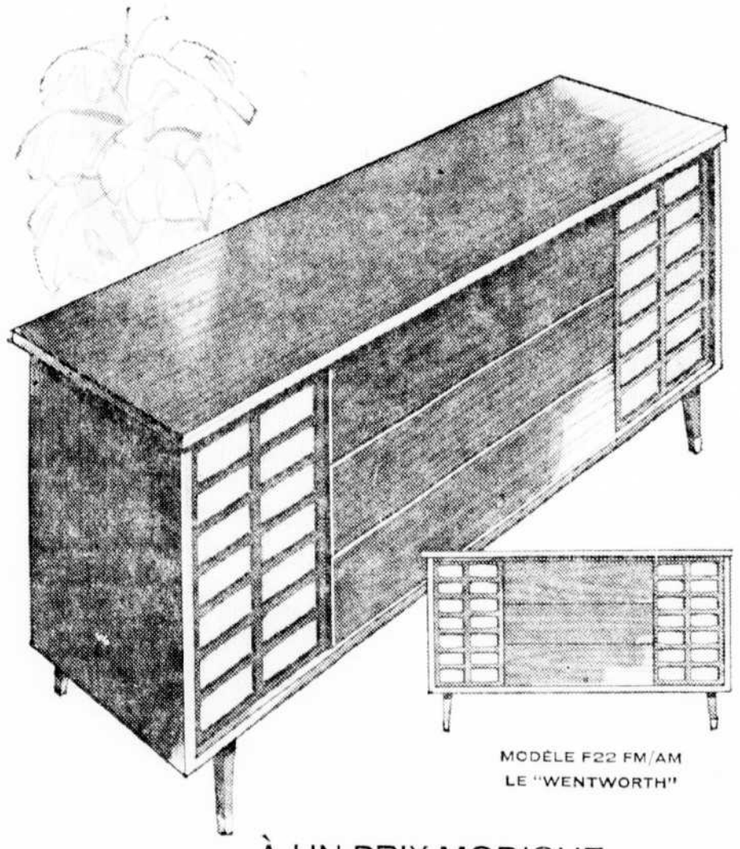
Les combinaisons, également disponibles en deux épaisseurs, sont à manches longues et courtes. Tailles 34 à 44. Prix variant de $5.50 à $7.50. Léger supplément pour taille supérieure.

Choisir Stanfield, c'est choisir ce qu'il y a de mieux

STANFIELD'S

Stanfield's Limited • Truro, Nouvelle-Ecosse

NOUVEL APPAREIL COMBINÉ 1963 PHILIPS FM/AM/STÉRÉO DE RENOMMÉE MONDIALE



MODÈLE F22 FM/AM LE "WENTWORTH"

À UN PRIX MODIQUE

SPÉCIAL DE PRÉSENTATION

Voici la qualité Philips à un prix de présentation très modique; la même qualité de renommée mondiale qui a fait de Philips la norme d'excellence au Canada et dans le monde entier. Voici un appareil de luxe, très élégant, dans un meuble en bois massif à un prix bien inférieur à sa valeur véritable. Profitez dès maintenant de cette occasion qui ne se présente qu'une seule fois par an.

269.95 (Prix de vente suggéré par le fabricant)

NOTEZ CES CARACTÉRISTIQUES SENSATIONNELLES

- Meuble de style original, à placage de bois franc, fini main.
- Syntonisateur de radio FM et AM.
- Quatre haut-parleurs haute fidélité Novo Sonic de 6" à cones jumelés. En tout, huit cones de haut-parleurs!
- Châssis à construction de précision avec amplificateurs stéréo à courbe de réponse équilibrée.
- Système de contrôle centralisé avec commutateur principal à positions multiples.
- Changeur de disques stéréo automatique de luxe Philips de renommée mondiale, à 4 vitesses, avec arrêt automatique après le dernier disque, bras acoustique à contre-poids et commutateur exclusif de repérage protégeant les disques.
- Aiguilles jumelées en saphir.
- Espace de rangement pratique pour les disques.
- Conçu et fabriqué au Canada pour les conditions de réceptions canadiennes.

PHILIPS

PHILIPS APPLIANCES LTD. DIVISION DES APPAREILS RÉCRÉATIFS

Marchands Resurfo :

BEAULNE LTEE 2174 Est, Mont-Royal LA. 6-3384

FERRONNERIE EUGENE BELANGER LTEE 2918, rue MASSON RA. 2-4651

FERRONNERIE BERNIER 3715 Wellington PO. 8-4759, 976 St-Laurent UN. 6-7607, 4638 St-Denis VI. 4-8838

ALEX. BREMNER LTD. 1155, AVE DUCHARME OUTREMONT CR. 4-9421

CANADIAN PITTSBURGH Industries Ltd. 255 Boul. Décarie RI. 7-1121 St-Laurent CPI

J. A. Cousineau 2725 NOTRE-DAME OUEST (à l'est d'Atwater) WE. 7-2311

W. & F.P. CURRIE LTD 525 rue HODGE ST-LAURENT RI. 7-9961

Marchands Resurfo :

Dans la partie ouest, appelez LE PAILLEUR FRERES INC. MATERIAUX DE CONSTRUCTION 2325 rue ST-JOSEPH ME. 7-2311 LACHINE

RÉPARE LES FENTES VITE COMME CECI!

Préparé comme vous le préférez — en Poudre ou en Pâte



DEPUIS 20 ANS LE PRÉFÉRÉ PARTOUT AU CANADA

Oui, depuis 20 ans déjà, les propriétaires canadiens, d'un littoral à l'autre, sont d'accord que rien ne bat *Resurfo*, poudre ou pâte, pour redonner au plâtre fendillé ou brisé son apparence lisse d'origine. *Resurfo* comble et lisse aussi les joints de la planche murale.

Obtenez votre dépliant Resurfo gratuit de votre Quincaillier, Fournisseur de Matériaux de Construction, Magasin de Peinture ou à Rayons.

The Reardon Company Ltd. Montreal

R61F

Marchands Resurfo :

J.-M. RAVARY INC. 4039 EST, RUE STE-CATHERINE LA. 6-9128

QUINCAILLERIE REX HARDWARE — En vente à toutes nos succursales

J.A. ROBILLARD & FILS LTEE 1322 EST, RUE BELANGER, MTL., CR. 3-3666

MARC ROUSSEAU LTEE 520 BOUL. CURE-LABELLE CHOMEDEY MU. 1-1687

Ryan ajoute du SERVICE à la PEINTURE

LIVRAISON GRATUITE partout à Montréal et dans toute la banlieue

Montréal
1662 E., RUE STE-CATHERINE — LA. 5-9812
6515 PAPINEAU — RA. 2-3644
7122 ST-HUBERT — CR. 3-7061
3904 O., RUE NOTRE-DAME — 932-2909
Outremont 1148 VAN HORNE — CR. 1-0926
Verdun 5661 VERDUN — PO. 9-8481
Westmount 1311 GREENE — WE. 7-1496
St-Lambert 480 VICTORIA — OR. 1-7295

QUINCAILLERIE J.R. GREGOIRE 3605 est, rue ONTARIO LA. 4-1167

4041 est, STE-CATHERINE — LA. 6-2857 C. J. LAPOINTE INC. 2127 EST, RUE BELANGER RA. 7-2879

QUINCAILLERIE Pascal HARDWARE EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS Service des commandes postales 301 rue GRAIG OUEST

OMER DESERRES 1406, RUE ST-DENIS — AV. 8-0251, 6955 RUE ST-HUBERT, CENTRE D'ACHATS WILDERTON

QUINCAILLERIE GOYER 1533 boul. Curé-Labelle Chomedey MU. 1-3328

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED 159 OUEST, RUE JEAN-TALON Montréal CR. 3-1781

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS DE QUINCAILLERIE DE QUALITE Pyramide

ST-AUBIN & FRERE ENR'G. 942, boul. Décarie St-Laurent RI. 7-4754-5

L. A. FRENIERE & FILS 6210 ave PAPINEAU CR. 2-4033 CR. 2-4818 6028, RUE PAPINEAU

IBERVILLE HARDWARE CO LTD 9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Modelectric HARDWARE LTD VILLE MONT-ROYAL 2324 LUCERNE—RE. 1-6871 CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Quint Hardware CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN 7770 EST, RUE SHERBROOKE CL. 9-3727

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITED CARTIERVILLE : FE. 4-5320 12200 boul. Reed — MONTREAL-NORD DA. 2-7341 11401 boul. PIE-IX

Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION 475, BOUL. TASCHEREAU Brossard, Qué. — OR. 6-1833

L. LAMARRE LTEE FERRONNERIE 4041 est, Ste-Catherine LA. 6-2587

PAQUETTE & GUY LTEE 367, boul. DES LAURENTIDES PONT-VIAU MO. 9-7151

QUINCAILLERIE ANDRE PROULX ENRG. 4245 EST, BEAUBIEN RA. 2-7451

Webster (AND SONS LIMITED) UN. 1-1511 EN VENTE A TOUTES NOS SUCCURSALES

Dates de fermeture de la Voie maritime

OTTAWA. — L'administration de la Voie maritime communique que, si les conditions atmosphériques et l'état des glaces le permettent, les canaux de la voie maritime du Saint-Laurent resteront ouverts jusqu'aux dates suivantes, à minuit :

Canal de la rive sud (de Montréal au lac Saint-Louis) 30 novembre.

Canal de Beauharnois, 30 novembre.

Canal d'Iroquois, 30 novembre.

Canal de Welland et troisième canal de Welland, 15 décembre.

Canal de Sault-Sainte-Marie, 12 décembre.

Canal de Lachine, 30 novembre.

Canal de Cornwall, 30 novembre.

Avis est donné aux navigateurs de fixer la date de leur passage dans les canaux, de façon à avoir quitté le réseau bien avant les dates ci-dessus s'ils ne veulent pas être obligés de passer l'hiver en amont de Montréal.

Machines à calculer au service de la médecine

par **Ursula KRAMER**

KIEL. — Les médecins de l'Université Christian-Albrecht à Kiel ont décidé de suivre l'exemple des chercheurs, mathématiciens, océanographes qui ont de plus en plus souvent recours aux machines à calculer pour les aider dans leurs travaux de recherche et de documentation. Certes, les ordinateurs électroniques ne sont que de simples machines auxquelles il faut fournir des données précises, et non des "cerveaux pensants". Mais, grâce à elles, les secondes remplacent les années. Ces machines sont non seulement en mesure de résoudre les problèmes qui leur sont posés, mais d'effectuer un choix parmi diverses solutions possibles. C'est là précisément que réside le principal intérêt d'une machine électronique pour la médecine.

M. Proppe, directeur de la clinique universitaire de Kiel, a établi, en collaboration avec le prof. Wagner, une véritable documentation comprenant 20,000 cartes perforées qui remplacent les fiches de maladie usuelles. Ce fichier permet de retrouver rapidement la solution de certains problèmes qui se posent fréquemment à la médecine moderne, comme celui du danger des radiations ou celui des effets de certaines drogues. Les machines à calculer rendront d'inestimables services au médecin. Le classement des symptômes et des maladies permettra de résoudre des problèmes sociologiques et facilitera le travail du personnel des grandes cliniques chargé de rédiger les fiches de maladie. Mais leur fonction la plus importante sera d'aider le médecin à établir son diagnostic. L'Institut fédéral pour la Statistique et la Documentation s'efforce à présent de réunir et de classer l'ensemble des fiches de maladie existant dans les différents établissements hospitaliers de l'Allemagne fédérale. Pour faciliter le travail de documentation, les fiches seront désormais normalisées.

(Nouvelles d'Allemagne)

Un enfant ne devrait jamais être forcé d'aller à l'eau mais doit être surveillé quand il exprime le désir d'y aller ou d'apprendre à nager.



Concours pour les enfants

Chaque année, l'Inde organise un grand concours pour les enfants; c'est le "Concours international Shankar", comprenant des peintures et aussi des rédactions (mais en anglais seulement). Les jeunes de toutes nationalités, âgés de 16 ans et moins (nés le 31 décembre 1946 ou après cette date), peuvent y prendre part.

Pour la peinture, seules peuvent être présentées les oeuvres originales exécutées par l'enfant, en 1962, sans l'aide de personne. Chaque enfant peut soumettre un maximum de 6 oeuvres (peintures, dessins en couleurs, etc., sauf les dessins au crayon). Le format minimum de chaque oeuvre est fixé à 8 pouces sur 10. Le choix des sujets est laissé à l'enfant.

Chaque envoi doit porter (en anglais et en lettres majuscules) : les nom et prénom de l'enfant, sa nationalité, sa date de naissance, son sexe et son adresse. Les envois doivent être adressés, au plus tard, le 30 novembre 1962, à : "Shankar's International Children's Competition, Odeon Building, P.O. Box 218, New Delhi, India". Les prix seront annoncés dans la publication "Shankar's Children's Art Number 1963".

D'actualité : la plaie des affiches sur les poteaux

La plaie des affiches placardées sur les arbres, les poteaux, les réverbères ou sur la propriété privée, à l'occasion d'une élection municipale !

Heureusement que cette plaie tend à disparaître depuis quelques scrutins ! Mais il subsiste tout de même des cas isolés de par la ville, depuis quelques jours, relativement à l'élection de dimanche.

Trois règlements municipaux sont pourtant explicites et prohibent une telle façon de procéder.

Par exemple, le règlement municipal no 1025 stipule : "Il est défendu de poser ou de coller des affiches ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur aucun poteau érigé dans une rue publique ou privée . . .

Et encore : "Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur la propriété privée sans avoir préalablement obtenu le consentement, par écrit, du propriétaire. Le document ou sera consigné ce consentement devra être déposé au département des privilèges et des "licences", à l'hôtel de ville, avant que l'on commence le travail d'affichage".

Le règlement no 270 (article 31) : "Personne n'endommagera ni ne détruira les arbres d'ornementation ou d'ombrage, les bosquets, réverbères, clôtures, grilles sur une place publique, rue, allée ou autre terrain public ou sur une propriété privée".

Enfin, des extraits du règlement no 1874 : "Personne ne doit endommager ni détruire d'arbres, de bosquets, de réverbères, de clôtures, de grilles sur la propriété de la Cité . . . Il est défendu à toute personne visitant ou fréquentant les parcs : . . . d'y poser des enseignes, placards, affiches ou annonces pour quelque fin que ce soit, sans la permission écrite du directeur du service . . ."

ANNONCE

NE NEGLIGEZ PAS DES FAUSSES DENTS INSTABLES

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou se déplacent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne supportez plus d'être gêné et embarrassé par de tels ennuis. Il suffit de saupoudrer les dentiers de FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide), pour les faire tenir fermement en place. Vous vous sentirez confortable et n'aurez plus de craintes au sujet de vos dents. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

dimanche PROCHAIN LE **PARTI CIVIQUE** DE MONTREAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER **OUI** AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HRES

LEGARE VOUS OFFRE UN ASSORTIMENT COMPLET DE MOBILIERS DE CHAMBRE A DES PRIX ACCESSIBLES A TOUTES LES BOURSES !

ECONOMIES SPECTACULAIRES Legaré

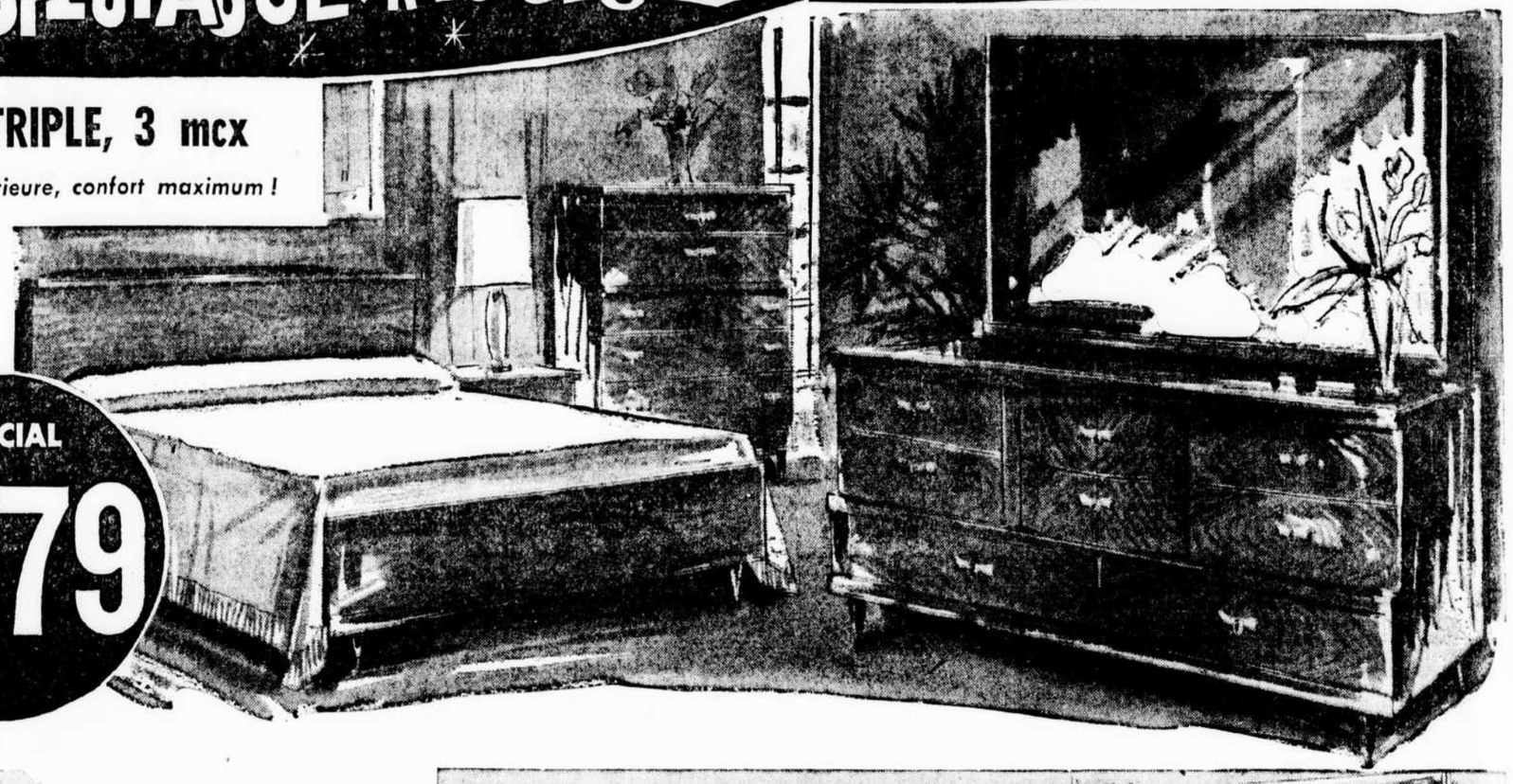
MOBILIER A BUREAU TRIPLE, 3 mcx

Une super aubaine Legaré ! Qualité supérieure, confort maximum !

Des pièces de fabrication luxueuse et bien coordonnées ! Le mobilier se compose d'un bureau triple ultra-spacieux à 8 tiroirs, 58" x 18" x 32", surmonté d'un miroir basculant pleine largeur, 46" x 28", d'un chiffonnier à 5 tiroirs, 38" x 187" x 46" et d'un lit à panneaux. Dessus, devants et côtés en placage 7 épaisseurs. Les tiroirs à queue d'aronde glissent sur des guides centraux en nylon. Fini coeur de noyer.

Seulement $3 par semaine

SPECIAL $279



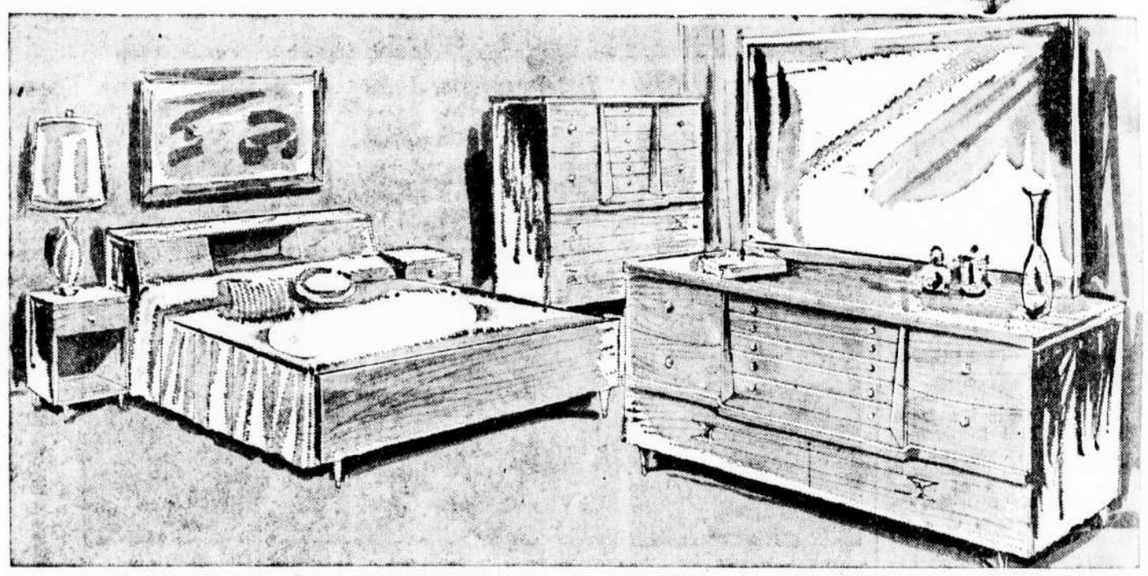


SUPERBE MOBILIER de CHAMBRE, 3 mcx

Comprend : un bureau double à 6 tiroirs ,un miroir inclinable à bords biseautés; une commode à 4 tiroirs et un grand lit double à tête-bibliothèque. Devant de la commode et du bureau en merisier massif. Tiroirs montés sur guides de nylon. Poignées cuivrées. Fini noyer ou lilas.

EN SPECIAL A $149

Seulement 1.50 par semaine



MOBILIER de CHAMBRE, 3 MCX, A LIT-BIBLIOTHEQUE

Trois morceaux qui créent une atmosphère de repos, et font de votre chambre une pièces agréable et de style. Chaque détail de construction est une garantie de qualité. Composé d'un grand bureau triple à 8 tiroirs, miroir biseauté, inclinable, 28" x 44", d'une grande commode à 4 tiroirs et d'un lit à tête-bibliothèque moderne. Fini noyer ou vison argenté.

EN SPECIAL A $199

Seulement $2 par semaine

EPARGNEZ SUR LES MORCEAUX DE VOTRE CHOIX!



7 MEUBLES AU FINI NOYER POLI A LA MAIN

Grâce au vaste choix de meubles que nous vous offrons ici, il n'en tient qu'à vous de meubler votre chambre au grand complet et selon vos goûts personnels. Chaque morceau peut être acheté séparément; vous n'avez que l'embarras du choix ! Ces meubles fonctionnels, de style colonial, feront de votre chambre une pièce accueillante qui respirera le confort et l'intimité. **A noter :** tous les dessus, les devants et les côtés sont en merisier massif ! Les tiroirs à queue d'aronde glissent sur des guides centraux en nylon. Fini noyer.

A.	PUPITRE, 42" x 18", 30" haut. 7 tiroirs, double socle !	42.95
B.	BUREAU DOUBLE, 48" x 16½", 32" haut. Miroir; 6 tiroirs.	52.95
C.	BUREAU SIMPLE, 32" x 16½", 32" haut. Miroir; 3 tiroirs.	38.95
D.	LIT A PANNEAUX, 39" x 48" x 54".	23.95
E.	LIT A TETE-BIBLIOTHEQUE, 39" x 48" x 54".	35.95
F.	BUREAU TRIPLE, 54" x 16½", 32" haut. Miroir; 9 tiroirs.	64.95
G.	COMMODE, 26" x 16½", 39" haut. 4 tiroirs, poignées bois.	29.95

Legaré

1200, rue AMHERST. Victor 2-8911 — 858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861 — 6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994 — 4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029 — 1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine) — 4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)

5164 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813 — 3230, rue MASSON RAymond 7-8770 — 1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373 — 3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-3667

AUCUN DÉPÔT

LA TAXE DE VENTE A L'ACHAT

jusqu'a **36 MOIS POUR PAYER**

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 11



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

SAPEUR DE RIEN !

Il en survient de toutes les couleurs, dans une campagne électorale. Ainsi, à Montréal, un citoyen qui voulait devenir pompier s'est fait rouler de belle façon, il y a quelque temps, en transigeant avec un "faux" conseiller municipal.



Inutile de citer des noms — ça n'aiderait la cause de personne.

Racontons simplement le fait : un homme voulait être pompier. Quelqu'un l'approcha, et lui dit qu'il ferait rencontrer un certain conseiller municipal ; lequel conseiller, moyennant une somme de quelque $600, lui obtiendrait cet emploi.

Le candidat-sapeur accepta le marché. Et l'intermédiaire lui présenta le présumé conseiller.

Lequel, évidemment, était un imposteur. ... Qui empocha l'argent.

Le futur pompier attendit ... attendit ... et n'obtint jamais de nouvelles de cette fonction qu'il venait naïvement d'acheter à bon prix.

Il devint furieux. Il signa un affidavit contre le "conseiller".

Une copie de cet affidavit parvint à l'authentique, au véritable conseiller municipal — celui dont on avait utilisé le nom.

Qui se fâcha à son tour.

Résultat final : une confrontation eut lieu, il y a quelques jours, entre ce conseiller et l'homme qui voulait faire partie du service des Incendies.

Et ce dernier fut bien forcé d'admettre, en rencontrant l'autre, qu'il ne s'agissait aucunement de l'individu auquel il avait eu le malheur de verser la ristourne.

La Fontaine, me semble-t-il, a déjà écrit quelque chose, sur des occurrences semblables.

Pas Charlie. L'autre. Le premier fabuliste.

• • •

EN VRAC

A Carcassonne, en France, un tribunal a ordonné à 15 recrues militaires, il y a quelques jours, de copier 200 fois le texte de la loi sur les "nuisances publiques". Les recrues s'étaient rendues coupables d'avoir crié dans la rue ● La consommation de macaroni, de spaghetti et de nouilles par les Américains, l'an dernier, a été, en moyenne, de 4,425 pieds par tête, si l'on en croit un rapport publié par la "National Macaroni Institute" ● La foire internationale de Seattle s'est terminée lundi dernier : on y a accueilli plus de dix millions de visiteurs, et les profits ont dépassé toute prévision ● On sait que les Japonais sont reconnus universellement pour leurs connaissances pyrotechniques. Et, à l'occasion de la présente Foire internationale de Montréal (ne pas confondre avec la future exposition internationale de 1967), le gouvernement japonais offrira aux Montréalais un feu d'artifice "comme ils n'en ont jamais encore vu", Départ des fusées : au centre sportif Maisonneuve. Date : lundi soir, le 29 octobre prochain, à 8 h. (manifestation remise au lendemain en cas de pluie). Au programme : 300 pièces pyrotechniques, lancées à intervalles de 3 à 5 secondes chacune, avec accélération du rythme, si bien qu'à la fin, on lancera les dernières pièces à raison de 20 à la fois.

• • •



COURRIER PERSONNEL

Un politicien doit être prudent dans ses récriminations. On ne sait jamais ! La preuve :

Un membre de la Législature de l'Ontario, James Auld (représentant conservateur du comté de Leeds), avait écrit, lundi dernier, deux lettres furieuses au ministre des Transports de cette province, Leslie Rowntree, pour protester contre certaines mesures gouvernementales.

Hier, James Auld a été nommé le nouveau ministre des Transports de l'Ontario.

"Je pense bien que je vais être obligé de répondre moi-même à ces deux lettres peu flatteuses", a-t-il commenté avec un air mi-figue, mi-raisin.

• • •

DU COTE DE LA BBC

Petites nouvelles désinvoltes de la radio anglaise : je veux parler de la British Broadcasting Corporation, l'illustre, l'auguste BBC. Elle vient de publier son rapport annuel.



Là-dedans, on trouve un paragraphe philosophique : le cowboy de TV, opine la BBC, est moins dommageable aux enfants que le ganster.

C'est que le décor et l'ambiance des "westerns" fournissent une mesure d'exotisme, de fantaisie qui protège les jeunes cerveaux. Un peu comme s'il s'agissait d'un conte de fees, quoi !

Tout ça est bien relatif.

La BBC n'a jamais contemplé certaines de nos émissions destinées aux enfants !

Dans un autre ordre d'idées, la même BBC vient de congédier l'un de ses commentateurs de nouvelles, Colin Welland.

Motif : s'être présenté en ondes, devant la caméra, sans cravate.

Dernier renseignement au sujet de la BBC : L'Association des chansonniers britanniques s'est plainte que, de toutes les chansons diffusées par ce réseau au cours des quatre dernières années, seulement 32 pour cent des oeuvres avaient été écrites par des Anglais.

Et si l'on se livrait à une enquête similaire au Canada ?

Douglas, Marchand, Caouette au congrès des Affaires canadiennes

QUEBEC, (P.C.N.) — "L'économie canadienne ; où allons-nous ?"

Tel sera le thème du second congrès des Affaires canadiennes qui se déroulera à la Faculté de Commerce de l'Université Laval du 20 au 24 novembre prochain.

MM. T. C. Douglas, David Lewis, François-Albert Angers, Réal Caouette et Jean Marchand participeront aux débats.

Les étudiants qui ont organisé le Congrès s'attendent à ce qu'il soit couronné de succès. Ils ont d'ailleurs pris les moyens d'y arriver, comme en font foi les projets de débat qu'ils ont mis au point.

Ainsi, MM. François-Albert Angers et T. C. Douglas parleront de la planification démocratique au Canada ; David Lewis et Réal Caouette traiteront de la planification à l'échelle provinciale.

M. Diefenbaker a annoncé qu'il ne pourrait assister à la conférence mais que deux ministres fédéraux y participeraient.

Parmi les autres participants au Congrès on note les noms de MM. Yves Dubé, économiste, Bruce Phillips, Henry Hicks et Peter Newman.

Le congrès des Affaires canadiennes a été fondé l'an dernier par un groupe d'étudiants de l'Université Laval.

Les Canadiens français se souviennent encore du fameux discours prononcé, l'an dernier, par M. Douglas Fisher et des circonstances dans lesquelles M. Marcel Chaput avait participé au Congrès.

Le thème du Congrès de cette année devrait donner lieu à des prises de position très intéressantes notamment en raison de la situation créée par la naissance du Marché commun et le projet d'adhésion de la Grande-Bretagne à ce vaste ensemble économique.

C'est le premier ministre de la province de Québec qui adressera la parole au banquet qui marquera la clôture du Congrès.

Souscriptions pour l'UNICEF, à Saint-Jérôme

SAINT-JEROME, (C. B.) — Pour la quatrième année d'affilée, la journée du 31 octobre est réservée pour tous les enfants du monde entier, particulièrement pour ceux qui sont moins favorisés par la vie, à Saint-Jérôme et sa région immédiate. Comme il est d'habitude pour les collectes organisées par l'UNICEF, des enfants feront eux-mêmes la souscription à travers la ville.

L'an dernier, à l'occasion de cette soirée de l'Hallowe'en, Saint-Jérôme avait contribué pour une somme de plus de $400. En 1962, un comité féminin a été formé grâce à la participation de Mmes Jacques Castagner, Marc Fortin, Pierre Jary, Jean Guérin et François Marchand.

Malgré la fièvre électorale

À l'unanimité, l'UCC appuie la nationalisation de l'électricité

par Mireille LAGACE

SHERBROOKE. — La période électorale n'a pas empêché les délégués au 38e congrès de l'UCC de réitérer leurs positions en faveur de la nationalisation de toutes les compagnies privées de l'électricité du Québec.

Les congressistes, dont c'était hier après-midi la dernière session générale, ont adopté à la hâte en moins de cinq minutes des résolutions réclamant la nationalisation de l'électricité et l'uniformisation des taux.

Avant l'étude des dernières résolutions, quelques directeurs prévoyaient qu'en raison de la situation actuelle au Québec, les délégués préféreraient oublier la résolution inscrite à leur cahier sur une question d'une telle importance politique.

Mais après les élections générales, les congressistes qui représentaient 43,500 cultivateurs et forestiers, entreprirent de passer avec une vitesse incroyable à travers les dernières résolutions. Il en restait 22.

La 8e, celle en faveur de l'uniformisation des taux de l'électricité fut adoptée à l'unanimité dès la fin de sa lecture. C'est alors que le président de la réunion, M. Joseph Bouchard, commençait à s'inquiéter et a remarqué : "Si quelqu'un veut parler sur une des résolutions, qu'il n'hésite pas ..."

Depuis le début du congrès, des cultivateurs en dehors des sessions discutaient entre eux, se contredisaient, se querellaient presque pour se prouver l'un à l'autre, ou que la nationalisation, c'est bon... ou que c'est trop cher et que les cultivateurs vont encore payer ...

La résolution présentée, personne ne se leva. Soudain quelqu'un quitta son siège et demanda un amendement pour changer le mot "étatisation", pour "nationalisation" ... il trouvait les termes différents. Tous les congressistes approuvèrent à l'unanimité la résolution ainsi amendée. C'était classé, l'UCC se prononçait en faveur de la nationalisation de toutes les compagnies privées.

Mais quelques instants après, un participant s'inquiétait : "Je me demande, dit-il, si nous devrions nous prononcer pour la nationalisation pendant la campagne électorale..." — "Ce n'est pas la première fois que l'UCC se prononce pour une telle mesure, lui répondit-on, et ce n'est pas parce que des élections s'en viennent que nous ne devons pas le dire..." La discussion s'arrêta là.

Pour reconnaître la nécessité de la nationalisation de l'électricité, l'UCC s'appuie sur le fait "que l'énergie électrique constitue un instrument de base de toute politique de planification de l'utilisation des ressources et de l'industrialisation de la province".

Une autre résolution demande l'adoption d'un drapeau national distinctif.

Réforme de l'impôt foncier

L'UCC s'est prononcée également en faveur d'une réforme complète de l'impôt foncier tant municipal que scolaire. Les cultivateurs considèrent que le système actuel "cause de graves injustices aux propriétaires agricoles".

Le secrétaire général de l'UCC, M. Louis-Philippe Poulin, a déclaré que cette réforme nécessiterait "une revision de l'assiette des impôts et du financement des municipalités scolaires et municipales. Mais, dit-il, il faut que cesse l'injuste taxation des biens des cultivateurs".

Il est, en effet, reconnu que dans certaines municipalités rurales, un cultivateur paie parfois deux fois plus de taxes qu'un ouvrier qui reçoit un salaire identique. Le cultivateur paie aussi plus de taxes que le médecin de l'endroit. L'UCC a présenté cette année un mémoire à la commission Parent, plaidant en faveur de cette reforme.

L'organisme suggère dans ce mémoire, que l'évaluation des biens agricoles se limite aux bâtiments de ferme sans tenir compte des lots de terre. Comme seconde solution, l'UCC propose que l'évaluation moyenne des propriétés agricoles soit au même niveau que l'évaluation des propriétés non-agricoles.

Le secrétaire général a insisté sur le caractère de la loi actuelle qui taxe l'instrument de travail du cultivateur, alors qu'aucun autre travailleur n'est taxé sur son instrument de travail.

Les congressistes demandent au gouvernement fédéral de mettre en vigueur le plus tôt possible sa politique d'utilisation des terres et d'aménagement des régions rurales "Arda". "Le budget devra être assez considérable, disent-ils, pour éviter tout délai dans la mise en oeuvre de programmes déjà complétés ou à l'étude."

La pomme de terre

Un des problèmes les plus graves de l'agriculture au Québec, la production déficitaire de la pomme de terre, fait l'objet d'études depuis des années. L'UCC réclame la création d'un système de classification et d'inspection des pommes de terre. Elle suggère aux fédérations régionales, de travailler à la fondation de syndicats régionaux de producteurs de pomme de terre pour créer une organisation provinciale de vente du produit.

Le petit cultivateur s'inquiète des projets d'investissement des grosses compagnies qui s'intéressent au domaine agricole. Il veut résister à l'intégration verticale des fabricants de moulées.

C'est ainsi qu'une résolution de l'UCC propose que "les politiques d'aide du ministre provincial de l'Agriculture soient orientées de façon à favoriser les cultivateurs véritablement professionnels de préférence à toute autre catégorie de producteurs."

L'UCC a repris textuellement une résolution de l'an dernier, pour réitérer au gouvernement provincial son intention de collaborer à un projet d'assurance-récolte comportant la participation de l'Etat et des cultivateurs.

L'UCC et la Coopérative fédérée du Québec commenceront dès lundi, la rédaction d'un manifeste agricole à l'intention de tous les candidats aux élections provinciales. Ce manifeste, comme le qualifie le secrétaire général de l'UCC, exposera les principaux problèmes des agriculteurs du Québec sur le plan provincial.

Mais je crois que nous n'exposerons que cinq de nos problèmes fondamentaux. Nous voulons que ce soit le plus précis possible car nous désirons que les candidats se prononcent sur ces questions, souligne M. Ls-Philippe Poulin. Le manifeste sera présenté à chaque candidat dès le début de novembre.

Mais de quels problèmes traitera-t-il ?

L'UCC n'a pas encore rencontré la Coopérative fédérée pour discuter du choix définitif des questions. Pour sa part, l'UCC reconnaît parmi les plus graves problèmes de ses 43,500 membres l'impôt foncier, l'attribution des réserves forestières, la vente des produits forestiers et agricoles, l'aménagement des régions rurales.

Et en décembre, l'UCC présentera aux gouvernements du Québec et du Canada, par l'intermédiaire de la Fédération canadienne de l'agriculture, un mémoire détaillé sur les questions agricoles et forestières.

Le congrès s'est terminé par l'adoption de résolutions d'ordre social dont les plus importantes favorisent un régime national d'assurance-santé et une augmentation des allocations familiales.

Les cultivateurs qui considèrent comme "un fardeau" le coût des frais médicaux, demandent aux autorités fédérales et provinciales de collaborer à un programme national d'assurance - santé. Mais ce programme, disent-ils, devrait respecter dans les grandes lignes, le projet soumis par les services de santé du Québec, à la commission royale d'enquête sur les services de santé.

L'UCC soutient que l'assurance-hospitalisation ne résout qu'une partie du problème de l'hospitalisation et que les frais chirurgicaux et médicaux peuvent crever le budget des familles rurales.

Les congressistes ont réclamé une hausse des allocations familiales, hausse qui devrait être proportionnelle à l'augmentation du coût de la vie.

Redistribution des forêts

Aux prix où nous vendons notre bois c'est pas le vendre mais le donner.

Nous recevons $6 à $7 de moins la corde que les travailleurs en forêt.

Les courtiers, ces intermédiaires entre les compagnies forestières et les producteurs de bois doivent disparaître. Les producteurs sont capables de négocier directement avec les compagnies.

La politique des compagnies forestières, c'est d'affamer le producteur pour acheter son bois à bas prix. C'est la même situation depuis 25 ans. Les cultivateurs sont capables de produire un bois d'aussi belle qualité que celui des terres de la Couronne. Et si par le passé, il y a eu des abus, c'est par ce que l'acheteur a lui-même négligé d'éduquer le petit producteur de bois. Il ne faut plus que les producteurs de bois soient obligés de signer une entente se disant, s'ion ne signe pas, demain on va se faire tuer par les cultivateurs qui n'ont pas de pain sur la table.

Ces protestations à l'endroit des compagnies forestières du Québec se sont élevées de la salle des congressistes de l'U.C.C.

Face à cette exploitation du producteur de bois, l'UCC affirme que la solution au problème réside dans une intervention du ministère des Terres et Forêts, pour l'émission des permis de coupe de bois.

L'UCC réclame que le gouvernement diffère en certaines circonstances l'émission des permis de coupe aux compagnies forestières jusqu'à ce que des contrats soient négociés entre ces entreprises et l'Office des producteurs de bois. L'organisme demande de plus que ces permis soient refusés aux compagnies qui s'opposent à la négociation de contrats d'achat avec les producteurs.

L'UCC se dit assurée qu'en adoptant cette politique, le gouvernement provincial favorisera une plus parfaite intégration de la forêt à l'économie rurale et permettra l'établissement de réserves forestières nécessaires à la vie de la population rurale.

La direction de l'organisme considère que la forêt doit devenir plus facilement accessible et être exploitée selon une formule qui laisse aux travailleurs l'initiative, la responsabilité et le financement de leurs entreprises.

En décidant de s'adresser au gouvernement du Québec pour obtenir une redistribution des forêts de la couronne, l'UCC a fait remarquer que les méthodes actuelles de fabrication de pâtes à papier exigent une très forte proportion de bois de première qualité, d'un nombre restreint d'essences, diminuant ainsi le marché qui s'offre aux propriétaires de boisés.

Les réserves forestières qu'obtiendraient ainsi les cultivateurs devraient être situées, précise la résolution, à proximité des paroisses rurales, et être attribuées aux syndicats forestiers et aux chantiers coopératifs qui sont disposés à appliquer un contrôle convenable de la coupe et assurer par certaines mesures le renouvellement indéfini de ces forêts.

Lionel Sorel, élu président

SHERBROOKE. — M. Lionel Sorel, de St-Michel de Napierville, est le nouveau président général de l'Union catholique des cultivateurs. M. Sorel remplace M. Jean-Baptiste Lemoyne, de St-Robert, qui a démissionné le printemps dernier. MM. Marcel Dubuc, de Nicolet-Sud et Joseph Bouchard, de St-Bruno assumeront respectivement les charges de la première et de la seconde vice-présidence.

L'UCC a désigné quatre directeurs : MM. Aristide Pelland, de Notre-Dame-de-Lourdes ; Gilbert Filion, de Ste-Thérèse et MM. Guy Hamel et Leo Cazalait.

Hertel Larocque présente son programme

L'Action provinciale s'oppose aux chevaux morts et pourris

L'Action provinciale de M. Hertel Larocque a présenté hier son programme.

"L'AP établira un gouvernement qui agira vraiment par et pour le peuple". Pour cela, le programme prévoit que le premier ministre et les ministres "s'adjoindront, comme assistants exécutifs, tous les députés dont ils auront besoin".

En outre, "Chaque comté aura un comité composé de toutes les personnes qui représentent les intérêts légitimes du comté. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires afin de réaliser rapidement les objectifs qui auront été jugés profitables aux citoyens par ces comités de comtés".

"L'Action provinciale favorisera l'entreprise privée". Elle s'oppose à l'étatisation des compagnies d'électricité. "administrera le budget provincial comme un budget de famille". L'AP s'engage à protéger "la famille", contre les éléments nocifs et destructeurs qui l'attaquent de tous côtés".

L'AP ira même jusqu'à étudier "la possibilité de donner des allocations familiales provinciales même si elles n'étaient que symboliques", "croit que le père, étant le gagne-pain naturel de la famille, devrait gagner suffisamment afin de subvenir convenablement aux besoins familiaux de sorte que la mère, naturellement plus apte à bien élever les enfants, puisse demeurer au foyer".

Côté éducation, "tout enfant possédant les aptitudes requises" aura accès à "l'instruction adéquate". Pour le reste, l'AP "prendra immédiatement les mesures qui s'imposent, après avoir pris connaissance du rapport Parent sur l'enseignement."

"L'AP allégera le fardeau de plus en plus lourd des petits propriétaires. Dans ce but, l'AP établira les mesures nécessaires afin de répartir équitablement les revenus des taxes entre le gouvernement provincial et les municipalités".

"L'AP sait qu'il vaut mieux régler à l'origine les conflits entre employés et employeurs dans l'industrie et le commerce. Conséquemment, l'AP verra à ce que soient formés les techniciens compétents qui veilleront à l'application des mesures correctives, avant que le conflit ne dégénère en grève".

L'AP parle aussi de "rendre rentables" fermes et coopératives agricoles.

"L'AP mettra sur pied, sans délai, une organisation de médecine préventive. L'AP établira des centres de diagnostic afin de décongestionner les hôpitaux et de réserver les lits pour les malades qui en ont réellement besoin."

L'AP "agira catégoriquement en vue de faire évacuer par le fédéral les champs de taxation qu'il a envahis; le gouvernement provincial devra faire de même vis-à-vis les municipalités".

Cheval pourri et cheval mort

Selon M. Hertel Larocque, le projet de nationalisation de l'électricité présenté par le parti libéral revient à offrir à la population d'acquérir un cheval mort, tandis que la nationalisation de la Cie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent et de la Northern Quebec Power, préconisée par M. Johnson, équivaut à mettre en vente un cheval pourri.

Ses comparaisons hippiques, le chef de l'Action provinciale les appuie sur sa conviction que dans cinq ans ou dix au plus tard, la production d'électricité au moyen de générateurs nucléaires sera d'un prix de revient moindre que celui des autres modes de production. Selon lui, il sera pratique d'installer de tels générateurs partout où l'on aura besoin d'énergie et, comme il a su le répéter à la suite d'un reporter qui s'efforçait de lui faire préciser sa pensée, il ne faudrait pas que la nationalisation de l'électricité vienne empêcher les compagnies d'électricité de faire leur part en équipant la province de ces générateurs, le moment venu.

Par ailleurs, interrogé sur le patronage, il a jugé bon de répondre que oui, il était pour le patronage, "pour le patronage au bénéfice du peuple du Québec".

Après quoi, le chef de l'Action provinciale a préconisé "un système par lequel les estimés seront faits par la province".

En ce qui concerne les mobiles qui le poussent à briguer les suffrages dans Laurier, le futur candidat Larocque s'empresse de déclarer qu'il lui importait de barrer la route à M. René Lévesque, car "René Lévesque nationalisera tout, l'électricité, les mines, pulpe et papier, les brasseries", c'est un socialiste ... M. Larocque dit que même si la fondation de l'Action provinciale n'avait pas eu lieu, il aurait quand même fait la lutte à M. René Lévesque.

Quant à l'Action provinciale, M. Larocque pense qu'elle présentera 45 candidats et détiendra la "balance du pouvoir". Ce sera selon lui la dernière fois que la population du Québec aura la possibilité de voter à droite, comme elle l'a toujours fait.

Après les communistes...

Les financiers sont les pires ennemis du peuple — Caouette

OTTAWA, (PC) — Un débat plutôt ennuyeux qui se déroulait à la Chambre des communes, qui discutait hier soir de la situation économique, a soudainement pris une allure plus vive quand le leader adjoint du Crédit social a pris la parole.

Provoquant tantôt des interpellations sarcastiques tantôt des éclats de rire de la part des députés attentifs, M. Réal Caouette a décrit les "financiers" comme les pires ennemis du peuple après les communistes.

Le député de Villeneuve s'en est également pris aux journaux et aux autres partis politiques. Il a reproché au gouvernement d'avoir réduit le budget 1962-1963 de $228,000,000, ce qui aura pour effet, a-t-il dit, d'affaiblir encore davantage l'économie et de hausser le chômage.

"Alors votez contre le gouvernement", s'est écrié un député libéral.

M. Caouette : "Tout le monde est en faveur de..."

Un député libéral : "C'est un mariage morganatique que vous avez contracté..."

Le député de Rouyn a critiqué le gouvernement conservateur pour ses coupures dans les crédits révisés à cause du programme d'austérité. Il n'y a pas de programme d'austérité pour le système financier, mais pour la personne humaine, dit-il. La conséquence des crédits révisés, c'est plus de misère au Canada.

"S'il est un programme d'austérité qui s'impose au Canada, c'est aux institutions de prêts qu'il devrait être imposé", a déclaré M. Caouette.

Reproches à la presse

Le leader national adjoint du Crdit social a reproché aux journaux de ne pas informer leurs lecteurs "de la haute finance de Sa Majesté" et des financiers du pays.

"Sans la permission de ces derniers, personne ne peut respirer au Canada".

M. Caouette a été interrompu à maintes reprises durant son envolée oratoire, à tel point que par deux fois, le vice-président des débats, M. Rémi Paul, a demandé aux "députés de langue française" de ne pas interrompre l'orateur.



Scène féerique mais eau... imbuvable

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

A St-Bruno, on se plaint

Leau peut-être imbuvable, quoique parfaitement "potable", c'est-a-dire, comme dit le Quillet, "qui peut être bue sans répugnance et sans danger". A Saint-Bruno, on met, à la mairie de M. Gérard Filion, l'accent sur le dernier mot — car, effectivement, un certificat d'un service du ministère de la Santé a proclamé que cette eau-la pouvait être ingurgitée "sans danger". Seulement, depuis près de trois semaines, la population de Saint-Bruno met, elle, l'accent sur les mots "sans répugnance".

Il n'est pas un seul citoyen de Saint-Bruno qui ne déplore que son eau ne soit pas, selon la définition classique, "inodore et sans saveur". C'est pire que tout ce dont on se souvient : les traditionnels ensemencements d'alevins du printemps dans les lacs alimentaires et les traditionnels saupoudrages stérilisants de sulfate de cuivre de l'automne. Cette fois, l'eau **méchante** met à la torture les plus vaillants "Lacordaires" : elle a le goût, nous a-t-on dit, d'huile de ricin, de poisson, de renfermé ... Un grand magasin du coin a vendu 50 caisses de bouteilles d'eau "Laurentian" en quatre ou cinq jours !

Est-ce la faute des lacs alimentaires ? C'est, semble-t-il, ce qu'on laisserait a entendre à l'hôtel de ville de Saint-Bruno. Or, nous avons bu de l'eau directement puisée dans le lac, et de "l'eau" sortie d'un robinet. La première est meilleure que celle de Montréal (et de loin!) ; l'autre est potable, mais vraiment imbuvable (il faut la faire bouillir assez longtemps pour faire du café, du thé ..., ou même se faire la barbe sans haut-le-coeur!). Si l'eau des trois lacs alimentaires du Mont Bruno est buvable, on pourrait se demander si la **méchanceté** ne se produit pas dans le dispositif de distribution : deux grillages à poules à la sortie du lac, un bac de béton qu'on vient de nettoyer, **pas** de filtres ... Dans un endroit voisin, on a déjà constaté que c'était un réservoir de bois pourri qui donnait un goût assez bizarre à l'eau.

Le problème de Saint-Bruno est aussi celui de la montagne des trois lacs alimentaires.

Ce sont des lacs si "privés" que la photo ci-dessus est presque une primeur. Une dizaine de propriétaires les possèdent, avec un domaine seigneurial de quelque 95,000 pieds carrés. Il faut pratiquement être millionnaire pour entrer dans ce domaine — ou une anonyme main-d'oeuvre. Pour préparer une brochure sur Saint-Bruno, la municipalité de l'endroit n'a même pas pu obtenir de ces grands seigneurs anglais l'autorisation de photographier et de reproduire des photos comme celle qui est publiée ici !

A la mairie de Saint-Bruno, on espère recevoir dès aujourd'hui les résultats d'une analyse d'un laboratoire différent de celui du ministere de la Santé et l'on rêve d'une installation de filtration (comme tous les Brunotiens). Et si le rapport démontrait que cette eau est "potable" ? Il n'est pas sûr que cela suffirait a réjouir les Brunotiens. "Buveur d'eau, mauvais caractere", dit un dicton français. A Saint-Bruno, c'est une vérité qui coule de robinet.

L'"Association québécoise des Techniques de l'eau" commence, aujourd'hui, au Mont-Royal, le premier congrès en langue française où l'on "s'attaquera" a la question de l'alimentation en eau potable et de tous les autres aspects de la technique de l'eau. Les conferenciers invités sont M. Paul Lambert, président de la Commission municipale du Québec, M. Théo.-J. Lafrenière, ancien ingénieur en chef du ministère de la Santé, M. Léopold Fontaine, ingénieur en chef de ce ministère, et M. Laurent Girouard, ingénieur conseil.

Dans St-Jean-Ouest

La cour suprême de Terre-Neuve annule l'élection de M. Cushin

OTTAWA, (PC-DNC) — Deux juges de la Cour suprême de Terre-Neuve ont déclaré nulle l'élection du 18 juin dernier dans le comté fédéral de St-Jean-Ouest, annulant la victoire du candidat libéral Richard Cushin sur l'ancien sollicieur général du Canada, M. William J. Browne.

Le juge en chef R. S. Furlong et le juge H. A. Winter en sont arrivés tous deux à la même conclusion, dans deux jugements separés. M. Cushin avait été déclaré élu par 24 voix à la suite de l'élection du 18 juin.

M. Browne avait demandé que l'élection fut déclarée nulle à cause d'irrégularités dans le vote militaire, certains membres des forces armées ayant voté dans le comté alors que legalement leur vote aurait du être porté au total de leur comté d'origine.

M. Browne n'a toutefois pas été déclaré élu, la malhonnêteté de son adversaire n'ayant pas été prouvée. D'ailleurs, M. Browne n'avait pas intenté les procédures sur ce terrain. Il semble en effet que toute la question repose non sur la corruption mais sur un malentendu.

L'élection ayant été déclarée nulle, il devra y en avoir une autre en dedans de six mois. Toutefois, théoriquement parlant, M. Cushin demeure député jusqu'à ce que le président des Communes, M. Marcel Lambert, déclare son siège vacant.

Les juges de Terre-Neuve doivent en effet faire rapport au président des Communes. Mais ils doivent attendre huit jours avant de faire rapport au président des Communes, ce délai étant prévu afin de laisser au député le loisir de décider s'il en appellera en Cour suprême du Canada de leur décision.

Il ne semble pas, toutefois, que M. Cushin en appellera de la décision du tribunal de Terre-Neuve.

Amendements à la loi ?

La situation est extrêmement confuse en ce qui a trait au vote militaire dans Terre-Neuve et l'on ne sait plus très bien quels militaires sont considérés, ou non, résidents de la province.

Les observateurs à Ottawa prévoient qu'il devra y avoir certaines améliorations d'apportées à la loi avant que l'élection complémentaire n'ait lieu, afin d'éviter d'autres incidents de ce genre.

Couloirs et coulisses universitaires

Les étudiants appuient les "Amis du Dr Hamel"

par Gilles DAOUST

M. Bernard Landry, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, a été invité mardi dernier à faire partie de l'équipe de direction des amis de Philippe Hamel, nouveau mouvement d'éducation économique qui vient d'être créé au Québec.

A une récente réunion de l'AGEUM, M. Landry en a profité pour inviter tous les étudiants à faire partie de ce mouvement. Il a toutefois tenu à souligner qu'il ne s'agissait nullement, vu le caractère du mouvement, d'un engagement politique de leur part.

"Les amis de Philippe Hamel, a déclaré M. Landry, est un mouvement indépendant, réclamant la nationalisation du réseau d'électricité, et où l'optique politique est complètement laissée de côté.

Convention collective

"Il s'ensuit, a poursuivi M. Landry, qu'il n'y a aucune raison pour que l'AGEUM n'en fasse pas partie, au contraire. La CSN en est déjà membre, l'AGEUM doit aussi en devenir membre. Le Dr Philippe Hamel a toujours défendu l'étatisation sans distinction de partis politiques et c'est ce que nous avons fait nous-mêmes jusqu'ici."

Les étudiants de l'U de M n'en sont pas à leur première prise de position sur le plan social et certaines d'entre elles ont eu des résultats assez concrets.

C'est ainsi que, cette semaine, l'université s'est finalement décidée à signer une convention collective de travail avec le syndicat indépendant des employés du Centre social.

On se souvient qu'en avril dernier l'AGEUM, devant les conditions pitoyables des employés du Centre social et l'indifférence de l'administration, avait décidé d'organiser une grève, de boycotter les cours durant toute une matinée afin de faire pression sur l'université.

Quelques esprits malveillants et à courte vue ont prétendu que les étudiants s'étaient rendus ridicules aux yeux de tous. Quoi qu'il en soit, il est difficile de ne pas se rendre compte que cette grève, qu'on a eu du mal à organiser, a dû ébranler l'administration de l'université, car elle a retiré rapidement son opposition devant la CRO, a reconnu le syndicat et finalement signé la convention.

Donc, jolie victoire pour nos braves étudiants, surtout si l'on se rappelle qu'ils n'ont justement pas le droit de grève...

Travaux d'hiver acceptés

STE-GENEVIEVE. — Un projet de travaux d'hiver au montant de $17,000 soumis au gouvernement fédéral par la municipalité de Ste-Geneviève de Berthier vient d'être accepté. Au nombre des travaux à effectuer, mentionnons l'installation d'un égout collecteur de Berthierville à la rivière Bayonne, l'installation de canaux d'égouts dans le Rang du Nord,



INTERESSE

Acheter ou louer usine

10,000 pds carrés ou plus, rayon 35 à 40 milles de Montréal. Désireux d'entrer en relation avec conseil de ville intéressé, pourrions aussi bâtir.

ECRIRE A CASE : 7667 LA PRESSE

VENDEUR

Importante manufacture de lampes et d'abat-jour

Voici une occasion en or pour un voyageur de première force de passer chez les détaillants de Montréal et des Cantons de l'Est. Doit être bilingue. Sera payé à commission. Territoire bien établi depuis plus de 15 ans. Veuillez écrire en anglais fournissant détails et expérience. Discrétion assurée à toutes les lettres. Ecrire à

CASE 7574, LA PRESSE

CONTREMAITRESSE

demandée

ROBES TAILLES JUNIOR

Pour une manufacture de robes de prix moyens. Doit connaitre à fond toutes les opérations, de la couture à la finition, offrant le meilleur salaire. Se présenter seulement chez

JOSEPH RIBKOFF INC.
1470, rue PEEL, salle 901

DONOHUE BROTHERS LIMITED

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de $0.25 a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie.

Ledit dividende sera payable le 1er décembre 1962 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1962.

Par ordre du Conseil d'Administration

PERCY AUGER, C.A.
secrétaire

23 octobre 1962.

VILLE DE RIVIERE DES PRAIRIES

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumissions" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 5.00 hres p.m., vendredi le 2 novembre 1962, pour les travaux suivants : CONDUITES D'AQUEDUC ET D'EGOUT SUR LE BOULEVARD LEDUC.

Ne seront considérées que les soumissions preparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseil Leroux & Rondeau.

Les soumissionnaires pourront obtenir les plans et devis au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, à partir de vendredi, le 26 octobre 1962, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou un chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Rivière des Prairies pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

J.-CHARLES FORTIN,
Secrétaire-trésorier.

Hôtel de Ville,
Ville de Rivière des Prairies
9229 boul. Omer Gaucher

L'envolée gratuite en hélicoptère aura lieu dimanche

L'envolée gratuite en hélicoptère organisée par Ville d'Anjou devant avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, au Centre d'achats de Ville d'Anjou.

A compter de 2 h. de l'après-midi, six hélicoptères seront mis à la disposition de la population du Grand Montréal pour lui permettre de constater de visu l'emplacement idéal que représente la section est de l'île de Montréal pour la tenue de l'exposition mondiale.

Le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, déclarait au cours de la semaine dernière, qu'il avait conçu ce projet afin de démontrer les avantages uniques qu'offre le secteur est de l'île de Montréal, en vue de l'aménagement de cette gigantesque entreprise, dès que l'approbation aura été obtenue du Bureau international des expositions à Paris.

Le maire Ernest Crépeault explique cependant qu'il ne recherche pas la tenue de cette exposition uniquement à Ville d'Anjou, mais bien dans la région économique de l'est de l'île de Montréal.

"Les insolences d'un renard"...

Alain Stanké avait perdu son renard, hier après-midi, à Duvernay. Le renard en question devait servir à l'enregistrement d'une télémission des "Insolences d'une caméra".

Toutefois, c'est le renard qui s'est montré insolent en faussant compagnie aux cascadeurs.

La nouvelle qu'un renard se promenait en liberté à Duvernay s'est répandue comme une traînée de poudre et les ménagères avaient l'oeil sur leur chat ou leur chien afin qu'il ne quitte pas le foyer pour tomber dans les pattes du renard.

Finalement, une avalanche d'appels téléphoniques a permis de retracer le renard près de l'église. En se servant d'un autre renard comme appât, on réussit à capturer le fuyard, vers 6 h. hier soir. On n'a pas précisé si le renard-appât était mâle ou femelle ...

AUBAINE — IL FAUT VENDRE

BUANDERIE AUTOMATIQUE

(fonctionnant avec monnaie)
Bien établie
Excellent endroit et très bon placement. Vingt lessiveuses, huit sécheuses. En vente à une fraction du coût original; termes faciles.
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE
Il faut vendre sans tarder, pour cause de maladie.
Victor 9-8305 — REgent 7-8742

PROVINCE DE QUEBEC

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

SOUMISSIONS

Jusqu'à trois heures, dans l'après-midi du JEUDI, 29 novembre 1962, le soussigné recevra des soumissions pour la construction d'un pont enjambant la rivière Allard, dans le canton de Daniel, à environ 115 milles au NORD de la Ville d'AMOS, sur le chemin conduisant à la mine NEW HOSCO, branchement de la Route AMOS-MATAGAMI.

Des soumissions distinctes seront considérées comme suit :

a) Sous-structure : 21 piliers sur pilots en acier tubulaire, 2 culées.
Tablier en poutres et dalles de béton armé pour 19 travées de 35 pieds, tablier sur la superstructure d'acier.
Approches.

b) Fournir et ériger la superstructure d'acier, constituée en 3 travées continues, formant 310 pieds de longueur.

Sur demande à l'honorable ministre des Richesses naturelles, adressée à l'attention de Maurice Ricard, Bureau 610, Edifice "E", Hôtel du Gouvernement, Québec, et moyennant dépôt d'un chèque visé, au montant de deux cents ($200) dollars, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada, pourront se procurer les plans, devis, formules et documents de soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada, pour une somme d'au moins 10% du montant total de la soumission.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Le sous-ministre,
P. E. Auger

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants :—

(1) Construction de structures en béton armé sur la route transcanadienne, dans la cité de Dorval, comté de Jacques-Cartier. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Route Transcanadienne, Section Q.K. Projet Q.K.-9-9A".

(2) Illumination sur la route transcanadienne, dans la ville de Kirkland, comté de Jacques-Cartier. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Route Transcanadienne, Section Q.K. Projet Q.K.-21".

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $50 non remboursable au

Ministère de la Voirie
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec.

ou

Ministère de la Voirie
Bureau de la route
transcanadienne
8440 Boulevard St-Laurent
Montréal.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure normale de l'est, le 7 novembre 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre de la Voirie
Roger LaBrèque

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

(Plans Dépositaires)

Des soumissions cachetées seront reçues, pour les travaux de construction d'une Ecole de Médecine Vétérinaire, à Saint-Hyacinthe, P.Q., suivant les plans et devis préparés par Desnoyers-Brodeur-Mercure, architectes de Saint-Hyacinthe, et à l'adresse de l'honorable ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au Bureau des Soumissions Déposées, 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, et/ou 267, rue Saint-Paul, Québec, le ou après le 26 octobre 1962, pour l'attention des documents nécessaires : plans, devis, formules directives et de soumission, dans les cas suivants :

a) Pour les travaux généraux, l'entrepreneur adressera sa soumission pour jeudi, le 22 novembre 1962, à 4 p.m.

b) Pour les travaux en sous-contrats (mécanique et électricité), les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 novembre 1962, à 4 p.m., au Bureau des Soumissions Déposées, soit 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, et /ou 267, rue Saint-Paul, Québec.

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de $150 (cent cinquante dollars). Cette somme de $150 ainsi que les mandats-poste ou chèques visés faits à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, seront remis si les documents sont retournés en bon état le 29 novembre 1962, au Bureau des Soumissions Déposées.

Toutes les soumissions des sous-contractants et des entrepreneurs généraux, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte du Canada et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés ou compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans la province de Québec sont invitées à soumissionner pour ce projet.

HERVE-A. GAUVIN
sous-ministre.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

PAROISSE DE STE-ADELE

VIADUCS JUMELES

(du chainage 239 + 17.79 au chainage 245 + 08 de la paroisse de Ste-Adele comté de Terrebonne)

AVIS DE SOUMISSION

PROJET S-19

L'Office des autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction de viaducs jumelés sur le prolongement de l'Autoroute des Laurentides, entre le chainage 239+17.79 et le chainage 245+08 de la paroisse de Ste-Adele comté de Terrebonne.

On pourra obtenir un exemplaire des plans et devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat poste au montant de $30, non remboursable au :

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

ou

Office des autoroutes
du Québec,
75 ouest, boulevard
Dorchester, Suite 1600,
Montréal, P.Q.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q. et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 minutes de l'après-midi, heure normale de l'est, le 7 novembre 1962 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe "Soumission pour contrat S-19".

L'Office des autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GORDON GUILLET,
secrétaire,
Office des autoroutes du Québec

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

Pour institution financière, 25 à 35 ans, bilingue, 5 ans d'expérience.

Strictement confidentiel

CASE POSTALE 7669 LA PRESSE

COMMIS-VENDEURS

Avec expérience dans vente de tapis, tuile et prélart. Bilingues. Dû à son programme d'expansion, MARQUEZ a besoin de 2 vendeurs pour location soit à : Ville LaSalle, St-Martin ou Pie IX-Jean-Talon.

Pour appointement : CR. 4-2571
M. PONTBRIAND

GERANT des VENTES

Demandé par important dépositaire General Motors. Doit être bilingue, salaire selon les qualifications de l'applicant.

Ecrire donnant expérience et références
Toute application sera tenue confidentielle

A CASE : 7666 LA PRESSE

$10,000.00 ET PLUS

DANS EMPLOI STABLE au CANADA ou DANS LE MONDE

Importante maison internationale d'investissements, recherche personne sérieuse et ambitieuse dans un domaine en plein essor.

- Formation assurée
- Avancement rapide vers poste de gérance
- Choix de poste à Montréal, au Québec ou à travers le monde.

INTERVIEW à MONTREAL SAMEDI 27 OCTOBRE
DE 9 hre A.M. à 9 hre P.M. à :

L'HOTEL WINDSOR — DEMANDER M. LONGCHAMP

Ville de Montréal

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE

CAMIONS

pour le transport de neige (au pied cube)

Les propriétaires de camions désireux de louer leurs camions à la Ville de Montréal pour le transport de la neige chargée à la souffleuse et payé au pied cube, sont invités à se présenter, pour faire mesurer et enregistrer leurs camions, au bureau de la division de l'outillage situé à :

1220 RUE DES CARRIERES

L'enregistrement devra se faire entre le 16 octobre et le 30 novembre. Le bureau sera ouvert chaque jour, samedi et dimanche exceptés, de 8.30 a.m. à 4.00 p.m.

LE DIRECTEUR
L.-P. Cabana

Montréal, le 26 octobre 1962.

SPECIAL

PANNEAUX CONTRE-PLAQUE "PLYWOOD"

à l'épreuve de l'eau acceptés par S.C.H.L.

1/4" x 4' x 4'

SABLE UNE FACE

autres épaisseurs en magasin 3/8" — 1/2" — 5/8" — 3/4"

61.00 1000 pi. ca. et plus

EDOUARD GOHIER Ltée

365, BOUL. STE-CROIX — ST-LAURENT — RI. 4-5544

Cité de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

CAMION MI-LOURD

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

CAMION MI-LOURD

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1962 pour être ouvertes le 13 novembre 1962 à midi.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à DIX (10%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 29 octobre 1962 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 Boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 26 octobre 1962.

Le Greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et envoyées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication :

"SOUMISSION POUR LE TERRASSEMENT (1962) (MATERIEL DE REMBLAI, TERRE GRASSE ET PIERRE (CONCASSEE) A L'ECLUSE AVAL DE BEAUHARNOIS — REGION CENTRALE L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi (H.N.E.), jeudi, le 1er novembre 1962.

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 701A, 685 rue Cathcart, Montréal, P.Q., ou du Secrétaire, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa, sur dépôt d'un montant de cent dollars ($100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10%) jusqu'à $250,000.00 du montant total de la soumission, et cinq pour cent (5%) de toute somme excédente, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. MALCOLM,
Secrétaire et Directeur de l'Administration.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 25 octobre 1962.

NOUVEAU MOYEN POUR COMBATTRE LES BOUTONS

Il existe maintenant une meilleure méthode pour combattre les boutons, l'acné et les imperfections cutanées qui affligent souvent les jeunes gens. C'est le Mennen Face Conditioner. La formule médicamentée éprouvée de MFC a le pouvoir pénétrant qu'il faut pour vous donner rapidement une peau nette. Il suffit de passer MFC sur le visage comme une lotion après-rasage. C'est rafraîchissant. Et c'est invisible, contrairement aux crèmes parfumées bonnes pour les petites filles. Vous adopterez MFC — c'est un produit strictement destiné aux hommes. Essayez-le.

ENVOYEZ 25¢

pour le format de voyage à : The Mennen Laboratories, Dept. B, 2299 Dundas St. W., Toronto, Ont.

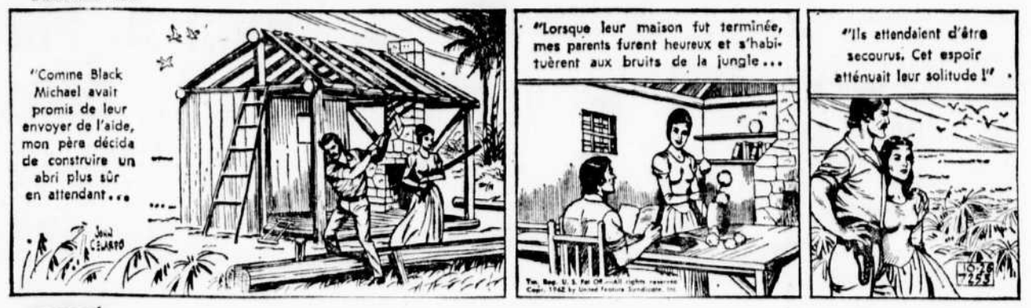
Tous les grands whiskies écossais
rappellent les familles
de leurs créateurs

GRANT'S STANDFAST

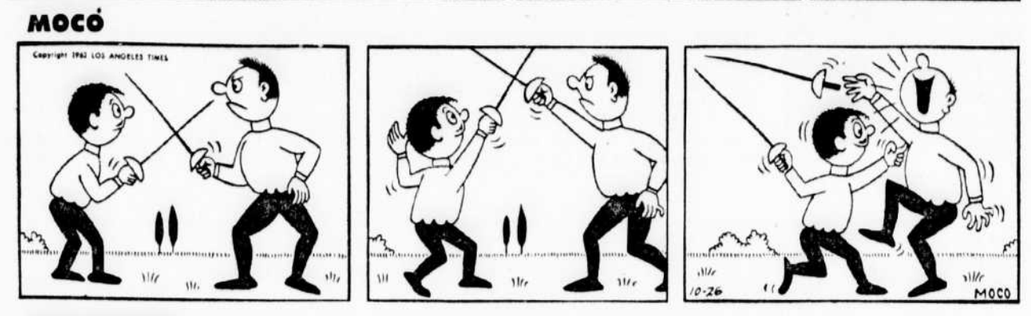
est un produit
de la famille Grant
depuis cinq générations

DISTRIBUE PAR LES DISTILLERIES MELCHERS, LIMITEE

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



CHOCOLATS-CIGARETTES



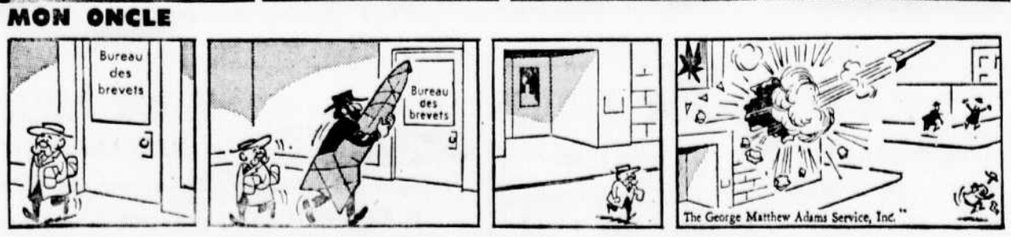
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Clanrence Campbell nous dit :

Un seul faux témoignage au cours de toutes mes enquêtes

Le président Clarence Campbell de la Ligue Nationale a laissé entendre qu'il espère pouvoir rendre jugement dans l'affaire Reggie Fleming-Gilles Tremblay dès samedi après son entrevue avec les deux joueurs et l'arbitre Frank Udvari. Il considère qu'il est inutile de laisser les joueurs, les clubs et le public dans l'attente s'il lui est possible de rendre sa décision.

Fleming et Tremblay ont été convoqués pour 9 h. 30 a.m. samedi au nouveau local de la Ligue Nationale, au 9e étage de l'édifice Sun Life. Ils ont été priés de se faire accompagner d'un représentant officiel de leur club respectif. S'ils jugent à propos d'emmener quelqu'un d'autre afin de jeter plus de lumière sur l'incident, ils peuvent le faire.



CLARENCE CAMPBELL

L'insistance du président pour qu'un officier de chacun des deux clubs soit présent est dans le but que le Canadien et le Chicago se rendent à l'évidence que leur joueur a l'occasion de donner sa version et de défendre son point de vue. Il y a aussi le fait que les deux équipes sont sujettes à être affectées par la décision si par exemple il y a suspension.

L'arbitre Udvari, les deux joueurs et les représentants des deux clubs verront ensemble le président. Les deux juges de lignes de la joute n'ont pas été convoqués.

"Au cours de toutes ces enquêtes que j'ai menées dans le monde du hockey, je vous dirai que j'ai la conviction qu'un seul homme parmi tous ces gens a rendu un faux témoignage", de nous déclarer Campbell, hier après-midi.

"J'ai rencontré une franchise que j'aimerais voir plus générale dans le monde. Les joueurs m'ont donné des versions franches, sincères de ce qui s'était déroulé sur la glace. Il y a dans le hockey un esprit de droiture d'esprit qu'il plait de rencontrer".

Selon l'instructeur Toe Blake...

L'instructeur Toe Blake du Canadien est convaincu que tout joueur de hockey est capable de rabattre son bâton sur la tête d'un rival lors d'un duel comme celui de mardi soir entre Reggie Fleming et Gilles Tremblay. Si donc, l'ailier gauche du Tricolore, n'a pas atteint son rival à la tête, c'est qu'il n'a pas voulu commettre un tel acte. Le désir a pu être là, admet Blake, mais Tremblay s'est bien gardé de donner suite à sa pensée.

De même, Blake déclare que Fleming, qui est un excellent garçon en dehors de la glace, a provoqué l'incident de mardi. Il est le genre de joueurs qui défient continuellement l'adversaire. Il est en premier lieu sarcastique, se plait à accuser ses adversaires de manquer de courage et a cette manie de faire un geste comme s'il allait vous briser la figure avec son bâton.

Le Canadien l'a du reste eu et l'avait laissé partir parce qu'il était impopulaire auprès de ses coéquipiers à cause justement de sa rudesse jugée inutile pendant les pratiques.

D'où vient cette information erronée ?

C'est en réalité treize points de suture et non trente-cinq qui ont été nécessités pour fermer la plaie à la tête causée par le bâton de Fleming, mardi à Chicago. C'est ce qu'a révélé un examen par le médecin du Canadien de la blessure subie par Gilles Tremblay.

Personne ne semblait pouvoir comprendre hier comment cette fausse information de 35 points de suture avait pu être communiquée à tous et à chacun à Chicago. Elle ne venait certainement pas du Canadien ou de Tremblay. Ce dernier nous avait personnellement répondu qu'il l'ignorait lorsque nous lui avons demandé dans le vestiaire des joueurs et Blake s'était refusé à faire tout commentaire.

Mais c'est la même information qui avait été communiquée à toutes les agences de presse et à tous les journalistes présents.

Plante pratique avec le Canadien

Jacques Plante a pratiqué avec le Canadien, hier. Il a fait apparemment très belle figure. Blake croit même qu'il sera peut-être en mesure de reprendre son poste la semaine prochaine.

Par ailleurs, le gérant général Frank Selke nous a clairement exprimé son idée au sujet de son vétéran gardien de buts.

"Jacques nous a tellement rendu de services depuis qu'il joue avec le Canadien que je veux le voir en parfaite santé et en parfaite condition avant de lui permettre de revenir au jeu. J'aimerais qu'il sache que la direction du club lui verse sans arrière pensée son salaire pendant qu'il est inactif, considérant tout ce qu'il a fait pour l'équipe au cours des saisons passées. Qu'il prenne tout le temps nécessaire de se remettre avant de reprendre son poste".

Boston conclurait un échange

Dans les cercles du hockey, on s'attend à une transaction à brève échéance du Boston avec un autre club de la Ligue Nationale pour un joueur de défense.

Il nous a été impossible de connaître l'équipe avec laquelle les Bruins désirent transiger et encore moins celui du joueur sur lequel ils ont les vues. Mais il semble probable que le joueur en est un du Toronto ou du Chicago.

Marcel Bonin fêté samedi

Toujours dans le domaine du hockey, rappelons ici que c'est samedi soir qu'aura lieu la fête en l'honneur de Marcel Bonin, l'ancien porte-couleurs du Canadien, au Town and Country Motel, à la Côte-de-Liesse.

Les organisateurs ont déjà vendu plus de 325 billets pour ce buffet dansant et calculent que près de mille personnes seront sur les lieux pour honorer celui qui pendant des années a été l'un des plus populaires porte-couleurs du Tricolore.

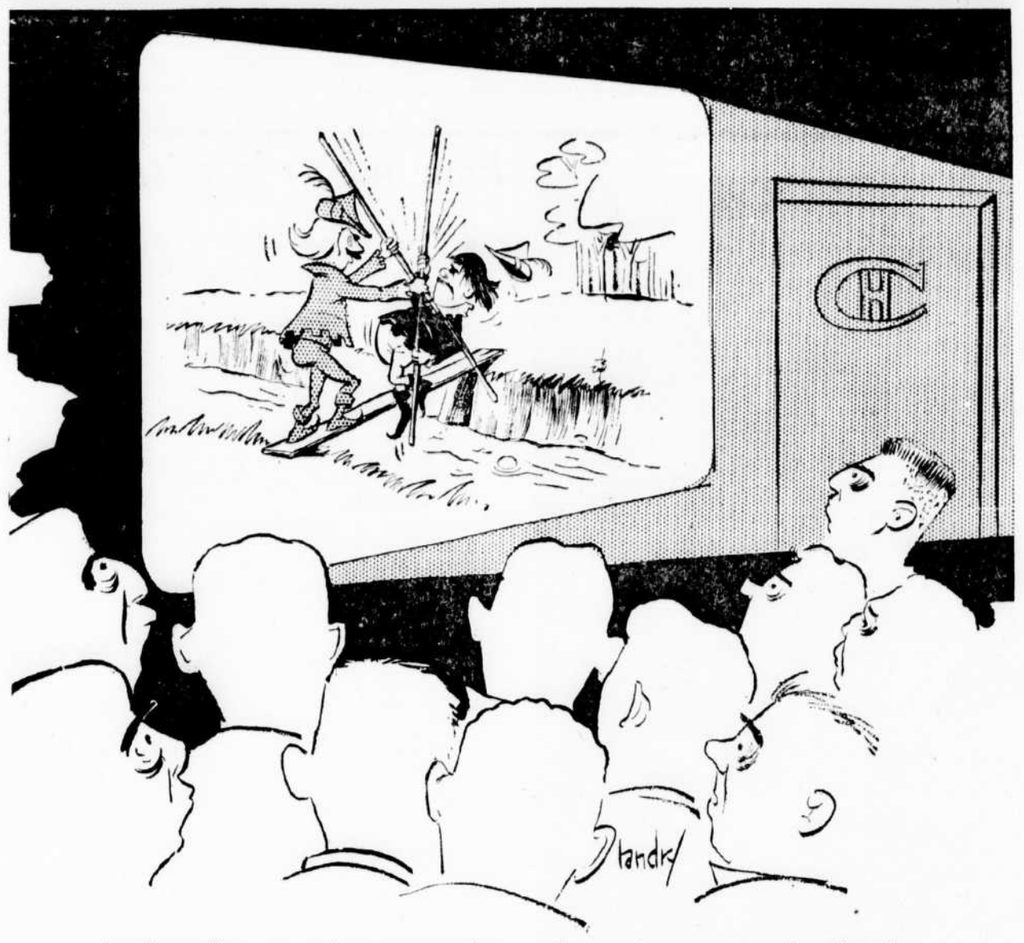
COURSES
CE SOIR 8 h. 15



(Pas de courses le jeudi)
DIMANCHE
2 h. 15

TOUS LES JOURS
RADIO
LA REVUE DES COURSES à 6 h. 10
CKAC - CJSO
CKJL - CJLM
TV
Canal 10 — 6 h. 45
SPORTS IMAGES
Sélections du jour avec Pierre PROULX

Blue Bonnets
Assistez aux courses tout en savourant un bon dîner au restaurant "Le Turf"
"Membre Diner's Club"
Admission générale $1.00
Clubhouse, $2.50



Le Canadien se prépare pour la prochaine joute contre les Hawks.

Don Clark de retour demain

Le commissaire Sydney Halter rejette le protêt des Rough Riders d'Ottawa

OTTAWA. (PC) — C'est à regret que la direction des Rough Riders d'Ottawa s'est pliée à la décision du commissaire Sydney Halter, rejetant le protêt placé par l'équipe lors de la joute contre les Alouettes de Montréal, samedi dernier.

Les deux équipes ont annulé, 21-21, mais les Riders ont prétendu à la fin du match qu'un des touchés de l'équipe montréalaise aurait dû être refusé.

On sait que les Riders ont contesté le touché accordé à Marvin Luster, sur une passe du quart-arrière Sandy Stephens, après que cette dernière eût touché un joueur des Riders, puis le poteau des buts.

Les Riders ont basé leur protêt sur le règlement disant que toute passe avant doit être jugée illégale si elle touche le sol, les poteaux des buts, ou tout autre objet.

L'arbitre Norm Maxwell a toutefois affirmé que le touché était bon parce que le ballon avait touché à un joueur avant de dévier sur les buts, puis dans les mains tendues de Marvin Luster.

On a projeté un appel

A la suite d'une réunion de deux heures avec les membres de la direction, le président Barry O'Brien, des Rough Riders, a déclaré que les Rough Riders croyaient toujours qu'ils étaient entièrement dans leur droit.

Lors de cette réunion, on a sérieusement considéré la possibilité d'en appeler de la décision du commissaire, mais on a éloigné cette possibilité après avoir considéré le fait que les complications étaient trop nombreuses, qu'en somme, les désavantages pesaient beaucoup plus que les avantages dans la balance.

Un officiel de l'équipe a dévoilé que l'un des désavantages mentionnés était le fait que les Riders auraient dû disputer deux joutes en sept jours, advenant le fait que les Riders auraient remporté la victoire, en appel, et qu'on aurait décidé de rejouer la rencontre.

"A la lumière des circonstances, le comité exécutif de l'équipe, les instructeurs et les joueurs sont d'avis qu'il nous est préférable de remporter nos victoires sur le terrain plutôt qu'autour d'une table de délibérations."

Clark définitivement de retour

Entre temps, c'est avec joie que l'instructeur Perry Moss annonçait aux partisans montréalais, hier soir, le retour au jeu de Don Clark pour la joute de demain.

Clark n'a pas pris part à une joute de football depuis qu'il a subi une grave blessure aux reins, lors de la première visite des Rough Riders dans la métropole, au mois d'aout dernier.

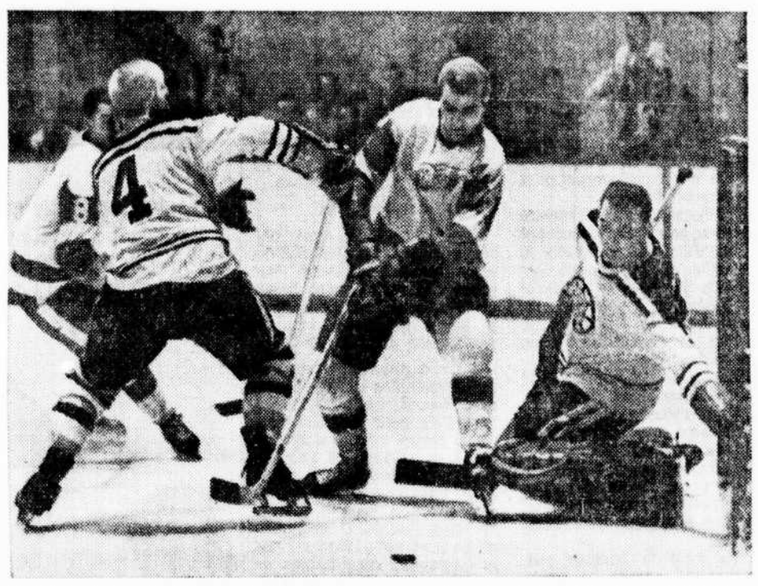
Depuis, le sensationnel demi de couleur de l'équipe est retourné sur le terrain avec ses coéquipiers, mais on a constamment retardé son retour officiel au jeu afin de permettre à la blessure de mieux cicatriser.

Cependant, une question importante saute aux yeux. Qui remplacera-t-il ?

Probablement Ross Buckle, qui retournerait à l'aile, mais alors, Moss devra changer sa traditionnelle formation s'il veut employer à bon escient les trois excellents porteurs de ballon que représentent Clark George Dixon et Larry Hickman, les deux piliers du club récemment.

Il retournera peut-être à la formation en T, employée alors qu'il utilisait en même temps dans le champ-arrière Bobby Lee Thompson, Hickman et Dixon. Ainsi, Clark pourrait jouer comme voltigeur.

Comme Clark sera en uniforme pour le match contre les Tiger-Cats, Dave Grosz ne jouera donc pas à moins qu'une douloureuse blessure au pied gauche n'empêche l'excellent Jim Reynolds de participer au match.



EXCELLENT DEBUT DE JOHNSTON—Le gardien de buts EDDIE JOHNSTON, appelé à remplacer ROBERT PERREAULT, a repoussé 40 lancers devant le filet des Bruins de Boston qui ont fait partie nulle, 3-3 avec les Red Wings de Détroit. JOHNSTON résiste à une attaque de FLOYD SMITH (8) et NORM ULLMAN, aidé du joueur de défense PAT STAPLETON.

Le Canadien jr annule à Peterborough, 2 à 2

PETERBOROUGH. (PC) — Yvan Cournoyer a enregistré les deux buts de son club alors que le Canadien junior a fait un combat de boxe à la deuxième période.



YVAN COURNOYER

Hamilton gagne

A Hamilton, les Red Wings, présentant un meilleur équilibre que dimanche à Montréal, ont blanchi les Royaux de Guelph, 6-0.

CANADIEN 2, PETERBOROUGH 2

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Cournoyer 13:44
2—Peterborough, Herriman (Grant, O'Shea) 14:03
Punitions : Bond 2:08, Lemieux 7:22, majeure 20:00, Inglis 18:42 Jamieson 18:42, B. Watson 20:00.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, Cournoyer (Inglis) 7:02
Punitions : Inglis majeure, 14:09, Plager mineure et majeure 14:09, Fedun 16:36.

TROISIEME PERIODE

4—Peterborough, Watson (Jamieson, Wright) 7:00
Punitions : Campeau 5:13, Lemieux 7:44.

* * *

GUELPH 0, HAMILTON 6

PREMIERE PERIODE

1—Hamilton, Cameron (Campbell, Goegan) 13:31
2—Hamilton, Goegan (Gofton, Martin) 19:52
Punitions : Taylor 1:40, Libbett 4:21, Heiskala 7:15, Pembroke 16:21, Smith, Cameron (majeures) 19:11, Sabourin 19:29.

DEUXIEME PERIODE

3—Hamilton, Heiskala (Campbell, Cameron) 8:25.
4—Hamilton, Martin 11:17
Punitions : Thomas 9:28, Spoar 12:11, Allen 12:56, Martel 16:41, Pemboke 19:17.

TROISIEME PERIODE

5—Hamilton, Cameron (Campbell) 13:58
6—Hamilton, Henderson (Spoar, Peters) 16:57
Punitions : Watson 3:35, Bester 9:35 ; Fitzpatrick et Peters, 17:33, Watson, 18:08, Pembroke et Gofton, majeures 18:54, Bester 19:00, Taylor et Goegan, 19:15 ; Goegan 19:15, Davidson 19:40.

Don Cameron a dirigé l'offensive avec deux buts. Nick Goegan, Pit Martin, Earl Heiskala et Paul Henderson ont réussi les autres buts.

Trois combats de boxe ont marqué la joute. Sandy Fitzpatrick, du Guelph en est venu aux coups avec Jimmy Peters tandis que Terry Pembroke, du Royal s'est mesuré à John Gofton et que Nick Goegan a livré bataille à Billy Taylor.

But tardif de Spencer

Détroit reste invaincu

BOSTON. (UPI) — Les Red Wings de Détroit, refusant de plier l'échine, se sont vu privés d'une victoire à la toute dernière minute de la partie, hier, lorsque Irv Spencer, un ancien joueur de défense, a marqué le but égalisateur au cours de la dernière minute. Ce but a donné aux Bruins de Boston une égalité de 3-3 avec les meneurs de la ligue Nationale.

Gordie Howe, le capitaine des Wings, était sur le point de quitter le cachot lorsque Spencer a déjoué Terry Sawchuk alors qu'il ne restait que 30 secondes à jouer dans le match.

Le Détroit a haussé sa priorité en tête de la LHN à deux points devant le Canadien tandis que les Bruins ont grimpé en quatrième place sur un pied d'égalité avec les Black Hawks de Chicago.

Howe, Alex Delvecchio et Bruce MacGregor ont marqué les filets des Red Wings tandis que Don McKenney et Jean-Guy Gendron ont réussi ceux des Bruins.

Eddie Johnston occupait la cage de l'équipe bostonnaise, remplaçant Bob Perreault. Phil Watson, instructeur des Bruins, a confié cette tâche au jeune gardien de but, anciennement de l'organisation du Canadien, parce qu'il n'était pas content de la tenue de Perreault au cours des trois dernières parties durant lesquelles 17 buts ont été réussis contre Miche.

Johnston s'est distingué à sa première apparition dans la ligue Nationale en bloquant 40 rondelles maintenant ainsi les Bostonnais dans la lutte jusqu'au filet de Spencer.

Sawchuk brille

De l'autre côté de la patinoire, Terry Sawchuk a également fait belle figure. En six rencontres cette saison, Sawchuk n'a alloué que neuf buts et, s'il continue à se distinguer ainsi, aura d'excellentes chances de décrocher le trophée Vézina, un honneur qui lui échappe depuis 1955.

Le vétéran gardien de but, menacé d'être cédé à une équipe de calibre mineur au début de la période d'entraînement, est l'un des grands responsables des succès remportés par les Wings depuis le début de la compagne. Son équipe a remporté quatre victoires et annulé deux fois en six matches.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit : Delvecchio (3e) (Howe, MacDonald) 8:49
2—Boston : Gendron (2e) (Spencer, Hicks) 17:33
Punitions : Spencer 2:43, Gadsby 4:13, 16:46, Young 5:13 et Oliver 5:13.

DEUXIEME PERIODE

3—Boston : McKenney (2e) (Pennington, Mohns) 5:14
Punitions : Mohns 7:41, Young 13:39.

TROISIEME PERIODE

4—Détroit : Howe (2e) (Delvecchio, MacDonald) 1:25
5—Détroit : MacGregor (1er) (Faulkner, Jeffrey) 11:02
6—Boston : Spencer (3e) (McKenney, Connelly) 19:30
Punition : Howe 17:31.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

aucune joute au calendrier

HIER

Détroit 3, Boston 3

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	T	C	D	NY	B	Ch	Vic.
Toronto	—	0	0	0	1	2	3
Canadien	1	—	0	1	1	0	0
Détroit	0	1	—	1	1	1	4
New-York	1	0	0	—	0	0	1
Boston	0	1	0	0	—	0	1
Chicago	0	0	0	1	0	—	1
Défaites	2	2	0	3	3	3	13

JOUTES NULLES

	T	C	D	NY	B	Ch	Tot.
Toronto	—	0	0	0	1	0	1
Canadien	0	—	0	1	0	1	2
Détroit	0	0	—	0	1	1	2
New-York	0	1	0	—	0	0	1
Boston	1	0	1	0	—	1	3
Chicago	0	1	1	0	1	—	3
Total	1	2	2	1	3	3	12

LE CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	4	0	2	16	9	10
Canadien	3	2	2	25	23	8
Toronto	3	2	1	19	17	7
Boston	1	3	3	22	25	5
Chicago	1	3	3	14	16	5
New York	1	3	1	13	19	3

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Québec à Baltimore
Cleveland à Providence
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
Hamilton à Guelph
St. Catharines à Niagara Falls
LIGUE PROVINCIALE Jr
St-Hyacinthe à Québec

HIER

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
Canadien jr 2 - Peterborough 2
Guelph 0 - Hamilton 6
LIGUE METROPOLITAINE
Lachine 4 - N.-D.-G. 5
National 4 - Rosemont 3
LIGUE PROVINCIALE Jr
Québec 3 - Shawinigan 8
Mil-Nord 2 - T.-Rivières 3

LIGUE AMERICAINE (Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	5	1	0	23	19	10
Baltimore	3	2	0	21	19	6
Hershey	3	3	0	17	19	6
Springfield	2	3	0	23	14	4
Providence	2	3	0	18	19	4

(Division Ouest)

Buffalo	4	0	0	16	6	8
Rochester	2	2	0	14	13	4
Cleveland	2	5	0	16	32	4
Pittsburgh	1	5	0	15	22	2

LIGUE DE L'EST

Hull	4	1	0	21	11	8
Kingston	3	1	1	22	18	7
Syracuse	1	3	1	11	19	3
Sudbury	1	4	0	13	16	2

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Canadien	1	0	1	10	2	3
Hamilton	1	1	0	6	8	2
Peterborough	0	2	1	2	2	1
St. Catharines	0	0	0	0	0	0
Niagara-Falls	0	0	0	0	0	0
Guelph	0	1	0	0	6	0

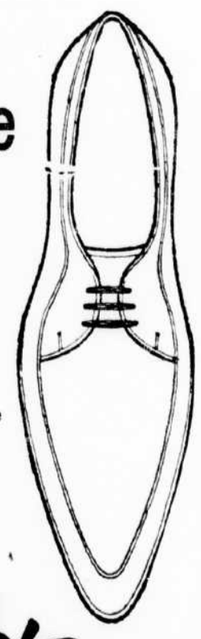
LIGUE METROPOLITAINE

National	5	1	0	40	17	10
N.-D.-G.	4	0	1	30	17	9
Valleyfield	2	2	1	31	37	5
St-Jérôme	2	2	1	22	22	5
Sorel	2	1	0	21	18	4
Verdun	2	2	0	12	16	4
Lachine	0	4	1	11	28	1
Rosemont	0	5	0	14	26	0

MONTRÉALAIS
IL FAUT continuer !
CHAQUE VOTE SERT À CEUX QUI VOUS SERVENT BIEN
oct. 28 X
VOTEZ POUR DRAPEAU
VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

TIGER-CATS d'Hamilton
vs
ALOUETTES
DEMAIN SAMEDI, 27 octobre, à 2 h. p.m.
AU STADE McGILL
6000 billets encore disponibles
Billets : $4.00 — $3.50 — $3.00 — $2.50
En vente chez :
Lords Sports Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine
New Town & Country Motel Court Inc., 6051 Côte-de-Liesse (Doug Harvey)
Bob Lunny, 5804 Côte St-Luc
Café Régent, 5116, ave du Parc
McNiece's Ltée, 1441 avenue McGill College
Gem Motel, 6950 Upper Lachine Road
Shiner's Lounge, 1241, rue Guy
Berkeley Hotel, 1188 ouest, rue Sherbrooke
Variété Cherrier, 6706 Christophe-Colomb (Paul Fortier)
René-A. Gauvreau, 4076 est, rue Ste-Catherine
Laurentian Lanes, 222 Montée de Liesse
Joey Richman, Sporting Goods, 1487, rue McDonald
Restaurant Bruno, 15,555 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles
On peut aussi se procurer ses billets le jour de la joute, au Stade McGill, 475 ouest, av. des Pins.
MONTREAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB, INC.
2155 de la Montagne — VI. 4-2577

Élégance recherchée & grand confort
Une chaussure toutes saisons très habillée, avec empeigne mocassin débordant et bordure façonnée à la main. Semelle simple et ¼ de talon en caoutchouc. Veau noir ou brun teck.
LE MARLBOROUGH
$32.95



Dack's
Chausseur des Canadiens les mieux habillés
3 MAGASINS À MONTRÉAL • 1235 Carré Phillips • 5125 Boulevard Décarie • 1025 ouest, rue Ste-Catharine

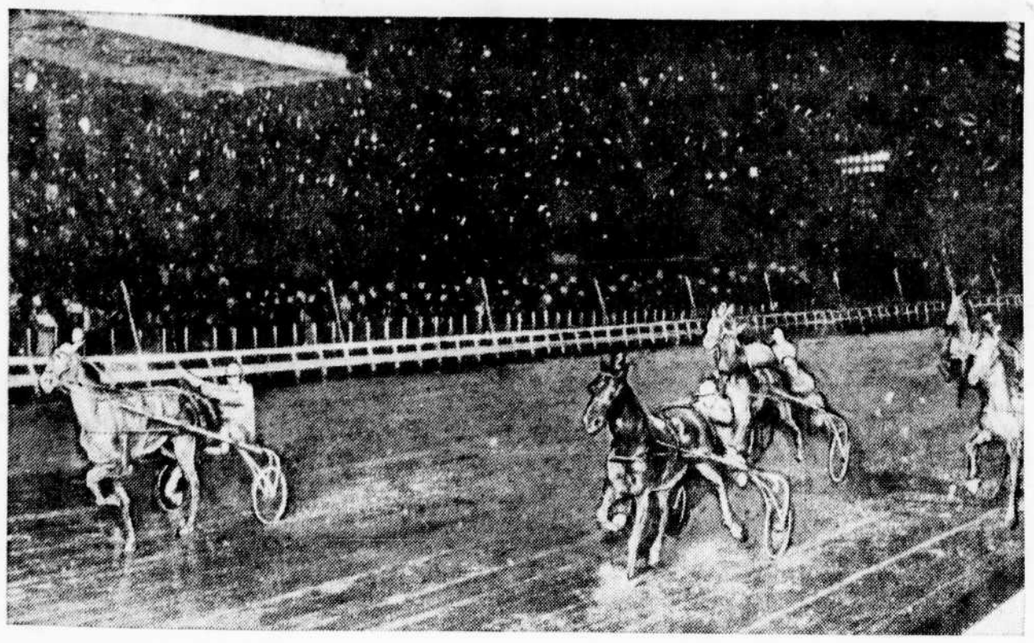
SUPERTEST
COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE
SUPERTEST PETROLEUM CORPORATION, LIMITÉE



Ne soyez pas vague dites
HAIG & HAIG
FIVE STAR ★★★★ Scotch Whisky
LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH; FAMEUX DEPUIS PLUS DE 300 ANS



NE TRAVERSEZ PAS CE PONT...
AVANT D'AVOIR VU VOTRE BON VOISIN AU SUJET DE LA
PROTECTION de "VOTRE PAIE"
MUTUAL OF OMAHA INSURANCE COMPANY
Ne vous faites plus du souci de manquer votre travail à cause de maladie ou d'un accident! Un plan bon marché de Mutual of Omaha pour protéger "votre paie" vous donnera l'argent qui aidera à subvenir aux besoins quotidiens de votre famille... la nourriture, le loyer et les vêtements — même pour la vie, si c'est nécessaire.
Succursale de Montréal: 1500 ouest, rue Ste-Catherine — 937-7421



COURSE SOUS LA NEIGE — Alors que tombait la première neige de la saison à Yonkers, N.Y., Elaine Rodney (à gauche) traversait la ligne d'arrivée et gagnait le trot des Nations Unies à la piste Yonkers, hier. Elaine Rodney l'emportait sur Su Mac Lad (2), à droite en avant, suivi de Tie Silk, que l'on voit également au 3e rang sur la photo.

(téléphoto UPI)

Le cheval canadien Tie Silk se classe en 3e place dans le Trot des Nations

par **André TRUDELLE**

YONKERS, N. Y. — Sans une légère faute au départ, le trotteur canadien Tie Silk aurait-il répété sa victoire d'août dernier à Roosevelt ?

Il faudrait reprendre l'épreuve du trot des nations pour le savoir, mais en l'occurrence, les frères Miron, propriétaires du cheval de six ans étaient largement satisfaits.

D'ailleurs n'était-ce pas la soirée des déceptions, hier soir, à Yonkers ? Tout d'abord le temps, il pleuvait un peu dès 7 h. et passablement à 8 h. Quand tous les réflecteurs se sont tus à la cinquième, pour la présentation emphatique des trotteurs : Juliene, le N. 1, de la Suède ; 2—Su Mac Lad, des Etats-Unis ; 3- Ozo, de France ; 4—Tie Silk, du Canada ; 5—Ravioli, de Belgique ; 6—Porterhouse : 7—Elaine Rodney et 8, Duke Rodney, tous trois des Etats-Unis, il neigeait !

Et un journaliste de New-York, devant les quelques surprises enregistrées jusque-là depuis le début de la réunion déclara en regardant le tableau des côtes ou Su Mac Lad était déjà gros favori, il déclara en secouant la tête : "Les prévisions atmosphériques sont seules justes. Il n'y a que le météorologue qui ne se soit pas encore trompé."

Le vainqueur surpris

Ce scribe avait vu juste.

Elaine Rodney, dont le conducteur Clint Hodgins déclarait lui-même après la course : "Je ne croyais avoir aucune chance". Huitième et dernière pendant la grande partie de la course, a fourni une poussée exceptionnelle dans la ligne droite et elle est venue battre Su Mac Lad au fil, par trois quarts de longueur. Su Mac Lad lui-même a battu Tie Silk par une longueur et quart.

A ajouter à la liste des déceptions, le manque d'Ozo troisième au début de la ligne droite. Mme Alfred Gillain, l'épouse du propriétire avait dit dans l'après-midi, "Nous ne pouvons toutes les gagner, nous avons déjà eu notre part. Il faut en laisser pour les autres..." Mais secrètement, ne partageait-elle pas l'espoir de son mari ? et l'assistance, qui aurait été sous un ciel clément de 25,000 ou plus n'était que de 15,410.

En résumé, Su Mac Lad a pris les devants tel que prévu au départ, et n'a cédé le pas que dans les dernières foulées.

Ozo, deuxième choix des parieurs a fait une belle course. Sans sa faute, il aurait peut-être répété son exploit de la semaine dernière quand il est venu battre Tie Silk "sur le poteau" comme disent les Français.

Julienne a surpris

Julienne, de la Suède, a été le plus surprenant des trotteurs européens. Il partait de la corde, s'est maintenu troisième et s'il n'avait pas attaqué peu après le mille et quart, il aurait au moins fini troisième. Après sa faute, Tie Silk est tombé sixième. Il était placé derrière Julienne en 4e place à ce moment.

Il a quand même très bien fait dans les circonstances.

Et Su Mac Lad, qui est devenu le cheval ayant accumulé le plus de gains dans une carrière, l'a fait de façon si peu glorieuse que son pilote Stanley Dancer répondait aux journalistes comme s'il avait subi un humiliant revers. "Peut-être la distance d'un mille et demi, le tracé lent ont nui à mon cheval. Je ne sais trop".

Son cheval en recueillant $15,000 a atteint l'impressionnant total de $560,349 abaissant ainsi l'ancien record de Bye Bye Byrd qui était de $554,257.

ECHOS DES PADDOCKS...

Les amateurs n'ont pas dû tout prisé le fait que Count Frost, le "2" à la première, de 6-1 qu'il était au départ, est monté à 15-1, puis baissé à 13-1, ensuit à 6-1 et enfin au départ il est tombé à 7-2... Il a gagné par un cou et les amateurs ont longuement hué le pilote, Eddie Cobb... Tous les prix du double étaient supérieurs à $100 pour $2... Le menu était imprimé en français seulement pour la soirée d'hier... "Les gens ne comprennent rien" a dit un garçon de table... Tous les serveurs avaient d'ailleurs la traduction avec eux... Ozo, le trotteur français, portait une baguette de (tête pôle) à gauche pour la course d'hier... Juno Hanover qui a gagné l'amble Castor au Parc Richelieu le 8 septembre n'a pas retourné dans le cercle des vainqueurs depuis... il s'est classé deuxième hier soir, dans un A-2... il était favori à 1-1.



C'est là le hasard des courses!

YONKERS, N.Y. — Certains chroniqueurs parlent souvent de la régularité des courses, surtout quand les favoris soutiennent leur réputation.

Il faudrait surtout parler de l'imprévision de ce sport qui en assure la survie. Quand le pilote Clint Hodgins a déclaré aux journalistes réunis dans leur loge qui surplombe le fil d'arrivée à Yonkers, (les journalistes posent leurs questions au téléphone et le pilote répond par "inter-com") qu'il a été le premier surpris du résultat, il faut le croire. Pas un seul observateur ne lui accordait la moindre chance. Le cheval était éligible en vertu de la quatrième place qu'il avait obtenue dans le trot Gotham, course éliminatoire entre les chevaux américains pour le droit de participer au trot des nations d'hier.

Dans une course d'un mille et quart, Elaine Rodney avait terminé derrière Su Mac Lad, Duke Rodney et Porterhouse, en 2:40 alors que le temps du vainqueur avait été de 2:38.3.

Selon Roger Nataf, l'envoyé spécial de Paris-Turf, c'est Ozo qui a occasionné la défaite de Su Mac Lad en forçant constamment l'allure.

"Su Mac Lad a été battu par Elaine Rodney parce qu'il avait trop forcé", a dit Nataf.

C'est là le hasard des courses. Elaine Rodney, une jument de quatre ans que les amateurs de courses de Montréal ont déjà vue à l'oeuvre contre Darn Safe, dans le Trot métropolitain du parc Richelieu, n'avait fait aucun effort pendant la course.

Clint Hodgins, un conducteur d'expérience, a gagné graduellement du terrain dans le dernier quart de mille, passant à l'intérieur puis dans la ligne droite, il a tiré la guide et... on sait ce qui s'est produit.

Tie Silk en Californie...

Du côté des frères Miron, seul Adrien assistait à l'épreuve en compagnie de son directeur-gérant, Albert Bourgon. "Sur une piste rapide, nous aurions fait mieux encore", a dit Adrien Miron.

"Sans son léger manque au départ, il aurait

Voir AU FIL DES SPORTS en page 43

L'histoire de la course

	Pd	¼	½	¾	Mi	1-¼	Ld	Fin	Durée	Cote
Elaine Rodney (C. Hodgins)	7	8	8	8	8	7	4-tête	1-¾	3:18.2	24.75
Su Mac Lad (S. Dancer)	2	1	1	1	1	1	1-1	2-1¾	3:18.3	.60
Tie Silk (E. Cobb)	4	6	6	6	5	5	5-3	3-tête	3:19	19.75
Julienne (S. Nordin)	1	2	3	3	3	2	2-¾	4-tête	3:19	14.45
Porterhouse (E. Avery)	6	7	7	7	7	6	6-2	5-5	3:19.2	10.40
Duke Rodney (W. Haughton)	8	5	5	5	4	4	7-3	6-tête	3:20.3	6.70
Ozo (G. Kruger)	3	4	4	2	2	3	3-cou	7-tête	3:20.3	4.70
Ravioli (W. Martens)	5	3	2	4	6	8	8	8	3:21	43.10

Durée : 0:32 - 1:06.4 - 1:41 - 2:13.2 - 1-¼ - 2:45.4 - 1-½ - 3:18.2

Piste boueuse — (7) Elaine Rodney 51.50 10.60 5.40 (2) Su Mac Lad 3.00 2.70 (4) Tie Silk 5.70.



M. DORIO CHARLEBOIS a été nommé gérant général de MORAND AUTOMOBILE Ltée, de Saint-Constant, distributeurs des célèbres voitures Comet, Meteor, Mercury et Lincoln. Il souhaite la plus cordiale bienvenue à ses clients et amis et à tout le public en général chez ce dépositaire progressif situé sur la route 9C, à 3 milles au sud du pont Mercier.



Le M.G. Dino

C'est le IVY CONTINENTAL avec épaules naturelles, ouverture de chaque côté du dos, poches en biais et manches à revers. Le pantalon est à jambes fuselées,

à partir de $69.50

6 MOIS POUR PAYER

seulement chez

Morrie Gold

385 OUEST RUE STE-CATHERINE (près de Bleury)

STATIONNEMENT GRATUIT 1215, CARRÉ PHILLIP

Gilliam responsable du record de Wills

SAN DIEGO, (UPI) — Selon le véteran capitaine Duke Snider, des Dodgers de Los Angeles, il ne faut pas oublier de mentionner le nom de Junior Gilliam quand on parle du record de buts volés de Maury Wills.

Selon Snider, en laissant passer certains bons lancers, Gilliam a sacrifié une moyenne de .300 afin d'aider son coequipier. Il a conservé une moyenne de .280.

Darn Safe tentera de prendre sa revanche contre Circo

Bucky North, l'ambleur de cinq ans que vient d'acheter Nick De Angelis à l'encan de Goshen (Nick a versé $12,500 aux frères Miron) a été inscrit au programme de dimanche prochain, à Blue Bonnets... Bucky North, qui a gagné $20,000 en bourses cette année, sera piloté par l'agressif Albert Hanna... On reverra Hal Frost, à Montréal... Cet ambleur, propriété de Mme Gertrude Brock, de Québec, a vu sa carrière interrompue il y a deux ans lorsqu'il s'est fracturé une patte... Il a été retiré des courses... Maintenant rétabli, il fera un tour de piste, demain soir, alors que Blue Bonnets présentera l'Amble "Hal Frost"... La guérison miraculeuse de ce cheval est un bon point en faveur de l'habile vétérinaire qui l'a soigné... Billy Rouse, conducteur de Darn Safe, espère que la piste sera rapide ce soir, alors que son vétéran trotteur tentera de venger les deux échecs qu'il vient d'encaisser (sur piste lente) devant le robuste Circo... Darn Safe a récolté $470,000 en bourses au cours de sa carrière... "Nous aimerions atteindre le chiffre rond d'un demi-million avant la retraite de ce merveilleux cheval" a dit Rouse... Ce soir, une centaine d'officiels qui s'occupent de la campagne de la Federation of Catholic Charities seront reçus au clubhouse de la piste du boulevard Décarie... Après la huitième course, un représentant de cette société charitable présentera un trophée au vainqueur et recevra ensuite une offrande de la part de M. Paul Dansereau, président du conseil d'administration et gérant général... Cinq conducteurs qui sont allés à l'encan de Goshen, N.Y., cette semaine, et ont oublié d'avertir les juges de ce départ (ils devaient piloter des chevaux mercredi) ont écopé d'une amende de $10 : ce sont Yvon Gamache, Roger Ponton, Albert Hanna, Guy Contant et André Deguise... Gaétan Lachance, un ardent jeune conducteur de 20 ans (frère de Gilles) a été suspendu pour 5 jours, ayant été trouvé coupable de conduite imprudente... Clément Bélanger jouira également d'une vacance de cinq jours : son infraction fut de "retarder" le peloton... Mme Mildred Williams et Cecil Loney ont été suspendus pour 3 jours, à cause de "quarts de mille trop lents"...

Inscrits à B. Bonnets

1ère COURSE, TROT C-3 — $700
3. Kimbermite, V. Bourgon 3-1
4. Glena Miller, A. Côté 4-1
1. Lady Scotchway, G. Lachance 9-2
2. Marie Ovelmo, L. Piedalue 6-1
5. Luellan Genesee, P. Caldwell 6-1
6. Reese Hanover, G. Bouvrette 8-1
8. Cheland Key, R. Grandmaison 8-1
7. Bernice Marque, I. McQueer 10-1
Eligible : Sunset Lee, T. Horton.

2e COURSE, AMBLE C-3 — $700
2. Canadian Grattan, M. Waples 3-1
5. Norman's Gun, Gil Lachance 7-2
7. Stormy Atom, R. Filion 4-1
4. Fan Tan Wick, P. Caldwell 6-1
8. General Yates, P. Hébert 6-1
1. Lady Way C, R. Gagné 8-1
3. Gallant Grattan S. C. Moreau 8-1
6. A.P. Dale, M. Gingras 10-1
Eligibles : Dalney, V. Larose ; Chessie, M. Turcotte.

3e COURSE, AMBLE C-2 — $900
1. G. M. See, R. Feagan 3-1
4. The Tippler, A. Hanna 4-1
2. Marg. E. Hall, E. Smith 9-2
7. Jet Byrd, Y. Catellier 6-1
8. Kelly McWin, Gil Lachance 6-1
3. The Saracen, G. Beauvais 8-1
6. Sir Prince, J. Lahaie 8-1
5. Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
Eligible : Miss Brooke N, J. Gordon.

4e COURSE, AMBLE C-2 — $900
2. Johnny Barnes, D. Corbett 3-1
3. Dean Frisco, R. Bérard 4-1
5. Mighty Rich, E. Smith 4-1
1. Dory Diamond, T. Horton 6-1
8. Gallant Adios, J. Jodoin 6-1
4. Bobby King, P. Caldwell 8-1
6. Kay Mac, G. Raymond 8-1
7. Check Up, L. Piedalue 10-1
Eligible : Governor's Pride, E. Stanbury.

5e COURSE, AMBLE C-1 — $1,100
2. Red Mile, M. Gingras 5-2
4. Swan Song, L. Wright 3-1
8. Gypsy Rose Ch., G. Lachance 9-2
1. Negley Hal, P. Thibaudeau 5-1
3. Diamond Volo, B. Madill 6-1
5. Andy Ellis, W. Hopkins 8-1
6. Billy Lee Clay, A. Hanna 8-1
7. Bay State Pat, S. Brisson 10-1
Eligible : Reine Richelieu, J. Larente.

6e COURSE, AMBLE C-1 — $1,100
4. Silver's Bullet, Gil Lachance 3-1
1. Helen Purdue, J. Jodoin 4-1
2. Part Dillon, M. Héroux 4-1
6. Rover Boy, A. Hanna 6-1
7. Meadow Wave
7. Meadow Wave, R. Caldwell 6-1
3. Top Diamond, R. MacDonald 8-1
5. Simcass, J. Larente 8-1
8. Flying Saucer P., R. Feagan 10-1
Eligible : Miss Betty Ann, M. Gingras.

7e COURSE, TROT C-1 — $1,100
1. Brod Han., R. Grandmaison 3-1
2. Virgne's Jimmie, R. Berard 4-1
7. MacDuff's Lassie, A. Walker 4-1
4. Colby Joe, N. Bardier 6-1
5. Dare Devil Pick, J. Cyrenne 6-1
3. Cinnamon Jack, F. Church 8-1
8. So Saintly, J. Larente 8-1
6. My Hep Cat, A. Hanna 10-1
Eligibles : I. J. Collins, G. Boyce; Tag Dares, R. Caldwell.

8e COURSE, AMBLE B-3
Féd. des Charités Catholiques—$1300
2. Honest Pick, Gil Lachance 5-2
1. Goss Hanover, N. Bardier 4-1
5. Speedway Flashy, L. Pelletier 4-1
3. Direct Bud, D. Gillis 6-1
7. Adios Alex, C. St. Jacques 6-1
4. Mr. Hughby, V. Larose 8-1
6. Favonian Grat., K. Galbraith 8-1
8. Joey Johnston, B. Hughes 10-1
Eligible : The McNab, D. Corbett.

9e COURSE, TROT PROVINCIAL — $8,850
7. Circo, Roger White 3-1
3. Darn Safe, Billy Rouse 7-2
2. Ava Song, Rogatien Savignac 9-2
6. Van Counsel, Claude Watters 5-1
5. Anne Gation, William Habkirk 6-1
1. Hi Jet, Claude St. Jacques 8-1
4. Carolina Hoot, Frank Baise 10-1
8. Intrusion, Benoit Côté 12-1

10e COURSE, AMBLE C-3 — $700
3. Ruth M. Direct, M. Waples 3-1
4. Homst. Jordy Who, J. Gordon 4-1
6. Shady Valley, F. Alexander 4-1
2. Mercury Hanover, B. Ferron 6-1
1. Wilson Frost, R. Gagné 6-1
5. General Wil, H. Lamarre 8-1
7. Walter G. Grattan, R. Feagan 8-1
8. Norra Broncho, P. Robillard 10-1
Eligibles : Gypsy Brewer, W. Habkirk, Bold Boy, M. Turcotte.

Frontenac vainqueur

Le Frontenac s'est emparé du premier rang de la Ligue Sanspression en triomphant du Concorde, 7-3.

Serge Vigeant a dirigé l'offensive des vainqueurs avec quatre buts. Maurice Beaudoin, Jacques Tremblay et Richard Croteau ont réussi les autres buts du Frontenac qui devance de Concorde par deux points.

Jean Montpas, Robert Vigneault et Jacques Audet ont marqué les buts des perdants.

Dans l'autre joute, Edward Lozinski a compte trois buts alors que le Champlain a vaincu le Haute-Rive, 6-2. Jacques Dauville, Roger Forget et Bernard Frégeau ont enregistré les autres buts du Champlain.

Jacques Lesage a marqué les deux buts du Haute-Rive.

NEW YORK, (UPI) — Les Rangers de New York ont cédé sous option l'ailier gauche Vic Hadfield aux Clippers de Baltimore de la Ligue Américaine. Les Rangers ont ainsi réduit leur alignement à 18 joueurs.

LES COMPTEURS LHN

	B.	A.	Pts
Richard, Canadien	3	5	10
Pennington, Boston	3	7	10
Delvecchio, Détroit	3	6	9
Bucyk, Boston	3	4	7
Mohns, Boston	3	4	7
Provost, Canadien	3	4	7
Spencer, Boston	3	4	7
Oliver, Boston	2	5	7
Geoffrion, Canadien	2	5	7
G. Tremblay, Canadien	4	2	6
Armstrong, Toronto	4	2	6
MacDonald, Détroit	3	3	6
Connelly, Boston	2	4	6
Hay, Chicago	2	4	6
Duff, Toronto	3	2	5
Mahovlich, Toronto	3	2	5
Béliveau, Canadien	3	2	5
Marshall, Canadien	2	3	5
Maki, Chicago	2	3	5
Berenson, Canadien	2	3	5
Howe, Détroit	2	3	5
Balfour, Chicago	1	4	5
Talbot, Canadien	0	5	5
Ullman, Détroit	3	1	4
McKenney, Boston	2	2	4
McDonald, Chicago	2	2	4
Pulford, Toronto	1	3	4
Hicke, Canadien	1	3	4
Keon, Toronto	0	4	4
Baun, Toronto	3	0	3
Ratelle, Rangers	3	0	3
Nevin, Toronto	2	1	3
Hicks, Boston	2	1	3
Govette, Canadien	2	1	3
Nesterenko, Chicago	1	2	3
Murphy, Chicago	1	2	3
Lunde, Chicago	1	2	3
Horvath, Rangers	1	2	3
Balon, Rangers	1	2	3
Stewart, Toronto	1	2	3
Fleming, Chicago	1	2	3
Stasiuk, Détroit	1	2	3
Gadsby, Détroit	0	3	3
Horton, Toronto	0	3	3
Gendron, Boston	2	0	2
Langlois, Rangers	1	1	2
Douglas, Toronto	1	1	2
Schinkel, Rangers	1	1	2
Hampson, Rangers	1	1	2
Young, Détroit	1	1	2
Pronovost, Détroit	1	1	2
Hull, Chicago	1	1	2
Faulkner, Détroit	1	1	2
Cahan, Rangers	0	2	2
Barkley, Détroit	0	2	2
Harris, Toronto	0	2	2
Brewer, Toronto	0	2	2
Gauthier, Canadien	0	2	2
Gilbert, Rangers	0	2	2
Prentice, Rangers	0	2	2
Smith, Détroit	0	2	2
Mikita, Chicago	1	0	1
Backstrom, Canadien	1	0	1
MacGregor, Détroit	1	0	1
Wharram, Chicago	1	0	1
Hebenton, Rangers	1	0	1
Bathgate, Rangers	1	0	1
Williams, Boston	0	1	1
Stapleton, Boston	0	1	1
Kelly, Toronto	0	1	1
Shack, Toronto	0	1	1
Howell, Rangers	0	1	1
Hadfield, Rangers	0	1	1
Turner, Chicago	0	1	1
Neilson, Rangers	0	1	1
Vasko, Chicago	0	1	1
Green, Boston	0	1	1
J.-C. Tremblay, Canadien	0	1	1
Fontinato, Canadien	0	1	1
Ingarfield, Rangers	0	1	1
Mikol, Toronto	0	1	1
Moore, Canadien	0	1	1
Hillman, Chicago	0	1	1
Pilote, Chicago	0	1	1
Jeffrey, Détroit	0	1	1

FORUM

Samedi 27 octobre à 8 h. p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
CHICAGO vs CANADIEN

Billets de la terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN à compter de 10 a.m. Billets d'entrée à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée à $1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

Les Stetson "Vingt-cinq" et "Vingt"

Attrayants sous tous les angles — depuis la calotte basse marquée d'un pli au centre jusqu'au bord rabattu fini "Mode Edge". Choix de plusieurs riches couleurs dignes des chapeaux eux-mêmes.

STETSON



$20 - $25

HUGH SCOTT LIMITED

1018 rue Ste-Catherine ouest, près Peel

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

POUR LA PIPE... UNE DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's



Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢

Prix suggéré, toutes taxes comprises

Se vend également en boîtes métalliques de ½ lb, scellées sous vide

Les clients apprécient les prix raisonnables de

Montreal Buick

PONTIAC • BUICK • ACADIAN • VAUXHALL

Service exceptionnel... Commodément situé

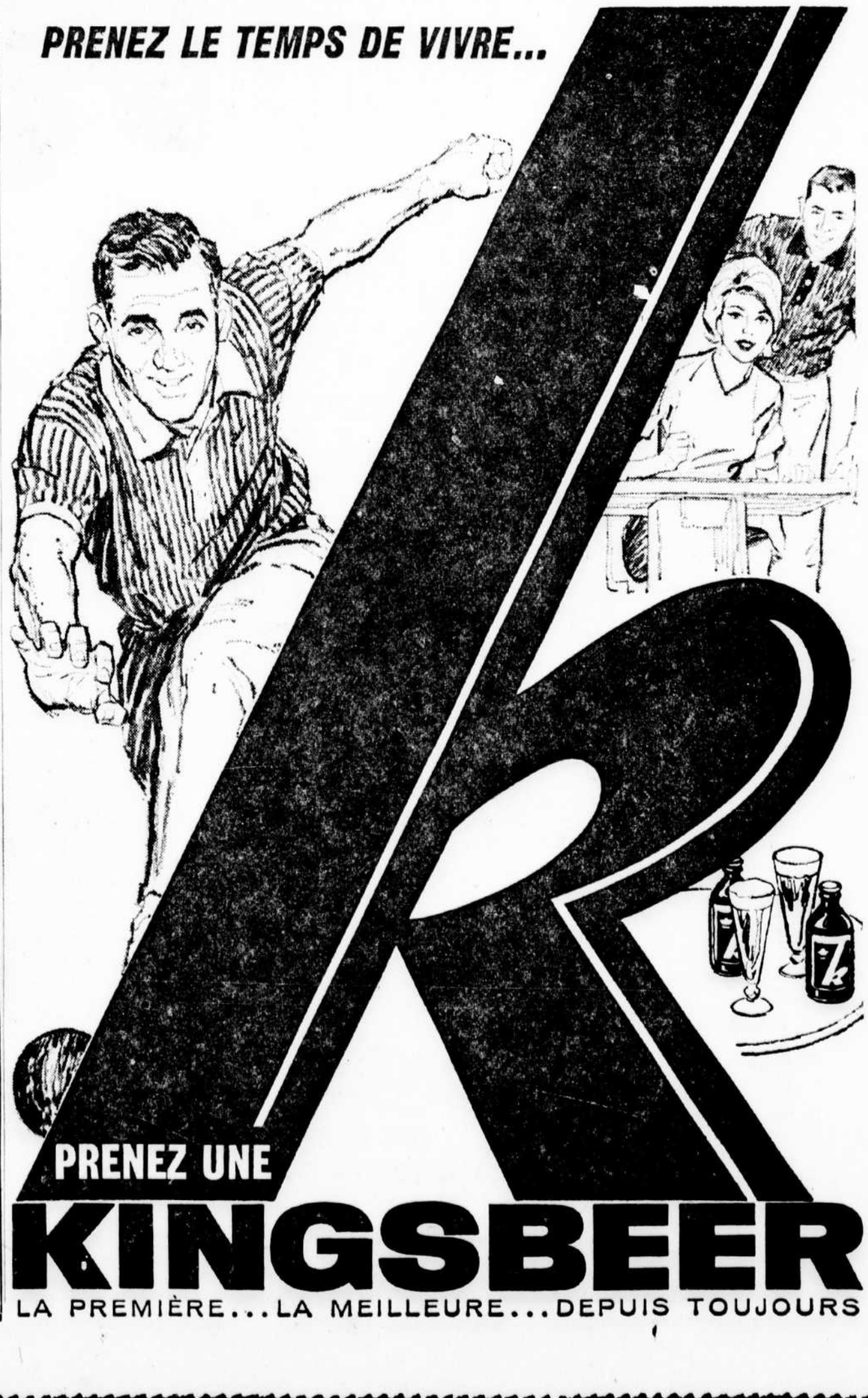
Montreal Buick

SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER

PONTIAC · BUICK · ACADIAN · VAUXHALL · GMC

SLOE GIN MORRIS'S

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...



PRENEZ UNE KINGSBEER

LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

QRFU Junior

(Finale, 2 joutes, total des points)
N.-D.-G. à Rosemont

HIER

Aucune joute au calendrier

LIGUE UNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Queen's	3	2	1	0	82	60	4
Toronto	3	2	1	0	55	59	4
Western	3	1	2	0	45	60	2
McGill	3	1	2	0	62	65	2

LIGUE INTERCOLLEGIALE SENIOR

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Joliette	5	5	0	0	210	66	10
Ste-Marie	5	5	0	0	186	57	10
M.-St-Louis	5	3	2	0	125	63	6
Eudistes	5	3	2	0	70	98	6
Notre-Dame	5	2	3	0	94	79	4
Rigaud	5	1	4	0	79	102	2
Grasset	5	1	4	0	58	115	2
Montreal	5	0	5	0	12	243	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE JUNIOR

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Richard	4	3	1	0	82	36	6
Ste-Marie	4	2	2	0	104	61	4
St-Viateur	3	2	1	0	58	25	4
Joliette	3	0	3	0	19	119	0

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DU QUEBEC

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
T.-Rivières	10	8	2	0	228	87	16
Rosemont	10	7	3	0	126	106	14
Laval-Ouest	11	2	7	2	127	203	6
Mtl-Nord	11	2	7	2	121	162	6

"PETIT BIG FOUR" d'Ahuntic

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rough Rid.	7	6	1	0	196	85	12
Aeronauts	7	3	4	0	123	84	6
Tiger-Cats	7	3	4	0	71	113	6
Alouettes	7	2	5	0	110	208	4

Ligue des Vétérans

La Ligue de hockey des Vétérans inaugurera sa 8e saison ce soir à l'aréna de St-Laurent.

La première joute opposera les Grenadiers aux Fusiliers tandis que dans l'autre joute, les Commandos affronteront les Hussards, champions de la saison dernière.

MONTRÉALAIS
IL FAUT continuer!
CHAQUE VOTE SERT À CEUX QUI VOUS SERVENT BIEN
oct. 28 X
VOTEZ POUR DRAPEAU
VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

TURFMAN MONTREALAIS HONORE A TORONTO — Le financier, industriel et sportsman canadien-français JEAN-LOUIS LEVESQUE reçoit la plaque offerte annuellement au "turfman de l'année" par l'Association de bienfaisance des jockeys du Canada. Cette présentation s'est faite mercredi soir à Toronto. C'était la première fois qu'un sportsman de la province de Québec était l'objet d'un tel honneur. C'est le président PAT REMILLARD de l'association des jockeys qui remet ici la plaque au président du Blue Bonnets Raceway.

(téléphoto Presse Canadienne)

Bob Rosburg établit un nouveau record

COSTA MESA, Calif., (UPI) — L'artiste de l'étreinte de baseball, Bob Rosburg, a été sensationnel sur les verts, hier, et il a établi un nouveau record du parcours Mesa Verde en roulant 63 coups. Cette ronde, qui abaissait le record de 64 détenu conjointement par Buddy Sullivan, Davis Love et Jay Hébert, a donné à Rosburg une priorité de trois coups sur son plus proche concurrent, Jerry Steelsmith, dans la première ronde de l'omnium Orange.

Exhibant une précision quasi-incroyable sur les verts, Rosburg a roulé 10 coups sur eux au cours du deuxième neuf. De plus, il a commencé sa ronde en beauté en calant un pott de 50 pieds pour un eagle-3. Il a enregistré des birdies aux 2e, 10e, 11e, 15e, 16e et 17e trous. En tout, le meneur a frappé la balle 23 fois sur les verts.

Jusqu'au moment où Rosburg a présenté sa fiche au pointeur, Steelsmith, en vertu d'une superbe partie, menait le bal.

Gene Littler et George Bayer ont partagé le troisième rang avec un compte de 67 coups. Trois joueurs ont suivi ayant joué un coup de plus, soit Tony Lema, Gardner Dickinson et Bobby Brue. Ensuite, on remarque les noms de Dan Sikes, Bob McCallister et Bob Bruno qui ont obtenu une fiche identique de 69 coups.

Rosburg n'a pas encore gagné un tournoi, cette année. Sa dernière victoire a été décrochée dans le tournoi invitation de Bing Crosby, en 1961. La veille du tournoi, Bob a changé de potter avec un acteur, Bob Wilke, parce que les deux hommes n'étaient pas satisfaits de leur bâton respectif. Si Wilke avait su . . . ;

Inauguration du Centre Jean Béliveau dimanche

Le Centre sportif "Jean Béliveau", en hommage au fameux joueur de centre du Canadien qui a commencé sa carrière sportive à cet endroit, sera inauguré dimanche après-midi, à Victoriaville.

De nombreuses personnalités du monde sportif, y compris Dave Molson, Zotique L'Espérance, probablement Frank Selke, gérant général du Canadien, et un représentant de l'Association de hockey du Québec.

Le Centre sportif de Victoriaville a été rénové et agrandi. A l'occasion de cette inauguration, les cérémonies comprendront la bénédiction, l'inauguration officielle, et une joute de hockey de la Ligue Provinciale junior entre le club de l'endroit et les Cataractes de Shawinigan.

Bob Nieman est congédié

SAN FRANCISCO. (UPI) — Le vétéran frappeur de relève Bob Nieman, après 12 ans dans les ligues majeures, a reçu son congé sans condition des Giants de San Francisco, hier.

Nieman a frappé neuf coups sûrs en 31 apparitions au bâton cette année. Il a eu ainsi une moyenne de .290, y compris un circuit.

En même temps que les champions de la Ligue Nationale congédiaient Nieman, ils annonçaient l'addition des lanceurs Bob Bishop, John Pregenzer et Albert Stanek, et le voltigeur Jim McLain, des mineures.

Bishop, 19 ans, a eu un record de 12-12 et retira 224 adversaires en 197 manches, ayant une moyenne de points mérités de 2.29 avec Lakeland, de la Ligue de la Floride.

PHILADELPHIE — Jesse Smith, 161½, de Philadelphie, a knockouté Bobby Gordon, 166, de McKeesport, Pa., au 5e round.

AU FIL DES SPORTS

SUITE DE LA PAGE 41

peut-être gagné", a ajouté M. Bourgon. Tie Silk partira maintenant pour la Californie, où il prendra part à une course de $25,000 au début de novembre et à une autre de $50,000 à la mi-novembre.

S'il fait bien dans les deux courses, il est probable que Tie Silk défendra son championnat mondial à Roosevelt l'an prochain. S'il ne va pas trop bien, les Miron feront faire un mille contre la montre à leur cheval à la piste Hollywood. Ils prendront leur décision peu après pour savoir si oui ou non ils retireront Tie Silk de la compétition. Ralph Baldwin sera leur pilote et entraîneur à Hollywood Park.

A New York, on cherchait à savoir pourquoi Eddie Cobb avait piloté Tie Silk à la place de Keith Waples. "Simplement parce que je n'étais pas satisfait de son travail la dernière fois" a répondu Adrien Miron. On sait que Tie Silk avait été battu au fil par Ozo dans le Trot transocéanique. On avait alors dit que Waples, trop sûr de la victoire, avait été pris par surprise. Lui-même nous l'avoue indirectement à l'encan Goshen, disant que ce qu'on rapportait à ce sujet était probablement la vérité. Laurent Bourgon attribuait le manque de Tie Silk, hier, à l'état du terrain "et les longueurs qu'il a perdues à cette occasion lui ont fait perdre la course", a ajouté M. Bourgon. Il est certain qu'en dehors de cette légère faute, Tie Silk a fourni une belle poussée et qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne répète son succès inattendu d'août dernier dans le Trot international.

Terry fêté par ses conciloyens

LARNED, (UPI) — Ralph Terry sera fêté demain soir par ses concitoyens de cette petite municipalité du Kansas.

On croit que 10,000 personnes assisteront aux différentes cérémonies.

SAN FRANCISCO, (UPI) — Le vétéran frappeur de relève Bob Nieman a reçu son congé sans conditions des Giants de San Francisco.

Par contre, les Giants ont engagé Bob Ship, John Pregenzer et Albert Stanek et Jim McClain.

4 joutes dans la Ligue Commerciale

Ce soir, à l'aréna de la cité LaSalle, la Ligue Commerciale-Industrielle de hockey de Montréal dirigée par M. Raymond Simard, présentera un programme double, à 9 h. Dans la première joute, le St-Luc, du restaurant Myd, tentera de demeurer invincible lorsqu'il affrontera le Club Social Athlétique.

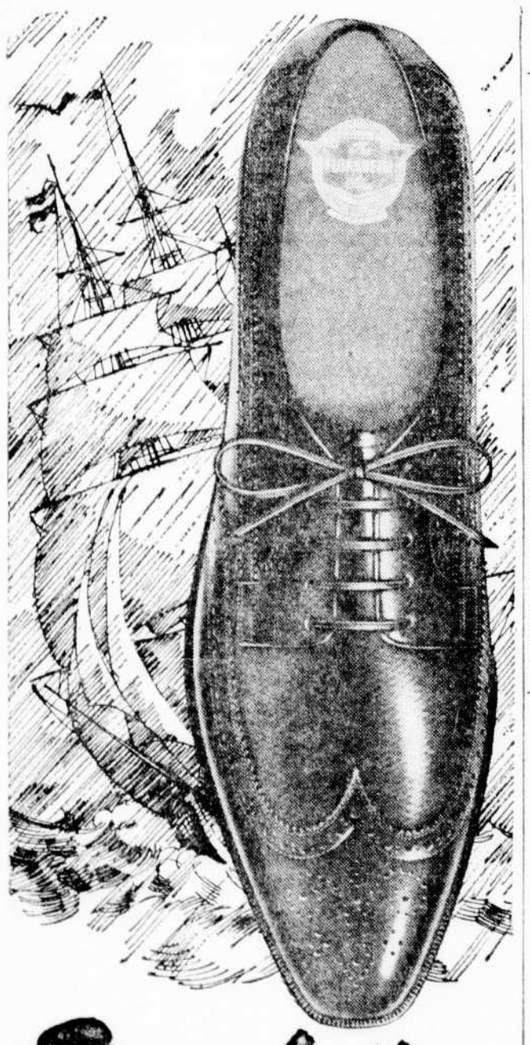
Dans la 2e joute, le club Dow de l'hôtel de Boucherville rencontrera le Radio-Canada. Dimanche soir, à 8 h., à l'aréna Maurice-Richard, deux autres joutes auront lieu : le Sherbrooke Paper Box rencontrera le Local 235 et le Canadian Steel Wheel sera opposé au Fina.

Essayez-la donc!
FABULEUSEMENT ECONOMIQUE...
et confortable!
jusqu'à 40 milles au gallon



ENVOY '62
AUCUN COMPTANT
Si vous avez un échange
Aussi peu que $145. COMPTANT
si vous n'avez pas d'échange
BALANCE JUSQU'A 36 MOIS
l'un des plus importants dépositaires
CHEVROLET, CORVAIR, CHEVY II, ENVOY, OLDSMOBILE
en Province
Garantie jusqu'à 24,000 milles
Patenaude
AUTOMOBILE LTÉE
10765 LAJEUNESSE (ANGLE GOUIN) DU. 9-8461

SUPERTEST
S'ENORGUEILLIT D'ÊTRE UNE COMPAGNIE CANADIENNE!



Stormy Leather

Lorsqu'il s'agit de devancer la mode, vous pouvez faire confiance à Florsheim Stormy Leather— voici des chaussures vraiment racées qui n'acceptent pas la médiocrité; un modèle brogue conçu pour redonner aux chaussures modernes un caractère masculin. Les cuirs et les semelles de qualité légèrement plus lourde et les motifs plus hardis confèrent un caractère de robuste élégance aux Stormy Leather—des chaussures faites pour résister aux intempéries d'automne et d'hiver. Chaussures Stormy Leather Florsheim, à partir de $22.95 (prix de détail suggéré).

FLORSHEIM
Florsheim Division, Savage Shoes Limited

EN VENTE DANS CES BONS MAGASINS

THE FLORSHEIM SHOP
Place Ville-Marie

BROWN'S SHOE SHOPS
Centres d'achats Rockland, Boulevard et Dorval
5284 Ch. Reine-Marie

R. BISSONNETTE LTEE
1191, rue Notre-Dame, Lachine

EATON'S OF CANADA
Rayon des chaussures pour hommes

J.-R. LEONARD
301 est, rue Ste-Catherine
1595 est, rue Mont-Royal

MAISON CASTONGUAY
285, rue Labelle
St-Jérôme

SAUVE FRERES
6554, rue St-Hubert

THE FLORSHEIM SHOP CHEZ HARRY GOLD
474 ouest, rue Ste-Catherine et Centre d'achats Rockland

Retour de Buddy Rogers dans l'arène du Forum

Le champion du monde à la lutte, Buddy "Nature Boy" Rogers effectuera un retour dans l'arène du Forum, mercredi le 7 novembre prochain alors qu'il formera une équipe avec le champion international, Wladek Kowalski.

Rogers et Kowalski, deux des plus grandes vedettes du monde de la lutte uniront leur force pour rencontrer les populaires Edouard Charpentier et Johnny Rougeau dans un match longtemps attendu des amateurs de lutte.

Carpentier et Rougeau ont mérité un match contre Kowalski et Rogers à la suite de leur impressionnante victoire sur les redoutables frères Tolos, Chris et John dans un récent combat qui avait fourni de l'action du commencement à la fin.

Bruno Sammartino et le géant Baba, deux autres grandes vedettes de la lutte seront également au programme pour affronter respectivement Gregory Jarque et Gino Morella. Trois autres combats compléteront la carte.

Club intermédiaire à St-Jean-de-Matha

Le comité des sports de St-Jean-de-Matha annonce qu'il a formé un club de hockey intermédiaire. Le gérant du club, M. François Larivière (PO. 6-2039) ou M. Jean-Guy Lafaille, directeur adjoint des sports à ce centre (PO. 7-7959) aimerait à entrer en communication avec d'autres clubs intermédiaires pour faire partie d'une ligue ou au moins disputer des parties hors concours.



"Enfin, il était temps!"

Il n'a sûrement pas tort. Un écart de deux cent douze ans offre matière à réfléchir. C'est en effet depuis ce temps que Messieurs Van Rossem présentaient pour la première fois leurs tabacs Royal Mixtures aux fumeurs de pipe européens. Ils mélangèrent avec une minutie particulière 22 sortes de tabacs traités et mûris à point pour produire ce qui est probablement le meilleur tabac Cavendish au monde. Le Royal Mixture peut désormais être acheté au Canada.
Détendez-vous, mon ami. Bourriez bien votre pipe de Royal Mixture, allumez-la. Renversez-vous dans votre fauteuil. Fumez avec délices une bonne pipe de tabac au goût si frais et à l'arome si distinctif.
M-m-m-m-m-m-m-m-m-m-m-m-!
Cela valait sûrement la peine d'attendre si longtemps.
Voire même 212 ans.

MAINTENANT (enfin) EN VENTE AU CANADA

Cavendish plus doux, plus moelleux



J. & A. C. Van Rossem, Rotterdam, Hollande

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!



Le meilleur des baromètres

Laurent Lauzier



Depuis le fameux repli de mai dernier en bourse de New York, le marché des valeurs mobilières, tant aux Etats-Unis qu'en Europe et au Canada, a laissé voir bien peu de vigueur. De légers mouvements de reprise ont été enregistrés, suivis, la plupart du temps, de baisses à peu près équivalentes, de sorte que, dans l'ensemble, la tendance est demeurée plutôt terne. Les cours en bourse, particulièrement aux Etats-Unis et au Canada, ont reflété dans une large mesure la fatigue ressentie par l'économie.

Il ne semble donc pas surprenant, dans de telles conditions, que la tension énorme et subite provoquée au début de la semaine par l'annonce du blocus de Cuba ait si fortement agité le marché, et provoqué une chute rapide des cours non seulement aux Etats-Unis mais encore sur les bourses européennes et canadiennes. Comme un organisme humain déjà affaibli par la maladie, la bourse s'est révélée plus sensible que jamais aux influences extérieures.

●

Cet état de nervosité extrême, qui est sans doute exploitée par les opérateurs professionnels mais qui cause passablement de soucis aux administrateurs des grandes entreprises, vaut cependant à la bourse d'être considérée comme le véritable baromètre du climat international. Si elle a si fortement réagi ces jours derniers et d'une façon aussi rapide, c'est précisément que la tension entre l'Est et l'Ouest avait atteint un point de gravité qui a été ressenti par toute la clientele boursière et par le monde des affaires en général. La bourse, au fait, a porté une sorte de jugement sur la crise politique mondiale.

Elle continue d'ailleurs de le faire depuis quelques heures puisque, à la suite de quelques déclarations empreintes d'un certain optimisme de la part des chefs d'Etats, elle a connu un regain de confiance qui, à New York particulièrement, a porté le niveau de la cote à de nouveaux gains. Hier, elle a laissé voir une stabilité assez surprenante si on considère l'état encore bouillant de la crise de Cuba.

●

Ruée sur l'or en Place de Londres, hausse démesurée de la cote chez les cours de certaines matières premières, marché fort achalandé des grains qui semblent enregistrer des gains excessifs, haut et bas chez les valeurs boursières, tous ces mouvements qui ont été déclenchés ces jours derniers par la déclaration de Kennedy conservent un caractère profondément humain. Ils demeurent la réaction normale de l'homme qui, se sentant menacé dans ses biens, recherche, comme il peut, des éléments de sécurité et même des éléments de profits. Il pose des gestes rapides, croyant encore tirer le meilleur parti possible d'une situation dont l'évolution lui échappe.

●

C'est ainsi qu'aujourd'hui, plus que jamais dans le passé, les décisions prises par ceux que l'on appelle les grands de la politique mondiale influencent directement le comportement d'une foule considérable d'individus à travers le monde, du petit épargnant au grand financier. Une telle situation souligne l'énorme responsabilité des chefs d'Etats.

Hier, la bourse a dégagé une tendance normale, disons apaisée, les achats de précieux métal en Place anglaise ont retombé à leur niveau normal. Nos financiers de la rue St-Jacques laissaient voir un sourire de détente.

Qu'arrivera-t-il demain si de nouveaux incidents se produisent ou encore si à Moscou ou à Washington on élève trop fortement la voix? Nous recommencerons évidemment le même cycle et la bourse indiquera à nouveau que la plus grande préoccupation de l'homme est encore la recherche de la sécurité.

Gain de la politique monétaire

Stabilité relative du taux d'intérêt des bons du Trésor

OTTAWA. — Une baisse qui durait depuis quatre semaines, dans le taux d'intérêt des bons du Trésor du gouvernement, a pris fin hier lorsque le taux a grimpé à 4.27 pour cent, de 4.22 la semaine dernière avec la vente de $105,000,000 en bons devenant échus dans 91 jours.

Le taux, considéré comme un indice des conditions du marché monétaire à court terme, est toujours au niveau de la mi-juin, par contraste avec les niveaux élevés qui ont suivi les mesures d'urgence du gouvernement le 24 juin.

La Banque du Canada a annoncé que le prix moyen des bons à 91 jours était de $98.946, pour un rendement moyen de 4.27 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 4.32 et le plus bas de 4.23. Le prix moyen de la semaine dernière était de $98.960 pour un rendement moyen de 4.22 pour cent.

Le taux d'hier se compare avec le sommet record de 6.16 pour cent le 13 août 1959 et le taux record le plus bas de .87 pour cent le 31 juillet 1958.

La Banque a également annoncé un prix moyen de $97.843 sur $30,000,000 de bons à 183 jours, pour un rendement moyen de 4.42 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 4.44 et le plus bas de 4.39. Le prix moyen de la semaine dernière était de $97.873, pour un rendement de 4.36.

Des quantités identiques de ces bons du Trésor seront vendues la semaine prochaine.

Ford Motor Co.

Profits en hausse au 3e trimestre

DETROIT (PA) — Ford Motor Co. a révélé hier que les revenus nets, pour le troisième trimestre de 1962, s'étaient élevés à $82,100,000, soit 74 cents par action. Durant la même période, l'année dernière, les revenus nets s'étaient élevés à $79,800,000. Ces profits ont été réalisés grâce à des ventes atteignant les $1,740,000,000.

En tenant compte des chiffres établis pour le troisième trimestre de l'année, les profits de la compagnie pour les neuf premiers mois de 1962 forment un total de $350,400,000, contre $289,200,000 pour les neuf premiers mois de 1961.

Ford Motor Co. est la première compagnie fabriquant des automobiles à divulguer les résultats de ses opérations durant le troisième trimestre.

Véhicules-moteur

Recul des ventes durant août dernier

Les ventes totales de voitures particulières et de véhicules commerciaux neufs, en août, ont diminué de 4.5 p. 100 sur un an plus tôt quant au nombre (35,280 contre 36,932) et de 2.8 p. 100 quant à la valeur de détail ($107,240,000 contre $110,324,000). Le volume des ventes de voitures particulières a diminué de 8.8 p. 100 en août (28,412 contre 31,139) et la valeur de détail de 7 p. 100 ($82,803,000 contre $89,053,000), tandis que le volume des ventes de véhicules commerciaux neufs a augmenté de 18.6 p. 100 (6,868 contre 5,793) et la valeur de détail, de 14.9 p. 100 ($24,437,000 contre $21,271,000).

Les ventes totales de janvier-août ont grossi de 16.1 p. 100 sur un an plus tôt quant au nombre (417,318 contre 359,411) et de 16.3 p. 100 quant à la valeur de détail ($1,261,241,000 contre $1,084,827,000). Le volume des ventes de voitures particulières pendant les huit mois a grossi de 16.9 p. 100 sur un an plus tôt (360,115 contre 308,017) et la valeur, de 16.6 p. 100 ($1,052,096,000 contre $902,627,000), tandis que les ventes cumulatives de véhicules commerciaux se sont accrues de

Voir RECUL en page 45

Rio Algom

Revenus bruts fortement réduits

TORONTO. — Rio Algom Mines Ltd, un producteur d'uranium du nord de l'Ontario, a réalisé des profits nets de $6,662,000 durant les neuf premiers mois de 1962, comparativement à $10,052,000 durant la période correspondante de l'année dernière.

Les revenus bruts provenant de la production se sont élevés à $34,279,000, contre $57,224,000. 1,563,000 tonnes d'uranium ont été traitées à l'usine de la compagnie, contre 2,302,000 l'années dernière.

D'autre part, Preston Mines Ltd. a révélé que ses profits nets durant les neuf premiers mois de 1962 se sont élevés à $5,632,000, alors que l'année dernière la compagnie avait essuyé un déficit net de $918,000.

Ces deux compagnies font partie du groupe britannique Rio Tinto, et Preston Mines détient des intérêts majoritaires dans Rio Algom, en vertu d'une entente corporative.

Preston Mines, qui a décroché un contrat accordé précédemment à l'ancienne Stanleigh Mine du nord de l'Ontario, lequel contrat est actuellement honoré par Rio Algom, a réalisé des revenus bruts, à l'exception des dividendes, de l'ordre de $16,193,000, et a retiré $2,340,000 en dividendes de la part de Rio Algom Mines.

Preston Mines est également un producteur d'or dans le district de Porcupine, au nord de l'Ontario.

Les aciéries canadiennes

La dévaluation de notre dollar favorise grandement leur progrès

Contrairement à la tendance qui se manifeste depuis le début de l'année aux Etats-Unis où les aciéries enregistrent une production très faible par rapport à leur capacité normale de production, au Canada, de nouveaux records viennent d'être établis dans le troisième trimestre de l'année.

Selon le Financial Counsel, la production, dans le dernier trimestre, a été de 1,847,234 tonnes, représentant une hausse de 9.1 pour cent, ou de 154,440 tonnes sur le record marqué précédemment en 1960 alors qu'une forte demande d'acier était enregistrée au Canada par suite de la grève des aciéries américaines. Comparativement aux resultats obtenus dans le troisième trimestre de 1961, les résultats mentionnés précédemment qui sont par conséquent un sommet de tous les temps, représentent une hausse de 4.8 pour cent ou de 84,783 tonnes.

D'après le Financial Counsel, si la production canadienne d'acier indique cette année un progrès aussi important, la cause principale réside dans la dévaluation du dollar canadien. Les industriels canadiens qui utilisent l'acier préfèrent maintenant s'alimenter au pays plutôt que de recourir au marché américain.

Dans les neuf premiers mois de l'année, la production totale des aciéries canadiennes a atteint 5,291,805 tonnes marquant ainsi une hausse de 510,928 tonnes ou de 10.7 pour cent sur la production de la période correspondante de l'an dernier.

Voici les chiffres comparatifs:

	(tonnes)	
Mois	1962	1961
Janvier	566,043	450,591
Février	523,911	464,523
Mars	592,166	555,299
1er trim.	(1,682,120)	(1,470,413)
Avril	585,570	545,408
Mai	590,090	552,806
Juin	586,791	554,756
2e trim.	(1,762,451)	(1,652,970)
Juillet	604,036	531,868
Août	635,901	573,062
Sept.	P-607,297	552,564
3e trim.	(1,847,234)	(1,657,494)
9 mois	5,291,805	4,780,877

Révélations d'une récente enquête

L'importance économique des brasseries est considérable

OTTAWA. — Le revenus qu'a retirés le gouvernement canadien des ventes de la bière en 1961 se sont élevés à $225 millions. C'est ce qu'a révélé une enquête que l'on vient juste de terminer relativement à l'importance des brasseries dans l'économie canadienne.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, cette industrie, qui appartient et est contrôlée par plus de 40,000 actionnaires, la plupart canadiens, a versé plus de $2 milliards en taxes au gouvernement fédéral.

Si l'on veut faire une comparaison sur le plan pratique, on peut dire que les $225 millions de taxes payées l'année dernière, auraient été suffisants pour couvrir :

— toutes les dépenses du ministère fédéral de l'Agriculture, y compris les versements faits aux producteurs de grain de l'ouest, les subventions accordées pour le transport du grain de l'ouest, et le fonds d'urgence pour les fermiers des Prairies ainsi que l'aide pour l'entreposage, ou

— la moitie du montant accordé pour les réclamations en vertu de la Loi sur l'assurance-chômage, ou

— le total de ce que toutes les provinces ont dépensé pour l'aide aux personnes âgées, aux sous-emploi, et à ceux qui ne peuvent être employés, ainsi que le total des subventions actuellement versées par le gouvernement fédéral aux universités, aux collèges et à Radio-Canada.

Cette enquête démontre également que les brasseries contribuent énormément à l'économie sur le plan national et regional, affirme la Dominion Brewers Association, le porte-parole national des brasseurs du pays.

Les brasseries canadiennes sont actuellement installées dans 325 municipalités du Canada. Sur le plan local, elles ont payé en taxes municipales et d'affaires une somme de $5 millions, soit 55 cents par baril de bière produit. Les loyers qu'elles occupent dans ces municipalités coûtent une somme annuelle de $2 millions.

Les investissements de capitaux en vue de nouvelles constructions, d'achats d'équipements et de réparations effectuées dans les usines et les édifices des brasseries ont représenté une moyenne, annuellement, durant les 5 dernières années, un total de $21 millions, une somme suffisante pour la construction et l'équipement en outils de 100 industries moyennes.

Les Canadiens qui sont employés directement dans cette industrie de la bière, et cette somme ne tient pas compte des 60,000 Canadiens qui en bénéficient indirectement, retirent annuellement un total de $64 millions en salaires.

Même si les brasseries ont leurs propres flottes de camions, chaque semaine elles versent un total de $250,000 à des compagnies indépendantes de transport, soit presque $14,000,000 par année.

A la Bourse de Toronto

Modernisation en cours du service des renseignements

TORONTO. — Les dirigeants de la Bourse de Toronto ont pris récemment d'importantes décisions concernant les règlements régissant les activités sur le parquet de la bourse et un nouveau service de renseignements au sujet des cotations des valeurs boursières.

A l'avenir, le comité chargé de la procédure à suivre sur le parquet de la Bourse pourra retarder, ou même interrompre, les transactions en cours sur toute valeur mobilière afin de rétablir l'ordre dans les échanges effectués.

Le nouveau règlement adopté par les autorités de la Place torontoise prévoit également que le comité chargé de la procédure aura tous les pouvoir requis en ce qui concerne les transactions, la conduite et la discipline sur le parquet de la Bourse.

Cet amendement à la procédure habituelle, en vigueur déjà dans de nombreuses autres Places telle la Bourse de New York, a pour but, selon le président de la Bourse de Toronto, M. Howard D. Graham, de maintenir l'ordre le plus possible et en tout temps sur le parquet.

Souvent, il survient une déséquilibre entre les activités des acheteurs et des vendeurs, et, advenant une telle situation, le nouveau règlement permettra de régulariser le débit des transactions, soit en le retardant, soit en l'interrompant pendant un certain laps de temps.

L'autre nouvelle communiquée par les dirigeants de Toronto a trait à l'installation, durant les prochains douze mois, d'un service de renseignements moderne concernant les prix des offres et des demandes.

Cette nouvelle méthode remplacera l'ancien télescripteur, et dès le début on prévoit des déboursés de l'ordre de $500,000.

Avec ce nouveau système, il sera possible pour un courtier, établi dans n'importe laquelle partie de l'Amérique du Nord et à l'étranger, là où le service Telex est en opération, de recevoir dans un délai de quelques secondes les prix des dernières offres et demandes relatives à tout titre inscrit sur la Bourse de Toronto, en signalant tout simplement un numéro.

Le service des télécommunications du Canadien National et celui du Pacifique Canadien, en collaboration avec Ferranti-Packard Electric, ont mis le système au point.

Le président de la Bourse torontoise a déclaré que le nouveau système est tellement perfectionné qu'il permettra de plus aux membres de la Bourse de recevoir les dernières nouvelles et de profiter de nombreux autres services, tout en éliminant l'obligation de faire faire manuellement de multiples travaux.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED



M. J. B. Brien, président, annonce la nomination de M. John W. Beaton comme adjoint administratif du gérant général. M. Beaton, qui a fait partie d'une des grandes corporations de finance pendant plus de 25 ans, possède une expérience approfondie dans tous les aspects de l'industrie de la finance. ●

POUR LES CHOMEURS

Durant l'exercice fiscal 1961-62, 26,877 chômeurs ont reçu un entraînement technique, en vertu de la loi passée à cet effet.

Hudson Bay Mining

Faible progrès au 3e trimestre

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd. révèle que ses profits nets, pour les trois derniers mois se terminant le 30 septembre 1962, se sont élevés à $2,733,566, équivalant à 99 cents par action. Durant le troisième trimestre, l'année dernière, les profits nets avaient formé un total de $2,575,770, équivalent à 93 cents par action.

Pendant le troisième trimestre de 1962, la compagnie a vendu pour une valeur de $12,467,283 en métal, contre $11,826,230 l'année dernière pendant la même période.

Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, les profits nets de la compagnie se sont élevés à $8,336,356, soit $3.02 par action, contre $8,160,838, ou $2.96 par action, lors de la période correspondante de 1961. Les ventes de métal ont totalisé $36,575,664, comparativement à $35,757,188.

McIntyre Porcupine

Forte hausse du bénéfice

Les profits nets de McIntyre Porcupine Mines Ltd se sont élevés à $3,766,084, ou $1.58 par action, durant les neuf premiers mois de 1962, contre $1,893,033, ou 80 cents par action, pendant la même période de 1961.

Le rapport trimestriel de la compagnie souligne qu'une grande part de la hausse des profits est due au traitement d'un minerai de qualité supérieure, et au fait que ses ventes d'or se sont effectuées à un prix moyen de $37.33 l'once, contre $35.17 l'année dernière. Aux Etats-Unis, le prix officiel de l'or est de $35 l'once.

Les revenus provenant des investissements durant cette période de neuf mois ont totalisé un montant de $2,897,044, contre $1,814,830 en 1961.

Chèques échangés

La valeur des chèques échangés dans les chambres de compensation a atteint $29,037,757,000 en juillet, augmentation de 20.5 p. 100 sur un an plus tôt ($24,107,097,000). Cette avance a fait augmenter de 10.6 p. 100 le total de janvier-juillet comparativement à un an auparavant, soit $168,510,417,000 contre $170,414,760,000. Toutes les provinces ont marqué une augmentation durant les deux périodes comparativement à un an plus tôt, les augmentations du mois variant de 8.4 p. 100 dans les provinces Atlantiques à 33.6 p. 100 en Colombie-Britannique, et celles des sept mois, de 5 p. 100 dans les provinces des Prairies à 21 p. 100 en Colombie-Britannique.

Voici les valeurs provinciales de juillet, avec les pourcentages d'augmentation sur un an plus tôt entre parenthèses : provinces Atlantiques, $677,444,000 (8.4); Québec, $3,617,147,000 (20.6); Ontario, $13,405,018,000 (22.8); Prairies, $4,138,245,000 (9.6); et Colombie-Britannique, $2,199,903,000 (33.6). Et voici les chiffres de janvier-juillet : provinces Atlantiques, $4,466,321,000 (9.9); Québec, $55,296,575,000 (9.1); Ontario, $88,730,021,000 (12); Prairies, $26,842,679,000 (5); et Colombie-Britannique, $13,174,821,000 (21).

L'ACTIONNAIRE



—J'ai augmenté toutes les cotes pour que vos clients ne fassent pas de dépression !

CIE DE CONSTRUCTION OMEGA



JEAN-PAUL FITZGIBBON, ING.P.

Le président de la COMPAGNIE DE CONSTRUCTION OMEGA LIMITEE, M. Maurice Décarie, Ing.P., annonce l'élection de M. Jean-Paul Fitzgibbon au conseil d'administration de cette société. M. Fitzgibbon est à l'emploi de la Cie de construction Omega depuis 1956 en qualité d'ingénieur en chef. Sont également directeurs, M. Guy Chabot, C.A., et Me Arthur Dansereau, C.R.

PERINI QUEBEC INC.



ROGER LEBLANC

Perini Quebec Inc. a annoncé la nomination de M. Roger LeBlanc au poste de secrétaire de la compagnie. La nomination de M. Joseph R. Perini, Jr. au poste de vice-président exécutif de Perini Limited, Toronto, a aussi été annoncée. M. Perini est président de Perini Quebec Inc. ●

NOMINATIONS A LA TCA



M. W.M. GARVEN — M. JOHN W. McGILL

MONTREAL — Deux nouvelles nominations d'administrateurs à Air Canada viennent d'être annoncées par M. W. Gordon Wood, vice-président Senior d'Air Canada — section des ventes. M. W.M. Garven, ancien gérant des ventes de district, à Londres, Ang., a été nommé gérant général de la Circulation pour la ligne aérienne, tandis que M. John. W. McGill, ancien gérant des ventes commerciales pour Canadair, a été nommé gérant général des ventes. M. Garven sera responsable des fonctions par tout le réseau, des services de réservations et du trafic des passagers d'Air Canada, tandis que M. McGill sera responsable des passagers, et des ventes de marchandises, du développement et des plans de promotion des ventes et de la coordination des activités de publicité connexes. ●

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DIVIDENDE NO 287

Un dividende de 45 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre 1962. Ce dividende sera payable à compter du 1er décembre 1962, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 octobre 1962, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

Un dividende supplémentaire de 40 cents par action du capital versé de la Banque a aussi été déclaré. Ce dividende sera payable à compter du 15 décembre 1962, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Le Gérant général
LOUIS HÉBERT

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de $1.06¼ par action sur les actions privilégiées cumulatives de la compagnie soit et est déclaré pour la période de commençant à la fin du trimestre finissant le 15 septembre 1962 au 15 décembre 1962, payable le 15 décembre 1962 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le premier décembre 1962.

Par ordre de l'Administration,
J. P. Lefebvre,
Secrétaire.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de $0.06¼ par action sur les actions de classe "A" en circulation et un dividende régulier trimestriel de $0.05 par action sur les actions de classe "B" en circulation de la compagnie, ont été déclarés, tous deux payables le premier décembre 1962 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 novembre 1962.

Par ordre de l'administration
J. P. Lefebvre,
Secrétaire

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 301 et Boni

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de **soixante cents par action** pour le trimestre courant et un **boni de vingt-cinq cents par action** pour l'année se terminant le 30 novembre 1962, sur le capital-actions entièrement versé de cette banque ont été déclarés payables à la banque et ses succursales le ou après le samedi 1er jour de décembre 1962, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31ème jour d'octobre 1962.

Par ordre du Conseil d'administration.

C. B. NEAPOLE,
Gérant général.

Montréal, P.Q.,
le 24 octobre 1962.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

DIVIDENDE NO 406

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE NO 407

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE au taux de QUARANTE-SEPT CENTS ET DEMI par action entièrement payée, pour le trimestre courant, et qu'un DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE au taux de VINGT-SEPT CENTS ET DEMI par action entièrement payée, pour l'année close le 31 OCTOBRE 1962, sur le capital-actions payé de cette institution, ont été déclarés, tous deux payables le et après le SAMEDI, PREMIER jour de DÉCEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 OCTOBRE 1962.

AVIS est donné par les présentes également que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu au Siège Social, 129 ouest, rue St-Jacques, à Montréal, le LUNDI, TROISIÈME jour de DÉCEMBRE prochain.

L'ASSEMBLÉE COMMENCERA À 11 HEURES DU MATIN.

Par ordre du Conseil,
R. D. MULHOLLAND,
gérant général.

Montréal, le 23 octobre 1962.

Essayez le PLUS LÉGER WHISKY du monde, le... Canadian Club
HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, CANADA
DISTILLATEURS DE FINS WHISKYS DEPUIS PLUS DE CENT ANS

Situation intéressante et rémunératrice

Notre Service des ventes est à la recherche d'un jeune homme ambitieux, âgé de 25 à 35 ans. Pour le candidat qualifié cet emploi comporte une situation enviable, un revenu intéressant et la sécurité sociale. Les candidats doivent être bilingues, de préférence mariés et avoir complété leur 10e année.
Adressez votre demande d'emploi par écrit, en résumant votre expérience passée et les conditions requises.

CASIER 7588 LA PRESSE

IMPERIAL OIL LTD.

DEMANDE UN

ASSISTANT EN RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

POSITION offrant un challenge intéressant et permettant d'exprimer sa personnalité, salaire proportionné aux aptitudes et à l'habileté. Système complet de bénéfices.

LE CANDIDAT doit posséder un degré universitaire récent ou une instruction équivalente, une personnalité agréable une connaissance parfaite de l'anglais et du français.

FONCTIONS couvrant les secteurs de l'entraînement — des entrevues avec les employés éventuels — des enquêtes — des publications — etc.

Prière de soumettre tous les détails requis par écrit au :

GERANT-RELATIONS AVEC LE PERSONNEL
BOITE POSTALE 310, MONTREAL

G. H. RENNIE & CO. LTD.

Membres de :
Toronto Stock Exchange
Association des courtiers en placement du Canada

ont le plaisir d'annoncer la nomination de

M. A. LEWIS MORAN

au poste de gérant du département de valeurs hors-bourse

1155 ouest, boul. Dorchester

TORONTO — SHERBROOKE — LONDON — WINDSOR

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11.00
Abitibi	25	39½	39	39½
id. pr	—	24½	24½	—
Acadia Atl.	—	14¼	14	—
id. "A"	—	23¾	23¾	—
Algoma	—	41	41	—
Alumin.	2500	21½	21¼	21¼
id. 4 pr	—	21½	21¼	—
id. 4½ Pr	—	47	47	—
Anglo Tel.				
4¼ Pr	—	41½	41½	—
id. 2.90 pr	—	50	50	—
Argus	—	8¼	8¼	—
id. 2.50 pr	—	48¾	48¾	—
2.60 Pr	—	50¼	50¼	—
Asbestos	—	29½	29½	—
Atlas Steel	—	34	34	—
Argus				
C. Pr	400	6¾	6¼	6¼
Banque CN	—	65	65	—
Banq. Mon	225	57½	57	57½
Banq. N-E	—	66	65½	—
Banq. PC	—	42	42	—
B.T.C. drts	—	70	64	—
Bath. Pow.	—	16	16	—
id. 4 pr	—	41¾	41¾	—
Bell Tel.	230	47⅞	47⅞	47⅞
Bowater Cor.				
5 Pr	—	49	49	—
id. 5½ Pr	—	50	50	—
Bowater Pa	—	4 60	4 60	—
Brazil	100	2 55	2 50	2 50
B. A. Oil	—	29¾	29½	—
BC Forest	—	11	11	—
BC Power	200	18⅝	18¾	18⅝
BC Phone	—	46	46¼	—
Brown	—	9¾	9¼	—
Bruck A	—	16	16	—
Bruck B	—	3½	3½	—
Build Prod	—	24	24	—
Bulolo	—	670	665	—
Cal. Pow.	—	19¾	19¾	—
Can. Cem.	—	25	25	—
C. Cem. Pr	—	27½	27½	—
C. D. Sug.	—	26	26	—
Can. Iron	—	18	18	—
C. S. L.	—	47	47	—
C.S.L. Pr	—	12½	12½	—
C. Aviation	—	19¾	19¾	—
C. Brew.	250	9¾	9¼	9¼
C. Br. Alu.	—	10	10	—
C. Bronze	—	19¼	19½	—
C. Cel.	—	30½	30½	—
C. Chemical	—	6¾	6¾	—
C. Chm. Wts	—	215	215	—
C. Fairks A	—	6½	6½	—
C. Fairbks B	—	4	4	—
C. Husky	—	6¾	6¾	—
C. Hydrocar	—	17	17	—
Can Br Pow	—	49½	49½	—
C. I. Bk. C.	—	56½	56½	—
C.I.L.	—	12	11¾	—
C.I.L. Pr	—	76¾	76¼	—
C. I. Power	—	11	11	—
C. I Pow. Pr	—	39½	39	—
C. Marconi	—	380	380	—
C. Oil	375	55¼	55¼	55¼
C.P.R.	1000	21⅜	21⅜	21⅜
C. Pet. Pr	—	9¼	9½	—
C. Vickers	—	18	18	—
CKP. Dev Lt	—	18¾	18¾	—
Coghlin	—	5	5	—
Col. Cel.	—	4 a°	4	—
C. M. & S.	—	13¾	13¾	—
Con. Textile	—	4¼	4¼	—
Cons. Gl	—	38¾	38¾	—
Corby "A"	—	16	16	—
Cor. Credit	—	6	6	—
Crown Cork	—	70	69½	—
Crown Zell.	—	21	21	—
C.D. Rin.	500	790	780	790
Dist. Seag	—	41	41	—
Dome Pete	—	12	12	—
D. Bridge	—	15¾	15½	—
D. Coal Pr.	—	5¼	5¼	—
D. Corset	25	16¼	16¼	16¼
D. Endry	—	53½	53	—
D. Glass	225	72	72	72
D. Glass Pr	—	16⅜	16⅜	—
D. Lime Ltd	25	5	5	5
D. Steel	—	8¼	8	—
D. Stores	—	11½	11⅜	—
D. Tar	75	16¼	16¼	16¼
D. Tar Pr	—	21	21	—
D. Text	—	15¾	15¾	—
D. Text. Pr	—	22	22	—
Donohue	—	20	20	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du. Pont	—	32	32	—
Dupuis Fr. A	—	8½	8¼	—
D. Tar drts	—	81	81	—
Emam Pr. B	—	3	3	—
Fam. Play.	—	16¼	16	—
Fleew. Cor	—	18½	18½	—
Foundation	—	9½	9½	—
Fraser	—	24½	24½	—
Fren. Pe. P	—	205	205	—
Frost "A"	—	17	17	—
Falcon. Bri	—	45½	45½	—
Bris. Frem	—	8	8	—
Gen. Motors	—	57	57	—
G.S.Wares	—	43¾	43¾	—
G.L. Paper	—	16¼	16¼	—
G.R.B.R.C.	—	9	9	—
Haw. Sidd.	550	450	450	450
Hardee F.	—	380	380	—
Hollinger	—	19¾	19¾	—
Home O. A	—	10¼	10¼	—
Home Oil B	—	10	10	—
Hor & Pitf.	—	195	180	—
Hud Bay M.	—	47	47	—
H. B. Com.	1100	16¾	16¾	16¾
Imp. Oil	125	41¾	41¾	41¾
Imp. Tob.	—	13½	13½	—
I. Tob. Pr	—	6	6	—
Ind. Acc.	100	22¾	22¾	22¾
Int. A 2.25P	—	47¾	47¾	—
Inlnd C. pr	—	17	17	—
Int. Nickel	50	59	59	59
Int. Paper	—	25½	24¾	—
Int. Util.	25	41½	41½	41½
Int. Util pr	—	49	48½	—
Interpr PL	25	73¼	73¼	73¼
Jamaica	—	10¼	10¼	—
Labatt	—	12½	12½	—
Lau F 'A'	1300	12½	12½	12½
Lau F drt	2000	3	3	3
Lewis Bros.	—	7¼	7¼	—
Loeb M.	100	13¾	13¾	13¾
Lower St. L.	—	26½	26½	—
MacLar 'A'	—	19	19	—
Maclare 'B'	—	20½	20½	—
Maem Pow	100	18	18	18
Mariti. Tel	—	18¼	18¼	—
Mass Fer.	100	10¼	10¼	10¼
Mass F 5½p	—	102	102	—
Metro Stores	—	6¾	6¾	—
Metro St p	—	21	21	—
Miron pr	—	9½	9½	—
Mitch R A	—	9¾	9¾	—
Molson A	150	23½	23½	23½
Molson B	—	26	26	—
Mtl. Loco	100	11¾	11¾	11¾
Mtl. Trust	—	80	80	—
Moore Co	100	45¾	45¾	45¾
Nat Cont	—	4 55	4 55	—
Nat Drug	—	14½	14½	—
Noranda	300	26¾	26¾	26¾
NS Light	—	19	19	—
Ogilvie	—	41	40	—
Ogilvie p	—	139½	138	—
Ont Steel	—	10½	10½	—
Pacific Pe	—	13¾	13¾	—
Page-Her	—	17	17	—
Penmans	25	36	36	36
Placer	—	23¾	23¾	—
Power Co	500	71	71	71
Price Br	210	34¾	34¾	34¾
Price B p	—	82½	82½	—
Que. N. Gas	—	425	420	—
Qu Nat Gas	25	52	52	52
Que. Pow.	—	28	28	—
Que Phone	—	38	38	—
Reed Albrt	—	6½	6½	—
Reitman's	—	10¾	10¾	—
Reitman's A	—	10	10	—
Rolland A	—	8½	8½	—
Rothms Ltd	—	6¾	6¾	—
Royal Bank	110	69¾	69¾	69¾
Royalite	—	14¼	14¼	—
Royalite pr	—	23¾	23½	—
St L Cem A	—	14	14	—
St L Crp Ap	—	110½	110½	—
Saladа Fds	—	9	8¾	—
Shawin A	—	23	23½	23½
Shawin A p	—	25	25	—
Shawin 4p	—	39	39	—
Shawin 4½p	25	42½	42½	42½
Sherbrt Leat	—	8¾	8¾	—
Sher. Will p	—	126	126	—
Sicard	—	7	7	—
Sicard Pr.	—	20½	20¼	—
Simpsons	—	25	25	—
Sogemines P	—	14½	14½	—
Southam	—	29	29	—
Std St Steel	—	8½	8½	—
Steel Can.	320	16	16	16
Steinbg A	—	17½	17½	—
Steinbg Pr	—	102	102	—
Texaco Can	—	45¼	45	—
Suptest Pr	—	98½	98½	—
Scott Lasal	—	8¾	8¾	—
T. D. Bank	—	56	56	—
T. Fin. A	385	12	11¾	12
Trc. Corp	—	7¾	7¾	—
TrC. Pipe	300	18	18	18
Trans. Oil	—	1 45	1 45	—
Turnbull	—	12¾	12¼	—
U. Steel Cp	—	4 60	4 60	—
Veadomatic	—	4 60	4 60	—
Walk G.W.	200	49¾	49½	49½
Webb & K	—	2 10	2 10	—
Westcoast	—	13	13	—
Wst. VTC	—	12¾	12¾	—
Weston "	—	14¼	14¼	—
Weston 'B'	—	18½	18¼	—
Weston 4½	—	94	94	—
Zeller's	—	31	31	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11.00
Ajax	—	17	17	17
Aiscope	—	25	25	—
Am. Beau				
Belle	—	8	8	8
Ameranium	—	3½	3½	—
Anacon	—	35	35	—
A. Molsdn	400	2.15	2.15	2.15
Anthonian	—	7½	7½	—
Arno	—	4	4	—
Atlas	10000	5	5	5
Atl. Telef	1000	2 30	2 30	2 30
Augustus	—	29	27	—
Auto Fab B	—	2 70	2 70	—
Alphia	—	$ 7½	7½	—
id "A"	—	$ 7½	7½	—
Bailey "SA	—	7 23	7 20	—
Baker Talc	—	10	9	—
Band-Ore	—	8	8	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Bateman	3000	5	5	5
Belle-Chasse	—	13	13	—
Blue Bon	—	$ 13¾	13½	13¾
B Bonnets w	—	400	400	—
Bornite	—	15	15	—
Black River	—	8	8	—
Bruneau	—	24	24	—
Cal-Ed	—	$ 23	23	—
Calumet	—	2½	2½	—
Cam. Chib	—	335	330	—
Can S. Pet	—	350	350	—
Can. Dev	—	365	365	—
C. Dredge	—	$ 7¼	7¼	—
Cdn Kodiak	300	53	53	53
C. North w	—	7	7	—
C. Power	—	$ 8⅞	8⅞	—
Catalask	—	5½	5½	—
Catanana	—	9½	9½	—
Canuba	—	2	2	—
Carbec	—	7	7	7
Cartier Q	1000	10½	10½	10½
Cassiar	—	$ 10¾	10¾	—
Catelli "A"	—	$ 29¾	29¾	—
Cent. Man	—	4½	4½	—
Chemalloy	—	90	88	—
Chib Coper	—	9½	9	—
Chipman	—	4½	4½	—
Cleveland C	—	4½	4½	—
C. Bellcken	—	10	10	—
C. C. Cad.	—	4½	4½	—
Cons N Pac	—	51	51	—
Cons. Pap	300	$ 36¼	36	36
C. Que Yell	—	3½	3½	—
Cop-Man.	—	10½	10½	—
Cop Rand	—	$110	109	—
Copperstrea	—	25	25	—
Cr M G Inc	—	12	12	—
Crusade	—	20	20	—
Dalfens Lt	—	20	20	—
Denault A	—	$ 14	14	—
Dolsan	—	6	6	—
Dome	—	$ 27⅛	27⅛	—
D Explorers	—	15	14	—
D. Leaseho	—	40	35	—
D Oilcloth	150	$ 21	20⅞	20⅞
Dr Welding	—	$ 8½	8½	—
Dumagami	—	30	30	—
Dumont	—	18	17	—
Cons Mo	—	20	20	—
Capital R	—	400	400	—
East Sull.	—	$175	175	—
Elder	—	104	104	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Fabi	—	$ 8	8	8
Fab	—	10	10	—
Fontana	—	4½	4½	—
For Power	—	300	300	—
Fort Reliance	—	17	17	—
Francoeur	—	23½	23½	—
Fundy	—	9	8½	—
Futurity	—	20	20	—
Fox Lake	1500	20	20	20
Gaspe Oil	—	3	3	—
Glaser	—	26	26	—
Glen Lake	500	190	190	190
Gold Age	—	16	16	—
Gui-Por. Ur	—	6	6	—
Helium	—	65	52	—
Hastings Min	—	100	100	—
Int Dredging	—	19	17	—
Inland Chem	—	230	230	—
Int Ceramic	—	7	7	—
Int Helium	—	208	200	—
Jubilee Ir	300	188	188	188
Keeley	—	60	59	—
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	—	215	215	—
Labr Acc	700	$ 6¾	6¾	6¾
Ladulboro	—	80	80	—
Lambert A	—	$ 16	16	—
Lamont A	—	$ 9	9	—
Langis Silv	—	39½	39½	—
Linsside	—	3	3	—
Lith Corp	—	8½	8½	—
Lowney	—	$ 20¼	20¼	—
Majortrans	—	8½	7½	—
Malartic	2000	121	120	120
Marchant	—	68	65	—
Massval	—	8	8	—
McIntyre	—	$ 39	39	—
Melchers 7%	25	5¼	5¼	5¼
Mercier Can	—	20	20	—
Merrill	—	63	63	—
Mid-Chib.	—	15	12	—
Min-Ore	—	9	9	—
Molsb	—	54	54	—
Monpre	—	24	22	—
Mt Plesnt	11200	170	166	170
M. R. Dair.	—	$ 6¼	6¼	—
M. R. Roce	—	$ 10	10	—
Mussens	—	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Nat. Aut. V.	—	165	160	—
Native Mnrl	—	12½	12½	—
N. Formq	—	4	4	—
Nfl l. Light	—	$ 66½	66½	—
N. Jack L.	—	9½	9½	—
Newrich	—	14	14	—
N.W. Amul.	—	10	10	—
N. Cooling	—	210	200	—
Nocana	—	4½	4½	—
N.A. Asbes.	—	5½	5½	—
N.A Rare M.	—	40	39	—
N.G. Pow.	—	$ 29	28	—
NQ P. Pr	—	$ 48	47	—
Northw. Ind	—	6¾	6¼	—
Opem. Exp.	—	13	12½	—
Opemiska	—	475	475	—
Patricia	—	37	37	—
Paudash	—	6	6	—
Paul. Serv.	—	$ 11½	9¾	—
Pennbec	—	7½	7½	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Place G&O	—	63	63	—
Porcupine	—	5	5	—
Pow. C 1P	—	$ 44½	44½	—
Pow. C 2Pr	—	$ 83	81	—
Peace Riv	—	140	140	—
Q Chib	100	12	12	12
Q. Cobalt	—	200	200	—
Que. Lab	—	5	5	—
Q. Lith.	—	245	245	—
Que. Oil	—	10½	9	—
Q. Smelt	—	10	10	—
Que Tel 51P	—	20	20	—
Red Crest	—	3½	3½	—
Ruby Foos	200	235	235	—
R. Foos wt	—	41	41	—
Silver	3500	53	53	52
St Law Colm	—	355	355	—
S. Law Divr	—	85	85	—
Sangamo	—	$ 9	8⅝	—
Satellite	—	17	16	—
Saurcon	—	24	24	—
Shoup Save	—	$ 5⅝	5⅝	—
Siscalta	—	42	40	—
Sobey's Strs	—	$ 12¾	13½	—
S. Dufault	—	7	7	—
S. Can pr stp	20	$100	100	100
Can Dev	—	60	365	—
Spart Air w	—	15	15	—
Sullivan	—	160	160	—
Suptest Ord	—	$ 18	18	—
Tache	500	10	10	10
Talisman	—	69	67	—
Tazin	—	7	7	—
Tib Expl	—	8	7½	—
Titan	—	4	4	—
Trans-Can C	—	$ 8¾	7¾	—
Trc Can Frzr	—	$275	275	—
U. Asbestos	—	400	400	—
U. Corp 'B'	—	21	21	—
U. Corp pr	45	$ 27½	27½	27½
U. Principal	—	40	40	—
U. Towns E	—	10¾	10¾	—
UA Obais	—	25	25	—
Val Mar	—	5¾	5¾	—
Vander-Hout	—	295	295	—
Vanguard	—	6	6	—
Viola	—	154	154	—
Virginia	—	3½	3½	—
West. Hel	1500	56	55	55
Weedon	—	4	4	—
Westburne	—	82	82	—
Westville	—	4	4	—
York Spec.	300	370	370	370

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾	1 avril	1963	99¾
4	15 dec	1963	99¾
3¾	1 sept.	1965	97½
4½	15 dec.	1966	99
2¾	15 juin	1968	90¼
5½	1 avril	1969	101¾
4¼	1 sept.	1972	93½
5½	1 oct.	1975	101¾
3¾	1 juin	1976	81
4½	1 sept	1983	91
3	Perpetuels		63½
CNR 5½	15 Dec.	1964	102¼
CNR 4½	1 avril	1967	97¼
CNR 4	1 feb.	1981	86
CNR 5¾	1 Jan.	1983	104
CNR 5	1 oct.	1987	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin 5½	1983	98½	99½
B.C. Electric 5¾	1980	91	93
BC Electric 3¾	1969	89	91
BC Electric 5¾	1977	97	99
B.C. P. S. 15 sep	1982	90	92
Man 5¾, 15 jan	1981	100½	101½
N.B. 3½, 15 sept.	1965	95	96
N.B. 5¼, 15 dec.	1986	94	95
Newf. 5, 15 fev.	1981	101	102
N.S. 5¼, 1 sept	1982	94¼	95¼
N.S. 3¼, 15 juin	1965	95	96
Ont. 3, 15 avril	1965	95	96
Ont. H 5¼, 15 nov	1983	98¼	99¼
Ont. H 4, 1 mars	1983	91	93
Ont. 5¼, 1 oct.	1983	98¼	99¼
Que. 4¾, 15 jan.	1977	92¾	93¾
Que 5¼, 1 août	1985	96¼	97
Que. 5½, 1 juin	1980	98½	99½
Que. 3¾, 1 fev.	1966	100	101
Que. H 2¾, 15 dec	1983	81	84
Que. Hy 5½, 1 no	1965	98	99
Sask. 3¼, 10 mars	1982	96	97

MUNICIPALITES

Cité Mt. 3, 1 nv.	1973	79	81
Cie Mt. 3½, 1 déc	1981	97	99
Cité Ott. 5½, 2 jl.	1980	96½	97½
M Tor 5½, 15 f.	1982	99	101
Cite Vc. 6, 15 jn.	1980	99	101

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P 4½	1966	99	101
Brazilian T 4½	1971	65	69
Can Delhi 5½	1973	91½	93½
Cdn Utilit. 5¾	1977	112	—
Can. Pet. 4	1978	84	87
Grevh Limes 5½	1976	144	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1973	102	104
Inland Cem. 4½	1976	89	—
In N Gas 5½	1977	93½	95½
Loblaw 4¾	1976	122	—
Pac. Pete 5	1977	105	109
Shaw W & P 5½	1972	99	101
Simpson's 5	1976	104	—
Simpson's 5½	1979	99	102
TCP Inc Note 5½	1987	137	142
Triad Oil 4¾	1971	86½	90½
Utd To El 6¾	1981	99	103
Westcoast 5½	1988	102	104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr. 5¼	1981	94½	97
Abitibi P & P 6¾	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	94½	—
Alum Can. 4½	1973	91½	—
BA Oil 5¾	1977	94	—
CB Alum 5¾	1980	90½	—
Can. Brew 5	1983	93	—
Can Chem 5¼	1971	95½	—
Can Cement 5¼	1976	95	—
CIL 5¾	1977	99	—
Cdn Oil 4, 1 juin	1976	88	90
CPR 3¾	1972	85½	87
CPR 5	1969	97	93½
Crédit Fon 5½	1974	93½	98
Dom. Stores 5½	1976	96	—
Dom. Textile 4	1966	94½	96
G.M. Accept 4¾	1969	92½	95
Imperial Oil, 3	1969	87½	90
Indust. Acce 5½	1978	98½	—
Loblaw Groc. 6	1977	100½	103
Massey Ferg 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1976	98½	—
Shell Oil 5¾	1977	97½	100
St. Law Corp 5	1978	93½	96
Simpson's 5¼	1973	93½	—
(a) Stanrock 5¾	1963	12½	15
Steinberg's 5¼	1973	96½	—

SERVICES PUBLICS

Ang Tel 6	1983	100	101
Avalon Tel 3½	1966	92	—
Bell Tel 3¾	1979	81	83
Bell Tel 5¾	1962	101	102
Bell Tel 6¼	1978	104½	105½
Bow. Power 3¾	1980	84	86
Braz Tract 4½	1970	74	—
BC Telephone 5¼	1983	94	96
Calgary Pow 3¼	1972	78½	—
Can Elect	1968	91	—
Can W Nat 5¾	1982	92	99
Consum. Gas 5¾	1977	98½	101
Consum Gas 5	1978	92½	94½
Est. Lt & Pw 4	1969	87	—
Gt Lt Pwr 5¾ W	1977	98	100
Inland Nat Gas 6	1962	100	102
Maritl. Elect	1973	82	—
Nfld L & P 4½	1974	87½	—
Nfld L & P 5½	1978	95½	—
N Ont N Gas 5¾	1982	96½	97½
N. Teleph. 6	1981	98	101
Power Corp 5½	1972	97½	98½
Que Nat Gas 5¾	1983	76	81
Quebec Tele 6	1977	100½	101½
Shaw W & P 3½	1970	87½	90½
Shaw W & P 4¾	1976	90	92
TCP 5.85	1987	97	98
Union Gas 5	1977	95	98

IMMEUBLES

Brant C R 6	1978	91	—
Eaton Real. 3½	1968	90	—
Eaton Real. 5	1978	90½	94
Lob. Leas. P 6	1983	98	99
Steinbg P 6	1982	98	101

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Approx. Prix	% Rend.
Abitibi	$2.00	$40	5.00
Algoma (xd)	1.40	41	3.41
Aluminium Corp.	.80	21	3.85
Asbestos	1.20	29	4.13
Atlas Steel (x)	1.25	74	3.67
Bell Tel.	2.20	47	4.68
B. A. Oil	1.00	30	3.33
B. C. Forest	.50	11	4.34
Cdn. Bronze	1.50	21	7.14
Bldg. Prod.	.90	24	3.75
C. & D Sugar	1.00	26	3.84
Can. Cement	1.00	25	4.00
Can. Iron	1.00	18	5.55
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.60	48	3.33
Cdn Brew	.36	9	4.00
Cdn. Bronze	1.50	19	7.89
Cdn. Celanese	1.20	31	3.87
C.I.L.	.50	12	4.16
Cdn. Oil x	.80	53	1.45
C.P.R.	1.50	21	7.14
Cdn. Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	.80	33	2.42
Crown Zell. A' (x)	1.00	21	4.76
Dist. Seag	1.20	41	2.92
Dom. Bridge	.90	18	5.00
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Fndry-S.	1.00	53	1.88
Dom. Glass	2.20	72	3.55
Dom. Oilcloth	1.20	22	5.45
D. Steel & C.	.40	8	5.00
Dom. Tar	.80	17	4.70
Dom. Text.	.80	16	5.00
Donohue	.90	20	4.50
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Dom. Stores	.24	12	2.00
Du Pont	.60	32	1.87
Falconbridge	1.00	45	2.22
Fam. Players	1.00	16	6.25
G. S. Wares	.40	10	4.00
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	25	4.80
Gat. Power	1.60	32	5.00
Gr. Lakes P.	.60	16	3.75
Imp. Oil	1.20	42	2.83
Imp. Tobacco	1.00	13	7.69
Int. Accept.	1.00	22	4.54
Int. Nickel	1.00	60	1.66
Int. Paper	1.05	26	4.03
Int. Util.	1.40	41	3.41
Labatt	.70	13	5.38
Laura Secord	.70	15	4.66
MacMillan Pwl	.60	19	3.15
Massey-Ferg.	.40	11	3.63
Molson "A"	.90	24	3.75
Molson "B"	.90	26	3.46
Montreal Loco.	1.00	11	9.09
Page-Hersey	.90	17	5.29
Penmans	1.80	36	5.00
Pow. Corp.	2.00	10	2.85
Price Bros.	2.00	34	5.88
Que Power	1.60	29	5.51
Que. Tel.	1.10	38	2.89
St. Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	.80	24	3.33
Simpsons	.80	25	3.20
Texaco	1.60	46	3.47
Union Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W.	1.60	48	3.33
Weston "B"	.30	18	1.67
Zeller's	1.40	32	4.37

BANQUES

Com. Imp.	1.80	56	3.21
Can. Nat.	1.80	65	2.76
Montreal	1.80	56	3.21
Nouvelle-Ecosse	2.20	66	3.33
Provinciale	1.20	43	2.78
Royale	2.20	70	3.14
Toronto-Dom.	1.90	57	3.33

MINES

Dome	.70	30	2.33
Hollinger	.60	20	3.00
Hudson Bay	3.00	51	5.88
Kerr-Addison	.80	9	8.88
Noranda	1.20	30	4.00

(x) Taux variable.

Les cours faiblissent à Montréal et Toronto

Après avoir remporté de forts gains hier, les banques enregistraient des pertes à l'ouverture de la Bourse de **MONTREAL** et de la Bourse canadienne ce matin.

La Banque royale perdait ½, à 69¾, et la Banque de Montréal ¼, à 57½.

Parmi les autres perdants se trouvaient Pacific Pete en baisse de ¼, à 13½, Canadian Breweries de ⅛, à 9¼, Price de ¼, à 34¾. International Nickel de ½, à 59 et Canadian Oil de ⅛, à 55⅛.

La compagnie Baie d'Hudson a gagné ⅜, à 10⅞, et B.A. Oil ⅛, à 29⅜.

Dans les mines, Glen Lake a baissé de quatre cents, à $1.90, et Mount Pleasant de deux cents, à $1.68.

* * *

La séance d'aujourd'hui à la bourse de **TORONTO** s'est ouverte à la baisse, alors que le virement tait modéré dans l'ensemble.

Dans le groupe des industrielles, BC Power, la Banque

avis de DÉCÈS

ALLARD (Antoinette) — A Montréal, le 24 octobre 1962 à l'âge de 78 ans, est décédée Dame veuve Arthur Allard, née Antoinette Ledoux, mère de la révérende soeur Paul-André, S.N.G.N. (Françoise), Sylvestre, Maurice et Andre. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins Enrg.
4545 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BEAUCHEMIN (Charles) — A Montréal, le 26 octobre 1962, à l'âge de 2 ans, 6 mois, est décédé enfant Charles Beauchemin, fils de Paul-T. Beauchemin, Ingénieur Professionnel et de Lise, Roy, 3770 Av. Vendome, Notre-Dame de Grâces. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Bouil. Décarie et
Av. Notre-Dame de Grâces
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâces, ou le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; tout don serait accepté pour la Société Canadienne du Cancer.

BELANGER (J. Eugène) — A Montréal, le 23 octobre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédé J. Eugène Bélanger, époux de feu Rosalia Normand, demeurant 2457 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Roméo) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 70 ans, est décédé Roméo Blain, ex-capitaine de pompier, époux en premières noces de Rose Poirier et en secondes noces de Eugénie Rochon, demeurant à 7015 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, ou le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Joseph) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 67 ans, 9 mois, est décédé M. Joseph Blouin, époux en 1ère noce de Blanche Richard et en 2e noce de Flore Chartrand, employé de la Maison Henry Morgan, demeurant à 2300 Boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBEAU (Louis-Richard) — A l'hôpital Reddy Memorial, mercredi le 24 octobre 1962, dans sa 93e année, est décédé Louis-Richard Bourbeau, époux d'Aurélie Versailles et père de Marie. La dépouille mortelle est exposée au salon
William Wray
2075 rue University
Service à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, samedi le 27 octobre à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

BRISEBOIS (Gilbert) — A Montréal, le 26 oct 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé Gilbert Brisebois époux de Louise Beaulieu. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac Ltee.
4340 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

CAMPEAU (Ozias) — A St-Lazare de Vaudreuil, le 26 octobre 1962, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Ozias Campeau, époux de Marie-Rose Ouimet, demeurant au village St-Lazare. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux,
St-Lazare,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBONNEAU (Paul) — Subitement, à Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Paul Carbonneau, employé de Jarry hydraulique, fils de feu Leopold Carbonneau et de feu Alice Léonard. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers
3517, boul. Lévesque, Chomedey
pour se rendre à l'église Notre-Dame Pontmain, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Wilfrid) — A Montréal, le 24 octobre 1962, est décédé Wilfrid Carignan, époux de Maria Beauchemin. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASCHETTO (Maria-Incoronata) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédée Maria-Incoronata Braccia, épouse de Antonio Caschetto, demeurant au 6361 Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. La dépouille mortelle est exposée au salon
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENTI (Johnny) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 73 ans est décédé Johnny Clementi, époux de feu Marie Lucci, demeurant au 6795 Molson. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Elias) — A Montréal, le 25 oct. 1962 à l'âge de 70 ans est décédé Elias Clermont époux de feu Albertine Cuillerrier, demeurant à 1452 Emard. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Coeur Immaculée de Marie ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Valleyfield lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Marie-Rose) — A Montréal le 24 octobre 1962 à l'âge de 42 ans est décédée Marie-Rose Cloutier, fille de Joseph Cloutier et d'Ovéline Lachance demeurant à 0752 rue Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Fetterly Enrg.
2035 rue Wellington
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Basile Legrand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

COURTEMANCHE (Suzanne) — A Montréal, le 23 octobre 1962, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Leo Courtemanche, née Suzanne Lestage, demeurant à 2104 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty
1926 rue Plessis
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Marguerite Marie où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Albina) — A Montréal, le 25 oct. 1962 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Hormisdas Couture, née Albina Janson, demeurant à 4229 rue St-Dominique. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
2140 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Marcel) — A Ville St-Michel, le 25 octobre 1962, à l'âge de 47 ans, est décédé Marcel Dagenais, épicier-boucher, et échevin de la Cité de St-Michel, époux de Gabrielle Benoit, père de Jean, Marcel, Jacques, Pierre, Lise et Francine, demeurant à 8172 Boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira
de l'Hôtel-de-Ville
de la Cité de St-Michel,
7501 Boul. Octogonal
pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne, ou le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'hôtel-de-Ville à 9 heures. Direction: Giroux et Fils Inc.

DALETA (Domethilde) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Domethilde Beauchamp, épouse en 1ères noces de Hormisdas Mailhot et en 2ères noces de Nicola Daleta, demeurant 6971 De Laroche. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
7030 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAWSON (Juliette) — A Jersey Channel Islands, le 24 octobre 1962, est décédée Juliette Wilson, épouse du colonel Rupert G. Dawson, et fille du sénateur et Mme J. M. Wilson, décédés.

DE GAGNE — Subitement, à Montréal, le 24 octobre 1962 à l'âge de 64 ans 6 mois est décédé M. Joseph De Gagné, époux de Rose Marchand, demeurant au 1189 Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée,
1575, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Marie-Elise) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Emilien Demers, née Marie-Elise Baheux, demeurant à 3942 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518, rue Rachel Est
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, ou le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Jean d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Marie-Anne) — St-Ignace-de-Stanbridge, le 24 octobre 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Charles Demers, née Marie-Anne Frenette, autrefois de Montréal, elle laisse dans le deuil sa fille Mme Marcel Rodier (Yvette). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Dion & Fils
rue Bedford
pour se rendre à l'église de St-Ignace ou le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Johnny) — A Hudson, Comté Vaudreuil, le 23 octobre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement Johnny Denis, époux de Elisabeth Mallette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils
à Hudson
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Lorenzo) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 49 ans est décédé Lorenzo Desjardins époux d'Annette Séguin, demeurant au 1697 Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 27. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie ou le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sons priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Thérèse) — A Verdun, le 25 octobre 1962 à l'âge de 32 ans est décédée Mme Fernand Dubois, née Thérèse Lauzon, demeurant à 20, 5e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes ou le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Joseph) — A Montréal, le 25 octobre 1962 à l'âge de 72 ans est décédé Joseph Duchesne, époux en 1ères noces de Maria Loiseau et en 2emes noces de Antoinette Boisclaire, demeurant à 2087 Maisonneuve. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty et Monty
1926 rue Plessis
à 8 hrs pour se rendre à l'église Sacré-Coeur ou le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1962, est décédée Mme Vincent Dupuis, née Yvonne Larose. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin (Snowdon) où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Ralliement à l'église. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Roméo) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roméo (Roma) Duquette, ancien boucher de la rue Marquette, époux de Fleurette Vincent. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 courant. Le coivoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAGUET (Eugénie) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Eugène Faguet, née Eugénie Gros-Louis, demeurant au 4436 rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Emile) — A St-Jérôme, le 23 octobre 1962, à l'âge de 60 ans est décédé Emile Fournier, époux de Fernande Chevrier, demeurant à Lesage. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers
470 rue Labelle
à 10 h. pour se rendre à l'église paroissiale de Lesage où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENIERE (Stella) — A Sherbrooke, le 24 octobre est décédée Stella Grondines, épouse de J.H. Freniere, demeurant à 4315 Avenue Melrose, appt 29. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâces
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Coaticook. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Mariette) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mariette Desmarteaux, épouse de Armand Gendron, mère de Nicole et Roger. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury Est
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetiere de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Valéria) — A Ville Jacques-Cartier, le 25 octobre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Arthur Gendron, née Valéria Mathieu, demeurant au 1583 Ste-Hélène, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde ou le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Roseline) — A Marieville, le 25 octobre 1962 est décédée Mlle Roseline Gingras, fille de Oza Gingras et de feu Alphonsine Fregeau, soeur de Anatole et du frère Claver et de Mme Emile Cadieux, de St-Jérôme et de Mme Narcisse Robillard, de Springfield, Mass. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast
4 rue St-Charles, Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Arthur) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 59 ans 2 mois, est décédé M. Arthur Girard, autrefois de Québec, employé retraité de Dupuis & Frères, époux de Marie-Louise Prevost, demeurant 2474 Fleury est et père de Paul-Emile, Maurice, Fernand et sa fille Rollande. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Angelina) — A St-Laurent, le 26 octobre 1962, à l'âge de 57 ans est décédée Angelina David, épouse de Léo Gosselin. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. R. Deslauriers
790 Boul. Ste-Croix
Avis des funérailles plus tard.

GOULET (Léda) — A Magog, le 24 octobre 1962, à l'âge de 46 ans est décédée Mlle Léda Goulet, fille de Adam Goulet et de Léonie Huppe, décédés. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Là dépouille mortelle est exposée aux salons Leroux à Magog
Le service sera célébré à 9 h. à Magog et de là au cimetière de St-Pierre de Broughton, comté de Beauce, lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUENETTE (Raoul) — A Montréal, le 23 oct. 1962 à l'âge de 59 ans est décédé Raoul Guenette, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Cécile Malo. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetiere de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement coin Beaubien et Christophe-Colomb à 10 hrs 45.

HAMEL (Louis-Philippe) — A Montréal, le 25 oct 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Louis-Philippe Hamel, époux de Rita Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Raphael où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Béatrice) — A Pte St-Charles, le 26 octobre 1962, à l'âge de 58 ans, est décédée Béatrice Pichette, épouse en 1ères noces d'Oliva Drouin et en 2emes noces de Joseph Hébert, demeurant à 2029 Favard, Pte St-Charles. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
3565 Boul. Lasalle
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-l'Evangéliste, ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUBINVILLE (Anna) — A Montréal, le 25 oct. 1962 à l'âge de 62 ans est décédée Mme veuve François Jubinville née Anna Bienvenue demeurant à 6710 D'Aragon. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Néré) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédé Néré Lavoie, ex-pompier de la cité de Montréal, époux de Rose Emard, demeurant à 2096 Baldwin. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Belair, entre Pie IX et
21ème Avenue
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au coin des rues Des Ormeaux et Dubuisson à 9 h. 15.

LEGER (John) — A Coteau-du-Lac, le 23 octobre 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. John Leger, époux en 1eres noces de Celina Danis et en 2emes noces de feu Emma Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Menard & Fils
Coteau-du-Lac
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetiere de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Lucien) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 24 octobre 1962, à l'âge de 27 ans, est décédé Lucien Lepage, fils de Joseph Lepage et d'Eugénie Lepage, demeurant à 82 Martin, Bas Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
74 boul. Labelle
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur ou le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Oscar) — A Montréal, le 23 octobre 1962 à l'âge de 90 ans est décédé Oscar Malo, époux de feu Lumina Gaudet, demeurant chez son fils, Romuald Malo, 2317 St-Donat. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétreaultville ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Robert) — A Montréal, le 25 oct. 1962 à l'âge de 2 ans, 6 mois est décédé Robert Michaud, fils de Gérard Michaud et de Pauline Gruffy. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 9 hrs 15 pour se rendre au sanctuaire St-Jude, Boul. d'Auteuil où la cérémonie sera célébrée à 9 hrs 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLAIR (Marie-Claire) — A Montréal, le 25 à l'âge de 39 ans est décédée Mme Rolland Millair née Marie-Claire Polychuck, demeurant au 2030 Joly. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750, rue Amherst
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSEAU (Gaston) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Gaston Mousseau, ingénieur stationnaire, époux de Jeannette Olivier, demeurant à 46 Highlands, Ville Lasalle, frere de Jacqueline (Mme Robert Heon), Gérard, du Dr Jean-Marie Mousseau, et de Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384, rue St-Denis
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hres 30 et delà au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MUDRY (Célina) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 95 ans est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Mudry née Célina Campeau, épouse en 1ères noces de Jules Désautels, demeurant à 5067 Garnier. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Chantal) — A Montréal, le 25 octobre 1962, à l'âge de 18 mois, est décédé Chantal Nadeau, enfant de Maurice Nadeau et de Thérèse Jutras, demeurant au 3526 Dezery. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltee
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église St-Emile où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, un don pour la société du coeur serait apprécié.

RICHER dit LAFLECHE — A Montréal, le 23 octobre 1962, à l'âge de 76 ans est décédée Mme Achille Richer dit Lafleche, née Alice Daigle. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Denis ou le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Bertha) — A Ville St-Pierre, le 24 octobre 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Oscar Roy, née Bertha Lavallee, autrefois de Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame à Lachine
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens ou le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERRE (Emery) — A Laprarie, le 24 octobre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emery Serre, époux de feu Corinne Dupuis. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223 rue St-Jacques, Laprairie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Nativité, ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Philippe, Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEMENS (Albert)—A Triviso, Italie, le 22 octobre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé Albert Themens, époux de feu Berthe Monette, demeurant au 7003 rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Cremazie Est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Arsène ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOCCACELLI (Ivaristo) — A Montréal, le 26 octobre 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ivaristo Toccacelli, époux de feu Zaria Rincini, père de Antonio et Edouard et de Mesdames Jeppino Damiani (Elda), Gino Carbonnelli (Edna) et Nick Pizzacala (Josephine). Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
23, Ave Laurier Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, ou le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Joseph) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Tremblay, époux en 1eres noces de Helene Gérard et en 2emes noces de Donalda Verrette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Rita) — A Jacques-Cartier, le 24 octobre 1962, à l'âge de 39 ans, est décédée Rita Laforest, épouse de Raymond Trépanier, demeurant à 90 Poincaré. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
1370, chemin Chambly, J.-C.
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur ou le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUCHON (Olive) — A Montréal, le 24 octobre 1962, à l'âge de 77 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Antoine Truchon née Olive Pigeon, demeurant à 4285 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518, rue Rachel Est.
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE M. GIOVANNI (JEAN) CLEMENTI



Nous apprenons le décès de M. Giovanni (Jean) Clementi, époux de feu Maria Lucci, décédé à Montréal, à l'âge de 73 ans.

Il laisse dans le deuil: ses filles, Mlles Amèle, Josephine, Ernestine et Mme Charles Laverdière (Annie), son gendre, M. Charles Laverdière; ses petits-enfants, Diane, Lina et Jean-Charles Laverdière, et autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 3198 est, rue Ontario. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. ●

Jules d'Acantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE



REQUIESCANT IN PACE...

NOVEMBRE mois du souvenir. Le mois des morts sera vite arrivé. Profitez de ce temps pour ériger sur la tombe de votre cher disparu, un monument Rock of Ages.

Nous en sommes le seul dépositaire à Montréal et les environs.

Nous avons aussi le plus grand choix de granits canadien, américain et européen dans les teintes de votre choix.

Plus de 400 modèles en montre

Todoro & Bigras LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404
situé en face du Cimetière de l'Est

ONU Faits et gestes

NATIONS - UNIES, N. Y. (AFP) — L'Ouganda a été admis hier comme 110e membre des Nations unies. L'assemblée générale a voté l'admission à l'unanimité.

Le représentant permanent du Luxembourg à l'ONU, M. Maurice Steinmetz, a informé hier le secrétaire général U Thant de l'intention de son gouvernement de souscrire pour $100,000 aux bons des Nations unies.

Nécrologie

M. JOSEPH DeGAGNE

M. Joseph DeGagné, époux de Rose Marchand, employé au port de Montréal, est décédé à l'âge de 64 ans.

La dépouille est exposée à 1575 est, rue Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu à 9 h., lundi, à l'église Ste-Brigide, rue Maisonneuve.

Outre son épouse, le défunt laisse deux fils, M. Normand DeGagné et M. Jacques DeGagné, attaché au service du secrétariat, à l'hôtel de ville; deux filles et deux gendres: MM. et Mmes Patrice Pépin (Jacqueline) et Bernard Lavoie (Denise); une bru: Mme N. DeGagné (Louisette Bisson); cinq frères: MM. Onésime, Alphonse, Elzéar, Camille et Louis DeGagné ainsi que six soeurs: Mme Blanche Demeules, Laura Perron, Thérèse Harvey, Marie-Ange Harvey, Germaine Bouchard et Marie-Anne Dufour.

Mme CAROLINE SHERRARD

OTTAWA — Mme Caroline Sherrard est décédée hier à l'âge de 101 ans. Elle était originaire de Bishop's Mills.

M. MASAYUKI TANI

TOKYO — M.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 26 octobre 1962 / saint Evariste, pape et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 11 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

Thant ouvre les négociations sur la crise cubaine

Khrouchtchev accepte la trêve; Kennedy est prêt à discuter, mais maintient le blocus

NATIONS UNIES. (PC, UPI) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a entrepris aujourd'hui des négociations avec les Etats-Unis, l'Union soviétique et Cuba, en vue d'arriver à un règlement pacifique de la crise mondiale provoquée par le blocus de Cuba.

Le secrétaire général rencontrait, en effet, aujourd'hui les délégués des trois pays, MM. Stevenson, Zorine et Garcia, en vue d'entretiens préliminaires à une conférence qui réunirait les quatre diplomates.

Les chefs des deux grandes puissances ont déjà répondu au message du secrétaire général de l'ONU. Le président Kennedy s'est déclaré prêt à négocier, tout en insistant sur sa détermination de maintenir le blocus tant que les bases de lancement de fusées à Cuba n'auront pas été démantelées.

Le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, a pour sa part accepté de se rendre à l'invitation de M. Thant et de suspendre volontairement l'envoi d'armes à Cuba pour une période de deux à trois semaines.

Par ailleurs, souligne-t-on dans les milieux américains, la réponse du président Kennedy à U Thant et les instructions données à M. Stevenson de se tenir à la disposition du secrétaire général ne modifient en rien la politique américaine de quarantaine et d'interdiction.

En effet, M. Thant n'a pu obtenir la promesse que le blocus de Cuba serait levé durant les négociations.

M. Thant verrait donc sa tâche singulièrement rétrécie : en fait, il ne lui appartiendrait que de déterminer s'il est possible de trouver une formule qui garantirait pleinement le respect du statu quo, c'est-à-dire qui empêcherait tout nouveau renforcement militaire de Cuba.

L'existence de garanties, dit-on dans les milieux américains de l'ONU, est jugée absolument indispensable par les Etats-Unis en vue des actes récents des Soviets et de Cuba qui ont démontré d'une manière éclatante le fait qu'on ne peut pas faire foi à un accord avec l'URSS sans vérification et garanties adéquates.

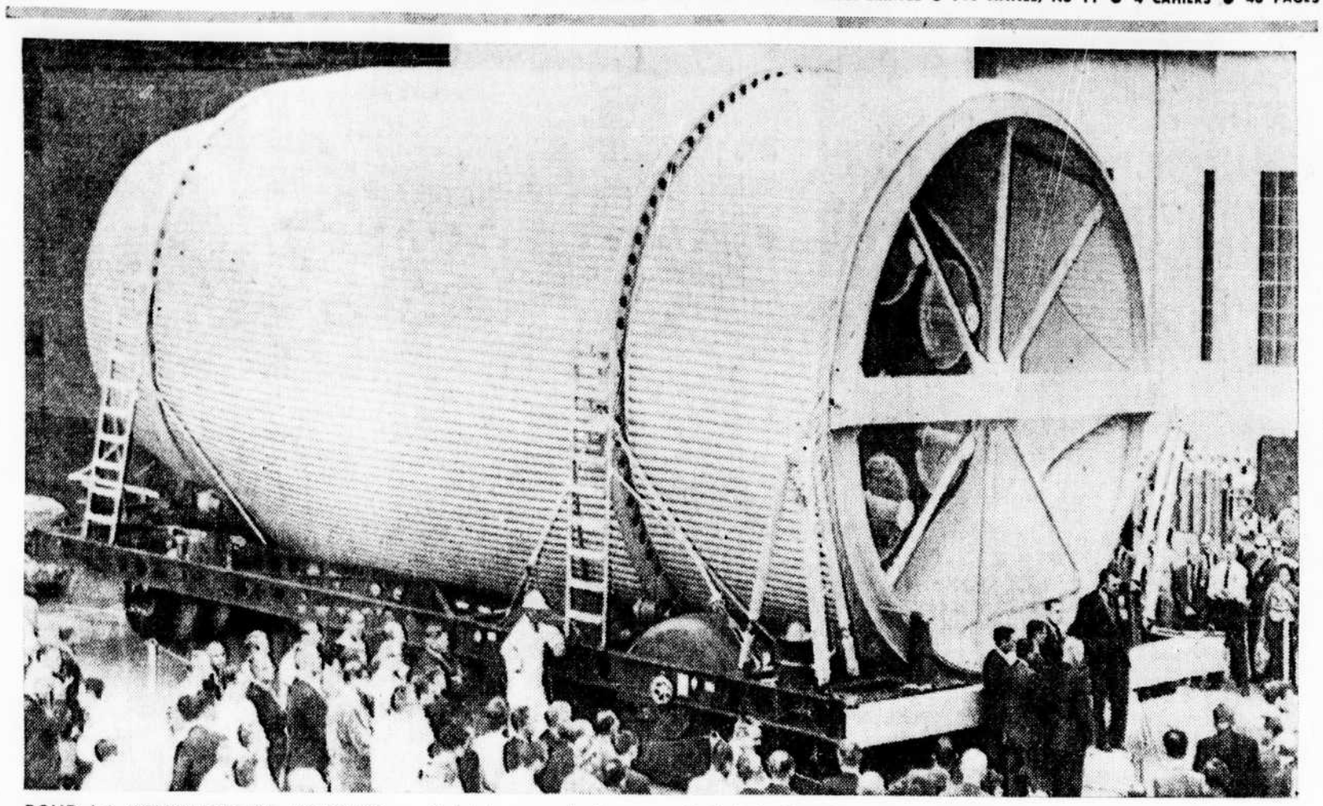
Par ailleurs, la venue de M. Khrouchtchev aux Nations unies est du domaine des probabilités maintenant que la crise cubaine a pris cette tournure. Le leader soviétique chercherait à rencontrer le président Kennedy et aussi le premier ministre Macmillan si ce dernier jugeait bon de faire le voyage, lui aussi.

Evacuation de populations en Russie

WASHINGTON (par M.P. Dean) — On vient d'apprendre dans la capitale américaine qu'en plus d'interdire ses frontières à tous les voyageurs étrangers et de restreindre rigoureusement les déplacements du personnel diplomatique accrédité à Moscou, l'U.R.S.S. procède sur son territoire à des évacuations de populations.

Le gouvernement américain, qui a rappelé dans la capitale son délégué à l'O.N.U. M. Adlai Stevenson, étudie actuellement la signification de ces mesures et tente de déterminer s'il s'agit d'un bluff soviétique ou du préambule à une attaque contre les Etats-Unis. On semble croire qu'il s'agit plutôt d'un bluff.

Quelle que soit l'explication retenue, on considère presque inévitable que la tension internationale, qui avait diminué depuis deux jours, reprenne de plus belle à la suite de ces mesures.



POUR LA CONQUETE DE L'ESPACE — Voici le second étage d'une fusée Saturn quittant l'usine Douglas, de Santa Monica, Californie, pour le terrain d'essai de Huntsville, Alabama. Il groupe 6 moteurs exerçant chacun 15,000 livres de poussée; il mesure 18 pieds et demi de diamètre sur 41 de longueur. Il est destiné à fonctionner en liaison avec le premier étage de la fusée porteuse C-1 du satellite Saturn, donc à mettre en orbite assez proche de la terre une charge utile de 10 tonnes. Les essais de Huntsville doivent durer six mois. L'usine Douglas aura construit dix groupes de moteurs S-IV.

Cuba poursuit l'installation de ses bases militaires

Le deuxième navire intercepté par les E.-U. ne portait pas d'armes offensives

(D'après UPI, AFP, PA) — cargo "Maruela", battant pavillon libanais et affrété par l'URSS, a été intercepté aujourd'hui par des unités de la flotte américaine. Des équipes de visite ont été envoyées à bord et, après inspection, le cargo a été autorisé à poursuivre sa route vers La Havane. Le détachement naval américain qui est monté à bord a regagné les contre-torpilleurs "Joseph P. Kennedy Jr." et "Pierce" après avoir constaté que tous les documents du navire étaient en ordre. Par ailleurs, une copie du manifeste a été remise au détachement américain.

Le chargement du "Maruela", un ancien "Liberty Ship", se compose de soufre, de papier d'imprimerie et de pièces pour camions et garages.

Le porte-parole du Pentagone, qui a donné ces précisions, a réitéré que l'arraisonnement du "Maruela" constitue la seconde interception effectuée par la Marine américaine dans le cadre de la quarantaine imposée par le président des Etats-Unis.

Invité par plusieurs correspondants à donner des précisions sur les autres navires contrôlés ou affrétés par le bloc soviétique faisant mouvement vers Cuba, le porte-parole s'est référé à ses déclarations antérieures sans apporter de nouveaux détails. Il a dit notamment que le chiffre de 25 navires soviétiques cité par le secrétaire à la Défense Robert McNamara au début de la quarantaine américaine ne devait pas être considéré comme un "nombre fixe". On sait que dans la journée d'hier le département de la Défense a fait savoir que douze cargos soviétiques au moins avaient rebroussé chemin.

Par ailleurs, un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que des "mesures additionnelles" seraient justifiées si les préparations militaires offensives à Cuba se poursuivaient.

M. Lincoln White, attaché de presse du secrétariat d'Etat, répondait alors à une question relative à l'invasion de Cuba. Il a précisé que les mesures de quarantaine américaines contre les armes offensives visent à empêcher l'établissement de bases de fusées à long rayon à Cuba.

M. White a refusé de faire la moindre spéculation quant à la question de savoir quelles mesures précises seraient envisagées par les Etats-Unis. Toutefois, on apprend de source généralement bien informée que les travaux d'aménagement des bases de fusées se poursuivraient à Cuba. En effet, il semble que la surveillance exercée par les autorités américaines sur Cuba révèle que ces travaux d'aménagement n'auraient pas été arrêtés.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat a dit : "Je voudrais attirer l'attention sur cette partie du discours du président Kennedy où il déclare que 'si ces preparations militaires offensives se poursuivaient, des mesures additionnelles seraient alors mises en application.'"

Les milieux de la Maison Blanche ont déclaré par ailleurs que les événements des dernières 24 heures n'indiquent nullement que la crise ait été atténuée, malgré l'optimisme d'une certaine partie de la presse européenne.

D'autre part, certains experts militaires britanniques seraient enclins à douter que les photos américaines d'installations de rampes de lancement à Cuba soient une "preuve positive" de la présence dans ce pays de fusées stratégiques. Le chroniqueur militaire du journal "The Times", de Londres, écrit aujourd'hui que les experts du ministère britannique de l'Air sont convaincus de l'authenticité de ces photos, mais que d'au-

Voir NAVIRE en p. 2

L'Inde proclame l'état d'urgence

NOUVELLE-DELHI. (Reuter) — L'état d'urgence a été proclamé officiellement, aujourd'hui, en Inde et un comité ministériel de six membres a été constitué en vue de coordonner les efforts du pays dans sa lutte contre l'invasion chinoise. Ce comité spécial est considéré par certains observateurs politiques comme un "cabinet de guerre".

Radio-Delhi a par ailleurs annoncé que le gouvernement avait pris les décisions suivantes pour faire face à la situation critique à la frontière tibétaine: la date de la rentrée des Chambres a été devancée de 10 jours et la session reprendra le 8 novembre; la garde nationale sera renforcée dans tous les Etats et une grande campagne d'épargne sera lancée à travers tout le pays.

Par ailleurs, le parti socialiste indien a réclamé la rupture des liens diplomatiques avec la Chine et trois leaders du parti de droite Swatantra ont réclamé le renvoi du ministre de la Défense, M. Krishna Menon.

Tous les partis d'opposition, y compris le parti communiste, ont condamné le gouvernement de Pékin et accordé leur plein appui au premier ministre Nehru. Les chefs communistes ont déclaré que l'invasion chinoise "allait à l'encontre du principe de coexistence accepté par le communisme international".

Résistance indienne

Pendant ce temps, les troupes indiennes, qui avaient été repoussées hier de la ville frontalière de Tawang, ont résisté, aujourd'hui, à deux attaques des troupes communistes à Walong, près de la frontière de la Birmanie.

La capture de Tawang, centre administratif de la région, a donné aux Chinois le contrôle de la vallée du fleuve Namyang qui coule du Bhutan jusque dans les plaines indiennes. On croit que les troupes chinoises feront une pause après cette victoire et se regrouperont tout en faisant à l'Inde de nouvelles propositions de négociations.

A l'Ouest, au Ladakh, les troupes chinoises se seraient emparées d'un poste frontalier dans la région de Galwan, mais ont été repoussées d'un autre poste situé près de l'aéroport de Chushul.

Réussite du 6e essai-H à haute altitude des Etats-Unis

HONOLULU. (PA, AFP) — Les Etats-Unis ont procédé, la nuit dernière, à leur sixième essai nucléaire à haute altitude dans le Pacifique, au-dessus de l'île Johnson. L'essai a été cette fois couronné de succès et a produit un éclair qui a illuminé un bref instant le ciel d'Honolulu, à quelque 1,000 milles du lieu de l'explosion. L'explosion était d'une puissance d'un million de tonnes de TNT.

Le Commandement stratégique de l'air des Etats-Unis a par ailleurs lancé aujourd'hui avec succès, de la base Vandenberg, une fusée Atlas-D. Ce dernier lancement a été décrit comme un "exercice de routine".

K voulait pousser les USA à attaquer Cuba

par **M. P. DEAN**

(exclusif à LA PRESSE)

WASHINGTON — Qu'est-ce qu'il va se passer maintenant à la suite du blocus américain de Cuba? Pas de guerre mondiale (pour le moment tout au moins) parce que les forces de représailles des Etats-Unis sont en état d'alerte continuelle et que Khrouchtchef ne risquera certainement pas l'anéantissement de son pays dans une guerre mondiale contre les Etats-Unis.

Mais est-ce que l'équilibre mondial sera bouleversé? Est-ce que la Turquie est en danger? Est-ce que Berlin est en danger? Est-ce qu'il peut y avoir une levée négociée du blocus ou est-ce que les Etats-Unis seront forcés de toute façon d'attaquer Cuba et est-ce qu'une telle attaque accentuerait les dangers de guerre?

Pour répondre à ces questions, il faut réexaminer brièvement les raisons pour lesquelles Khrouchtchev a installé des fusées nucléaires à Cuba et les raisons pour lesquelles Kennedy a choisi le blocus.

LE JEU DE KHROUCHTCHEV

Khrouchtchev savait que les Américains s'apercevraient que des fusées nucléaires russes avaient été installées à Cuba. Si Washington ne réagissait pas, Khrouchtchev obtenait une nouvelle base d'où il pourrait éliminer 90 pour cent de la force de frappe américaine, s'il se décidait de lancer une attaque imprévue.

Si les Américains ne réagissaient pas et permettaient à Khrouchtchev de compléter l'installation d'une grande base de fusées offensives, Khrouchtchev aurait pu conclure qu'il n'aurait rien à craindre s'il tâchait d'éliminer Berlin.

La majorité des conseillers de Kennedy sont d'avis que Khrouchtchev voulait surtout mettre le courage et la détermination des Américains à l'épreuve, pour voir s'il pouvait se permettre une attaque contre Berlin. Une minorité des conseillers du président préfèrent une autre explication et je crois qu'ils ont raison :

Cette minorité croit que Khrouchtchev voulait provoquer les Etats-Unis et forcer Kennedy à attaquer Cuba. Si Kennedy ne réagissait pas, Khrouchtchev aurait sa base nucléaire et l'équilibre de la terreur serait bouleversé. Si Washington réagissait, comme il l'a fait, Khrouchtchev forçait Kennedy à jouer le rôle de l'agresseur, à jouer le rôle du Goliath.

Khrouchtchev sait que la diplomatie mondiale sera mobilisée pour éviter la guerre. Et quand la diplomatie mondiale entreprend le processus de médiation, quand l'ONU joue le rôle de l'arbitre, il est inévitable qu'on demande aux Etats-Unis de faire certaines concessions pour convaincre les Russes et les Cubains de démanteler leurs fusées.

TROC CUBA-TURQUIE ?

Déjà on est en train de dire aux Américains de faire un troc — démanteler la base américaine en Turquie si la Russie démantèle sa base à Cuba; neutraliser Berlin. Le Brésil recommande la dénucléarisation de l'Afrique et de l'Amérique latine. Les Afro-Asiatiques parlent de l'abolition de toutes les bases sur le périmètre des deux géants. En d'autres mots, toute proposition (surtout le troc Turquie-Cuba, la neutralisation de Berlin et l'élimination des bases) donnerait à la Russie quelque avantage qu'elle n'a pas maintenant.

Est-ce qu'il y a parmi ces propositions quelques-unes que les E.-U. pourraient accepter? Ils accepteraient la dénucléarisation de l'Amérique latine et de l'Afrique mais sous inspection efficace et internationale à Cuba comme ailleurs. La Maison Blanche ne croit pas que Khrouchtchev aurait intérêt à accepter cette proposition; il perdrait Cuba sans rien gagner en échange. L'abolition de toute base (surtout de celles du Japon) est inacceptable aux Etats-Unis.

Le troc Turquie-Cuba serait acceptable aux Etats-Unis parce que la base américaine en Turquie n'est pas considérée comme efficace; son établissement fut une erreur; la base ne survivrait pas à une attaque russe et elle ne vaut par conséquent pas grand'chose. Mais les Etats-Unis demanderaient que la chose ne soit pas présentée comme un troc et qu'il y ait à Cuba et en Turquie un réseau infaillible d'inspection. Pour la Russie, qui refuse toute inspection, ceci serait un précédent fâcheux.

A Berlin, il n'y a pas d'accord possible. La seule façon de changer le statu quo serait le "désengagement", le retrait de part et d'autre des troupes occidentales et communistes et la création en Europe centrale d'une zone neutralisée.

Voir K VOULAIT POUSSER LES USA en page 2

M. Green à l'ONU

OTTAWA. (PC-UPI) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a aujourd'hui informé les Communes qu'il passe la fin de semaine à New-York, à cause des consultations de l'ONU au sujet de la crise cubaine. Il exprime d'autre part l'espoir que les entretiens des représentants des Etats concernés avec le secrétaire général intérimaire de l'ONU, M. U Thant, aboutissent à un résultat : le gouvernement canadien "est très content" que les intéressés y aient consenti.

M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, a demandé au ministre si le gouvernement canadien appuie la résolution de 30 autres membres de l'ONU portant arrêt des essais nucléaires le 1er janvier prochain. M. Green répond que le texte reste à l'étude, mais que la crise cubaine empêche la commission

Voir M. GREEN en p. 2

Truman critique Dief

INDEPENDENCE, Mo. (PA) — L'ancien président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a critiqué hier l'attitude que le Canada a adoptée face à la crise cubaine.

Il a notamment déclaré que le premier ministre Diefenbaker a refusé d'associer le Canada à l'appui quasi-unanime accordé par les pays occidentaux au blocus de Cuba.

"Nous les avons appuyés au cours de crises antérieures, a-t-il dit des Canadiens, ils devraient faire de même maintenant".

Le premier ministre Diefenbaker avait déclaré hier aux Communes que le Canada a l'intentiton d'appuyer les Etats-Unis et ses autres alliés dans la crise cubaine. Il avait auparavant signalé que son gouvernement a décidé de prendre toutes les mesures possibles, afin que l'espace aérien canadien ne soit pas utilisé pour le transport d'armements vers les bases soviétiques de Cuba.

Au cours de sa conférence de presse, M. Truman a précisé que "les pays d'Amérique latine ont pris position pour les Etats-Unis... Cela m'incite à trouver l'attitude du Canada insuffisante".

M. Trumaa a par ailleurs exprimé sa méfiance vis-à-vis les conférences au sommet. "Je ne crois pas à ces rencontres, a-t-il dit, j'ai participé à deux d'entre elles et elles n'ont donné aucun résultat".

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Une heureuse suggestion

Il y a de ces mesures, vitales à la bonne marche des affaires publiques, et essentielles à la protection des payeurs de taxes.

Au programme de l'Union nationale on propose la permanence de deux comités bipartites dont la formation par un gouvernement au pouvoir serait certainement grandement à désirer.

Le premier, le Comité des comptes publics, formé d'un certain nombre de députés du gouvernement et de l'opposition, offrirait l'occasion, tous les ans, de faire venir des témoins et de produire tout document nécessaire ou utile à l'étude des dépenses du gouvernement provincial, l'année précédente.

Les règlements de la Chambre prévoient la formation d'un tel comité à chaque session. Il est en effet régulièrement nommé, mais il ne siège jamais. En réalité, il n'a pas

voir LA DEMOCRATIE, page 2

Programmes des partis municipaux page 22

Scandale immobilier en Floride: une escroquerie de $100 millions

KANSAS CITY. (PA) — Quatre dirigeants de la National Association of Better Business Bureaus (organismes fondés pour combattre la fraude et l'escroquerie; il existe un Better Business Bureau), ont profité hier d'un congrès régional de l'association pour alerter le public au sujet d'un scandale immobilier qui se déroule dans le sud-ouest de la Floride et qui, selon eux, coûtera plus de $100 millions aux victimes.

Voici les noms de ces dirigeants : MM. Victor H. Nyborg, Rye, New-York, président de l'association; Lowell P. Nicholas, gérant du bureau de Des Moines, Iowa; Kenneth Barnard, président du bureau de Chicago; Joe B. Birkhead, directeur du bureau de Kansas City.

M. Barnard expose qu'aucun scandale de grandeur comparable n'a surgi récemment. "Les spéculations immobilières floridiennes des années 1920 tombent dans l'insignifiance quand on les compare à celles d'aujourd'hui. Quand le scandale éclatera, comme c'est certain, des milliers de gens feront le diable."

Les victimes

Les escrocs que vise M. Barnard vendent des terrains de valeur douteuse, difficiles d'accès, à des acheteurs peu fortunés, qui n'ont pas vu la marchandise, cherchent la terre pour s'y retirer ou comme placement. Il s'agit ordinairement de ventes à tempérament. M. Nyborg ajoute : "Les victimes de cette escroquerie seront les retraités. Beaucoup y ont déjà anéanti leurs épargnes. Généralement ils ne sont pas assez riches pour voyager et vérifier le terrain qu'ils achètent. S'ils le voyaient, ils n'en voudraient pas".

De son côté M. Nicholas déclare : "Il faudrait avoir 25 ans et un caractère de défricheur pour s'installer sur certaines de ces terres."

Ces messieurs citent quelques exemples d'abus de confiance. Le vendeur annonce que le terrain est pourvu de tous les services publics, alors qu'en fait il s'agit d'un désert balayé par le vent, sans aucune commodité. Un autre terrain est inondé la moitié de l'année.

Au Texas, on a vendu un morceau de côte immergé à six pouces; un domaine à peu près inaccessible au sommet d'une montagne près d'El Paso.

Prières pour la paix aux Etats-Unis

CITE du VATICAN. (AFP) — Les cardinaux et évêques des Etats-Unis, présents à Rome à l'occasion du Concile, ont adressé un bref message aux catholiques de leur nation pour leur demander "de consacrer le dimanche prochain, fête du Christ-Roi, à des prières pour obtenir la bénédiction de Dieu pour le président et son gouvernement".

"Nous demandons", poursuit le message, "aux catholiques des Etats-Unis d'implorer la divine Providence afin que soit préservée la paix dans la liberté et la justice".

Le message porte la signature des cardinaux Spellman, MacIntyre, Cushing, Meyer, Ritter et celle de Mgr O'Boyle, archevêque de Washington.

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 36
Comiques / 37
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 44, 45
Horoscope / 24
Les patrons / 29
Les Tribunaux / 10
Loisirs et récréation / 20
Mots croisés / 13
Radio et Télévision / 46
Spectacles et Concerts / 12
Sports / 40 à 43
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 9

LA MÉTÉO

CIEL VARIABLE, FROID.
MIN.: 30 MAX.: 35

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Accusations de fraude de $85,230

Mandats contre deux employés de la Voirie

QUEBEC. (PC) — Le procureur-général, M. Georges-Emile Lapalme, a annoncé à Québec, que des mandats d'amener avaient été émis par un juge de Trois-Rivières contre deux employés du ministère de la Voirie.

Il a précisé que la Sûreté provinciale avait appréhendé M. Georges Masson, employé de la Voirie dans le comté de Maskinongé et qu'elle recherchait M. Viateur Grimard, chef des cantonniers dans le même comté. M. Grimard a quitté sa résidence pour un lieu inconnu.

Les deux hommes sont accusés d'avoir, entre le 1er janvier 1955 et le 21 juin 1960, fraudé le Trésor provincial d'une somme globale de $85,230 au moyen de listes de paie frauduleuses.

Deux cents personnes du comté sont présentement interrogées par la Sûreté provinciale en marge de cette fraude.

M Lapalme a déclaré qu'on engageait des personnes, en les faisant travailler un certain temps, les remerciant ensuite, en laissant leurs noms sur la liste de paye de la Voirie pendant assez longtemps.

Toutes les personnes ainsi engagées devaient travailler 60 heures par semaine à raison de $3 l'heure.



Emilien Lafrance (Lacordaire): "Quand Danny Boy parle de boisson, il sait ce qu'il dit!"

$55,000,000 pour les écoles spécialisées

Le gouvernement provincial consacrera $55,000,000 à la construction d'écoles techniques et commerciales au cours des trois prochaines années, a annoncé hier le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie. S'adressant aux étudiants de l'Université Sir George Williams, M. Gérin-Lajoie a dit que le problème de l'enseignement technique et professionnel était une des préoccupations majeures du gouvernement, et que "personne ne devrait quitter l'école sans un entrainement professionnel quelconque".

Le ministre a également annoncé une hausse prochaine des salaires des professeurs d'écoles techniques et professionnelles et la construction d'une école normale pour former des professeurs d'écoles techniques.

En réponse à une question, il a affirmé que le gouvernement ne faisait pas de discrimination à l'endroit des universités, qu'il considère comme aussi importantes pour l'avenir de la province que l'enseignement secondaire. Il s'en est pris à M. Daniel Johnson, qui aurait déclaré que le gouvernement ne devrait pas dépenser trop pour les universités, mais plutôt concentrer ses efforts aux niveaux inférieurs de l'enseignement.

M. Gérin-Lajoie a dit que la nationalisation de l'électricité, loin de détruire l'entreprise privée, allait justement permettre à cette dernière de s'étendre partout dans la province.



UN MORT ET UN BLESSE LORS D'UN INCENDIE — M. Eugène Daunais, âgé de 52 ans, a perdu la vie peu après 2 h. ce matin alors que M. R. Cloutier, âgé de 24 ans et domicilié au numéro 1019 St-Denis, a été asphyxié et conduit à l'hôpital St-Luc à la suite d'un incendie qui s'est déclaré au café Monarch situé au numero 162 de la rue Ste-Catherine est. L'incendie a nécessité la présence d'une cinquantaine de pompiers de quatre casernes sous la direction conjointe du chef de division A. Letendre et du chef de district Lucien Bouchard. Les pompiers n'ont mis que 45 minutes pour circonscrire l'incendie, lequel s'était déclaré vers 2 h.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Fonds de stabilisation

Le Canada devrait combler son déficit d'un milliard de dollars d'ici janvier

-- Dr Seymour Harris

par Gilles PRATTE

Le Canada se remet magnifiquement de la crise qui a provoqué la dévaluation de son dollar, et devrait avoir comblé d'ici la fin de l'année son déficit d'un milliard de dollars au fonds de stabilisation.

C'est un économiste américain, professeur à l'université Harvard, conseiller du gouvernement Kennedy, qui tenait ces réjouissants propos au Redpath Hall de l'université McGill, dans le cadre d'une série de conférences sur les affaires internationales.

Le Dr Seymour Harris a également souligné que la majorité des économistes américains seraient d'accord avec une forme de dévaluation du dollar américain pour stabiliser l'économie du pays, en fonction du Marché commun européen.

Mais le gouvernement américain n'est pas du tout de cet avis, et là-dessus, le Dr Harris se range du côté de Kennedy plutôt que de celui de ses confreres, estimant, entre autres raisons, qu'une dévaluation du dollar serait une atteinte au prestige des USA.

Le conférencier a cependant remarqué qu'une dévaluation du dollar américain pourrait peut-être stimuler les échanges commerciaux avec les pays du Marché commun, l'Allemagne pouvant obtenir davantage pour ses marks, le France pour ses francs, l'Italie, pour ses lires...

Mais avant d'en arriver à la dévaluation, le Dr Harris espère que d'autres solutions pourront être trouvées.

Il a aussi remarqué, avec un petit ton de regret, que les Américains ont beaucoup trop tendance à acheter ce qui vient d'Europe au lieu de ce qui est "made in USA".

Comme preuve, il a mentionné l'enthousiasme des Américains pour les voyages en Europe, mentionnant qu'ils aiment s'entourer de choses étrangeres, de paysages étrangers, de cultures étrangères.

Le gouvernement a décidé de répondre du tac au tac, et tente par tous les moyens d'attirer aux USA les touristes européens.

Au Canadien Pacifique

Les négociations entrent dans la phase critique

Les pourparlers qui se poursuivent depuis cinq jours entre le Canadien Pacifique et la Fraternité des agents de train (CTC) sont entrés aujourd'hui dans une phase critique.

Les négociations continues présidées par le médiateur fédéral, M. William Dickie, ont réussi à éliminer de nombreux points du litige, et M. Dickie se déclarait hier soir satisfait de la marche des pourparlers Mais on est arrivé aujourd'hui au noeud des débats, et c'est de leur issue que dépend la grève prévue pour lundi. Si les négociations, qui ont repris à 10 h. 30 ce matin, n'aboutissent pas à une entente, les 6,000 agents de train du CP cesseront alors de travailler. La compagnie a déjà commencé à se préparer à la grève éventuelle, en avertissant ses 60,000 employés qu'ils seront à leur tour mis à pied, et mercredi dernier, en prévenant ses passagers de ce que si la grève éclate, ils devront se servir d'un autre moyen de transport. D'ici 24 heures, le CP doit ordonner à ses préposés aux expéditions de refuser des marchandises puisqu'ils n'en pourront garantir la livraison . . . l'ordre ne sera évidemment donné que si la grève n'est pas évitée par la négociation.

Si la greve a lieu, le service du CP sera interrompu sur les 17,000 milles de voies.

M. Dickie a été désigné comme médiateur il y a une semaine par le ministre fédéral du Travail, après que les pourparlers entre les deux parties eurent échoué une seconde fois en sept jours. Au cours des deux derniers jours des négociations, M. Dickie s'est longuement entretenu avec les dirigeants des deux groupes ainsi qu'avec les deux équipes de négociateurs. Il lui semble que l'attitude des deux parties en cause est plus encourageante depuis quelques jours.

Le litige porte sur les règlements de travail. Les agents du PC gagnent en moyenne de $4,600, à $7,000 par année, et les deux parties ont apparemment convenu d'une hausse de salaire de huit p. 100.

Les Six proposent à la G.-B. un plan d'intégration très précis

BRUXELLES. (AFP) — La douzième session ministérielle des négociations sur l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun s'est ouverte hier après-midi au ministère belge des Affaires étrangères, à Bruxelles, sous la présidence de M. van Houten, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas.

La réunion d'hier a été entièrement consacrée aux problèmes de l'intégration de l'agriculture des Iles britanniques dans la politique agricole commune européenne. La session se poursuit aujourd'hui. Elle se continuera probablement demain.

M. Edward Heath, lord du sceau privé et chef de la délégation britannique, est assisté de M. Christopher Soames, ministre de l'Agriculture et gendre de sir Winston Churchill.

Au nom des Six, M. van Houten a présenté à la délégation britannique le plan préparé par les ministres des pays du Marché commun pour faciliter l'adaptation de l'agriculture des Iles britanniques à la politique agricole commune pendant la période transitoire.

Les ministres des Six avaient arrêté ce plan, hier matin, au cours d'une réunion préparatoire.

Le plan des continentaux prévoit :

1) la fin immédiate, dès l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, des subventions à la production dans l'agriculture britannique;

2) leur remplacement par une subvention dégressive à la consommation;

3) l'application de ce plan à tous les produits agricoles britanniques pendant la période transitoire;

4) la suppression de ces mesures de transition au plus tard le 1er janvier 1970, date à laquelle prend fin la période transitoire du Marché commun.

L'ingéniosité de ce plan a été soulignée par plusieurs ministres des Six ainsi que par M. Sicco Mansholt, vice-président de la commission exécutive du Marché commun et expert en agriculture.

En effet, le producteur britannique verra le prix d'achat de ses produits relevé sensiblement dès la première année de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

D'autre part, le relèvement du prix des produits agricoles pour les consommateurs pourra être amorti et ne dépassera pas 4 à 5%. De la sorte, les dépenses du budget britanniques pour les subventions à la consommation seront inférieures à celles faites jusqu'à présent pour les subventions à la production.

Autre avantage : Si, pour une raison ou un une autre, le prix des produits agricoles tombait en Grande-Bretagne au-dessous du prix moyen fixé par le Marché commun, la commission exécutive de la CEE interviendrait sur le marché britannique à l'aide de fonds communautaires pour garantir aux producteurs britanniques la vente de leurs produits aux prix déterminés.

Enfin, le plan des Six stipule que les prix minima et maxima en vigueur dans la Communauté européenne pour les produits agricoles au moment de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun seront immédiatement applicables à l'agriculture du Royaume-Uni.

Tout comme Montréal

Laval aura son "comité des affaires étudiantes"

QUEBEC. (par **Renaud Santerre**) — Le recteur de l'université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, vient d'annoncer la formation d'un "comité des affaires étudiantes" qui a pour but de faciliter les relations entre les autorités universitaires et l'association generale des étudiants.

Cette décision marque, d'après le président de l'AGEL, M. Claude Frenette, une étape importante dans l'évolution de l'université.

C'est l'aboutissement d'une longue crise entre le conseil universitaire et l'AGEL, crise qui a atteint son apogée à l'automne de 1960 lorsque les autorités universitaires décidaient d'expulser trois rédacteurs du Carabin, l'hebdomadaire des étudiants, à la suite de la publication d'articles litigieux.

C'est la première fois que la participation des étudiants à un niveau quelconque de l'administration de l'université est admise par les autorités universitaires et institutionnalisée.

Le comité nouvellement formé, qui est constitué d'un président, de trois représentants nommés par le recteur et de trois étudiants nommés sur recommandation de l'AGEL, s'intégrera aux rouages administratifs de l'université.

Ce comité sera, temporairement du moins, consultatif et étudiera tous les problèmes qui lui seront soumis par l'administration universitaire ou l'AGEL relativement aux affaires étudiantes. Il aura la responsabilité de soumettre des suggestions et des recommandations aupres des deux parties.

On prévoit que M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'université, présidera le comité, qui comptera, probablement, les professeurs André Desgagné, Lorenzo Roy et André Bisson comme représentants des autorités universitaires. Ces trois professeurs avaient spécialement été chargés de mener avec l'AGEL les négociations qui ont abouti à ce résultat.

Un comité similaire, formé de deux étudiants, deux professeurs et deux représentants de l'administration, existe depuis deux ans à l'université de Montréal.

Les diplomates de l'ouest sont immobilisés en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les répercussions du discours du président Kennedy n'ont pas fini de se faire sentir à travers le monde. On apprend aujourd'hui que le gouvernement soviétique a interdit aux diplomates occidentaux tout voyage hors de Moscou, c'est du moins ce que rapportent des sources diplomatiques.

L'interdiction est entrée en vigueur mardi, soit le lendemain où le président Kennedy a annoncé le blocus de Cuba du fait de l'établissement de bases de missiles dans cette île des Caraibes.

Stevenson à Washington

Simultanement, la Presse associée annonce que M. Adlai Stevenson a pris aujourd'hui l'avion à New York pour se rendre à Washington où il aura un entretien avec le président dans le courant de la journée en vue d'arrêter une stratégie en regard des pourparlers qui seront incessamment entamés à l'ONU pour déterminer la possibilité d'engager des négociations au sujet de la crise cubaine.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, vient egalement d'arriver à Washington et on annonce qu'à cause de la gravité de la situation, M. Kennedy a décidé de contremander le voyage qu'il devait faire au Brésil le mois prochain.

Les diplomates cubains

Entre temps, les diplomates cubains multiplient les démarches. M. Carlos Maristany Sanchez, ambassadeur de Cuba en Hollande, a affirmé textuellement aujourd'hui au cours d'une conférence de presse : "Il n'existe pas de bases de fusées et il n'y a pas d'armes offensives à Cuba." Il a en outre affirmé que le blocus américain était général et s'appliquait à tous les navires à destination de Cuba, le but des Etats-Unis, a-t-il précisé, étant d'affamer le peuple cubain.

L'ambassadeur de Cuba à Berne, de son côté, a fait part au gouvernement suisse du "désir de paix du gouvernement de La Havane". Il a déclaré que Cuba était "toujours disposé à négocier n'importe quel différend par les moyens pacifiques pour autant que ceux-ci n'entrainent pas une atteinte à la souveraineté."

Trafic maritime

Pendant que les hommes d'Etat s'affairent, on note une certaine agitation dans le trafic maritime. La Fédération norvégienne des armateurs conseille à ses navires, actuellement dans la mer des Caraibes, d'utiliser le passage entre la République dominicaine et Porto-Rico, de préférence aux autres routes considérées comme "zones dangereuses".

D'autre part, on signale un trafic inusité de navires soviétiques dans la Mer Noire. Dans la seule journée du 25 octobre, 20 bateaux soviétiques ont passé les Dardanelles — chiffre record en 1962.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

siégé depuis l'époque de 1935 et 1936.

Il est vrai que ce comité établi selon la répartition des partis en Chambre, serait dominé par les députés du gouvernement, mais on sait ce qu'une minorité peut accomplir dans de tels cadres, même si la majorité tente de bloquer l'opposition. Les séances sont publiques.

Un gouvernement ne peut indéfiniment refuser, sans un sursaut sérieux de l'opinion publique, de fournir les informations requises par la minorité, dans un tel cadre.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, avait annoncé son intention, à la suite de demandes répétées de l'Union nationale, de faire siéger le comité au cours de la session cet automne ; on sait cependant que, depuis, des élections ont été déclenchées.

Mais une proposition encore plus intéressante peut-être, car elle serait une innovation, c'est l'institution d'un Comité de surveillance des achats, contrats et des autres transactions du gouvernement.

Cette mesure préconisée par l'Union nationale mériterait quelques explications de la part de Daniel Johnson.

Le patronage est enraciné profondément dans l'administration publique.

Un Comité de surveillance, formé de députés ministériels et de l'opposition, mettrait sûrement un frein aux tentations que subissent les personnes qui s'intéressent à la chose publique.

Encore là l'utilité de cette mesure se retrouve dans le fait que tout se passerait en public.

Si un gouvernement achetait d'une compagnie pour $1,000,000, au cours d'une année, l'opposition serait en posture pour demander des informations au sujet de la compagnie.

Pour être d'une utilité réelle ce comité devrait siéger pour prendre en considération les actes que le gouvernement veut poser et non ceux qu'il a posés il y a six mois ou un an, car, à ce moment-là, le comité n'ajouterait rien aux pouvoirs actuels de la Chambre.

L'histoire nous enseigne que dans les administrations publiques il est à peu près impossible d'éliminer complètement le patronage et la corruption.

Tant qu'il y aura des hommes intéressés à trouver des moyens de faire de l'argent facilement, ils découvriront des moyens.

Tant qu'il y aura des hommes intéressés à se servir de la chose publique pour s'enrichir personnellement, ils découvriront les moyens de le faire.

Mais le peuple est en droit d'exiger de leurs administrations qu'il devienne de plus en plus difficile et dangereux de se servir des fonds publics pour se faire des fortunes personnelles.

(Tous droits réservés)

NAVIRE

SUITE DE LA PAGE 1

tres milieux militaires sont beaucoup moins convaincus à propos du caractère probant des photos.

Pour sa part l'URSS a annoncé, par l'entremise de ses journaux, qu'elle se prépare à envoyer à Cuba plusieurs navires marchands qui transporteront des marchandises pacifiques. C'est ainsi que selon "Komsomolskaya Pravda", le port d'Odessa procède actuellement au chargement d'un lot de riz a destination de Cuba, de tracteurs et de camions. Le journal "Troud", organe des syndicats, signale que l'usine de Tcheliabinsk vient de fabriquer 500 tracteurs "destinés à être utilisés sous les tropiques" et qui seront envoyés à Cuba.

L'ambassade de Cuba à Londres a émis aujourd'hui un communiqué qui affirme que le blocus unilatéral imposé par les Etats-Unis contre Cuba, "est un acte de guerre contraire à la loi internationale".

Le communiqué poursuit : "Cuba a seulement obtenu de ce pays amis, des aliments, des produits industriels et des médicaments à cause de l'embargo illégal établi par les Etats-Unis."

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides et Mauricie :** Nuages et rares éclaircies aujourd'hui ; demain, ciel variable, froid. Vents du nord de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 30 et 35 ; Ottawa, 25 et 38 ; Sainte-Agathe, 25 et 32 ; La Tuque, 20 et 32.

Cantons de l'Est ; régions de Québec, du Lac Saint-Jean, de Rimouski et de la Baie Comeau : Généralement nuageux et froid aujourd'hui et demain ; neige légère éparse demain. Vents du nord de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, Québec et Baie Comeau : 25 et 35 ; Chicoutimi, 20 et 35 ; Rivière-du-Loup, 30 et 35 ; Mont-Joli, 35 et 40.

K VOULAIT POUSSER LES USA

SUITE DE LA PAGE 1

La Maison Blanche est convaincue qu'au fond, Khrouchtchev ne veut pas établir des zones d'influence fixes, qu'il n'accepterait jamais une situation dans laquelle il ne pourrait pas tenter d'agrandir l'empire communiste. Cette interprétation de l'attitude de Khrouchtchev pousse les Américains à conclure que les zones neutralisées sont dangereuses parce que les frontières n'y sont pas distinctes — il n'y a pas de ligne précise dans ces zones pour qu'on puisse dire à Khrouchtchev que s'il la dépasse, il risque la guerre. Au moins, c'est ce que croit Washington.

Et alors ? Alors, je crois que Khrouchtchev, s'il ne peut pas obtenir des concessions importantes, préférera voir Cuba détruite dans une attaque américaine — une attaque qu'il appellerait l'incident hongrois des Américains. Est-ce que ça veut dire la fin de l'ONU ? Pas forcement. Kennedy, ayant démontré son anticommunisme ferme, peut maintenant ignorer la critique de la droite contre son opposition à Tshombé; il est donc fort probable que les Etats-Unis aideront l'ONU beaucoup plus energiquement au Congo dorénavant. Et avec le Congo et le Moyen-Orient, l'ONU aura deux rôles qu'aucune autre organisation ne peut jouer.

M. GREEN

SUITE DE LA PAGE 1

politique de l'Assemblée générale d'"avancer". De fait la commission a interrompu ses séances. M. Martin demande alors si le gouvernement canadien peut modifier son attitude. M. Green répond que M. Martin "se tromperait fort en le supposant". M. Green a souvent affirmé l'opposition du gouvernement canadien aux essais nucléaires.

M. Green suppose que les consultations entre les diplomates et M. Thant peuvent entrainer que le Conseil de Sécurité suspende ses séances une semaine.

M. Lionel Chevrier, député de Montréal-Laurier, demande au lieutenant-colonel Douglas Harkness, ministre de la Défense, si le gouvernement canadien a obtenu copie, "pour étude et vérification", des photos de bases de missiles citées par le président Kennedy pour justifier le blocus. Le lieutenant-colonel Harkness répond que non, ajoute par la suite que M. Green et lui ont vu ces photos.

M. E. J. Benson, député libéral de Kingston, prie le lieutenant-colonel Harkness d'exposer à nouveau sa politique de défense la semaine prochaine. Le ministre répond que c'est M. Gordon Churchill, ministre des Anciens combattants, qui fixe l'ordre du jour de la Chambre.

M. Benson invite ensuite le ministre à préciser si la crise cubaine va forcer le Canada à augmenter ses dépenses militaires. Le ministre ne répond pas.

— M. Diefenbaker a déclaré hier que M. Krouchtchev "aussi puissant qu'il est, ne pourrait résister à l'autorité . . . des Nations unies."

Le premier ministre du Canada commentait, au cours d'une interview, l'acceptation par M. Khrouchtchev d'une demande pour faire cesser les envois d'armes soviétiques à Cuba.

M. Diefenbaker a ajouté : "Cela révèle certainement une fois de plus la force et le prestige, l'autorité des Nations unies."

"Cependant, si ce n'avait été des actes des Etats-Unis, je suis certain qu'il, M. Khrouchtchev n'aurait pas pris cette attitude."

DOMAINE TRUDEAU

ST-JEROME

Maintenant Ouvert

3 et 4 chambres à coucher

Bungalow et niveaux multiples

COMPTANT et PAIEMENTS MENSUELS très bas

★ Fenêtres panoramiques ou en aluminium.
★ Portes en acajou naturel et comptoir en arborite.
★ Ventilateur et hotte ★ Coiffeuse
★ Toiles céramiques et appareils de salle de bain de couleur.
★ Et plusieurs autres item intéressants.



PROFESSIONNELLEMENT CONSTRUIT PAR
LA RIVIERE DU NORD DEVELOPMENT CORP.

DIRECTIONS : Sortie No 18 de l'autoroute suivez les affiches, route No 11 — Suivez les affiches.

Buvez Peer's
ORANGE TROPICALE
GAGNEZ UN PRIX !
Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de PEER'S
Les breuvages rafraichissants

dimanche PROCHAIN LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER OUI AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

GAIN DE 24 HEURES GRÂCE AU NOUVEAU SERVICE MARCHANDISES

Ce nouveau service *quotidien* du Canadien National, en vigueur à compter du 28 octobre, mettra un jour de moins à transporter les marchandises de Vancouver à Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et les Maritimes, *sans frais supplémentaires.*

Ce gain de 24 heures sera particulièrement apprécié par les importateurs, les entrepreneurs de transports et les expéditeurs de fruits, de viandes, de poissons, de pâte à papier, de contreplaqué et, en général, de toutes les marchandises qui requièrent une livraison bon marché, rapide et sûre.

LIVRAISON À MONTRÉAL LE MATIN DU 5e JOUR

Si vous désirez obtenir des renseignements plus complets, communiquez avec le représentant du service marchandises du CN à Montréal (877-5500). Et, à partir du 28 octobre, gagnez 24 heures sur chaque expédition.

De VANCOUVER à l'EST du CANADA

CN

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 11



M. Drapeau demande l'élection de tous les candidats du PCM

M. Guy Cormier, dans son "Premier-Montréal", en p. 4, souligne la nécessité d'une OPPOSITION

par Raymond MASSE

Sans ambages et avec insistance, M. Jean Drapeau demande aux Montréalais appelés aux urnes dimanche de voter de façon que les 46 membres du prochain conseil municipal — le maire et les 45 conseillers — soient tous des porte-étendard du Parti civique de Montréal dont il est le chef-fondateur.

Orateur clé à un ralliement d'environ 200 personnes qui l'ont chaleureusement accueilli à l'école Ste-Croix, rue Centre, dans le secteur de Pointe-St-Charles, hier soir, M. Drapeau n'a pas été évasif, loin de là : "Tous et chacun des candidats du Parti civique de Montréal méritent d'être élus . . . 42 des 45 candidats aux postes de conseiller ont déjà siégé à l'hôtel de ville. Il faut que le conseil municipal élu dimanche ait un mandat non équivoque".

Il élabora : "Il y a des batailles à livrer dans l'intérêt des Montréalais. Il faut que nous ayons un mandat éclatant afin que, lorsque nous discuterons avec les gouvernements supérieurs, le caractère unanime de ce mandat ne fasse pas de doute. Nous avons besoin de tous nos candidats. C'est une équipe complète et bien balancée. Il faut, à l'hôtel de ville, des gens consciencieux et capables de prendre leurs responsabilités".

La carte d'identité ?

Quant aux deux référendums prévus, M. Drapeau compte que les Montréalais favoriseront un mandat maximum de quatre ans ainsi que l'établissement d'une "carte d'identité pour voter".

Au sujet de cette carte, il

Voir M. DRAPEAU en page 6

La campagne tire à sa fin

Il n'y a ce soir que deux ralliements dans la campagne électorale municipale qui prendra fin demain.

Le Parti des citoyens, dont le candidat à la mairie est M. Sarto Fournier, tiendra une assemblée publique dans la salle de l'école De Salaberry, 1720, rue Beaudry.

Quant à la Ligue d'action civique, dont le candidat au poste de premier magistrat est M. Paul Lambert, "un colloque sur la politique municipale" tiendra lieu d'assemblée publique, à l'école Cherrier, à l'intersection des rues Cherrier et St-Hubert.

Il s'agit d'"une rencontre de M. Lambert et des candidats aux sièges de conseiller recommandés par la LAC avec la population".

Pour sa part, le Parti civique de Montréal a clôturé hier soir sa campagne électorale.



TROP ET TROP PEU — Il n'y en avait pas encore assez pour les enfants, mais il y en avait déjà trop pour les habitues des parcs et, surtout, pour les automobilistes. A preuve, les embouteillages que l'on a signalés ce matin sur à peu près tous les ponts de l'île de Montréal. Il y avait eu une première chute de neige plus tôt cette semaine, mais celle de ce matin a été la première que l'on ait pu voir "rester" quelques heures.

photo LA PRESSE

Pas de boisson, même avec repas, dimanche

Dimanche le 28 octobre, jour d'élection municipale, tous les débits d'alcool fermeront leur porte jusqu'à 8 h. du soir. Le bureau du procureur général de la province a ainsi décidé ce matin que la loi municipale serait appliquée le jour de la votation.

En effet, la loi municipale ordonne la fermeture des débits d'alcool le jour de l'élection; par contre la loi provinciale restreint le privilège des hôteliers et restaurateurs, le dimanche, en leur enjoignant de servir un repas avec toute commande de breuvage alcoolique.

Le directeur J.-Adrien Robert, de la police municipale, et un porte-parole de la Sûreté provinciale, l'inspecteur-chef Gérard Houle, désiraient ce matin que la loi municipale soit imposée. Vers midi, M. Alphonse Cantin, c.r., procureur général adjoint, leur a confirmé la décision qu'avait prise M. Georges-Emile Lapalme.

L'inspecteur Gérard Houle a de plus déclaré à La Presse que la PP assistera la police municipale en assignant une centaine d'hommes qui auront pour mission de visiter les établissements licenciés et de voir à ce que la loi soit respectée.

Les cabarets et les restaurants qui vendent de l'alcool pourrront quand même fermer à l'heure habituelle dimanche matin.

FAITS divers

Une auto volée heurte un poteau dans une chasse à l'homme

Le propriétaire de la luxueuse voiture qui a été volée hier soir dans le nord de la métropole aura certes de la difficulté à reconnaître son bien. Après une poursuite qui s'est déroulée à plus de 80 milles à l'heure dans les rues de la ville, la voiture a heurté un poteau de fer, à l'angle des rues Craig et Ste-Elisabeth, a ensuite enfoncé deux automobiles, et s'est finalement arrêtée de travers sur le trottoir. La voiture volée avait été prise en chasse à l'angle des rues Ste-Catherine et Fullum par la voiture 2-3. Les deux adolescents âgés de 16 et 19 ans qui se trouvaient dans l'auto n'auraient pu se rendre très loin, car l'alerte avait été donnée et une dizaine d'autos-patrouille débouchaient de toutes les rues. Après avoir été pansés à l'hôpital St-Luc, les deux adolescents ont été écroués à la Sureté, où une accusation de vol sera probablement retenue contre eux.

Cambriolages

Au cours d'une nuit particulièrement paisible du point de vue policier, des malfaiteurs ne se sont emparés que de quel-

Voir FAITS DIVERS en page 6

Selon M. Lambert :

Coût exhorbitant de l'excavation à la Place des Arts

"M. Drapeau peut-il nous dire pourquoi le coût de l'excavation à la Place des Arts a été de $1.20 la verge cube, alors que, pour des projets de cette envergure, le coût habituel est de $0.80. Pourquoi ce gaspillage éhonté alors que le projet coûte déjà trop cher ?"

M. Paul Lambert, candidat à la mairie sous la bannière de la Ligue d'action civique, a somme Me Drapeau de répondre à cette question avant le 28 octobre, alors qu'il s'adressait, hier midi, aux étudiants de l'Université de Montréal.

"S'il a quelque respect pour les citoyens de Montréal, Me Drapeau devra répondre à cette question", a ajouté M. Lambert qui a ensuite repassé, en compagnie des étudiants universitaires, les grandes lignes du programme que la Ligue d'action civique entend mettre en

Voir M. LAMBERT en p. 6

Mise en garde de M. Gabriel Morin

Interrogé, hier après-midi, au sujet de rapports à l'effet que des personnes frappent en son nom à des portes en vue de demander qu'on leur remette les cartes qu'il leur a adressées ces jours derniers, M. Gabriel Morin, greffier de la Cité et aussi président de l'élection municipale fixée à dimanche, a déclaré ne pas avoir autorisé qui que ce soit à ce faire.

"Je n'ai autorisé personne à recueillir les avis que j'ai envoyés, à titre de président, conformément à la loi, aux électeurs pour leur indiquer notamment l'endroit où ils doivent voter", dit M. Morin.

"Au contraire, comme cela se produit à chaque élection, j'ai écrit au directeur des Postes pour lui demander de retourner à moi-même ou au secrétaire de l'élection, M. Albert Castonguay, les avis, qui, pour une raison ou une autre — déménagement, décès, etc. — ne peuvent être livrés à leur destinataire", ajouta M. Morin.

A lire en page 22 :
Les programmes des trois partis

Les propriétaires-unis du taxi remettent un mémoire aux candidats

par Claude GENDRON

A quelques jours seulement des élections municipales de Montréal, l'Association des propriétaires unis du taxi a fait parvenir à tous les candidats en lice, tant à la mairie qu'au conseil, un mémoire exposant les principaux problèmes du taxi et apportant des suggestions pour les résoudre.

Et comme éléments de solution, l'Association propose :

- **la limitation du nombre des permis de taxi à "un par 700 personnes";**
- **l'établissement de deux sortes de permis, l'un de flotte et l'autre individuel;**
- **la négociabilité du commerce du taxi selon une valeur reelle, comme cela se pratique à New-York;**
- **l'établissement d'une Commission permanente du taxi.**

"Ces suggestions, a expliqué le vice-président de l'Association, M. Marcel Lapierre, ont été acceptées par nos membres. Ceux-ci sont unanimes à déclarer que l'industrie du

Voir LE TAXI en page 6

La Couronne fait rejeter une motion pour détails, mais fournit les détails

Après avoir fait objection formellement à ce qu'une motion pour détails soit accordée à la défense, avant même l'ouverture de l'enquête préliminaire de l'ex-directeur André Thivierge, de la police des liqueurs, la Couronne a finalement fourni . . . quatre grandes pages de ces même détails, au début de l'après-midi.

Le juge Emile Trottier, qui devait d'ailleurs rejeter cette motion a interdit d'autre part que ce texte fasse partie du dossier.

Le procureur de la Couronne, Me Bruno J. Pateras, qui agit en poursuite avec Me Jacques Bellemarre, en a alors remis des copies aux deux avocats de la défense, Me Jean-Paul Ste-Marie représentant Thivierge, et Me Gille Duguay occupant pour l'ex-sous-inspecteur Jean Gauthier, dont l'enquête s'instruira plus tard.

A Me St-Marie, qui avait représenté que les prévenus ne pouvaient se défendre adequatement sans connaitre au moins les noms des personnes avec qui ils sont censés avoir transigé ou conspiré, Me Pateras répondit :

"Nous n'avons pas de cause à gagner contre qui que ce soit. Et c'est volontairement que nous vous offrons ces détails. Mais nous voulions suivre le code, et la décision du tribunal est dans ce sens".

On ajourna alors pour l'heure du lunch. Me Ste-Marie déclarant qu'il voulait évidemment prendre connaissance du contenu du document qu'on venait de lui remettre.

On a alors appris que la liste remise par Me Pateras contenait 22 noms de personnes qui auraient reçu des sommes diverses provenant des fonds de la police des liqueurs alors qu'elles n'auraient jamais travaillé effectivement pour ce corps de police.

On y relève également le nom de sept policiers qui auraient été illégalement payés à même ces fonds pour exercer de la surveillance à des assemblées ou dans les comités de candidats de l'Union nationale.

Parmi les quinze témoins assignés pour déposer aujourd'hui, on remarque notamment M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne et l'ex-député Arsène Gagné, de Laurier.

Geste de clémence du tribunal

Accusé du meurtre d'un clochard, l'adolescent Jean Duhamel, qui avait toutefois été reconnu coupable d'homicide involontaire et recommande très fortement à la clémence du tribunal, est devenu "un homme libre aujourd'hui".

C'est que l'hon. juge Maurice Cousineau, siegeant aux Assises où il avait subi son procès, lui a accordé "une sentence suspendue de deux ans" en raison des circonstances particulieres de l'affaire.

Jean Duhamel, en faveur de qui Me Antonio Lamer avait prononcé un long plaidoyer devra se rapporter tous les mois à la Société de l'aide à l'adolescence et s'abstenir de fréquenter grills et boites de nuit.

Mais, si le jeune homme néglige de remplir une des conditions dictées par le tribunal, il sera passible d'une peine de dix ans de penitencier.

Duhamel avait été accosté par trois clochards et l'un d'eux, Adrien Courval, avait tenté de lui faire un mauvais parti "avec une bouteille et un canif" dans la nuit du 12 au 13 décembre dernier, dans l'est de la ville.

Affolé, craignant pour sa vie, Duhamel avait roué le clochard de coups de poing et de pied . . . puis il avait alerté la police affirmant "qu'il croyait avoir tué un homme".

L'affaire Lemay

Yvon Lemieux passera quatre ans en prison

par Maurice MORIN

Une nouvelle phase de l'affaire Lemay s'est déroulée ce matin aux assises en cour du Banc de la Reine.

En effet Yvon Lemieux, 20 ans, qui avait été accusé de conspiration et de vol avec le chatelain de Mont-Rolland, s'est reconnu coupable devant l'honorable juge Maurice Cousineau et a écopé de quatre ans de pénitencier. Le vol pour lequel le jeune Lemieux sera privé de sa liberté pour les quatre prochaines années était d'un montant d'un demi-million de dollars environ. Il avait été commis dans les circonstances que l'on sait entre le 30 juin 1961 et le 3 juillet de la même année à la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse sise au 451 ouest, de la rue Ste-Catherine. On sait que Georges Lemay, un instigateur de cette gigantesque affaire, est toujours au large.

Un autre inculpé dans la même cause, Roland Primeau, reconnu coupable lui de conspiration après un long procès devant jury, avait été envoyé à l'ombre pour 13 ans.

En parlant de la fuite de Georges Lemay, Me Claude Wagner, procureur chef adjoint de la Couronne, a eu un lapsus en disant "enfoui" au lieu d'enfui ce qui a permis au juge Cousineau de declarer : "Il a peut-être été enfoui".

Mes Dollard Dansereau, C.R., et Léo-Rene Maranda avaient reclamé la clémence du tribunal à l'endroit de leur client soulignant que le jeune Lemieux n'avait jamais eu maille à partir avec la police, qu'il n'avait retiré aucun cent du fruit du vol et qu'il avait été l'instrument de Lemay.

RBI GOBLIN
GATEAU 79c ch.
Gâteau étagé Hallowe'en 69c ch.
BEIGNES HALLOWE'EN 69c douz.
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

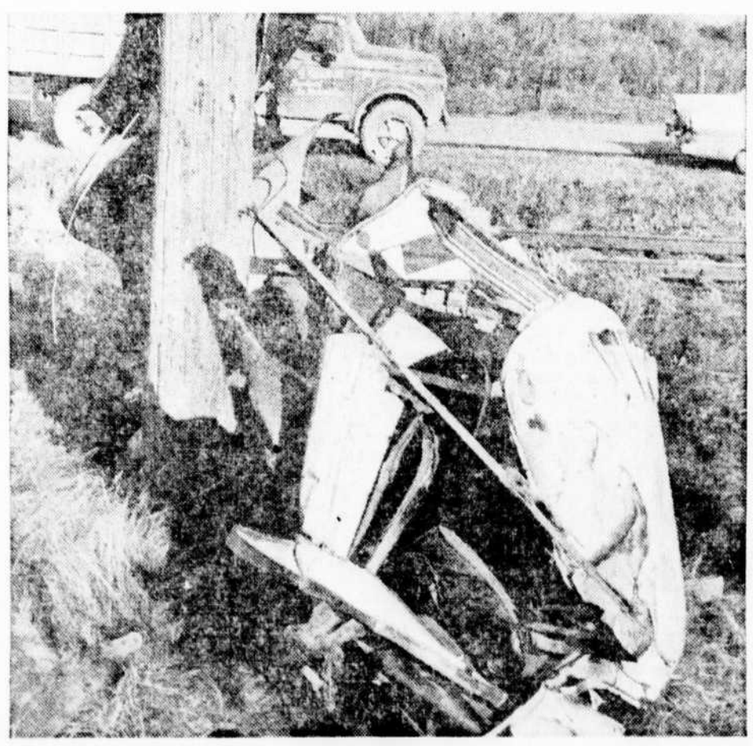
CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

aux 4 librairies Pilon
AGENDAS 1963 - FRANÇAIS
No 750 F(1504F)
• 1 jour à la page 8" x 5½"
• Couverture flexible en similicuir
• Couverture: Noir - Rouge - Vert - Brun
$2.35
JOLIS AGENDAS 1963
Idéals pour offrir en cadeau! Si commodes pour l'usage personnel! Hâtez-vous! Placez vos commandes dès maintenant pour obtenir l'impression sur la couverture de noms de personnes ou de compagnies!
AU PLUS GRANDE CHOISIR DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

Les PANIERS DE FRUITS DE FANTAISIE DIONNE
AJOUTENT PRESTIGE A VOS BONS SOUHAITS
Plaquemines — Coings — Avocats — Raisin noir — Grenades — Poires Bartlett — Melon Honey Dew — Melon Casaba — Melon Cranshaw — Melon Santa Claus — Châtaignes italiennes — Limettes — Gros ananas, etc., etc.
MOULES — PALOURDES — PERVANCHES
MORUE NOIRE D'ALASKA
PETONCLES FRAIS — SAUMON FUME
HUITRES FRAICHES EN VRAC OU ECAILLES
MIEL DE NOUVELLE SAISON
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE. Tél.: VI. 9-2341

AVIS
AUX GARAGISTES
ET AUX AJUSTEURS D'ASSURANCE
EQUIPEMENTS SPECIAUX pour "REDRESSEMENT" DE CHASSIS D'AUTOMOBILES ET DE ROUES
Nos équipements sont en opération pour tous travaux de châssis d'automobiles et de roues.
Exécuté par des experts, nous vous assurons un travail rapide, parfait et économique.
Service de remorquage dans les environs de Montréal, GRATIS
Nous serons heureux de vous fournir toutes informations.
S'adresser à M. YVON PARENT chez
Jarry Automobile Incorporée
PONTIAC — ACADIAN — BUICK — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C.
1068, BOUL. des LAURENTIDES
PONT-VIAU FACE A MIRACLE MART Tél.: 669-2681



APRES LE PASSAGE DU TRAIN . . . c'est tout ce qui reste de la cabine du camion dans laquelle se trouvait M. André Chicoine, âgé de 21 ans, de Ste-Rosalie. Le camion a été heurté par un convoi des Chemins de fer nationaux, au passage à niveau de St-Hilaire. Sous la violence du choc, le lourd camion a été sectionné en trois parties, qui ont été projetées à trois endroits différents. La tragédie s'est produite vers 9 h. hier matin. Le conducteur a évidemment été tué sur le coup.

photo Jean Desjardins

A Hampstead

Ouverture d'une nouvelle artère

Une ouvelle artère de Hampstead reliant l'avenue Van Horne (Chemin Fleet) aux limites ouest de la Côte-St-Luc sera ouverte à 5 h. demain après-midi.

Le boul Cavendish débouchant sur le chemin Fleet (avenue Van Horne), il sera désormais plus facile aux automobilistes se trouvant sur l'avenue Van Horne ou le boul. Decarie de se rendre au boul. Cavendish.

ELU PRESIDENT



M. FELICIEN RIVARD, ingénieur forestier en chef à la International Paper Company, qui a été élu président de la Corporation des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec lors de leur congrès annuel à Québec. M. Rivard est natif de Grondines, comté de Portneuf, et fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à l'université Laval. Il est au service de la C.I.P. depuis 1934. Membre du Richelieu, il s'intéresse activement à plusieurs sociétés de conservation et de foresterie.

Un "gardien" qui a reçu de l'argent des deux candidats?

Exception ou règle générale ? Les travailleurs "professionnels" d'élection reçoivent-ils, à l'occasion, des émoluments des ... deux côtés ?

A quelques heures d'intervalle, alors qu'il était toujours le témoin de la Couronne, à l'enquête sur les irrégularités de l'élection de Fabreville, Frank Saulnier, camionneur de son métier, et "gardien" en périodes électorales, a déclaré qu'il avait reçu une somme d'argent de l'un des candidats à la mairie, pour soutenir ensuite qu'il en avait reçu aussi de son adversaire.

Cela peut sembler bizarre au commun des électeurs. Mais nullement à ceux pour qui les scrutins, quels qu'ils soient, sont une occasion apparente de "faire quelques piastres vite", selon une expression qui a normalement cours, en période électorale.

Témoin depuis deux jours, devant le juge T.-A. Fontaine, Saulnier a été finalement déclaré ... témoin hostile, hier après-midi, à la requête de Me Gérard Laganière, le procureur de la Couronne.

Cela ne veut cependant pas dire que la défense a endossé pour autant tout ce qu'il a déclaré dans le box.

Et, à un certain moment, Me André Fauteux, représentant l'accusé qui subit présentement son enquête, a franchement déclaré à la cour qu'il ne croyait à peu près rien de ce que le camionneur avait dit ou pouvait dire.

Et il en avait dit ...

Au cours de la matinée, par exemple, Me Fauteux était brusquement intervenu dans son interrogatoire pour lui demander à brûle-pourpoint :

"N'est-il pas vrai qu'à un certain moment le candidat Nadon a offert $20 à un certain Racicot pour aller briser les jambes du sous-officier rapporteur Conrad Lamarche (l'accusé qui subit présentement son enquête) ?

Vivement, le témoin répondit alors :

"Mais ce n'est pas à Racicot qu'il a offert cette somme. C'est à moi."

Mis en présence de la déclaration qu'il a par ailleurs faite à l'inspecteur Omer Auclair, l'investigateur spécial du procureur général, Saulnier a eu beaucoup d'hésitations.

Il a dit ne pas serappeler beaucoup de choses, mais avoir été aidé par Racicot pour en débiter d'autres, et il a finalement soutenu que certaines des affirmations contenues dans cette déclaration étaient peut-être vraies. Mais que, évidemment, sa mémoire était beaucoup plus vivace en juin dernier qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Me Laganière se fait toutefois fort insistant pour tenter de mettre tous les faits devant la cour.

Il évoqua donc certains passages particuliers de cette déclaration.

Celui, par exemple, où Saulnier rappelle un incident survenu dans l'après-midi du scrutin, entre le maire Dagenais et l'un de ses organisateurs, M. Raymond Rouleau.

Selon ce qu'il avait déclaré à M. Auclair, le maire aurait demandé à Rouleau : Ça va ?

Ce dernier aurait alors répondu :

"Nous en avons "une cinquantaine" de passés".

Et le maire aurait rétorqué : "Continuez"

Me Laganière demande donc à Saulnier si ce passage-là est exact.

Il commence par déclarer qu'il ne se souvient pas de cela.

Puis il modifie ses dires en déclarant :

"C'est possible que cela se soit dit".

Et, sur ce, l'instruction est ajournée à mercredi après-midi, alors qu'on continuera à tenter d'épuiser la liste des 81 témoins soumis par la Couronne à l'ouverture de l'enquête.

M. DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 3

assure les contribuables que c'est là le meilleur moyen d'écarter à jamais "le passage de télégraphes". Il ajoute : Cette même carte "pourra être utile dans un tas de circonstances, bien qu'elle ne serait obligatoire que dans les bureaux de scrutin. Si la réponse de dimanche n'est pas assez catégorique, le gouvernement (provincial) pourra hésiter à l'accorder. Voter 'oui' concernant la carte d'identité permettra d'écarter le fléau des 'télégraphes'.".

En réponse à ceux qui accusent le Parti civique de Montréal de dépenser "une fortune" depuis le début de la campagne électorale qui s'achève, M. Drapeau a souligné qu'il importe de souligner que "des milliers de personnes travaillent bénévolement" à ses côtés et aux côtés des 45 candidats qui l'épaulent.

Non sans faire allusion à ses adversaires qui affirment que le métro projeté coûtera $300,000,000, M. Drapeau a riposté : "Si l'on avait voulu faire du "graft" (c'est le mot connu, dit-il), nous aurions accepté un projet déjà proposé à notre arrivée au pouvoir, en 1960, et nous aurions accepté que le metro coûte $300,000,000. Il y avait du "graft" pour tout le monde là-dedans. $300,000,000 ? Ce sont des affirmations malicieuses. Et cela prouve qu'ils sont à court d'arguments".

Avant que M. Drapeau soit accueilli par la "Marche militaire" (de Schubert) executée, au piano, par quatre écolières, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif sortant de charge et candidat au siège no 1 du district de Laval, a révélé, aux applaudissements de l'assistance, qu'un projet de renovation urbaine relatif au secteur de la Pointe-St-Charles "est prêt à être soumis dès la première assemblée du prochain conseil".

Après avoir noté que, contrairement à ce que prétendent des adversaires du PCM, l'administration dont il est le président s'est grandement préoccupée du fardeau des taxes, M. Saulnier a affirmé que lorsqu'elle a demandé aux Chambres provinciales de geler le nouveau rôle d'évaluation, le printemps dernier, des membres de la Ligue d'action civique et de ce qui est maintenant le Parti des citoyens n'ont pas dit un seul mot pour appuyer une telle requête.

"Nous nous engageons à trouver une nouvelle formule de taxation, sans quoi nous continuerons à utiliser l'ancien rôle.

Puis, en riposte aux flèches lancées la veille par M. Sarto Fournier, candidat à la mairie du Parti des citoyens, M. Saulnier a réitéré que "jamais une administration n'a fait autant que l'administration actuelle pour la défense civile".

Et, à l'adresse du "colonel Lambert qui voudrait que les hôtels requis pour l'exposition soient déjà construits", M. Saulnier a déclare : "Nous prenons l'engagement de loger sans difficulté et sans son aide toutes les personnes qui viendront visiter l'exposition de 1967".

Relativement au problème du stationnement, un sujet déjà traité par M. Lambert, M. Saulnier a réitéré : "C'est la première fois qu'une administration se penche sur ce problème. Depuis le 10 août 1961, la Cité a aménagé et ouvert 56 terrains de stationnement".

Enfin, M. Saulnier a clamé que "les candidats du Parti civique de Montréal seront les meilleurs serviteurs que vous pouvez espérer".

C'était l'assemblée de clôture de la campagne électorale du PCM.

Deux autres victimes de la route

M. Florient Ratelle, de Saint-Jérôme, dont l'âge et l'adresse sont inconnus pour le moment, a perdu la vie tôt ce matin sur la route 11, non loin de La-Sarre, Abitibi. Cette portion du chemin subit actuellement des réparations et il semble que M. Fortier a perdu le contrôle de sa voiture pour aller donner dans une clôture qui borde la route. Selon la police la voiture de la victime a été déchirée par l'acier et M. Ratelle a été tué sur le coup. Ses deux frères qui apparemment le suivaient à faible distance dans une autre voiture ont identifié la victime.

Femme tuée dans un accident de la circulation

Mme Roméo Fortier, âgée de 46 ans, a perdu la vie tôt ce matin non loin de l'angle des rues St-Denis et Mont-Royal après qu'elle eut été happée par une automobile qui se dirigeait vers le nord de la métropole. Mme Fortier était domiciliée au numéro 3500 de la 43ème avenue à Ville Saint-Michel.

LE TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

taxi de la ville de Montréal doit viser indiscutablement tant les intérêts du public que les intérêts des propriétaires de taxis et que les règlements du taxi doivent tendre à satisfaire autant les opérateurs de taxi que le public lui-même".

Cette déclaration de principe faite, le mémoire ne constitue pas nécessairement une critique du nouveau règlement du taxi adopté au cours de l'été. "Plusieurs articles sont bons et doivent demeurer, dit M. Lapierre, mais certaines corrections peuvent y être apportées et surtout on pourrait le compléter".

Ainsi, l'Association croit que l'article XII, limitant à un seul le nombre de permis que peut détenir une personne, devrait être abrogé, puisqu'il détruit toute ambition légitime et classe le propriétaire de taxi dans un groupe tout à fait à part des autres commerçants ou hommes d'affaires.

Par ailleurs, l'Association suggère qu'on facilite la négociabilité du commerce en permettant au vendeur d'obtenir un permis temporaire, dans le cas d'une mauvaise transaction, et en trouvant un moyen d'inciter les banques à charte à prêter sur la valeur commerciale réelle du commerce du taxi. Celle-ci serait alors établie sur le revenu du taxi garanti par la limitation proportionnelle du nombre des permis.

Ces suggestions éliminerait les possibilités de monopole ainsi que l'usure dans le financement des entreprises de taxi si petites soient-elles, explique le mémoire.

Vol de $300

Un employé de la compagnie Samuelson du 6930 avenue du Parc a été abordé par deux bandits armés qui l'ont soulagé de $300 et de papiers personnels avant de prendre la fuite en auto.

La victime revenait de la banque vers midi, quand les bandits ont surgi à l'angle St-Urbain et De Castelnau.

8 ans de prison

Julien Martel, âgé de 31 ans, de Montréal, a été condamné, hier, par le juge Germain Lacoursière, à Arthabaska, à huit ans de prison pour sa participation au hold-up de $12,120 commis le 26 novembre 1961 à la Caisse Populaire de Saint-Cyrille. Comme la sentence ne débutait qu'hier et que le prévenu était déjà incarcéré depuis la date du vol, il écope donc, de fait, d'une sentence de neuf ans.

La date du procès de son complice, Oscar Adam, 34 ans, de Montréal également, a été ajourné au 21 janvier prochain.

On se souvient que l'an dernier, à la Caisse populaire de Saint-Cyrille, deux bandits armés et masqués de cagoules rouges, ont pris la fuite dans la forêt après cet attentat. Mais il neigeait abondamment ce jour-là, et le sergent C. Farah-Lajoie et le caporal Yvan Boucher, de la PP, n'eurent qu'à suivre durant cinq heures la piste des fugitifs pour finalement leur mettre la main au collet et récupérer la totalité des argents volés.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

ques milliers de dollars en articles divers, dont $1,100 en fourrures et bijoux au logis de Mme Irénée Parent, 4020, Parc Lafontaine, app. 4; $1,000 d'articles semblables chez M. A. Erickson, 10720, rue Jeanne-Mance; et $900 d'ustensiles à la New Health Kitchen, 5320, 13e avenue, Rosemont.

Enfin dans l'auto de M. Jack Walram, de Ville Saint-Laurent, immobilisée en face du no 7340, rue de Normanville, des inconnus ont raflé pour $2,000 d'articles.

Vol à main armée

Deux bandits armés ont forcé ce matin le propriétaire de l'hôtel Plouffe à St-Jérôme, à leur remettre le contenu du coffre-fort, soit une somme de $15,000.

M. LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

pratique une fois portée au pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal.

Il a notamment traité de l'Exposition mondiale de 1967, du métro et des améliorations considérables que ce parti politique veut apporter au système routier de la métropole.

M. Lambert était accompagné de son épouse.

QUIDI VIDI INC.

ROUTE STE-MARGUERITE, Ste-Adèle en bas

Nous annoncons ... à notre clientèle

QUE NOTRE RESTAURANT SERA FERME

du 5 novembre au 4 décembre

L'AMI DU QUÉBEC

VAN KAMP

GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

Exigez le "Gros Gin" Trois Etoiles

Hulstkamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

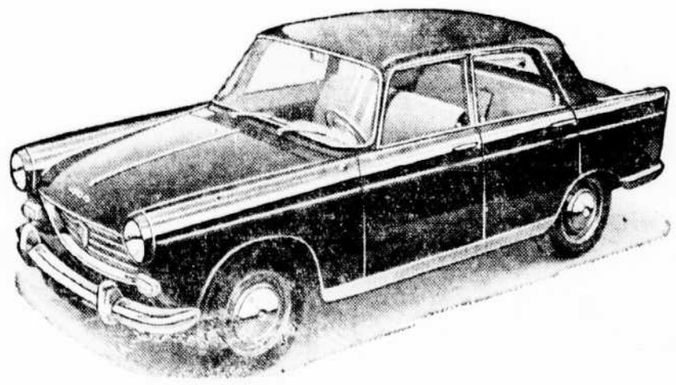
ACHETEZ La Patrie

GAGNEZ

UNE PEUGEOT 404

OU 14 autres prix en argent

POUR NOËL



VOICI CE QUE VOUS AVEZ A FAIRE :

Faites-nous parvenir l'en-tête de "La Patrie" ou un facsimilé avec votre nom, adresse et votre numéro de téléphone au journal "La Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Vous serez éligible au tirage de la magnifique Peugot 404 d'une valeur de $3,000.00

2e prix	$100.00
3e prix	$ 50.00
2 prix de	$ 25.00
et 10 prix de	$10.00 chacun

Le tirage sera fait publiquement le 18 décembre 1962. Les gagnants seront annoncés dans "La Patrie", édition du 20 au 26 décembre 1962.

C'est aussi simple que ça !

Envoyez autant de participations que vous voulez

Les employés de "La Patrie" ne sont pas éligibles

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

dimanche PROCHAIN LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER OUI AUX DEUX RÉFÉRENDUMS

AUDIENCES PUBLIQUES

CANADA

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LA FISCALITE

En prévision des audiences qu'elle doit tenir, la Commission royale invite les organismes, associations et particuliers à lui communiquer des renseignements pouvant l'aider à s'acquitter de son mandat. **Elle a été chargée de faire enquête et rapport sur l'incidence et les effets des impôts décrétés par le Parlement du Canada, y compris toutes les modifications qui pourront surgir au cours de l'enquête relativement au fonctionnement de l'économie nationale, à la marche des affaires, à l'organisation de l'industrie et à la situation des particuliers; de présenter des recommandations tendant à une amélioration des lois fiscales et de leur application compatible avec le maintien d'une source suffisante de revenus.** Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, la Commission désire obtenir des renseignements et être saisie de propositions portant sur ce qui suit :

a) la répartition des fardeaux parmi les contribuables résultant des taux, exemptions, dégrèvements et allocations actuellement prévus dans l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, l'impôt sur les biens transmis par décès, ainsi que dans les taxes de vente et d'accise, compte tenu également de la compétence et des pratiques des provinces et des municipalités;

b) les effets du régime fiscal sur l'embauchage, les niveaux de vie, l'épargne et les placements, la productivité industrielle ainsi que la stabilité et l'essor économiques;

c) les dispositions des lois existantes ayant pu donner lieu au cours des années à des anomalies ou injustices ou exigeant des mesures pour corriger les imperfections qui permettent le recours à des moyens en vue d'éluder une juste imposition;

d) les effets de l'impôt sur le revenu, des taxes de vente et d'accise et des droits sur les biens transmis par décès, sur le revenu et les placements, effets qui ont des répercussions sur la balance des paiements internationaux et sur les relations économiques avec d'autres pays;

e) la meilleure manière de formuler les lois fiscales pour encourager les Canadiens à devenir propriétaires de l'industrie canadienne sans décourager l'entrée de capitaux d'investissement au Canada;

f) les changements à effectuer pour en arriver à plus de clarté et de simplicité dans les lois fiscales et à plus d'efficacité dans leur application.

Les mémoires provenant d'organismes et d'associations devront être établis en 35 exemplaires, dactylographiés à double interligne sur un seul côté de feuilles de papier-ministre (8 pouces ½ sur 14), avec une marge de deux pouces. On est prié de s'entendre avec le secrétaire pour la présentation de ces mémoires.

La présentation d'exposés écrits de la part de particuliers peut aussi faire l'objet d'une entente avec le secrétaire.

Les lieux et les dates des audiences seront annoncés sous peu.

Les organismes, associations et particuliers se proposant de communiquer des exposés à la Commission sont priés d'en informer le secrétaire sans délai, mais en tout cas au plus tard le 1er décembre 1962.

SECRETAIRE
Commission Royale d'Enquête sur la Fiscalité
Boite postale 466
Ottawa.

MAINTENANT EN VENTE CHEZ

IGA

1,001 MOYENS D'ÉCONOMISER

UNE AUTRE PUBLICATION LELAND lp

UNE SERIE DE VOLUMES QUI VAUT SON PESANT D'OR

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DU BRICOLEUR D'APRÈS MÉCANIQUE POPULAIRE

VOL. 1 A-Ar



MARCHE-À-SUIVRE ENTIÈREMENT ILLUSTRÉE... FACILE À CONSULTER... SIMPLE COMME "A-B-C"!

ARTISANAT
PEINTURE
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES
PLOMBERIE
TRUCS DE BRICOLAGE
JARDINAGE ET PELOUSE
RÉPARATIONS ÉLECTRIQUES
ENTRETIEN DE LA MAISON
TRAVAIL SUR MÉTAUX
SUGGESTIONS POUR LA CUISINE
CONSEILS MÉNAGERS
TRAVAIL SUR BOIS
DÉCORATION D'INTÉRIEUR
RÉPARATIONS DE RADIO ET T.V. ... ETC.

Faites-le VOUS-MÊME... épargnez des CENTAINES DE DOLLARS chaque année!

OFFRE DE LANCEMENT! VOLUME 1 seulement 59¢

les vols 2 à 18 seulement $1.29 ch

18 MAGNIFIQUES VOLUMES

ACHETEZ UN VOLUME PAR SEMAINE JUSQU'À CE QUE VOTRE SÉRIE SOIT COMPLÈTE!

CAHIER No 3 / PAGES 25-38

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / COMIQUES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 11



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

SAPEUR DE RIEN !

Il en survient de toutes les couleurs, dans une campagne électorale. Ainsi, à Montréal, un citoyen qui voulait devenir pompier s'est fait rouler de belle façon, il y a quelque temps, en transigeant avec un "faux" conseiller municipal.



Inutile de citer des noms — ça n'aiderait la cause de personne.

Racontons simplement le fait : un homme voulait être pompier. Quelqu'un l'approcha, et lui dit qu'il ferait rencontrer un certain conseiller municipal ; lequel conseiller, moyennant une somme de quelque $600, lui obtiendrait cet emploi.

Le candidat-sapeur accepta le marché. Et l'intermédiaire lui présenta le présumé conseiller.

Lequel, évidemment, était un imposteur. ... Qui empocha l'argent.

Le futur pompier attendit ... attendit ... et n'obtint jamais de nouvelles de cette fonction qu'il venait naïvement d'acheter à bon prix.

Il devint furieux. Il signa un affidavit contre le "conseiller".

Une copie de cet affidavit parvint à l'authentique, au véritable conseiller municipal — celui dont on avait utilisé le nom.

Qui se fâcha à son tour.

Résultat final : une confrontation eut lieu, il y a quelques jours, entre ce conseiller et l'homme qui voulait faire partie du service des Incendies.

Et ce dernier fut bien forcé d'admettre, en rencontrant l'autre, qu'il ne s'agissait aucunement de l'individu auquel il avait eu le malheur de verser la ristourne.

La Fontaine, me semble-t-il, a déjà écrit quelque chose, sur des occurrences semblables.

Pas Charlie. L'autre. Le premier fabuliste.

• • •

EN VRAC

A Carcassonne, en France, un tribunal a ordonné à 15 recrues militaires, il y a quelques jours, de copier 200 fois le texte de la loi sur les "nuisances publiques". Les recrues s'étaient rendues coupables d'avoir crié dans la rue ● La consommation de macaroni, de spaghetti et de nouilles par les Américains, l'an dernier, a été, en moyenne, de 4,425 pieds par tête, si l'on en croit un rapport publié par la "National Macaroni Institute" ● La foire internationale de Seattle s'est terminée lundi dernier: on y a accueilli plus de dix millions de visiteurs, et les profits ont dépassé toute prévision ● On sait que les Japonais sont reconnus universellement pour leurs connaissances pyrotechniques. Et, à l'occasion de la présente Foire internationale de Montréal (ne pas confondre avec la future exposition internationale de 1967), le gouvernement japonais offrira aux Montréalais un feu d'artifice "comme ils n'en ont jamais encore vu". Départ des fusées : au centre sportif Maisonneuve. Date : lundi soir, le 29 octobre prochain, à 8 h. (manifestation remise au lendemain en cas de pluie). Au programme : 300 pièces pyrotechniques, lancées à intervalles de 3 à 5 secondes chacune, avec accélération du rythme, si bien qu'à la fin, on lancera les dernières pièces à raison de 20 à la fois.

• • •



COURRIER PERSONNEL

Un politicien doit être prudent dans ses récriminations. On ne sait jamais ! La preuve :

Un membre de la Législature de l'Ontario, James Auld (représentant conservateur du comté de Leeds), avait écrit, lundi dernier, deux lettres furieuses au ministre des Transports de cette province, Leslie Rowntree, pour protester contre certaines mesures gouvernementales.

Hier, James Auld a été nommé le nouveau ministre des Transports de l'Ontario.

"Je pense bien que je vais être obligé de répondre moi-même à ces deux lettres peu flatteuses", a-t-il commenté avec un air mi-figue, mi-raisin.

• • •

DU COTE DE LA BBC

Petites nouvelles désinvoltes de la radio anglaise : je veux parler de la British Broadcasting Corporation, l'illustre, l'auguste BBC. Elle vient de publier son rapport annuel.



Là-dedans, on trouve un paragraphe philosophique : le cowboy de TV, opine la BBC, est moins dommageable aux enfants que le ganster.

C'est que le décor et l'ambiance des "westerns" fournissent une mesure d'exotisme, de fantaisie qui protège les jeunes cerveaux. Un peu comme s'il s'agissait d'un conte de fées, quoi !

Tout ça est bien relatif.

La BBC n'a jamais contemplé certaines de nos émissions destinées aux enfants ?

Dans un autre ordre d'idées, la même BBC vient de congédier l'un de ses commentateurs de nouvelles, Colin Welland.

Motif : s'être présenté en ondes, devant la caméra, sans cravate.

Dernier renseignement au sujet de la BBC : L'Association des chansonniers britanniques s'est plainte que, de toutes les chansons diffusées par ce réseau au cours des quatre dernières années, seulement 32 pour cent des oeuvres avaient été écrites par des Anglais.

Et si l'on se livrait à une enquête similaire au Canada?

Douglas, Marchand, Caouette au congrès des Affaires canadiennes

QUEBEC, (P.C.N.) — "L'économie canadienne? où allons-nous ?"

Tel sera le thème du second congrès des Affaires canadiennes qui se déroulera à la Faculté de Commerce de l'Université Laval du 20 au 24 novembre prochain.

MM. T. C. Douglas, David Lewis, François-Albert Angers, Réal Caouette et Jean Marchand participeront aux débats.

Les étudiants qui ont organisé le Congrès s'attendent à ce qu'il soit couronné de succès. Ils ont d'ailleurs pris les moyens d'y arriver, comme en font foi les projets de débat qu'ils ont mis au point.

Ainsi, MM. François-Albert Angers et T. C. Douglas parleront de la planification démocratique au Canada ; David Lewis et Réal Caouette traiteront de la planification à l'échelle provinciale.

M. Diefenbaker a annoncé qu'il ne pourrait assister à la conférence mais que deux ministres fédéraux y participeraient.

Parmi les autres participants au Congrès on note les noms de MM. Yves Dubé, économiste, Bruce Phillips, Henry Hicks et Peter Newman.

Le congrès des Affaires canadiennes a été fondé l'an dernier par un groupe d'étudiants de l'Université Laval.

Les Canadiens français se souviennent encore du fameux discours prononcé, l'an dernier, par M. Douglas Fisher et des circonstances dans lesquelles M. Marcel Chaput avait participé au Congrès.

Le thème du Congrès de cette année devrait donner lieu à des prises de position très intéressantes notamment en raison de la situation créée par la naissance du Marché commun et le projet d'adhésion de la Grande-Bretagne à ce vaste ensemble économique.

C'est le premier ministre de la province de Québec qui adressera la parole au banquet qui marquera la clôture du Congrès.

Souscriptions pour l'UNICEF, à Saint-Jérôme

SAINT-JEROME, (C. B.) — Pour la quatrième année d'affilée, la journée du 31 octobre est réservée pour tous les enfants du monde entier, particulièrement pour ceux qui sont moins favorisés par la vie, à Saint-Jérôme et sa région immédiate. Comme il est d'habitude pour les collectes organisées par l'UNICEF, des enfants feront eux-mêmes la souscription à travers la ville.

L'an dernier, à l'occasion de cette soirée de l'Hallowe'en, Saint-Jérôme avait contribué pour une somme de plus de $400. En 1962, un comité féminin a été formé grâce à la participation de Mmes Jacques Castagner, Marc Fortin, Pierre Jary, Jean Guérin et François Marchand.

Malgré la fièvre électorale

À l'unanimité, l'UCC appuie la nationalisation de l'électricité

par **Mireille LAGACE**

SHERBROOKE. — La période électorale n'a pas empêché les délégués au 33e congrès de l'UCC de réitérer leurs positions en faveur de la nationalisation de toutes les compagnies privées de l'électricité du Québec.

Les congressistes, dont c'était hier après-midi la dernière session générale, ont adopté à la hâte en moins de cinq minutes des résolutions réclamant la nationalisation de l'électricité et l'uniformisation des taux.

Avant l'étude des dernières résolutions, quelques directeurs prévoyaient qu'en raison de la situation actuelle au Québec, les délégués préféreraient oublier la résolution inscrite à leur cahier sur une question d'une telle importance politique.

Mais après les élections générales, les congressistes qui représentaient 43,500 cultivateurs et forestiers, entreprirent de passer avec une vitesse incroyable à travers les dernières résolutions. Il en restait 22.

La 8e, celle en faveur de l'uniformisation des taux de l'électricité fut adoptée à l'unanimité dès la fin de sa lecture. C'est alors que le président de la réunion, M. Joseph Bouchard, commençait à s'inquiéter et a remarqué : "Si quelqu'un veut parler sur une des résolutions, qu'il n'hésite pas ..."

Depuis le début du congrès, des cultivateurs en dehors des sessions discutaient entre eux, se contredisaient, se querellaient presque pour se prouver l'un à l'autre, ou que la nationalisation, c'est bon... ou que c'est trop cher et que les cultivateurs vont encore payer ...

La résolution présentée, personne ne se leva. Soudain quelqu'un quitta son siège et demanda un amendement pour changer le mot "étatisation", pour "nationalisation"... il trouvait les termes différents. Tous les congressistes approuvèrent à l'unanimité la résolution ainsi amendée. C'était classé, l'UCC se prononçait en faveur de la nationalisation de toutes les compagnies privées.

Mais quelques instants après, un participant s'inquiétait : "Je me demande, dit-il, si nous devrions nous prononcer pour la nationalisation pendant la campagne électorale..." — "Ce n'est pas la première fois que l'UCC se prononce pour une telle mesure, lui répondit-on, et ce n'est pas parce que des élections s'en viennent que nous ne devons pas le dire..." La discussion s'arrêta là.

Pour reconnaître la nécessité de la nationalisation de l'électricité, l'UCC s'appuie sur le fait "que l'énergie électrique constitue un instrument de base de toute politique de planification de l'utilisation des ressources et de l'industrialisation de la province".

Une autre résolution demande de l'adoption d'un drapeau national distinctif.

Réforme de l'impôt foncier

L'UCC s'est prononcée également en faveur d'une réforme complète de l'impôt foncier tant municipal que scolaire. Les cultivateurs considèrent que le système actuel "cause de graves injustices aux propriétaires agricoles".

Le secrétaire général de l'UCC, M. Louis-Philippe Poulin, a déclaré que cette réforme nécessiterait "une revision de l'assiette des impôts et du financement des municipalités scolaires et municipales. Mais, dit-il, il faut que cesse l'injuste taxation des biens des cultivateurs".

Il est, en effet, reconnu que dans certaines municipalités rurales, un cultivateur paie parfois deux fois plus de taxes qu'un ouvrier qui reçoit un salaire identique. Le cultivateur paie aussi plus de taxes que le médecin de l'endroit. L'UCC a présenté cette année un mémoire à la commission Parent, plaidant en faveur de cette réforme.

L'organisme suggère dans ce mémoire, que l'évaluation des biens agricoles se limite aux bâtiments de ferme sans tenir compte des lots de terre. Comme seconde solution, l'UCC propose que l'évaluation moyenne des propriétés agricoles soit au même niveau que l'évaluation des propriétés non-agricoles.

Le secrétaire général a insisté sur le caractère de la loi actuelle qui taxe l'instrument de travail du cultivateur, alors qu'aucun autre travailleur n'est taxé sur son instrument de travail.

Les congressistes demandent au gouvernement fédéral de mettre en vigueur le plus tôt possible sa politique d'utilisation des terres et d'aménagement des régions rurales "Arda". "Le budget devra être assez considérable, disent-ils, pour éviter tout délai dans la mise en oeuvre de programmes déjà complétés ou à l'étude."

La pomme de terre

Un des problèmes les plus graves de l'agriculture au Québec, la production déficitaire de la pomme de terre, fait l'objet d'études depuis des années. L'UCC réclame la création d'un système de classification et d'inspection des pommes de terre. Elle suggère aux fédérations régionales, de travailler à la fondation de syndicats régionaux de producteurs de pomme de terre pour créer une organisation provinciale de vente du produit.

Le petit cultivateur s'inquiète des projets d'investissement des grosses compagnies qui s'intéressent au domaine agricole. Il veut résister à l'intégration verticale des fabricants de moulées.

C'est ainsi qu'une résolution de l'UCC propose que "les politiques d'aide du ministre provincial de l'Agriculture soient orientées de façon à favoriser les cultivateurs véritablement professionnels de préférence à toute autre catégorie de producteurs."

L'UCC a repris textuellement une résolution de l'an dernier, pour réitérer au gouvernement provincial son intention de collaborer à un projet d'assurance-récolte comportant la participation de l'Etat et des cultivateurs.

L'UCC et la Coopérative fédérée du Québec commenceront dès lundi, la rédaction d'un manifeste agricole à l'intention de tous les candidats aux élections provinciales. Ce manifeste, comme le qualifie le secrétaire général de l'UCC, exposera les principaux problèmes des agriculteurs du Québec sur le plan provincial.

Mais je crois que nous n'exposerons que cinq de nos problèmes fondamentaux. Nous voulons que ce soit le plus précis possible car nous désirons que les candidats se prononcent sur ces questions, souligne M. Ls-Philippe Poulin. Le manifeste sera présenté à chaque candidat dès le début de novembre.

Mais de quels problèmes traitera-t-il ?

L'UCC n'a pas encore rencontré la Coopérative fédérée pour discuter du choix définitif des questions. Pour sa part, l'UCC reconnaît parmi les plus graves problèmes de ses 43,500 membres l'impôt foncier, l'attribution des réserves forestières, la vente des produits forestiers et agricoles, l'aménagement des régions rurales.

Et en décembre, l'UCC présentera aux gouvernements du Québec et du Canada, par l'intermédiaire de la Fédération canadienne de l'agriculture, un mémoire détaillé sur les questions agricoles et forestières.

Le congrès s'est terminé par l'adoption de résolutions d'ordre social dont les plus importantes favorisent un régime national d'assurance-santé et une augmentation des allocations familiales.

Les cultivateurs qui considèrent comme "un fardeau" le coût des frais médicaux, demandent aux autorités fédérales et provinciales de collaborer à un programme national d'assurance-santé. Mais ce programme, disent-ils, devrait respecter dans les grandes lignes, le projet soumis par les services de santé du Québec, à la commission royale d'enquête sur les services de santé.

L'UCC soutient que l'assurance-hospitalisation ne résout qu'une partie du problème de l'hospitalisation et que les frais chirurgicaux et médicaux peuvent crever le budget des familles rurales.

Les congressistes ont réclamé une hausse des allocations familiales, hausse qui devrait être proportionnelle à l'augmentation du coût de la vie.

Redistribution des forêts

Aux prix où nous vendons notre bois c'est pas le vendre mais le donner.

Nous recevons $6 à $7 de moins la corde que les travailleurs en forêt.

Les courtiers, ces intermédiaires entre les compagnies forestières et les producteurs de bois doivent disparaître. Les producteurs sont capables de négocier directement avec les compagnies.

La politique des compagnies forestières, c'est d'affamer le producteur pour acheter son bois à bas prix. C'est la même situation depuis 25 ans. Les cultivateurs sont capables de produire un bois d'aussi belle qualité que celui des terres de la Couronne. Et si par le passé, il y a eu des abus, c'est par ce que l'acheteur a lui-même négligé d'éduquer le petit producteur de bois. Il ne faut plus que les producteurs de bois soient obligés de signer une entente se disant, s ion ne signe pas, demain on va se faire tuer par les cultivateurs qui n'ont pas de pain sur la table.

Ces protestations à l'endroit des compagnies forestières du Québec se sont élevées de la salle des congressistes de l'U.C.C.

Face à cette exploitation du producteur de bois, l'UCC affirme que la solution au problème réside dans une intervention du ministère des Terres et Forêts, pour l'émission des permis de coupe de bois.

L'UCC réclame que le gouvernement diffère en certaines circonstances l'émission des permis de coupe aux compagnies forestières jusqu'à ce que des contrats soient négociés entre ces entreprises et l'Office des producteurs de bois. L'organisme demande de plus que ces permis soient refusés aux compagnies qui s'opposent à la négociation de contrats d'achat avec les producteurs.

L'UCC se dit assurée qu'en adoptant cette politique, le gouvernement provincial favorisera une plus parfaite intégration de la forêt à l'économie rurale et permettra l'établissement de réserves forestières nécessaires à la vie de la population rurale.

La direction de l'organisme considère que la forêt doit devenir plus facilement accessible et être exploitée selon une formule qui laisse aux travailleurs l'initiative, la responsabilité et le financement de leurs entreprises.

En décidant de s'adresser au gouvernement du Québec pour obtenir une redistribution des forêts de la couronne, l'UCC a fait remarquer que les méthodes actuelles de fabrication de pâtes à papier exigent une très forte proportion de bois de première qualité, d'un nombre restreint d'essences, diminuant ainsi le marché qui s'offre aux propriétaires de boisés.

Les réserves forestières qu'obtiendraient ainsi les cultivateurs devraient être situées, précise la résolution, à proximité des paroisses rurales, et être attribuées aux syndicats forestiers et aux chantiers coopératifs qui sont disposés à appliquer un contrôle convenable de la coupe et assurer par certaines mesures le renouvellement indéfini de ces forêts.

Lionel Sorel, élu président

SHERBROOKE. — M. Lionel Sorel, de St-Michel de Napierville, est le nouveau président général de l'Union catholique des cultivateurs. M. Sorel remplace M. Jean-Baptiste Lemoyne, de St-Robert, qui a démissionné le printemps dernier. MM. Marcel Dubuc, de Nicolet-Sud et Joseph Bouchard, de St-Bruno assumeront respectivement les charges de la première et de la seconde vice-présidence.

L'UCC a désigné quatre directeurs : MM. Aristide Pelland, de Notre-Dame-de-Lourdes ; Gilbert Filion, de Ste-Thérèse et MM. Guy Hamel et Léo Cazalait.

Hertel Larocque présente son programme

L'Action provinciale s'oppose aux chevaux morts et pourris

L'Action provinciale de M. Hertel Larocque a présenté hier son programme.

"L'AP établira un gouvernement qui agira vraiment par et pour le peuple". Pour cela, le programme prévoit que le premier ministre et les ministres "s'adjoindront, comme assistants exécutifs, tous les députés dont ils auront besoin".

En outre, "Chaque comté aura un comité composé de toutes les personnes qui représentent les intérêts légitimes du comté. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires afin de réaliser rapidement les objectifs qui auront été jugés profitables aux citoyens par ces comités de comtés".

"L'Action provinciale favorisera l'entreprise privée". Elle s'oppose à l'étatisation des compagnies d'électricité, "administrera le budget provincial comme un budget de famille". L'AP s'engage à protéger "la famille", contre les éléments nocifs et destructeurs qui l'attaquent de tous côtés".

L'AP ira même jusqu'à étudier "la possibilité de donner des allocations familiales provinciales même si elles n'étaient que symboliques", "croit que le père, étant le gagne-pain naturel de la famille, devrait gagner suffisamment afin de subvenir convenablement aux besoins familiaux de sorte que la mère, naturellement plus apte à bien élever les enfants, puisse demeurer au foyer".

Côté éducation, "tout enfant possédant les aptitudes requises" aura accès à "l'instruction adéquate". Pour le reste, l'AP "prendra immédiatement les mesures qui s'imposent, après avoir pris connaissance du rapport Parent sur l'enseignement."

"L'AP allégera le fardeau de plus en plus lourd des petits propriétaires. Dans ce but, l'AP établira les mesures nécessaires afin de répartir équitablement les revenus des taxes entre le gouvernement provincial et les municipalités".

"L'AP sait qu'il vaut mieux régler à l'origine les conflits entre employés et employeurs dans l'industrie et le commerce. Conséquemment, l'AP verra à ce que soient formés les techniciens compétents qui veilleront à l'application des mesures correctives, avant que le conflit ne dégénère en grève".

L'AP parle aussi de "rendre rentables" fermes et coopératives agricoles.

"L'AP mettra sur pied, sans délai, une organisation de médecine préventive. L'AP établira des centres de diagnostic afin de décongestionner les hôpitaux et de réserver les lits pour les malades qui en ont réellement besoin."

L'AP "agira catégoriquement en vue de faire évacuer par le fédéral les champs de taxation qu'il a envahis; le gouvernement provincial devra faire de même vis-à-vis les municipalités".

Cheval pourri et cheval mort

Selon M. Hertel Larocque, le projet de nationalisation de l'électricité présenté par le parti libéral revient à offrir à la population d'acquérir un cheval mort, tandis que la nationalisation de la Cie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent et de la Northern Quebec Power, préconisée par M. Johnson, équivaut à mettre en vente un cheval pourri.

Ses comparaisons hippiques, le chef de l'Action provinciale les appuie sur sa conviction que dans cinq ans ou dix au plus tard, la production d'électricité au moyen de générateurs nucléaires sera d'un prix de revient moindre que celui des autres modes de production. Selon lui, il sera pratique d'installer de tels générateurs partout où l'on aura besoin d'énergie et, comme il a su le répéter à la suite d'un reporter qui s'efforçait de lui faire préciser sa pensée, il ne faudrait pas que la nationalisation de l'électricité vienne empêcher les compagnies d'électricité de faire leur part en équipant la province de ces générateurs, le moment venu.

Par ailleurs, interrogé sur le patronage, il a jugé bon de répondre que oui, il était pour le patronage, "pour le patronage au bénéfice du peuple du Québec".

Après quoi, le chef de l'Action provinciale a préconisé "un système par lequel les estimés seront faits par la province".

En ce qui concerne les mobiles qui le poussent à briguer les suffrages dans Laurier, le futur candidat Larocque s'empresse de déclarer qu'il lui importait de barrer la route à M. René Lévesque, car "René Lévesque nationalisera tout, l'électricité, les mines, pulpe et papier, les brasseries", c'est un socialiste ... M. Larocque dit que même si la fondation de l'Action provinciale n'avait pas eu lieu, il aurait quand même fait la lutte à M. René Lévesque.

Quant à l'Action provinciale, M. Larocque pense qu'elle présentera 45 candidats et détiendra la "balance du pouvoir". Ce sera selon lui la dernière fois que la population du Québec aura la possibilité de voter à droite, comme elle l'a toujours fait.



Scène féerique mais eau... imbuvable

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

A St-Bruno, on se plaint

L'eau peut être imbuvable, quoique parfaitement "potable", c'est-à-dire, comme dit le Quillet, "qui peut être bue sans répugnance et sans danger". A Saint-Bruno, on met, à la mairie de M. Gérard Filion, l'accent sur le dernier mot — car, effectivement, un certificat d'un service du ministère de la Santé a proclamé que cette eau-là pouvait être ingurgitée "sans danger". Seulement, depuis près de trois semaines, la population de Saint-Bruno met, elle, l'accent sur les mots "sans répugnance".

Il n'est pas un seul citoyen de Saint-Bruno qui ne déplore que son eau ne soit pas, selon la définition classique, "inodore et sans saveur". C'est pire que tout ce dont on se souvient : les traditionnels ensemencements d'alevins du printemps dans les lacs alimentaires et les traditionnels saupoudrages stérilisants de sulfate de cuivre de l'automne. Cette fois, l'eau **méchante** met à la torture les plus vaillants "Lacordaires" ; elle a le goût, nous a-t-on dit, d'huile de ricin, de poisson, de renfermé ... Un grand magasin du coin a vendu 50 caisses de bouteilles d'eau "Laurentian" en quatre ou cinq jours !

Est-ce la faute des lacs alimentaires ? C'est, semble-t-il, ce qu'on laisserait à entendre à l'hôtel de ville de Saint-Bruno. Or, nous avons bu de l'eau directement puisée dans le lac, et de "l'eau" sortie d'un robinet. La première est meilleure que celle de Montréal (et de loin!) ; l'autre est potable, mais vraiment imbuvable (il faut la faire bouillir assez longtemps pour faire du café, du thé ..., ou même se faire la barbe sans haut-le-coeur!). Si l'eau des trois lacs alimentaires du Mont Bruno est buvable, on pourrait se demander si la **mécanceté** ne se produit pas dans le dispositif de distribution : deux grillages à poules à la sortie du lac, un bac de béton qu'on vient de nettoyer, **pas** de filtres ... Dans un endroit voisin, on a déjà

L'"Association québécoise des Techniques de l'eau" commence, aujourd'hui, au Mont-Royal, le premier congrès en langue française où l'on "s'attaquera" à la question de l'alimentation en eau potable et de tous les autres aspects de la technique de l'eau. Les conférenciers invités sont M. Paul Lambert, président de la Commission municipale du Québec, M. Théo.-J. Lafrenière, ancien ingénieur en chef du ministère de la Santé, M. Léopold Fontaine, ingénieur en chef de ce ministère, et M. Laurent Girouard, ingénieur conseil.

constaté que c'était un réservoir de bois pourri qui donnait un goût assez bizarre à l'eau.

Le problème de Saint-Bruno est aussi celui de la montagne des trois lacs alimentaires.

Ce sont des lacs si "privés" que la photo ci-dessus est presque une primeur. Une dizaine de propriétaires les possèdent, avec un domaine seigneurial de quelque 95,000 pieds carrés. Il faut pratiquement être millionnaire pour entrer dans ce domaine — ou une anonyme main-d'oeuvre. Pour préparer une brochure sur Saint-Bruno, la municipalité de l'endroit n'a même pas pu obtenir de ces grands seigneurs anglais l'autorisation de photographier et de reproduire des photos comme celle qui est publiée ici !

A la mairie de Saint-Bruno, on espère recevoir des aujourd'hui les résultats d'une analyse d'un laboratoire différent de celui du ministère de la Santé et l'on rêve d'une installation de filtration (comme tous les Brunotiens). Et si le rapport démontrait que cette eau est "potable" ? Il n'est pas sûr que cela suffirait à réjouir les Brunotiens. "Buveur d'eau, mauvais caractère", dit un dicton français. A Saint-Bruno, c'est une vérité qui coule de robinet.

Dans St-Jean-Ouest

La cour suprême de Terre-Neuve annule l'élection de M. Cushin

OTTAWA, (PC-DNC) — Deux juges de la Cour suprême de Terre-Neuve ont déclaré nulle l'élection du 18 juin dernier dans le comté fédéral de St-Jean-Ouest, annulant la victoire du candidat libéral Richard Cushin sur l'ancien solliciteur général du Canada, M. William J. Browne.

Le juge en chef R. S. Furlong et le juge H. A. Winter en sont arrivés tous deux à la même conclusion, dans deux jugements séparés, M. Cushin avait été déclaré élu par 24 voix à la suite de l'élection du 18 juin.

M. Browne avait demandé que l'élection fut déclarée nulle à cause d'irrégularités dans le vote militaire, certains membres des forces armées ayant voté dans le comté alors que légalement leur vote aurait dû être porté au total de leur comté d'origine.

M. Browne n'a toutefois pas été déclaré élu, la malhonnêteté de son adversaire n'ayant pas été prouvée. D'ailleurs, M. Browne n'avait pas intenté les procédures sur ce terrain. Il semble en effet que toute la question repose non sur la corruption mais sur un malentendu.

L'élection ayant été déclarée nulle, il devra y en avoir une autre en dedans de six mois. Toutefois, théoriquement parlant, M. Cushin demeure député jusqu'à ce que le président des Communes, M. Marcel Lambert, déclare son siège vacant.

Les juges de Terre-Neuve doivent en effet faire rapport au président des Communes. Mais ils doivent attendre huit jours avant de faire rapport au président des Communes, ce délai étant prévu afin de laisser au député le loisir de décider s'il en appellera en Cour suprême du Canada de leur décision.

Il ne semble pas, toutefois, que M. Cushin en appellera de la décision du tribunal de Terre-Neuve.

Amendements à la loi ?

La situation est extrêmement confuse en ce qui a trait au vote militaire dans Terre-Neuve et l'on ne sait plus très bien quels militaires sont considérés, ou non, résidents de la province.

Les observateurs à Ottawa prévoient qu'il devra y avoir certaines améliorations d'apportées à la loi avant que l'élection complémentaire n'ait lieu, afin d'éviter d'autres incidents de ce genre.

Couloirs et coulisses universitaires

Les étudiants appuient les "Amis du Dr Hamel"

par **Gilles DAOUST**

M. Bernard Landry, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, a été invité mardi dernier à faire partie de l'équipe de direction des amis de Philippe Hamel, nouveau mouvement d'éducation économique qui vient d'être créé au Québec.

A une récente réunion de l'AGEUM, M. Landry en a profité pour inviter tous les étudiants à faire partie de ce mouvement. Il a toutefois tenu à souligner qu'il ne s'agissait nullement, vu le caractère du mouvement, d'un engagement politique de leur part.

"Les amis de Philippe Hamel, a déclaré M. Landry, est un mouvement indépendant, réclamant la nationalisation du réseau d'électricité, et où l'optique politique est complètement laissée de côté.

Convention collective

"Il s'ensuit, a poursuivi M. Landry, qu'il n'y a aucune raison pour que l'AGEUM n'en fasse pas partie, au contraire. La CSN en est déjà membre, l'AGEUM doit aussi en devenir membre. Le Dr Philippe Hamel a toujours défendu l'étatisation sans distinction de partis politiques et c'est ce que nous avons fait nous-mêmes jusqu'ici."

Les étudiants de l'U de M n'en sont pas à leur première prise de position sur le plan social et certaines d'entre elles ont eu des résultats assez concrets.

C'est ainsi que, cette semaine, l'université s'est finalement décidée à signer une convention collective de travail avec le syndicat indépendant des employés du Centre social.

On se souvient qu'en avril dernier l'AGEUM, devant les conditions pitoyables des employés du Centre social et l'indifférence de l'administration, avait décidé d'organiser une grève, de boycotter les cours durant toute une matinée afin de faire pression sur l'université.

Quelques esprits malveillants et à courte vue ont prétendu que les étudiants s'étaient rendus ridicules aux yeux de tous. Quoi qu'il en soit, il est difficile de ne pas se rendre compte que cette grève, qu'on a eu du mal à organiser, a dû ébranler l'administration de l'université, car elle a retiré rapidement son opposition devant la CRO, a reconnu le syndicat et finalement signé la convention.

Donc, jolie victoire pour nos braves étudiants, surtout si l'on se rappelle qu'ils n'ont justement pas le droit de grève...

Travaux d'hiver acceptés

STE-GENEVIEVE. — Un projet de travaux d'hiver au montant de $17,000 soumis au gouvernement fédéral par la municipalité de Ste-Geneviève de Berthier vient d'être accepté. Au nombre des travaux à effectuer, mentionnons l'installation d'un égout collecteur de Berthiervillea la rivière Bayonne, l'installation de canaux d'égouts dans le Rang du Nord,

Après les communistes ...

Les financiers sont les pires ennemis du peuple —Caouette

OTTAWA. (PC) — Un débat plutôt ennuyeux qui se déroulait à la Chambre des communes, qui discutait hier soir de la situation économique, a soudainement pris une allure plus vive quand le leader adjoint du Crédit social a pris la parole.

Provoquant tantôt des interpellations sarcastiques tantôt des éclats de rire de la part des députés attentifs, M. Réal Caouette a décrit les "financiers" comme les pires ennemis du peuple après les communistes.

Le député de Villeneuve s'en est également pris aux journaux et aux autres partis politiques. Il a reproché au gouvernement d'avoir réduit le budget 1962-1963 de $228,000,000, ce qui aura pour effet, a-t-il dit, d'affaiblir encore davantage l'économie et de hausser le chômage.

"Alors votez contre le gouvernement", s'est écrié un député libéral.

M. Caouette : "Tout le monde est en faveur de..."

Un député libéral : "C'est un mariage morganatique que vous avez contracté..."

Le député de Rouyn a critiqué le gouvernement conservateur pour ses coupures dans les crédits révisés à cause du programme d'austérité. Il n'y a pas de programme d'austérité pour le système financier, mais pour la personne humaine, dit-il. La conséquence des crédits révisés, c'est plus de misère au Canada.

"S'il est un programme d'austérité qui s'impose au Canada, c'est aux institutions de prêts qu'il devrait être imposé", a déclaré M. Caouette.

Reproches à la presse

Le leader national adjoint du Crdit social a reproché aux journaux de ne pas informer leurs lecteurs "de la haute finance de Sa Majesté" et des financiers du pays.

"Sans la permission de ces derniers, personne ne peut respirer au Canada".

M. Caouette a été interrompu à maintes reprises durant son envolée oratoire, à tel point que par deux fois, le vice-président des débats, M. Rémi Paul, a demandé aux "députés de langue française" de ne pas interrompre l'orateur.

SERVICE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATION OFFERT

PLACE CREMAZIE

LE COEUR DE LA HAUTE VILLE

Information :

Tél.: 389-1372



UN COMPLEXE ERIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

QRFU Junior

(Finale, 2 joutes, total des points) N.-D.-G. à Rosemont

HIER

Aucune joute au calendrier

LIGUE UNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	Po	Pc	Pts
Queen's	3	2	1	0	82	60	4
Toronto	3	2	1	0	55	59	4
Western	3	1	2	0	45	60	2
McGill	3	1	2	0	82	65	2

LIGUE INTERCOLLEGIALE SENIOR

	J	G	P	N	Po	Pc	Pts
Joliette	5	5	0	0	210	66	10
Ste-Marie	5	5	0	0	186	37	10
M.-St-Louis	5	3	2	0	125	63	6
Eudistes	5	3	2	0	70	98	6
Notre-Dame	5	2	3	0	94	79	4
Rigaud	5	1	4	0	70	102	2
Grasset	5	1	4	0	38	115	2
Montréal	5	0	5	0	12	243	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE JUNIOR

	J	G	P	N	Po	Pc	Pts
Richard	4	3	1	0	82	38	6
Ste-Marie	4	2	2	0	104	81	4
St-Viateur	3	2	1	0	58	25	4
Joliette	3	0	3	0	19	119	0

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DU QUEBEC

	J	G	P	N	Po	Pc	Pts
T.-Rivières	10	8	2	0	228	87	16
Rosemont	10	7	3	0	126	108	14
Laval-Ouest	11	2	7	2	127	203	6
Mtl-Nord	11	2	7	2	121	162	6

"PETIT BIG FOUR" d'Ahuntic

	J	G	P	N	Po	Pc	Pts
Rough Rid.	7	6	1	0	196	85	12
Argonauts	7	3	4	0	121	94	6
Tiger-Cats	7	3	4	0	71	113	6
Alouettes	7	2	5	0	110	206	4

Ligue des Vétérans

La Ligue de hockey des Vétérans inaugurera sa 8e saison ce soir à l'aréna de St-Laurent.

La première joute opposera les Grenadiers aux Fusiliers tandis que dans l'autre joute, les Commandos affronteront les Hussards, champions de la saison dernière.



TURFMAN MONTREALAIS HONORE A TORONTO — Le financier, industriel et sportsman canadien-français JEAN-LOUIS LEVESQUE reçoit la plaque offerte annuellement au "turfman de l'année" par l'Association de bienfaisance des jockeys du Canada. Cette présentation s'est faite mercredi soir à Toronto. C'était la première fois qu'un sportsman de la province de Québec était l'objet d'un tel honneur. C'est le président PAT REMILLARD de l'association des jockeys qui remet ici la plaque au président du Blue Bonnets Raceway.

(Telephoto Presse Canadienne)

Bob Rosburg établit un nouveau record

COSTA MESA, Calif., (UPI) — L'artiste de l'étreinte de baseball, Bob Rosburg, a été sensationnel sur les verts, hier, et il a établi un nouveau record du parcours Mesa Verde en roulant 63 coups. Cette ronde, qui abaissait le record de 64 détenu conjointement par Buddy Sullivan, Davis Love et Jay Hébert, a donné à Rosburg une priorité de trois coups sur son plus proche concurrent, Jerry Steelsmith, dans la première ronde de l'omnium Orange.

Exhibant une précision quasi-incroyable sur les verts, Rosburg a roulé 10 coups sur eux au cours du deuxième neuf. De plus, il a commencé sa ronde en beauté en calant un pott de 50 pieds pour un eagle-3. Il a enregistré des birdies aux 2e, 10e, 11e, 15e, 16e et 17e trous. En tout, le meneur a frappé la balle 23 fois sur les verts.

Jusqu'au moment où Rosburg a présenté sa fiche au pointeur, Steelsmith, en vertu d'une superbe partie, menait le bal.

Gene Littler et George Bayer ont partagé le troisième rang avec un compte de 67 coups. Trois joueurs ont suivi ayant joué un coup de plus, soit Tony Lema, Gardner Dickinson et Bobby Brue. Ensuite, on remarque les noms de Dan Sikes, Bob McCallister et Bob Bruno qui ont obtenu une fiche identique de 69 coups.

Rosburg n'a pas encore gagné un tournoi, cette année. Sa dernière victoire a été décrochée dans le tournoi invitation de Bing Crosby, en 1961. La veille du tournoi, Bob a changé de potter avec un acteur, Bob Wilke, parce que les deux hommes n'étaient pas satisfaits de leur bâton respectif. Si Wilke avait su . . . ;

Inauguration du Centre Jean Béliveau dimanche

Le Centre sportif "Jean Béliveau", en hommage au fameux joueur de centre du Canadien qui a commencé sa carrière sportive à cet endroit, sera inauguré dimanche après-midi, à Victoriaville.

De nombreuses personnalités du monde sportif, y compris Dave Molson, Zotique L'Esperance, probablement Frank Selke, gérant général du Canadien, et un représentant de l'Association de hockey du Québec.

Le Centre sportif de Victoriaville a été rénové et agrandi. A l'occasion de cette inauguration, les cérémonies comprendront la bénédiction, l'inauguration officielle, et une joute de hockey de la Ligue Provinciale junior entre le club de l'endroit et les Cataractes de Shawinigan.

MONTRÉALAIS
IL FAUT continuer!
CHAQUE VOTE SERT À CEUX QUI VOUS SERVENT BIEN
oct. 28 X
VOTEZ POUR DRAPEAU
VOTEZ POUR LE PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

Bob Nieman est congédié

SAN FRANCISCO, (UPI) — Le vétéran frappeur de relève Bob Nieman, après 12 ans dans les ligues majeures, a reçu son congé sans condition des Giants de San Francisco, hier.

Nieman a frappé neuf coups sûrs en 31 apparitions au bâton cette année. Il a eu ainsi une moyenne de .290, y compris un circuit.

En même temps que les champions de la Ligue Nationale congédiaient Nieman, ils annonçaient l'addition des lanceurs Bob Bishop, John Pregnezer et Albert Stanek, et le voltigeur Jim McLain, des mineures.

Bishop, 19 ans, a eu un record de 12-12 et retira 224 adversaires en 197 manches, ayant une moyenne de points mérités de 2.29 avec Lakeland, de la Ligue de la Floride.

PHILADELPHIE — Jesse Smith, 161½, de Philadelphie, a knockouté Bobby Gordon, 166, de McKeesport, Pa., au 5e round.

AU FIL DES SPORTS

SUITE DE LA PAGE 41

peut-être gagné", a ajouté M. Bourgon. Tie Silk partira maintenant pour la Californie, où il prendra part à une course de $25,000 au début de novembre et à une autre de $50,000 à la mi-novembre.

S'il fait bien dans les deux courses, il est probable que Tie Silk défendra son championnat mondial à Roosevelt l'an prochain. S'il ne va pas trop bien, les Miron feront faire un mille contre la montre à leur cheval à la piste Hollywood. Ils prendront leur décision peu après pour savoir si oui ou non ils retireront Tie Silk de la compétition. Ralph Baldwin sera leur pilote et entraîneur à Hollywood Park.

A New York, on cherchait à savoir pourquoi Eddie Cobb avait piloté Tie Silk à la place de Keith Waples. "Simplement parce que je n'étais pas satisfait de son travail la dernière fois" a répondu Adrien Miron. On sait que Tie Silk avait été battu au fil par Ozo dans le Trot transocéanique. On avait alors dit que Waples, trop sûr de la victoire, avait été pris par surprise. Lui-même nous l'avoue indirectement à l'encan Goshen, disant que ce qu'on rapportait à ce sujet était probablement la vérité. Laurent Bourgon attribuait le manque de Tie Silk, hier, à l'état du terrain "et les longueurs qu'il a perdues à cette occasion lui ont fait perdre la course", a ajouté M. Bourgon. Il est certain qu'en dehors de cette légère faute, Tie Silk a fourni une belle poussée et qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne répète son succès inattendu d'août dernier dans le Trot international.

Rod Laver vient à un cheveu de l'élimination

BRISBANE, Austr. (UPI) — Le champion mondial du tennis amateur, Rod Laver, loin de sa forme coutumière, a surmonté un déficit de deux sets avant de vaincre son compatriote australien Ken Fletcher, 1-4, 4-6, 8-6, 8-6, 6-3, dans un match de semi-finale aux championats de tennis Queensland, aujourd'hui.

Laver s'est qualifié pour rencontrer Bob Hewitt, qui a défait John Newcombe, dans l'autre semi-finale, 6-8, 6-3, 6-4, 6-4.

Fletcher, tirent très bien parti de la mauvaise forme de Laver et commettant peu d'erreurs lui-même, en plus de réussir certains coups très brillants, non seulement pris une avance de deux sets sur le chmapion du monde, mais avait une avance de 4-3 et 40-15 dans le 3e set sur son propre service.

C'est alors qu'une décision de l'arbitre bouleversa complètement Fletcher. Laver se ressaisit alors et avec de brillants "passing shots" sur son revers, gagna la partie. Laver continua de trouver les coups excellents aux moments opportuns.

Retour de Buddy Rogers dans l'arène du Forum

Le champion du monde à la lutte, Buddy "Nature Boy" Rogers effectuera un retour dans l'arène du Forum, mercredi le 7 novembre prochain alors qu'il formera une équipe avec le champion international, Wladek Kowalski.

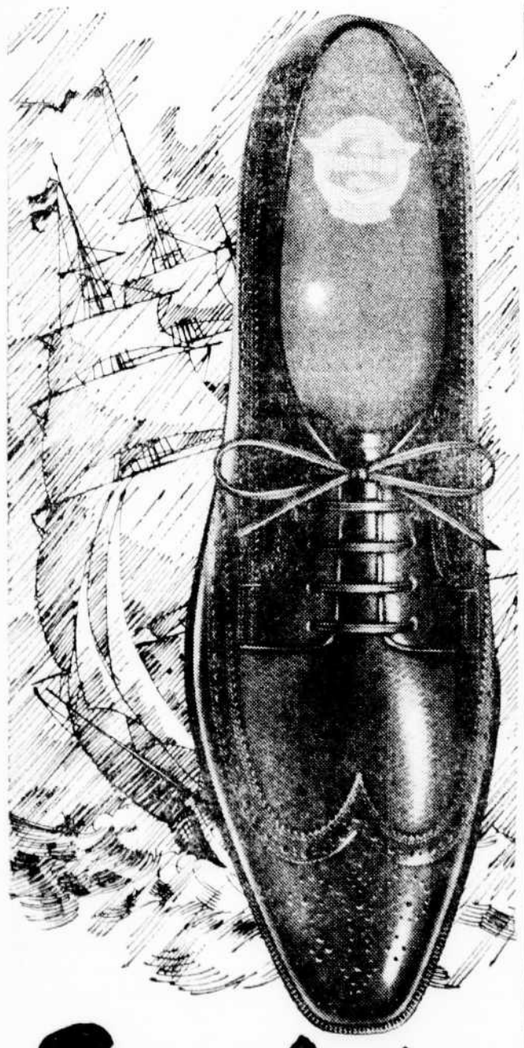
Rogers et Kowalski, deux des plus grandes vedettes du monde de la lutte uniront leur force pour rencontrer les populaires Edouard Charpentier et Johnny Rougeau dans un match longtemps attendu des amateurs de lutte.

Carpentier et Rougeau ont mérité un match contre Kowalski et Rogers à la suite de leur impressionnante victoire sur les redoutables frères Tolos, Chris et John dans un recent combat qui avait fourni de l'action du commencement à la fin.

Bruno Sammartino et le géant Baba, deux autres grandes vedettes de la lutte seront également au programme pour affronter respectivement Gregory Jarque et Gino Morella. Trois autres combats compléteront la carte.

Club intermédiaire à St-Jean-de-Matha

Le comité des sports de St-Jean-de-Matha annonce qu'il a formé un club de hockey intermédiaire. Le gérant du club, M. François Larivière (PO. 6-2039) ou M. Jean-Guy Lataille, directeur adjoint des sports à ce centre (PO. 7-7959) aimerait à entrer en communication avec d'autres clubs intermédiaires pour faire partie d'une ligue ou au moins disputer des parties hors concours.



Stormy Leather

Lorsqu'il s'agit de devancer la mode, vous pouvez faire confiance à Florsheim Stormy Leather— voici des chaussures vraiment racées qui n'acceptent pas la médiocrité; un modèle brogue conçu pour redonner aux chaussures modernes un caractère masculin. Les cuirs et les semelles de qualité légèrement plus lourde et les motifs plus hardis confèrent un caractère de robuste élégance aux Stormy Leather— des chaussures faites pour résister aux intempéries d'automne et d'hiver. Chaussures Stormy Leather Florsheim, à partir de $22.95 (prix de détail suggéré).

FLORSHEIM

Florsheim Division, Savage Shoes Limited

EN VENTE DANS CES BONS MAGASINS

THE FLORSHEIM SHOP
Place Ville-Marie

BROWN'S SHOE SHOPS
Centres d'achats Rockland, Boulevard et Dorval
5284 Ch. Reine-Marie

R. BISSONNETTE LTEE
1191, rue Notre-Dame, Lachine

EATON'S OF CANADA
Rayon des chaussures pour hommes

J.-R. LEONARD
301 est, rue Ste-Catherine
1395 est, rue Mont-Royal

MAISON CASTONGUAY
285, rue Labelle
St-Jérôme

SAUVE FRERES
6554, rue St-Hubert

THE FLORSHEIM SHOP CHEZ HARRY GOLD
474 ouest, rue Ste-Catherine et Centre d'achats Rockland



"Enfin, il était temps!"

Il n'a sûrement pas tort. Un écart de deux cent douze ans offre matière à réfléchir. C'est en effet depuis ce temps que Messieurs Van Rossem présentaient pour la première fois leurs tabacs Royal Mixtures aux fumeurs de pipe européens. Ils mélangèrent avec une minutie particulière 22 sortes de tabacs traités et mûris à point pour produire ce qui est probablement le meilleur tabac Cavendish au monde. Le Royal Mixture peut désormais être acheté au Canada.
Détendez-vous, mon ami. Bourriez bien votre pipe de Royal Mixture, allumez-la. Renversez-vous dans votre fauteuil. Fumez avec délices une bonne pipe de tabac au goût si frais et à l'arome si distinctif.
M-m-m-m-m-m-m-m-m-m-m-m-!
Cela valait sûrement la peine d'attendre si longtemps.
Voire même 212 ans.

MAINTENANT (enfin) EN VENTE AU CANADA

Cavendish plus doux, plus moelleux

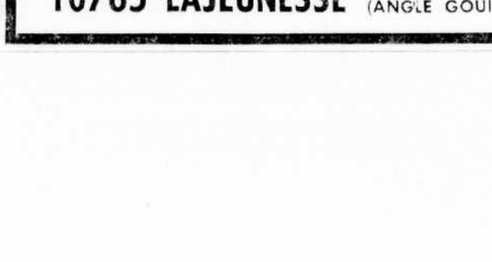


J. & A. C. Van Rossem, Rotterdam, Hollande

SUPERTEST
S'ENORGUEILLIT D'ÊTRE UNE COMPAGNIE CANADIENNE!

Essayez-la donc!

FABULEUSEMENT ECONOMIQUE...
et confortable!
jusqu'a 40 milles au gallon



ENVOY '62

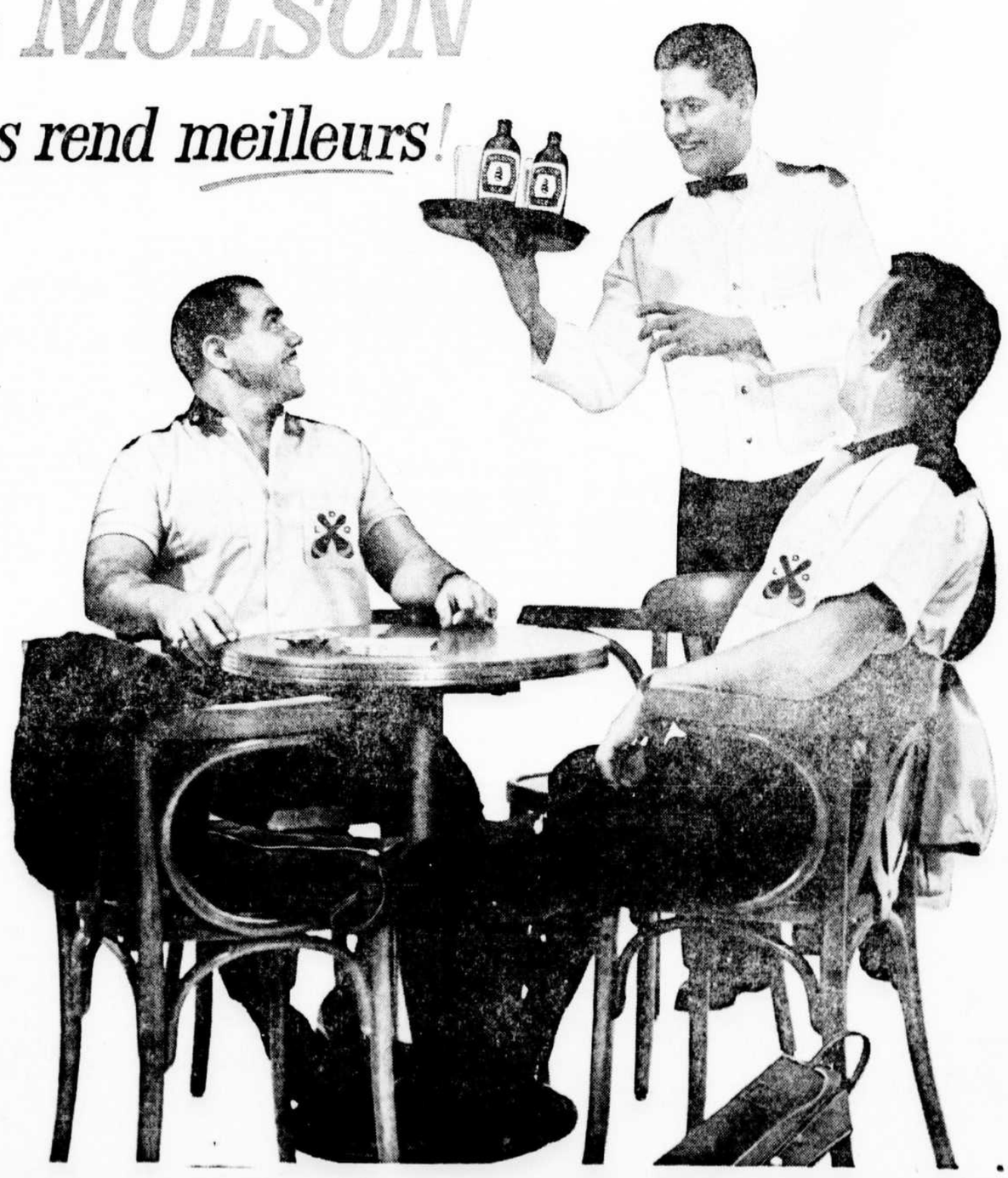
AUCUN COMPTANT
Si vous avez un échange
Aussi peu que $145. COMPTANT
si vous n'avez pas d'échange
BALANCE JUSQU'A 36 MOIS

l'un des plus importants dépositaires
CHEVROLET, CORVAIR, CHEVY II, ENVOY, OLDSMOBILE
en Province

Garantie jusqu'à 24,000 milles

Patenaude
AUTOMOBILE LTÉE
10765 LAJEUNESSE (ANGLE GOUIN) DU. 9-8461

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Abitibi	100	39½	39	39½
Abitibi pr	—	24½	24½	—
Acadia Atl.	—	14¼	14	—
Ac. Atl. A	—	23¾	23¾	—
Algoma	200	40½	40½	40½
Alumin.	5525	21½	21¼	21½
Alum. 4 pr	100	21½	21	21
Alum. 4½ p	—	47	47	—
A. T. 4½ p	—	41½	41½	—
Ang. T. 2.90p	—	50	50	—
Argus	—	8¼	8¼	—
Argus 2.50 p	—	48¾	48¾	—
Arg. 2.60p	—	50¼	50¼	—
Asbestos	250	29½	29¾	29½
Atlas Steel	—	34	34	—
Arg. C pr	400	6¼	6¼	6¼
Banq. C.N.	—	65	65	—
Banq. Mnt.	825	57¼	57½	57½
Banq. N.-E.	100	66½	66	66½
Banq. P.C.	—	42	42	—
BTC d	—	70	64	—
Bath Pow.	100	16	16	16
Bath Pow A	—	49	48	—
Bell Ph	1570	47¼	47⅜	47⅜
Bow. C. 5p	—	49	49	—
Bw. C. 5¼p	—	50	50	—
Bow. Pap.	—	460	460	—
Brazil	—	25⅝	21½	21⅝
B.A. Oil	130	29⅜	29⅜	29⅜
BC Forest	—	11	11	—
BC Power	1700	18⅛	18	18
BC Phone	—	46	45¾	—
Brown	—	9¾	9¾	—
Bruck A	—	16	16	—
id B	—	3½	3½	—
Bldg Prod.	25	24	24	24
Bulolo	200	6 65	6 65	6 65
Cal. Pow.	—	19¼	19¾	—
Can. Cem.	—	25	25	—
id pr	—	27½	27½	—
C Dm Sug	—	26	26	—
Can. Iron.	—	18	18	—
C.S.L.	—	47	47	—
id pr	—	12½	12½	—
C Aviation	—	19¼	19¼	—
C Brew	1700	9¾	9¾	9¾
C Br Alu	—	10	10	—
C Bronze	—	19¾	19⅛	—
C. Cel.	—	30½	30½	—
C Chemical	—	6¾	6¾	—
C Chemic w	—	215	215	—
C Farbks A	—	6½	6½	—
C Frbnks B	—	4	4	—
C Husky	400	6¾	6¾	6¾
C Hydrocas	—	17	17	17
Can Brw	—	40½	40½	—
C Imp Bk	500	57¼	57¼	57¼
C. I. L.	—	12	11¾	—
C. I. L. pr	—	76¼	76¼	—
C Int Powr	230	10½	10½	10½
C Int Pow p	—	39½	39	—
C Marconi	—	380	380	—
C Oil	2100	55¼	55½	55¼
C. P. R.	1200	21⅜	21⅜	21⅜
C Pet pr	—	9¾	9½	—
C Vickers	—	18	18	—
CKP Devl L	—	18¾	13¾	—
Coghlin	—	5	5	—
Col Cel.	—	4	4	—
Con M-S	175	18⅞	18⅝	18⅞
Con Textile	—	4¼	4¼	—
Consum Gl	100	32½	32½	32½
Corby A	—	16	16	—
Cor Credit	—	6	6	—
Cr Cork	—	70	69¾	—
Cr Zell A	—	21	21	—
D Bro Rb	5200	840	825	845
Dist Seag	200	41	41	41
Dome Petes	—	12	12	—
D Bridge	200	16	16	16
D Coal Pr	—	5¼	5¼	—
D Corset	25	16¾	16¾	16¾
D Fndry	—	53½	55	—
D Glass	225	72	72	72
D Gla pr	—	16⅜	16⅜	—
D Lime Lt	25	5	5	5
D Steel	—	8¼	8	—
D Stores	200	11¼	11½	11¼
D Tar	350	16¼	16	16¼
D Tar Pr	100	70⅜	70⅜	70⅜
D Text	—	15¾	15¾	—
D Text pr	—5	22	22	—
Donohue	—	20	20	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	32	32	—
Dup Fr 'A'	—	8½	8⅝	—
D Tar drts	—	81	81	—
Enam Pr 'B'	—	3	3	—
Fam Play	2000	16⅛	16	16⅛
Fleetw Co	225	19	18½	19½
Ford U.S.	—	42	42	—
Foundation	—	9½	9½	—
Fraser	25	24¼	24¼	24¼
Frene P Pr	500	290	285	285
Frosst 'A'	—	47½	48	—
Falconbrid	350	45¾	45½	45¾
A. J. Freim	—	8	8	—
Gatineau	—	27½	27½	27½
Gen Dynam	—	27½	27½	—
Gen Motors	—	57	57	—
G. S. War p	—	85¼	85¼	—
G. L. Paper	100	16	16	16
Hawker	550	4½	4½	4½
GR BR C	—	9	9	—
Hardee Far	—	380	380	—
Hollinger	200	19⅜	19⅜	—
Home O 'A'	—	10¾	10¼	—
Home O 'B'	—	195	190	—
Hud B M S	—	47	47	—
Hud B C	1100	10⅜	10⅜	10⅜
Imp Oil	925	42¼	41⅜	42¼
Imp Tob.	—	13½	13½	—
Imp Tob pr	—	6	6	—
Ind) Accep	100	27⅜	27⅜	27⅜
Ind A 2.25 p	—	47⅜	47⅜	—
Inland C p	—	17	17	—
Int Nickel	250	59	58¾	59
Int Paper	—	25⅝	25¾	—
Int Util	70	41½	41⅜	41½
Int Util p	—	49	48½	—
Interp P L	100	73½	73¼	73½
Jamaica	—	10¾	10¾	—
Labatt	—	12½	12½	—
Laur Fi A	1600	12⅜	12⅜	12⅜
Lau Fi d	15200	3	2	3
Lewis Bros	—	7¼	7¼	—
Loeb M	100	13¾	13¾	13¾
Low St L	—	26½	26½	—
Maclaren A	—	19	19	—
MacLar B	—	20½	20½	—
Macm & P	200	18⅜	18	18⅜
Mariti Tel	z25	18	18	18
Mass Fer	175	10¼	10¼	10¼
Mass F 5½p	—	102	102	—
Metro St	—	6⅜	6⅜	—
Metro Stor	—	21	21	—
Miron Pr	300	9⅜	9⅜	9⅜
Mitch Rob	—	9¾	9¾	—
Molson A	250	24	23½	24
Molson B	200	25	25	25
Mtl Loco	100	11¼	11¼	11¼
Mtl Trust	—	80	80	—
Moore Cor	150	45⅜	45¼	45¼
Nat Cont	—	455	455	—
Nat Drug	—	14½	14½	—
Noranda	865	27¼	26¾	27¼
N S Light	100	18¾	18¾	18¾
Ogilvie	—	48	48	—
Ogilvie Pr	—	139½	138	—
Ont Steel	100	10	10	10
Pacific P	1700	13⅜	13½	13⅜
Paze-Hers	—	17	17	—
Penmans	50	36	36	36
Placer	—	23⅜	23⅜	—
Power Corp	1605	71	71	71
Price Br	z25	34¾	34¾	34¾
Price Br	—	82½	82½	—
Que Nat G	200	420	420	420
Q. N. G. P	70	54	54	54
Que. Pow	—	28	28	—
Que. Phone	—	38	38	—
Reed Albert	—	6½	6½	—
Reitman's	—	10¾	10¾	—
Reima A	z25	10	10	10
Rolland A	—	8½	8½	—
Rothman L	—	6¾	6¾	—
Royal Ba	x77	69¼	69½	69¾
Royalite	—	14¾	14¾	—
Royal Pr	—	23½	23½	—
S. L. C. A	—	14	14	—
S L C A	25	100	100	100
Salada F	z25	8¾	8¾	8¾
Sal F W	450	285	285	285
Shawin	150	23⅜	23¼	23¾
Shawin A	—	25	25	—
Shawin 4 pr	—	39	39	—
Sha 4½ P	25	42	42	42
Sher Will	—	25	25	—
Sher W P	—	126	126	—
Sicard	—	7	7	—
Sicard Pr.	—	20¼	20¼	—
Simpsons	180	23½	23½	23½
Sogem. Pr	—	14½	14½	—
Southam	—	29	29	—
Std. S Ste	100	8½	8½	8½
Steel Can.	780	16¼	16	16¼
Steinbg 'A	—	17½	17½	—
Steinbg Pr.	—	102	102	—
Suptest Pr.	—	98½	98½	—
Sco Lasalle	—	8¾	8¾	—
exaco Can.	—	45¼	45	—
To-Dom A	—	56	56	—
T. Fin A	565	12	11¾	11¾
Tra-Ca Co	—	7¾	7¾	—
Tr-C Pi	1700	18⅝	18	18
Triad Oil	—	1 45	1 45	—
Turnbull	—	12¾	12¾	—
U Steel C	—	4 75	4 75	—
Vendomatic	—	4 60	4 60	—
Walk GW	200	49½	49½	49½
Webb & K	375	2 10	2 10	2 10
Westcoat	200	13¾	13½	13½
West. VTC	—	12	12	—
Weston 'A'	—	14¼	14¾	—
Weston B	—	18½	18¾	—
Weston 4½ p	—	94	94	—
Zellers	—	31	31	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Aluminium	5615	21¼	—¼
Bell Tel	2604	47⅝	—⅛
Cdn Oil	2303	55¼	inch.
Atlas Tele	2100	2.20	—.15
Trans Can Pipe	1905	18	inch.
Power Corp	1775	71½	—⅛
Laur Fin A	1620	12½	—⅛
CPR	1220	21⅝	inch.
Dist Seagrams	1200	41	inch.
Huds Bay Co	1100	10⅝	—⅜
Fox Lake	32300	.21	—1
Quebec Oil	25000	53½	+1
Mt Pleasant	12600	1.68	—2
Canorama	10000	.09½	inch.
Tache Lake	6300	.10	+1

Total de la matinée : industrielles, 52,500; mines et pétroles, 132,700.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	—	17	17	—
Alscope	—	25	25	—
Am Beau B	—	8	8	—
Amerallum	—	3½	3½	—
Anacon	—	35	35	—
Amer Mol	400	215	215	215
Anthonian	—	7½	7½	—
Arno	2000	4	4	4
Atlas	11000	5	4½	4½
Atlas Te	2100	230	220	220
Augustus	—	29	27	—
Auto Fab B	—	270	270	—
Alpha	200	$ 7¼	7¼	7¼
Alpha A	500	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Bailey S	—	725	720	—
Baker Talc	—	10	9	—
Band-Ore	—	8	8	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Bateman	3000	5	5	5
Bellechasse	—	13	13	—
Bibis	1000	7	7	7
Blue Bona	—	$ 13¼	13¼	—
Blue B w	—	400	400	—
Bornite	2000	15	14½	15
Black River	—	8	8	—
Bruneau	—	24	24	—
Cal-Ed	—	$ 21	23	—
Calumet	—	2½	2½	—
Camp Chib	—	335	330	—
Can S P	—	350	350	—
Can. Dev	—	365	365	—
C. Dredge	—	$ 7¼	7¼	—
Cdn Kodia	1100	60	53	60
C North W	—	7	7	—
C. Power	—	$ 87⅛	87⅛	—
Canalak	5000	5	5	5
sCanoram	10000	9½	9½	9½
Cannuba	—	2	2	—
Carbee	—	7	7	—
Cartier Q	1000	10½	10½	10½
Cassiar	—	$ 10⅜	10⅜	—
Catelli "A"	—	$ 27¾	29¾	—
Cent. Man	—	4½	4½	—
Chemalloy	1400	85	81	81
Chib Cop	—	9½	9	—
Chipman	—	4½	4½	—
Clevel Cop	—	4½	4½	4½
C Bellekeno	—	10	10	—
C. C. Cad.	—	4½	4½	—
C Monpas	—	6	6	—
Cons N Pac	—	51	51	—
Cons. Pape	725	$ 36¾	36	36
C Que Yell	—	2½	3½	—
Cop-Man	—	10½	10½	—
Cop Rand	—	110	109	—
Copperstrea	—	25	25	—
Credit MG	—	12	12	—
Crusade	—	20	20	20
Dalfens Ltd	—	20	20	—
Denault A	—	$ 14	14	—
Dolsan	—	6	6	—
Dome	—	$ 27⅞	27⅞	—
Dom Explor	—	15	14	—
Dom Lea	12000	45	35	45
D Oilcloth	150	$ 21	20¾	20¾
Drum Wel	—	$ 8½	8½	—
Dumasam	1000	27½	27½	27½
Dumont	1000	17	17	17
Cs Mogador	—	20	20	—
Cap Build	400	380	380	380
East Sull	—	173	173	—
Elder	—	104	104	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Fabi	—	8	8	—
Fab	—	10	10	—
Fontana	—	4½	4½	—
For Power	—	300	300	—
Frt Relian	500	10	10	10
Francoeur	—	2½	2½	—
Fundy	—	9	8½	—
Futurity	—	20	20	—
Fox Lake	27000	21	20	20
Gasp Oil	4000	3	3	3
Glacier	—	26	26	—
Gin Lak S	500	190	190	190
Gold Axe	5900	15	15	15
Girsol	100	155	155	155
Gui-Por Ur	—	6	6	6
Helium	300	60	60	60
Tastna Mng	—	100	100	—
Int Dredg	1500	13½	17	17
Inland Ch	100	240	240	240
Int Ceramic	—	7	7	—
Int Helium	—	200	200	—
Jubilee Ic	2100	1 95	1 88	1 95
Keeley	400	53	53	53
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	400	2 15	2 15	2 15
Labrad Ac	200	$ 6¾	6¾	6¾
Ladubora	—	80	80	—
Lambert A	—	16	16	—
Lamontg A	—	9	9	—
Langis Sil	—	39½	39½	—
Lingside	—	3	3	—
Lits Corp	—	8½	8½	—
Lowney	—	$ 20¼	20¼	—
Majortra	2000	8	7½	7½
Malartic	2000	121	120	120
Marchant	—	68	65	—
Massval	—	8	8	—
McIntyre	100	$ 40¼	40¼	40¼
Meln 7 P	25	5¼	5¼	5¼
Merc Chip	—	20	20	—
Merrill	3000	63	63	63
Mid-Chib	—	15	12	—
Min-Ore	—	9	9	—
Molyb	—	54	54	—
Monpre	26700	30	22	30
Mo Pleas	13000	170	165	168
M. R. Dair	—	$ 6¼	6¼	—
Mussens	—	$ 8¾	8¾	—
N. Aut. V	600	160	155	150
Nat. Miner	—	12½	12½	—
N. Formaque	—	4	4	—
Nfld Light	—	$ 66½	66½	—
N. Jack L.	—	9½	9½	—
Newrich	—	14	14	—
N. W. Am	4500	11	10	10
Needco C	100	200	200	200
Norana	—	4½	4½	—
N.A. Asbestos	—	5½	5½	—
N.A. Rare	—	40	39	—
N.Q. Pow.	—	$ 29	28	—
N.Q. Pow I p	—	$ 48	47	—
North. Ind	—	6¼	6¼	—
Opem Ex	1500	13	13	13
Opemiska	—	475	475	—
Patricia	500	36	36	—
Paudash	—	6	6	—
Paul Serv.	—	$ 11½	9¾	—
Pennbec	—	7½	7¾	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Pla G & O	—	63	63	—
Porcupine	—	5	5	—
Pow C 1 pr	—	$ 44½	44½	—
Pow C 2 pr	—	$ 83	81	—
Peace R	500	150	145	150
Que. Chib	100	12	12	12
Que. Cob	100	200	200	200
Que Lab	—	5	5	—
Que. Lith	—	245	245	—
Que. Oil	29000	3½	3½	3½
Que. Smelt	—	10	10	—
Q. T. 51 p	—	20	20	—
Red Crest	—	3½	3½	—
Raglan	1000	40½	40½	40½
Ruby Foo	200	235	235	235
Ruby F W	—	41	41	—
Silver R	4700	54	52	52
StL. Colum	—	355	355	—
St L. Diver	200	85	85	85
Sangamo	—	$ 9	8⅝	—
Satellite	—	17	16	—
Saturn	—	24	24	—
Shop & S.	—	$ 5⅞	5⅞	—
Siscalta	—	42	40	—
Sobey's St	—	$ 13¾	13¾	—
S. Dufault	—	7	7	—
S C Pr. 6Pr	30	$100	100	100
Spart. Air	2800	65	64	64
Spart. Air w	—	15	15	—
Sullivan	—	160	160	—
Supt. Ord.	—	$ 18	18	—
Tache	16000	10½	10	10
Talisman	12100	71	66	70
Tazin	—	7	7	—
Tib. Exp	18000	8	7½	8
T.-C. Corp	350	$ 7¾	7¾	7¾
T. C. Freez	—	$275	275	—
U. Asbestos	—	400	400	—
U. Corp. B	—	21	21	—
U. Corp. Pr.	45	$ 27½	27½	27½
U. Princip.	1600	40	40	40
U. Towns El.	—	10⅜	10⅜	—
UA. Obais	—	25	25	—
Val-Mar	—	5⅜	5⅜	—
Vander Hout	—	295	295	—
Vanguard	1000	6	6	6
Viola	—	154	154	—
Virginia	1000	4	4	4
West Hel	1500	56	55	55
Weedon	—	4	4	—
Westburne	—	82	82	—
Westville	—	4	4	—
York Sp. In	700	390	370	370

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾	1 avril	1963	99¼	99¾
4	15 déc.	1963	99¾	99¾
3¾	1 sept.	1965	97½	98
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	90¼	90¾
4½	1 nov.	1969	101¾	102¼
4½	1 sept.	1972	93½	94
5½	1 oct.	1975	101¾	102¼
3¼	1 juin	1976	81	82
4½	1 sept	1983	91	92
2	Perpetuels		63½	64½
CNR 5½	15 déc.	1964	102¼	103
CNR 4½	1 avril	1967	97¾	98¼
CNR 4	1 feb.	1981	85	86
CNR 5¾	1 jan.	1985	104	105
CNR 5	1 oct.	1987	96	97

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin	5½	1983	98½	99½
B.C. Electric	5¼	1988	91	93
BC Electric	3¾	1969	89	91
BC. Electric	5¼	1977	97	99
B.C. P. S.	13 sep	1982	90	92
Man 5¾	15 jan	1981	100½	101½
N.B. 3½	15 sept.	1965	95	96
N.B. 3¼	15 déc.	1966	94	95
Newf. 6	15 fev.	1981	101	102
N.S. 5¼	1 sept	1982	94¼	95¼
N.S. 3¼	15 juin	1965	95	96
Ont. 3¼	15 avril	1965	95	96
Ont H 5¼	15 nov	1981	98¼	99¼
Ont. H 4¼	1 mars	1966	97	98
Ont. 5¼	1 oct.	1983	98¼	99¼
Que. 4¾	15 jan.	1977	92¾	93¾
Que 5¼	1 août	1985	96¼	97
Que. 3½	1 juin	1980	98½	99½
Que. 5¾	1 fév	1981	100	101
Que. H 3½	1 ma	1975	83	84
Que. Hy 3½	1 no	1985	98	99
Sask. 5¼	10 mars	1982	96	97

MUNICIPALITES

Cité Mt. 3	1 nv.	1973	79	81
Cie Mt. 5½	1 dec	1981	97	99
Cité Ott. 5½	2 jl.	1981	98½	99½
M. Tor 5½	15 f.	1982	99	101
Cité Vc. 6	15 jn.	1980	99	101

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P	4½	1966	99	101
Brazilian T	4½	1971	63	69
Can Delhi	5½	1973	91½	93½
Cdn Utilit.	5¾	1977	112	—
Can. Pet	4	1972	84	87
Greyh Lines	5½	1978	144	—
Home Oil	5¾	1971	98½	—
Home Oil	6	1973	102	104
Inland Cem.	4½	1976	89	—
In N Gas	5½	1977	93½	95½
Loblaw	4¾	1976	122	—
Pac. Pete	5	1977	105	109
Shaw W & P	5½	1972	99	101
Simpson's	5	1976	104	—
Simpson's	5½	1979	99	102
TCP Inc Note	5½	1987	137	142
Triad Oil	4¾	1971	86½	90½
Utd To El	6¼	1981	99	103
Westcoast	5½	1988	102	104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr	5¼	1981	94½	97
Abitibi P & P	6¼	1977	103½	—
Algoma Steel	5¾	1978	94½	—
Alum Can.	4½	1973	91½	—
BA Oil	5¾	1977	94	—
CB. Alum	5¾	1980	98½	—
Can. Brew	5	1983	93	—
Can Chem	5¼	1971	95½	—
Can Cement	5¼	1976	93	—
CIL	5¼	1977	99	—
Cdn Oil 4, 1	jun	1976	88	90
CPR	3¾	1972	83½	87
CPR	5	1990	72	83½
Credit Fon	5½	1974	95½	98
Dom. Stores	5½	1976	96	—
Dom. Textile	4	1966	94½	96
G.M. Accept	4¾	1969	92½	95
Imperial Oil	3¼	1969	87½	90
Indust. Acce	5½	1978	96½	—
Loblaw Groc.	6	1977	100½	103
Massey Ferg	4½	1976	90	—
Reynolds Alu	5¾	1976	98½	—
Shell Oil	5¾	1977	97½	100
St. Law. Corp	5	1978	93½	96
Simpson's	4¾	1973	93	—
(a) Stanrock	5¾	1963	12½	15
Steinberg's	5¼	1973	96½	—

SERVICES PUBLICS

Ang Tel	6	1983	100	101
Avalon Tel	3½	1966	92	—
Bell Tel	3¾	1979	81	83
Bell Tel	5¼	1982	101	102
Bell Tel	6¼	1978	104½	105½
Bow. Power	3¾	1980	84	86
Braz Tract	4¾	1970	74	—
BC Telephone	5¼	1983	94	96
Calgary Pow	3¼	1972	78½	—
Can Elect		1968	95	—
Can W Nat	5¾	1981	97	99
Consum. Gas	5¾	1977	98½	101
Consum. Gas	5	1978	92½	94½
Est. Lt & Pw	4	1969	87	—
Gt Lt Pwr	5¾	1977	98	100
Inland Nat Gas	6	1982	100	102
Montl. Elect	4	1975	83	—
Nfld L & P	4½	1974	87½	—
Nfld L & P	5½	1978	95½	—
N. Ont N Gas	5¾	1982	96½	97½
N. Teleph	6	1981	93	101
Power Corp	5½	1977	97½	98½
Que Nat Gas	5¾	1985	78	81
Quebec Tele	6	1977	100½	101½
Shaw W & P	5½	1970	97½	99½
Shaw W & P	4¾	1976	90	92
TCP	5.85	1987	97	98
Union Gas	5	1977	95	96

IMMEUBLES

Brant C R	6	1976	91	—
Eaton Real	3½	1968	90	—
Eaton Real.	5	1978	90½	94
Lob. Leas. P	6	1983	98	99
Steinbg P	6	1982	98	101

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Apprx. Prix	% Rend.
Abitibi	$2.00	$40	5.00
Algoma (xd)	1.40	41	3.41
Aluminium Corp.	.60	21	2.85
Asbestos	1.20	29	4.13
Atlas Steel (x)	1.25	34	3.67
Bell Tel.	2.20	47	4.68
B. A. Oil	1.00	30	3.33
B. C. Forest	.50	11	4.54
Cdn. Bronze	1.50	21	7.14
Bldg Prod.	.90	24	3.75
C. & D Sugar	1.00	26	3.84
Can. Cement	1.00	25	4.00
Can. Iron	1.00	18	5.55
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.60	48	3.33
Cdn. Brew	.36	9	4.00
Cdn. Bronze	1.50	19	7.89
Cdn. Celanese	1.20	31	3.87
C.I.L.	.50	12	4.16
Cdn. Oil x	.80	55	1.45
C.P.R.	1.50	21	7.14
Cdn. Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	2.00	32	6.25
Crown Zell. A' (x)	1.00	21	4.76
Dist. Seag	1.20	41	2.92
Dom. Bridge	.80	16	5.00
Dom. Corset	1.00	18	5.55
Dom. Fndry x	1.00	53	1.88
Dom. Glass	2.20	32	6.85
Dom. Oilcloth	1.20	22	5.45
D. Steel & C.	.40	8	5.00
Dom. Tar	.80	17	4.70
Dom. Text.	.80	16	5.00
Donohue	.90	20	4.50
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Dom. Stores	.32	12	2.66
Du Pont	.80	32	1.87
Falconbridge	1.00	45	2.22
Fam. Players	1.00	16	6.25
G. S. Wares	.40	10	4.00
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	25	4.80
Gaz. Power	1.60	32	5.00
Gr. Lakes P.	.60	16	3.75
Imp. Oil	1.20	42	2.83
Imp. Tobacco	1.00	13	7.69
Int. Accept.	1.00	22	4.54
Int. Nickel	1.00	60	1.66
Int. Paper	1.05	26	4.03
Int. Util.	1.40	41	3.41
Labatt	.70	13	5.38
Laura Secord	.70	15	4.66
MacMillan Pwl	.60	19	3.15
Massez-Ferg.	.40	11	3.63
Molson "A"	.90	24	3.75
Molson "B"	.90	26	3.46
Montreal Loco.	1.00	11	9.09
Page-Hersey	.90	17	5.29
Penmans	1.80	36	5.00
Pow. Corp.	2.00	10	2.85
Price Bros.	2.00	34	5.88
Que Power	1.60	29	5.51
Que Tel	1.10	38